

D E P A R T E M E N T D E L ' E U R E
R E G I O N N O R M A N D I E

VILLE DE VERNON

Place Barette
BP 903
27207 VERNON

Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération

Service Commande Publique et Achats de Vernon
12 Rue la mare à Jouy
27120 DOUAINS

EURE
VERNON

COLLÉGIALE NOTRE-DAME

**Accord Cadre de la collégiale classée au titre des monuments historiques
portant sur la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux**

DIAGNOSTIC – ÉTUDE D'ÉVALUATION

R I C H A R D D U P L A T
Architecte du patrimoine – D. P. L. G.
Architecte en Chef des Monuments Historiques

4 0 a l l é e P a u l L a n g e v i n
7 8 2 1 0 – S A I N T - C Y R - L ' É C O L E
Tél. : 01.30.45.15.61 / Fax : 01.30.45.15.51
e-mail : richard.duplat@orange.fr

Novembre 2017

SOMMAIRE

Fiche récapitulative et documentaire2
I INTRODUCTION – OBJET DE L'ETUDE4
Introduction5
Plan de situation7
Plan cadastral8-9
Photo aérienne10
II SYNTHESE HISTORIQUE11
Chronologie sommaire13
Documents anciens21
III DESCRIPTION DE L'EDIFICE47
Description49
Reportage photographique67
IV DOCUMENTS GRAPHIQUES - ETAT EXISTANT83
Plan au sol85
Plan des toitures86
Façade Est et Ouest87
Façade Nord88
Façade Sud89
Coupe longitudinale90
Coupe transversale91
V ETAT SANITAIRE93
Bilan des pathologies, constat des désordres95
Reportage photographique des façades117
Reportage photographique des couvertures et terrasses149
Reportage photographique des intérieurs187
Reportage photographique des combles217
Plan des voûtes241
Plan des toitures242
Façade Est et Ouest243
Façade Nord244
Façade Sud245
Coupe transversale246
VI ETAT PROJETE247
Description état projeté - Parti de restauration249
Documents graphiques265
VII ESTIMATIONS271
VIII BIBLIOGRAPHIE287

Fiche récapitulative et documentaire

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Région	:	NORMANDIE
Département	:	EURE
Commune	:	Vernon
Édifice	:	Collégiale Notre-Dame
Propriétaire	:	Commune de Vernon
Utilisation actuelle de l'édifice	:	Culturelle
Époque principale de la construction	:	XII ^e siècle ; XIII ^e siècle ; XIV ^e siècle ; XV ^e siècle
Nature, date et étendue de la protection	:	Classement au titre des Monuments Historiques sur la liste de 1862
Maîtrise d'ouvrage de l'étude	:	Ville de Vernon Place Barette BP 903 27207 – VERNON
Date de la commande d'étude	:	23, juin 2017
Montant de l'étude	:	36 890,40 € TTC

PARTICIPATION A L'ETUDE :

Agence de l'architecte	:	Richard DUPLAT Architecte en Chef des Monuments Historiques Ming-Hsin LIN Architecte du Patrimoine
Economiste	:	Thierry Garret - Economiste
Bureau d'Etudes Structures	:	BM Ingénierie Marie-Pierre BRIZOT
Bureau d'Etudes pour la Conservation des Monuments Historiques	:	Marion LECANU

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Situation	:	En cœur de ville
Matériaux principaux	:	Maçonnerie de pierre calcaire de Vernon ; Charpente en chêne ; Couverture ardoise, plomb, tuiles plates et en terrasses de dalles de pierre
Structure	:	Plan en croix latine, nef à vaisseau unique, transept non saillant et chœur, avec clocher élevé sur la croisée

I. INTRODUCTION – OBJET DE L'ETUDE

I. INTRODUCTION – OBJET DE L'ÉTUDE

Aux portes de la Normandie et au carrefour des routes d'Evreux à Beauvais et de Paris à Rouen par la vallée de la Seine, Vernon est une charmante cité de l'Eure.

Monument Historique, la **Collégiale Notre Dame** est considérée comme l'un des plus beaux spécimens de l'architecture médiévale en France. Construite entre le XI^e et le XVI^e siècle, elle est composée de différents styles architecturaux : le chœur et le transept sont en style roman tandis que le reste du bâtiment est reconstruit dans différents styles gothiques (gothique rayonnant, flamboyant et tardif). À l'intérieur de la bâtisse, se trouve un orgue datant du début du XVII^e siècle, restauré en 1979. De magnifiques vitraux abstraits sont installés dans les années 1970, pour meubler les baies, en remplacement des verrières détruites pendant la Seconde Guerre Mondiale.

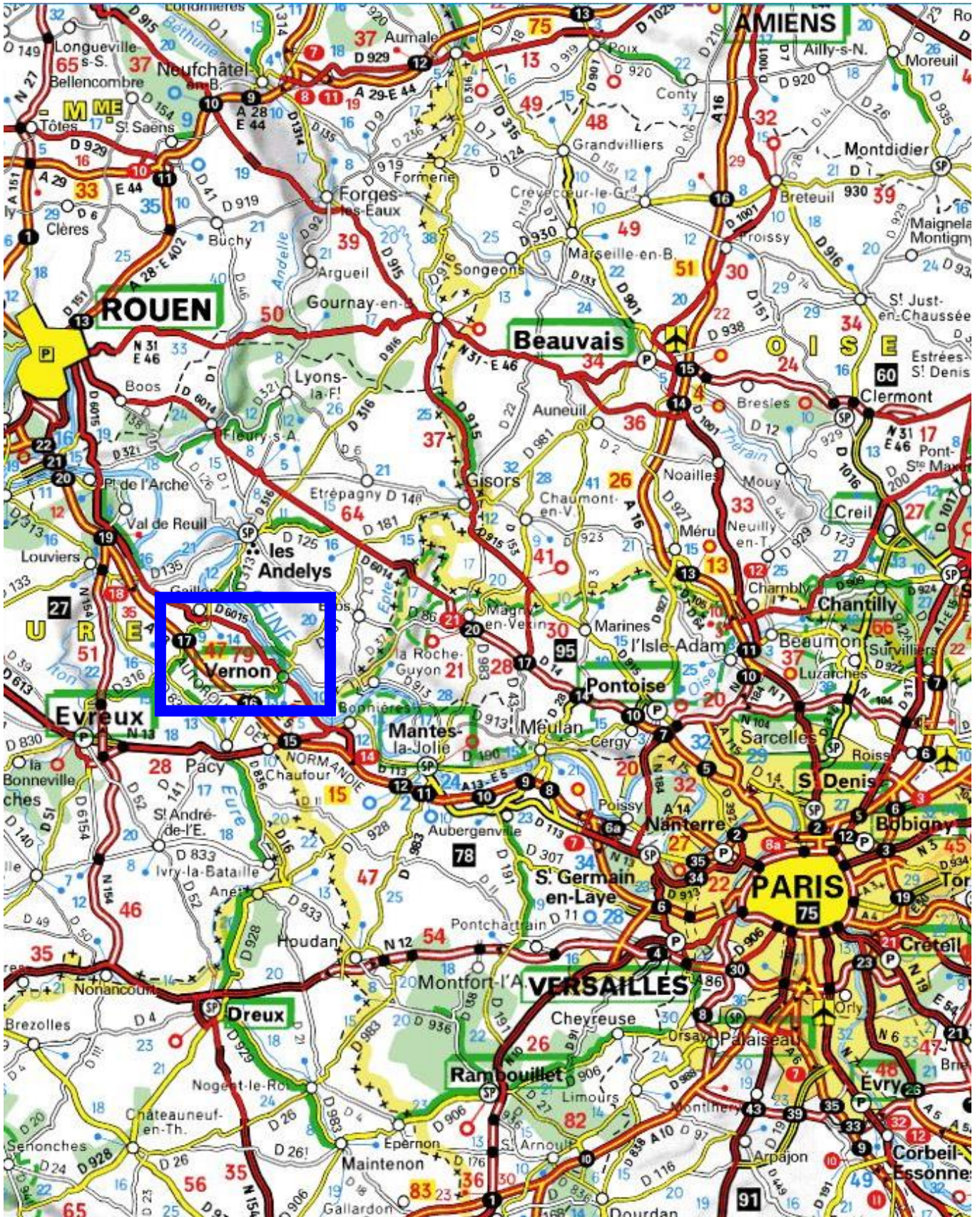
Soucieuse de son bien, la Ville de Vernon souhaite instaurer un **plan de gestion pour sa Collégiale Notre-Dame**, édifice protégé par Classement au titre des Monuments Historiques sur la liste de 1862, ce qui en témoigne de la haute valeur patrimoniale.

Ce plan doit permettre de planifier les travaux à mener en fonction des urgences sanitaires à partir d'une programmation budgétaire pluriannuelle, découpée en tranches fonctionnelles. À la suite de quoi, la conduite de la maîtrise d'œuvre pourra être réalisée à partir d'un montant de travaux entériné par la Maîtrise d'Ouvrage.

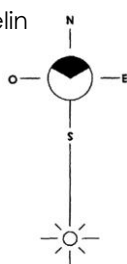
Tels sont les objets du présent **Diagnostic avec étude d'évaluation** qui concerne la restauration de la Collégiale Notre-Dame de Vernon et qui liste les priorités nécessaires en fonction des urgences pathologiques.

S a i n t - C y r - l ' É c o l e ,
L e 3 0 o c t o b r e 2 0 1 7
R i c h a r d D U P L A T





1. Extrait de la carte routière et touristique, Ed. Michelin



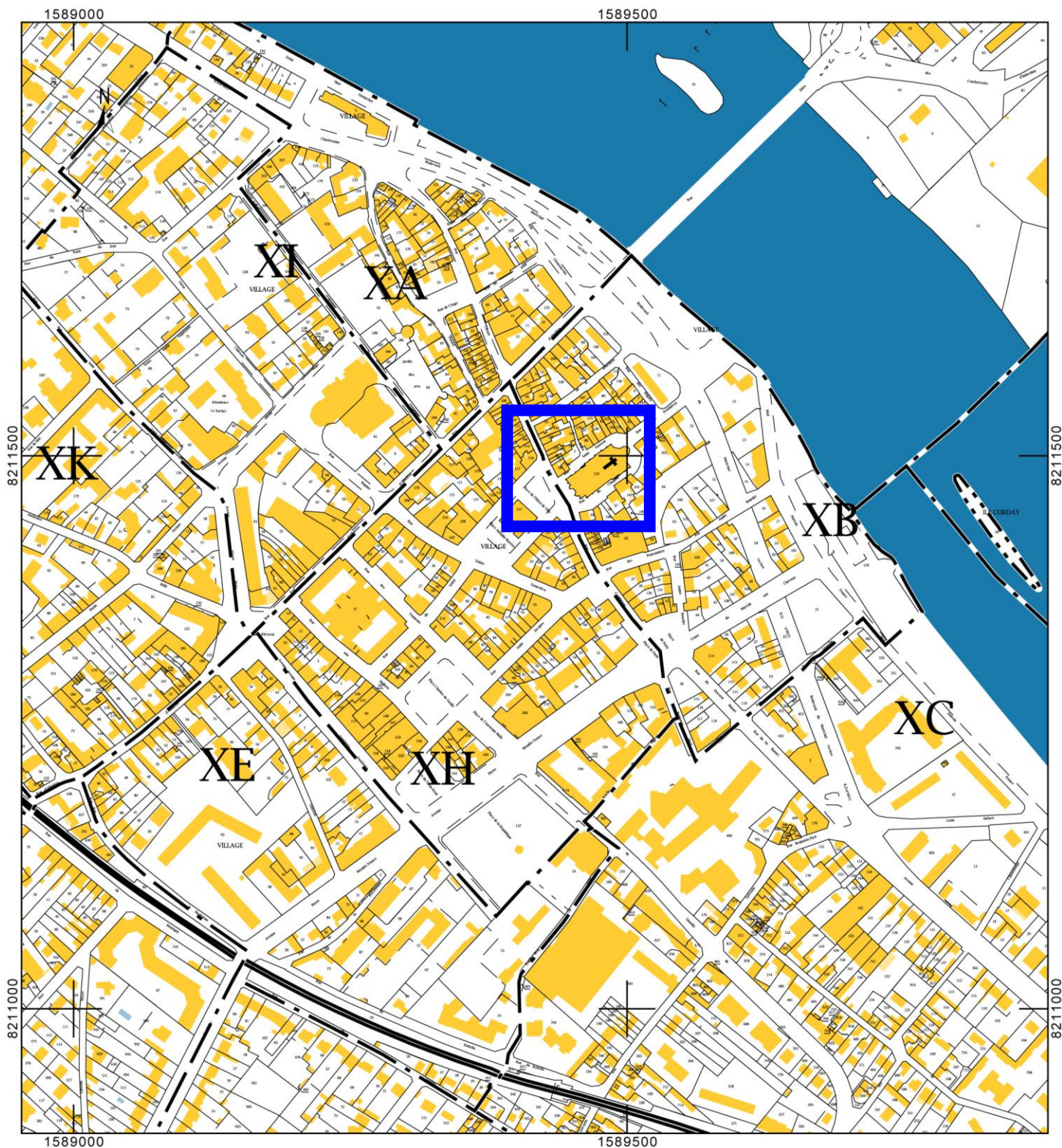
PLAN DE SITUATION

DIAGNOSTIC - ETUDE D'EVALUATION

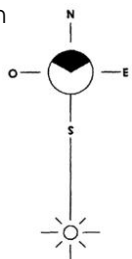
EURE - VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

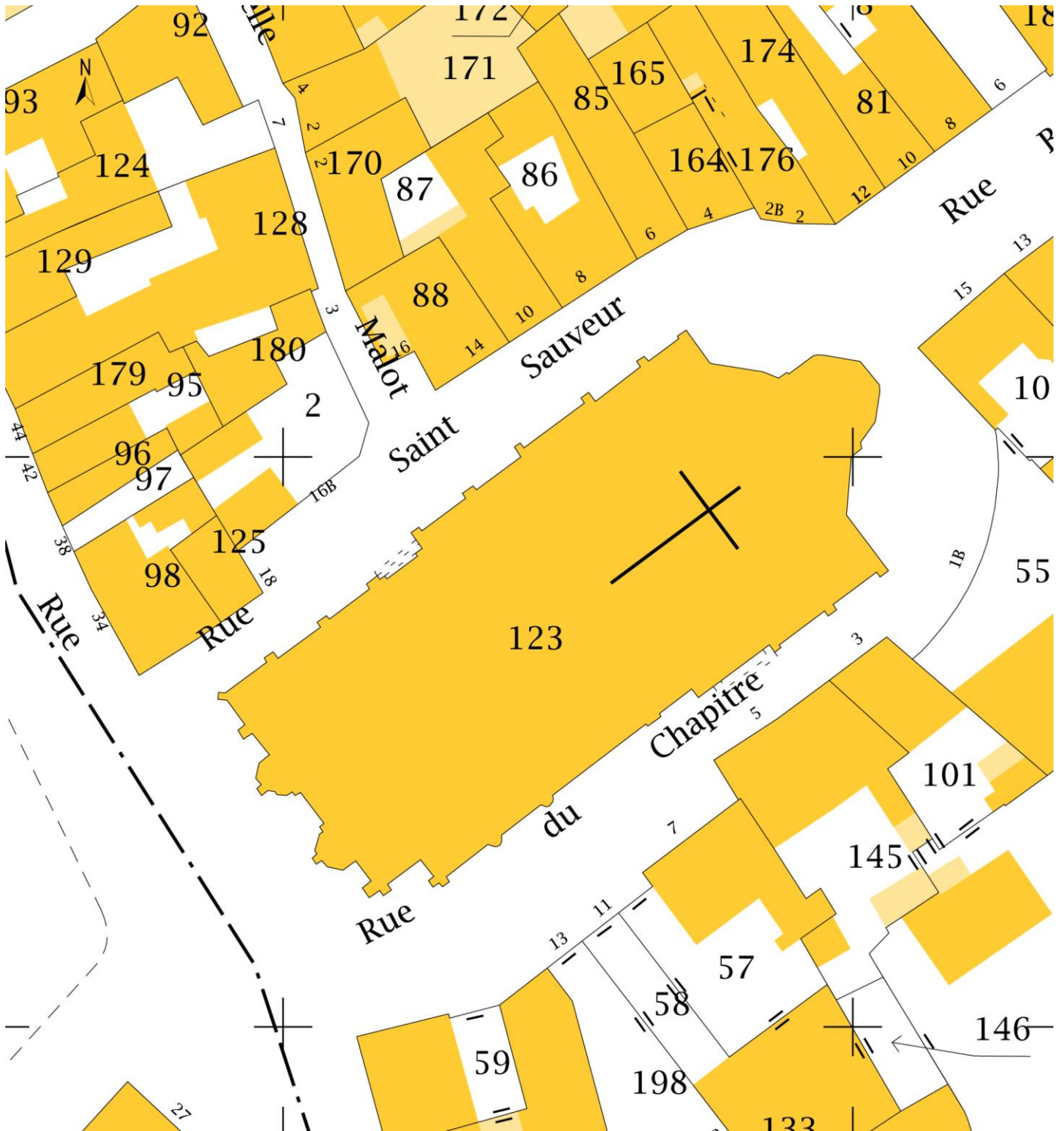
7



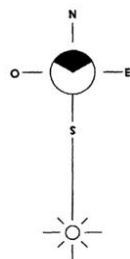
2. Plan cadastral, extrait général de Vernon, localisation de la collégiale Notre-Dame. Cadastre.gouv.fr
Ech. : 1/ 5000^e.
On observe la proximité avec la Seine.



PLAN CADASTRAL (EXTRAIT)	
DIAGNOSTIC – ETUDE D'EVALUATION	
EURE - VERNON	
COLLÉGIALE NOTRE-DAME	
R. DUPLAT - ACMH - DPLG	8



3. Plan cadastral, extrait et détail,
Cadastr.gouv.fr,
Ech. : 1/ 500^e env.



PLAN CADASTRAL (EXTRAIT)

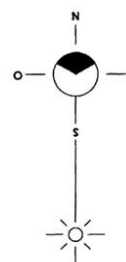
DIAGNOSTIC - ETUDE D'EVALUATION

EURE - VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG



3. **Vue aérienne**, localisation,
extrait : fr.mappy.com.



P H O T O A É R I E N N E

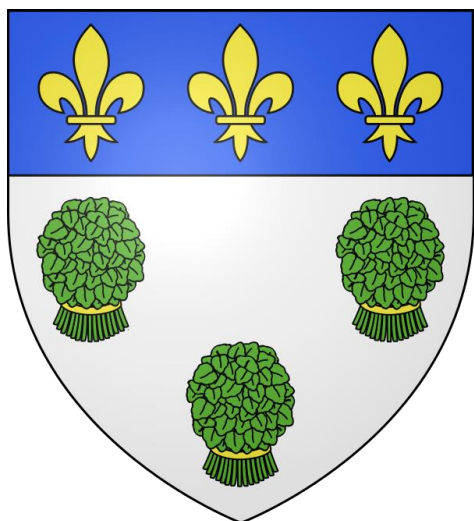
DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

E U R E - V E R N O N
C O L L É G I A L E N O T R E - D A M E

R . D U P L A T - A C M H - D P L G

II.

**SYNTHÈSE HISTORIQUE
DOCUMENTS ANCIENS**



Le blasonnement de Vernon est : *D'argent, à trois bottes de cresson de sinople, 2 et 1, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Ces armoiries seraient attribuées à la ville par saint Louis, à qui l'on offrit des bottes de cresson pour se rafraîchir. Le chef rappelle que Vernon était ville royale.

Les armes de Vernon sont assorties d'une devise : « VERNON SEMPER VIRET » (« Vernon toujours vert »).

II. SYNTHÈSE HISTORIQUE

Vernon a une origine très ancienne attestée par des vestiges préhistoriques. Le site est ensuite continuellement occupé par des populations celtiques, gallo-romaines puis mérovingiennes.

La constitution du duché de Normandie en fait une place forte à défendre, sur le chemin entre Paris et la mer.

Si Vernon a perdu beaucoup de ses églises durant les guerres, le cœur de la ville a tout de même su préserver son architecture et son caractère médiéval, autour de la **Collégiale Notre-Dame** - édifice considéré ici - comme de la tour des Archives, dernier vestige du château avec une partie des remparts. La maison du Temps Jadis et de nombreuses maisons à pans de bois illustrent le développement de la ville. Plusieurs châteaux plus ou moins récents existent encore sur la commune, Bizy, Brécourt, La Madeleine ou encore le château de Philippe Auguste ainsi que le château des Tourelles du XII^e siècle.

Si la construction de la **Collégiale Notre-Dame** commence vers la fin XI^e siècle (avec la dédicace de la collégiale à La Sainte Mère de Dieu par Gilbert Fitz Osbern, évêque d'Évreux), pour se poursuivre durant les premières décennies du XII^e siècle, de la première collégiale Notre-Dame, ne reste plus que le rond point roman. La nef est entièrement reprise au XIV^e siècle, dans des proportions beaucoup plus monumentales, avec une élévation classique : grandes arcades, triforium et fenêtres hautes. Au XVII^e siècle, lui est ajoutée une façade monumentale, dominée par deux flèches culminant à 70 mètres encadrant une rose et un gigantesque portail très creusé. Ces importants travaux illustrent ainsi la création d'une construction gothique emblématique, longue de six travées et comprenant treize chapelles latérale. Bâtie en pierre calcaire de Vernon, la Collégiale Notre-Dame qui conserve des parties des XI^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, n'est considérée comme achevée qu'au XVII^e siècle. Il n'en demeure pas moins que cette église d'importance, magnifique exemple du gothique flamboyant Normand, est considérée comme l'une des plus anciennes de Normandie, reconnue par classement au titre des Monuments Historiques dès 1862.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la collégiale souffre des bombardements de 1940 et 1944, durant lesquels elle perd notamment tous ses vitraux. Grâce aux travaux entrepris pour la remettre en état par la suite, cette église d'exception demeure l'un des témoins majeurs du patrimoine artistique de la ville de Vernon.

La chronologie historique présentée ici tente de donner une idée du contexte environnemental :

Moyen-Âge

750	Première mention du nom de la ville par Pépin le Bref.
911	Signature du traité de Saint-Clair-sur-Epte (95) entre le roi de France Charles III et Rollon Comte de Normandie.
XI ^e siècle	Compte tenu de sa position stratégique, Vernon est considérée comme un poste frontière dont la fonction consiste à surveiller et à défendre la zone de passage entre le duché de Normandie et le proche royaume de France.
1045	Guillaume, duc de Normandie, fait don de Vernon à Guy de Bourgogne.
1047 ou 1048	Siège de la ville pendant lequel une chapelle située près des remparts est détruite : Guillaume de Vernon, le seigneur local, décide de relever l'édifice tout en l'agrandissant...
1050	Richard de Reviers, capitaine de la ville, adopte le patronyme de Vernon.
1052	Selon la tradition, début de la construction de l'église de Vernon, à l'origine située dans l'environnement d'un temple païen. ¹ Sont alors élevées la partie basse de l'abside et du chœur.
1066	Richard de Vernon, participe à la bataille d'Hastings aux côtés de Guillaume le Conquérant.
1072	Les travaux de reconstruction de la chapelle sont suffisamment avancés : dédicace par Gilbert Fitz Osbern, évêque d'Évreux, de l'édifice en construction à La Sainte Mère de Dieu de l'église.
1086	Le roi de France Philippe I ^{er} , profitant de l'éloignement du duc de Normandie, occupé en Angleterre, s'empare temporairement de Vernon.
1099	Consécration de l'église de Vernon par l'évêque d'Évreux. ²
1123	Henri I ^{er} Beauclerc fait renforcer les remparts de la ville et construire un château fort ; il fait ériger une tour carrée dans le château.
1136	Suite aux attaques du roi Louis VII, l'église de Vernon est réparée.
1153	La ville de Vernon est assiégée par les Français conduits par le roi de France, Louis VII.

1. BAUDUIN (Pierre), préf. LE JAN (Régine), *La première Normandie (X^e-XI^e siècle) : Sur les frontières de la haute Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, Presses universitaires de Caen, coll. « Bibliothèque du pôle universitaire normand » (réimpr. 2006) (1^{re} éd. 2004), 481 p. (ISBN 978-2-84133-299-1), p. 236.

2. De cette époque datent les arcades en plein cintre du carré du transept et de l'abside, de style roman, dont l'aspect trapu a été comparé aux collégiales de Mantes et Poissy.

- 1160 env. Guillaume de Vernon, fonde le collège de 16 chanoines (acte de Luc, Evêque d'Evreux).** Un doyen est nommé à leur tête pour desservir l'église de Vernon, doté par lui de la propriété nommée La Couture du Pré de Giverny ainsi que du quart de la forêt de Vernon, biens que les chanoines conservent jusqu'à la Révolution.
Édification du chœur à déambulatoire voûté sur croisées d'ogives, l'un des plus anciens de Normandie.
- 1194 Construction du premier pont à Vernon comportant vingt-cinq arches et tablier en pierre.
- 1195 Philippe Auguste s'empare de Vernon et en fait modifier les fortifications.
- 1196 Richard Cœur de Lion cède la ville de Vernon au Capétien au terme d'un traité. La cité est rattachée au domaine royal.
- Fin XII^e s. Pour marquer son pouvoir, le roi de France, Philippe Auguste, fait reconstruire l'ancienne tour carrée en un grand donjon (actuelle tour des Archives).
- 1220 env. La tour du clocher de l'église de Vernon est élevée, voûtée sur croisées d'ogives au premier étage.**
- 1248 Louis IX fonde un monastère de Cordeliers à Vernon.
- 1319 Fondation de la confrérie Notre-Dame,** l'une des plus anciennes de Normandie.
- 1346 Durant la guerre de Cent Ans, Édouard III, roi d'Angleterre, fait incendier la ville de Vernon.
- 1354 (22 février) Le roi de France Jean le Bon cède le Vexin à Charles II de Navarre.
- 1356 Après l'incendie d'Evreux, l'évêque Robert de Brucourt et son chapitre se réfugient dans la collégiale,** qui abrite pour quelques temps la chaire épiscopale.
- 1359 La ville de Vernon est donnée en apanage à la reine Blanche de Navarre.
- 1360 D'importants travaux intéressent la Collégiale Notre-Dame, dont le vaisseau principal de la nef est entièrement repris dans des proportions beaucoup plus monumentales, avec une élévation classique : grandes arcades, triforium et fenêtres hautes ; bas-côtés (première travée) ; construction de la chapelle de la Vierge ; travée médiane du déambulatoire ; croisillons ; façade occidentale.**
Jean le Bon est fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Suite au traité qui rend la liberté au roi de France, Vernon passe sous domination anglaise.

- 1364 Reprise de la ville de Vernon par les armées du roi.
Après avoir perdu la bataille de Cocherel face à Du Guesclin, Jean de Grailly, le Captal de Buch, est emprisonné au château de Vernon.
- Fin XIV^e s.** **Poursuite de la construction des arcades et du triforium de la nef (remplage de style flamboyant) et construction des chapelles latérales.**
- Début XV^e siècle** **Début de construction de la façade occidentale de la Collégiale.**
À la suite, sont élevées les voûtes des deux premières travées Nord du déambulatoire et des chapelles adjacentes (chapelle Sainte-Marguerite, notamment), de la croisée, du croisillon sud.
Construction du porche Nord : achèvement de la façade occidentale.
Un bénitier est ajouté dans la chapelle des fonds baptismaux.
Avec l'invention des armes à poudre, le château de Vernon se modernise.
- 1419 Les armées du roi de France reprennent Vernon.
- 1441** Millésime porté au droit de la **chapelle Sainte-Marguerite, fondée par Jean de Bordeaux.**
- 1449 La ville de Vernon redevient française à la suite des victoires du roi Charles VII.

Temps modernes

- XVI^e s.** Vernon échappe aux guerres de religion qui ensanglantent le règne de Charles IX.
Sont édifiées (ou modifiées) dans l'église de Vernon, les voûtes du croisillon Nord, de la 3^{ème} chapelle Nord (liernes et tiercerons), de la première travée Sud du déambulatoire, la sacristie et le trésor.
- 1590 Si les bourgeois de Vernon embrassent le parti de la Ligue, ils se soumettent cependant, sans difficulté, à l'autorité du roi Henri IV, après la bataille d'Ivry.
- XVII^e s.** **La voûte du chœur est refaite.**
Période durant laquelle est considérée comme achevée la construction de la Collégiale Notre-Dame de Vernon...
- 1610** **Importants travaux intéressant la Collégiale : des orgues y sont édifiées, sous la direction de Jacques Ourry.**
- 1617** **Achèvement de la partie haute de la nef** (date portée sur la culée d'un arc-boutant).
- 1644** **Réalisation au-dessus du chœur, d'un Christ en Croix, entouré de la Vierge et de saint Jean, par le sculpteur de Vernon Jean Drouilly.**

- 1658** Crue de la Seine ; le dallage de sol de la Collégiale est par la suite rehaussé de 50 cm, pour prévenir de nouvelles inondations.
- 1664** Réalisation d'un calvaire dans la Collégiale Notre-Dame réalisé par Jean Drouilly, un sculpteur régional.
- XVIII^e s.** Nombreuses réparations effectuées sur la Collégiale : reprise des voûtes Nord du déambulatoire, gargouilles... Démolition du déambulatoire gothique de la Collégiale Notre-Dame, l'un des premiers de Normandie, et donc de France.
- 1789** Sous la Révolution, des troubles éclatent dans la ville. **Les statues du tympan sont malheureusement martelées.** La « ci-devant collégiale » devint le « temple de la Raison ».

Époque contemporaine

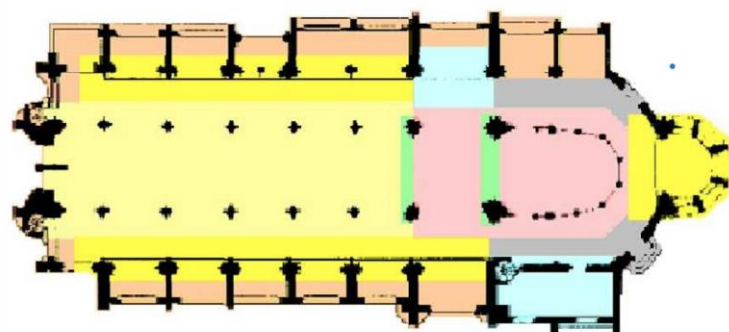
- 1790** Marcel Rigant de Rochefort endosse la charge de premier maire de Vernon.
- 1791** **Installation dans la Collégiale Notre-Dame du maître-autel**, de style Louis XVI, provenant de la chartreuse de Gaillon.
- 1804** Vernonnnet est rattaché à Vernon.
- 1840** Protection de la Tour du château de Vernon par Classement au titre des Monuments Historiques.
- 1842** Suite à l'ouragan, la **restauration de l'église de Vernon est confiée à l'architecte parisien Alphonse Durand.**
- 1843** (1^{er} mai) Inauguration de la ligne Paris-Rouen.
- 1846** **Le sculpteur Vangeon restaure la chapelle Sainte-Marguerite au sein de la Collégiale.**
- 2nd moitié du XIX^e s.** L'architecte Jal est chargé de la conservation du monument. De nombreuses restaurations sont effectuées : chapelle de la Vierge, tour.
- 1862** Protection de la Collégiale Notre-Dame par Classement au titre des Monuments Historiques.
- 1866** Réalisation du linteau du portail occidental par Fernand Taluet.
- 1871** Restauration de la Collégiale Notre-Dame par le vicomte Félix Leclerc de Pulligny, archéologue, lequel restaure également de nombreuses églises et calvaire du Vexin Normand.
- 1883 à 1894** Claude Monet peint **6 tableaux représentant la collégiale de Vernon**, en suivant les variations climatiques locales.

- 1880** **Projet d'alignement** autour de la collégiale établi par A. Renault (réalisé plus tard). La maison du Temps Jadis et deux autres maisons à pans de bois (3 et 5 rue du Chapitre) échappent à cette ordonnance.
- 1892** (9 juin) Délibération du conseil municipal pour la **démolition de la chambre des frères de charité**, construite en bois et plâtre contre le flanc Nord du chevet.
- 1893-1994** **Suppression des anciens appareils du chauffage dans la première travée de la chapelle des frères de charité ; la nouvelle chaufferie est installée au droit du bras de transept Sud, sous la chapelle du Rosaire**, sous la conduite de Denis Darcy, ACMH.
- 1897 Première séance de cinématographe au Théâtre de Vernon.
- 1898** **Restauration de six arcs-boutants au droit des terrasses des bas-côtés (cinq au Sud ; un au Nord)**, sous la conduite de Denis Darcy, ACMH.
- 1915** **Mise sous étaielements des piles du chœur**, sous la conduite de Gabriel Ruprich-Robert, ACMH.
- 1918** **Travaux de reprise en sous-œuvre des piles du chœur**, par l'entrepreneur Chatignoux, sous la conduite de Gabriel Ruprich-Robert, ACMH.
- 1940** La ville de Vernon est bombardée par l'aviation allemande.
(dans la nuit du 9 au 10 juin) La 46^e division d'Infanterie de la Wehrmacht, commandée par le général Paul von Hase, franchit la Seine à Vernon.
Au cours de la Seconde Guerre mondiale, **la Collégiale Notre-Dame souffre des bombardements, durant lesquels elle perd notamment tous ses vitraux.**
- 1944** **Bombardement de la ville par les Alliés.**
(7 mai) Destruction du viaduc ferroviaire de Vernon lors des bombardements.
(8 juin) Deux jours après le débarquement allié en Normandie, 23 bombardiers B26 larguent à nouveau 46 tonnes de bombes sur la ville.
(19 août) La résistance vernonnaise oblige l'ennemi à se retirer sur la rive droite de la Seine.
(25 août) Libération de la ville par les troupes britanniques (43^{ème} division d'infanterie).
- 1950** **À partir de cette période, plusieurs campagnes dotent la Collégiale Notre-Dame de nouveaux vitraux, réalisés par divers artistes et ateliers.**
- 1955** **Remeublement des baies hautes du chœur par des vitraux avec comme couleur dominante, le bleu.**

La Cinquième République

- 1967 Électrification de la ligne SNCF.
- 1971 (dans la nuit du 12 au 13 décembre) **Six tapisseries des Flandres datant de 1620-1640, et ornant la collégiale jusque-là, sont volées.**
- 1974 Derrières les orgues, **restauration de la rosace par Jacques Bony.**
- 1975-1976 **Rétablissement des verrières du haut de la nef, lesquelles sont inspirées par l'histoire de Daniel.**
- 1975 Transformées et embellies durant les siècles, **les orgues de la Collégiale Notre-Dame sont restaurées pour la dernière fois par Alfred & Daniel Kern : les 2200 tuyaux répartis sur 31 jeux sont à l'origine de leur remarquable qualité sonore.**
- 1983 Première édition de la Foire aux cerises. Inauguration du musée Alphonse-Georges-Poulain.
- 1994-1996 **Création et mise en œuvre des vitraux bas de la nef et du chœur, lesquels viennent terminer la restauration des vitraux de la collégiale** (vitraux financés grâce à des subventions de la région, du département et de la ville, mais aussi grâce à une souscription effectuée parmi la population vernonnaise).
- 1982 **Campagnes de travaux réalisées sur la terrasse du bas-côté Nord, sous la conduite de Guy Nicot, ACMH.**
- 1987 **Restauration de la terrasse et des voûtes du bas-côté Sud compris chapelles, sous la conduite de Benjamin Mouton, ACMH.**
- 2003 Vernon intègre la communauté d'agglomération des Portes de l'Eure.

Plan de synthèse de la chronologie de construction :

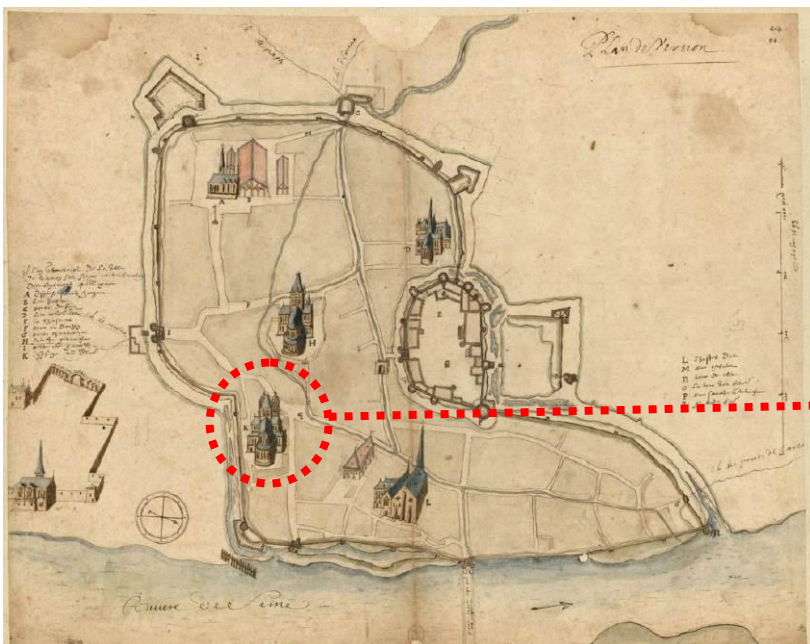


- 1050 - 1150
- 1200 - 1250
- 1350 - 1380
- 1380 - 1420
- 1420 - 1500
- 1500 et plus tard

3. Les treize panneaux sculptés du début du XVII^e siècle, qui ornent le devant, représentent David, les Vertus et des anges musiciens ; ils sont restaurés la même année par le sculpteur Fancelli.



1. Repérage des remparts historiques de Vernon, localisation de la Collégiale Notre-Dame
<http://remparts-de-normandie.eklablog.com/les-remparts-de-vernon-eure-a126133544>

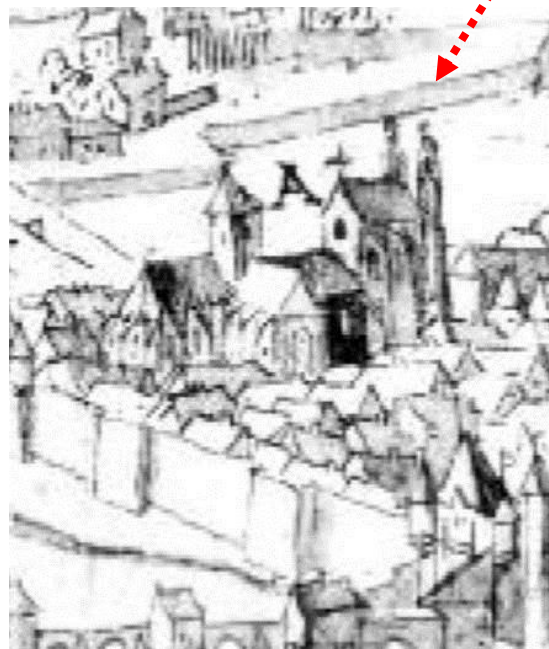
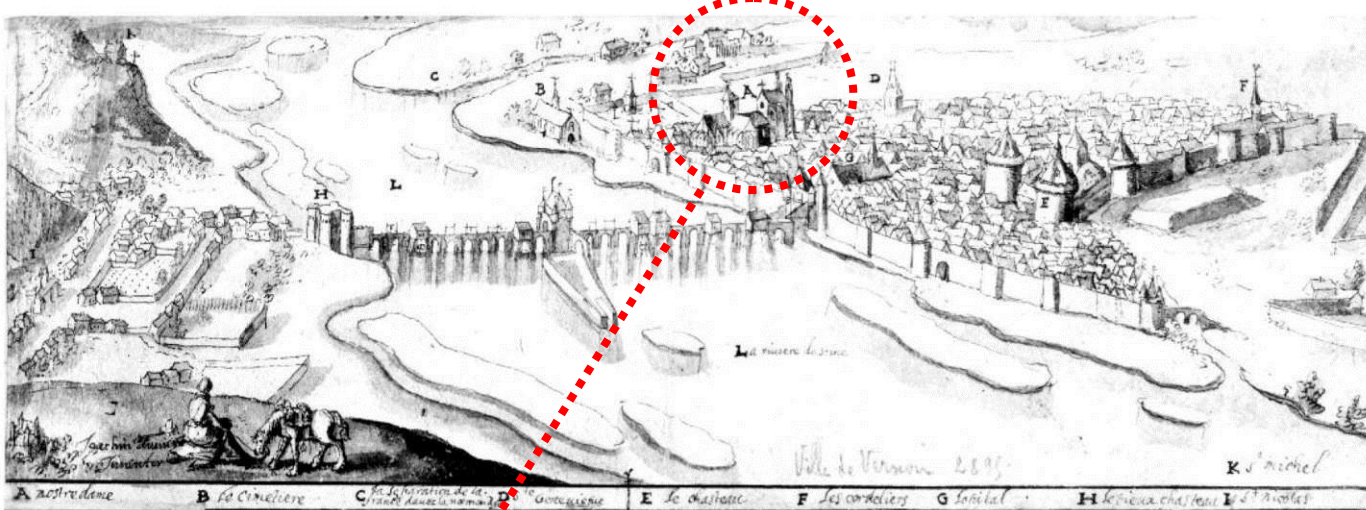


2. Plan de Vernon 1593.

La ville de Vernon sous protection des enceintes. La collégiale se situe près de la porte de Gamilly du rempart Sud de la ville.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6901818m.r=image%20vernon&rk=128756;0>

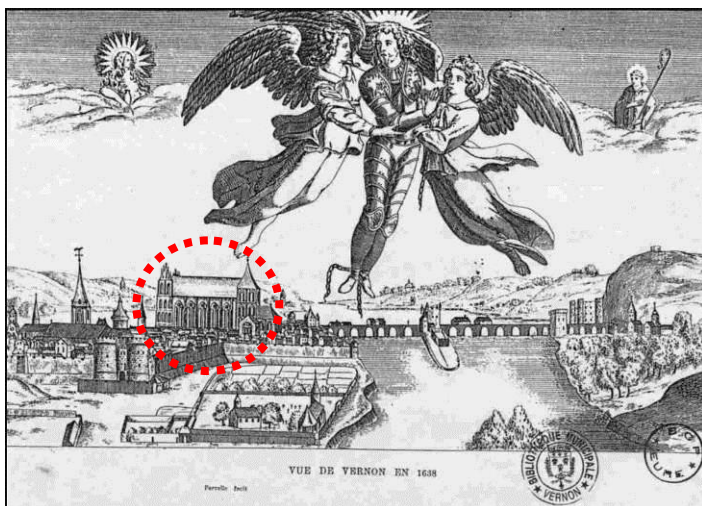


3. Extrait du plan précédent. Les deux tourelles de la façade occidentale et la tour de croisée existent déjà à cette époque. La sacristie, le déambulatoire Sud, les deux chapelles Nord du déambulatoire, et la chapelle axiale ne sont pas présentés ou construits. Le transept Nord est couvert d'une toiture identique à celle du transept Sud.



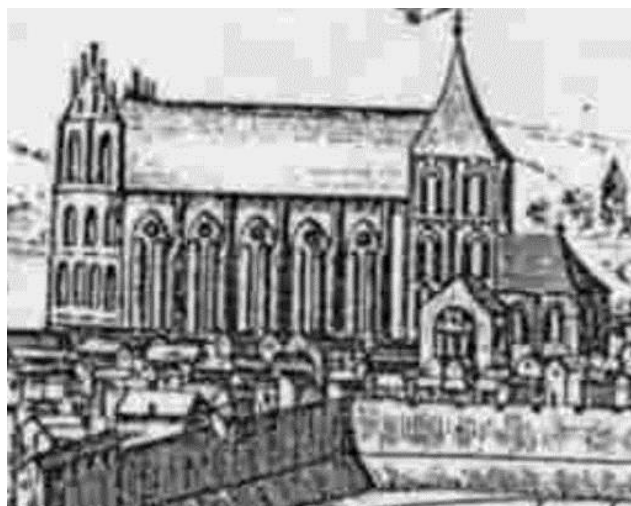
4. Vue de la ville de Vernon, vers 1610. On reconnaît de gauche à droite le fort des Tourelles, la section Nord du Pont, la porte Pont sur l'île du Talus, la section Sud du Pont, la porte du Pont, et à droite le château royal. La légende donne : A – Notre-Dame. B – le cimetière. C – La séparation de la France qu'avec la Normandie. D – Sainte Geneviève. E – Le chateau. F – Les Cordeliers. G – L'Ôpital. H – Le vieux chateau. I – St-Nicolas. K – St-Michel.
<http://ekladata.com/TU-kt5kCEU4lI7tZHq71rz7FlIY.jpg>

5. Extrait du document précédent. La collégiale affiche la même représentation que la précédente : seules les deux premières travées de la nef sont construites.

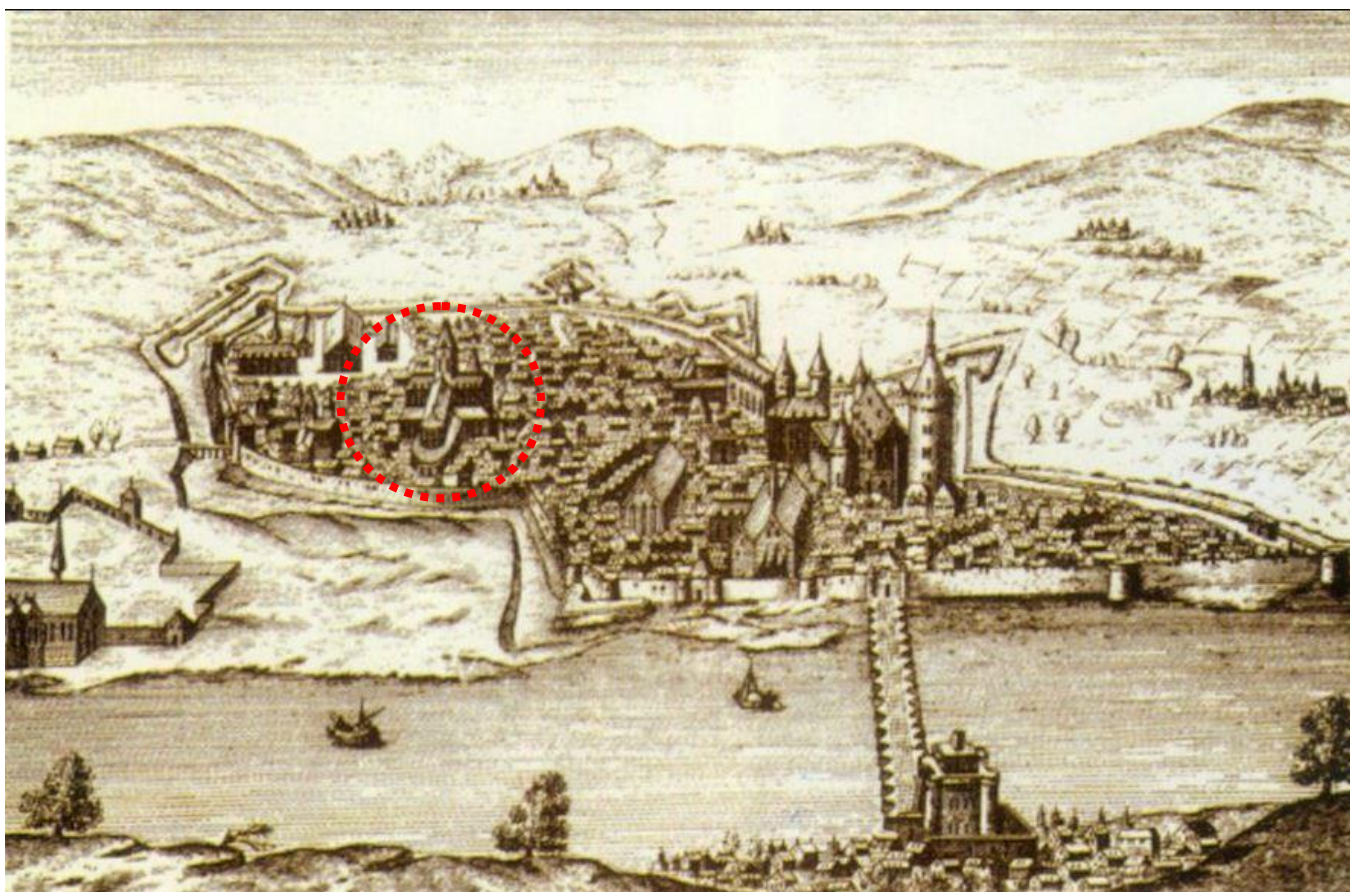


6. **Vue de Vernon en 1638.**

http://gerard.pressagny.pagesperso-orange.fr/images/saint_adjutor2.jpg



7. Extrait du document précédent. Les travaux de la nef sont terminés.



8. **Plan de la ville au XVI^e siècle.**

Vu depuis le chevet.

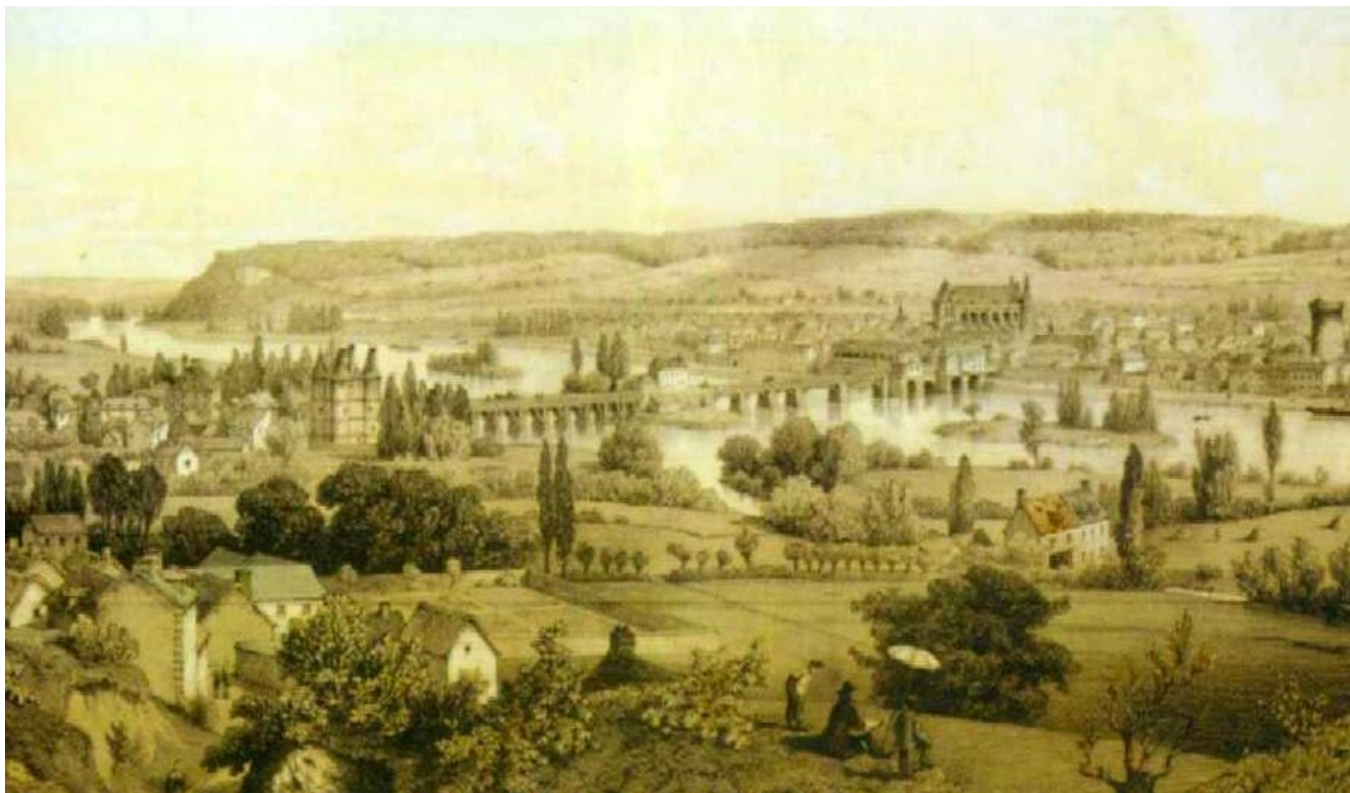
<http://vernon-visite.org/pics/vernon2/archives-3.jpg>



9. Plan de Vernon en 1752. Le contour de l'enceinte est encore très lisible. L'église Sainte-Geneviève se situe dans l'îlot en face de la collégiale.
http://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_2011_num_169_4_8004



10. Cadastre de Vernon en 1825. Les anciens secteurs extra-muros commencent à s'urbaniser. L'église Sainte-Geneviève n'existe plus à cette époque.
<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011482402437axdzTY/1253e109ed>



11. Vue des collines de Vernonnet, en 1845. La ville semble à peine sortie du Moyen-âge. On remarque le pont médiéval et ses moulins ainsi que les îles qui encombrant le cours du fleuve à cette époque (<http://vernon-visite.org/rf3/hier.shtml>).
http://vernon-visite.org/pics/vernon3/page_hier/1845.jpg

DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

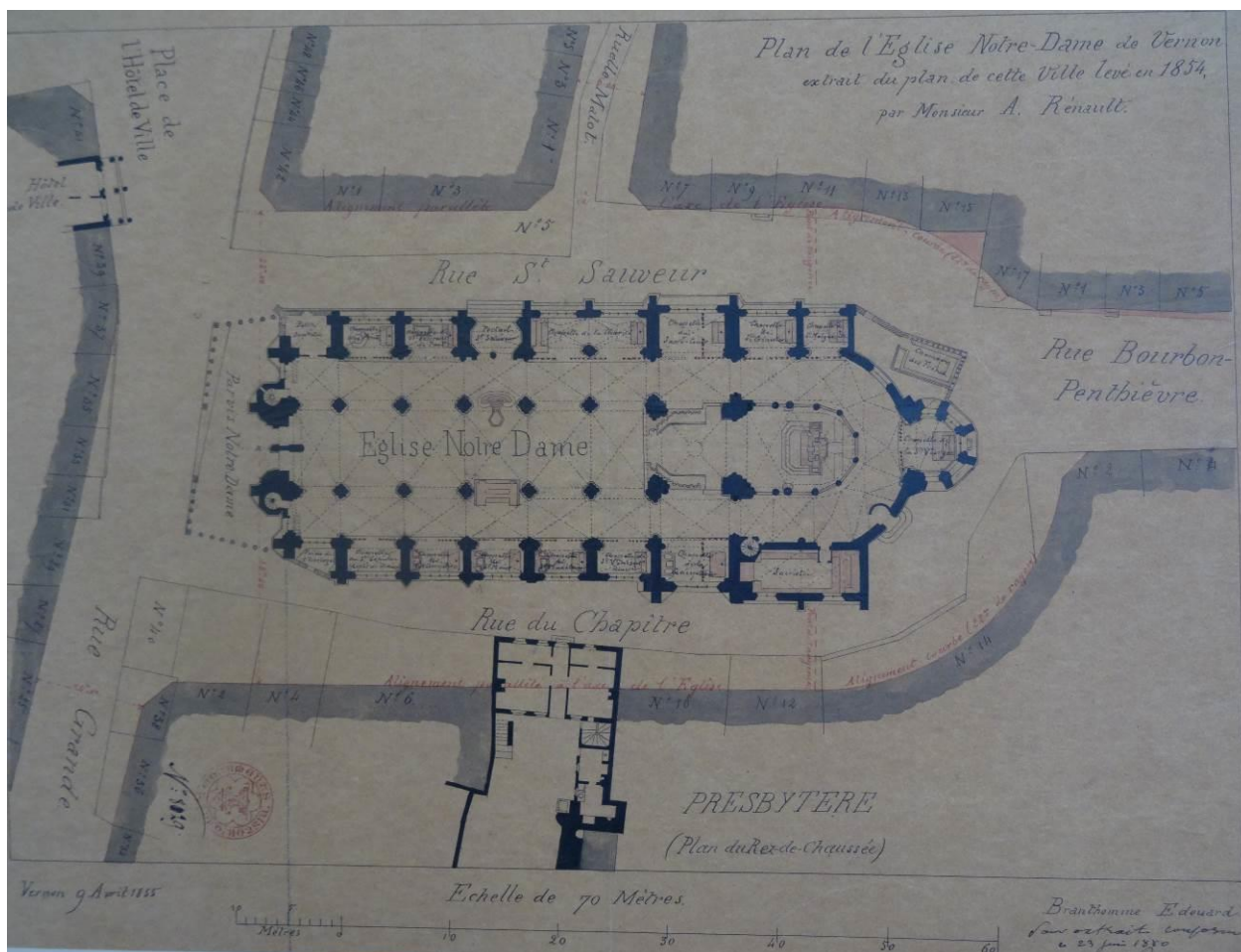
EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

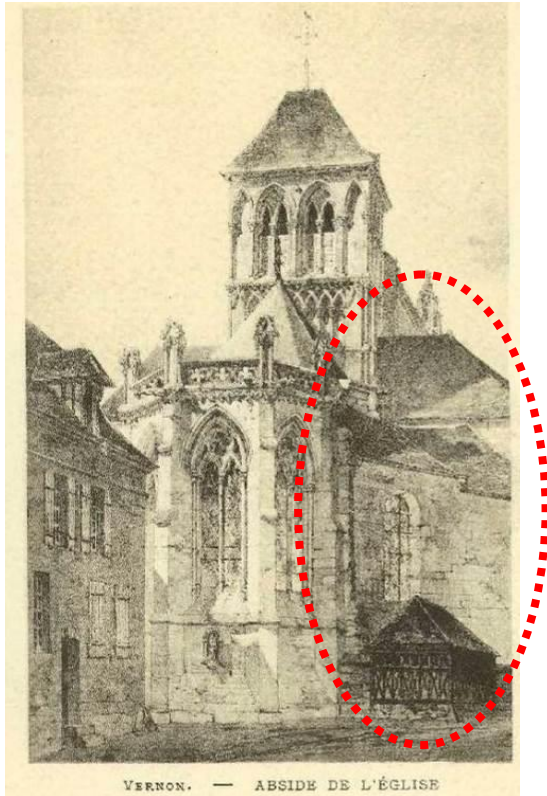
24



12. Extrait du cadastre de Vernon en 1825. La situation urbaine avant l'alignement du XIX^e siècle.
<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011482402437axdzY/1253e109ed>



13. Plan de l'église extrait du plan de la ville en 1854 par A. Rénauld avec projet d'alignement.
La chambre des frères occupe la partie Nord-Est du chevet.
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine,
0082/027/2018



14. **Vernon, Abside de l'église.** La chambre des frères existe au Nord-Est du chevet. On remarque également la toiture du transept Nord et celle du déambulatoire Nord-Est sont en pente.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142320jY6aA9/8e87a71f52>



15. **Ensemble Est de l'église Notre-Dame prie d'une rue, actuellement collégiale de Vernon (avant 1905).** Durand-Eugène. La chambre des frères existe toujours, cependant les toitures du transept et du déambulatoire Nord-Est sont abaissées.

<https://www.photo.rmn.fr/C.aspx?VP3=SearchResult&IID=2C6NU0T8QACR>



16. **Ensemble Est de l'église Notre-Dame actuellement Collégiale de Vernon (entre 1899 et 1900).** Etat après la démolition de la chambre des frères en 1892. Au revers de la chapelle axiale existe une niche abritait le statue de Vierge à l'Enfant, dite Notre-Dame-des-Neiges.

<https://www.photo.rmn.fr/C.aspx?VP3=SearchResult&IID=2C6NU0T8Q1K2>



17. Niche bouchée aujourd'hui.

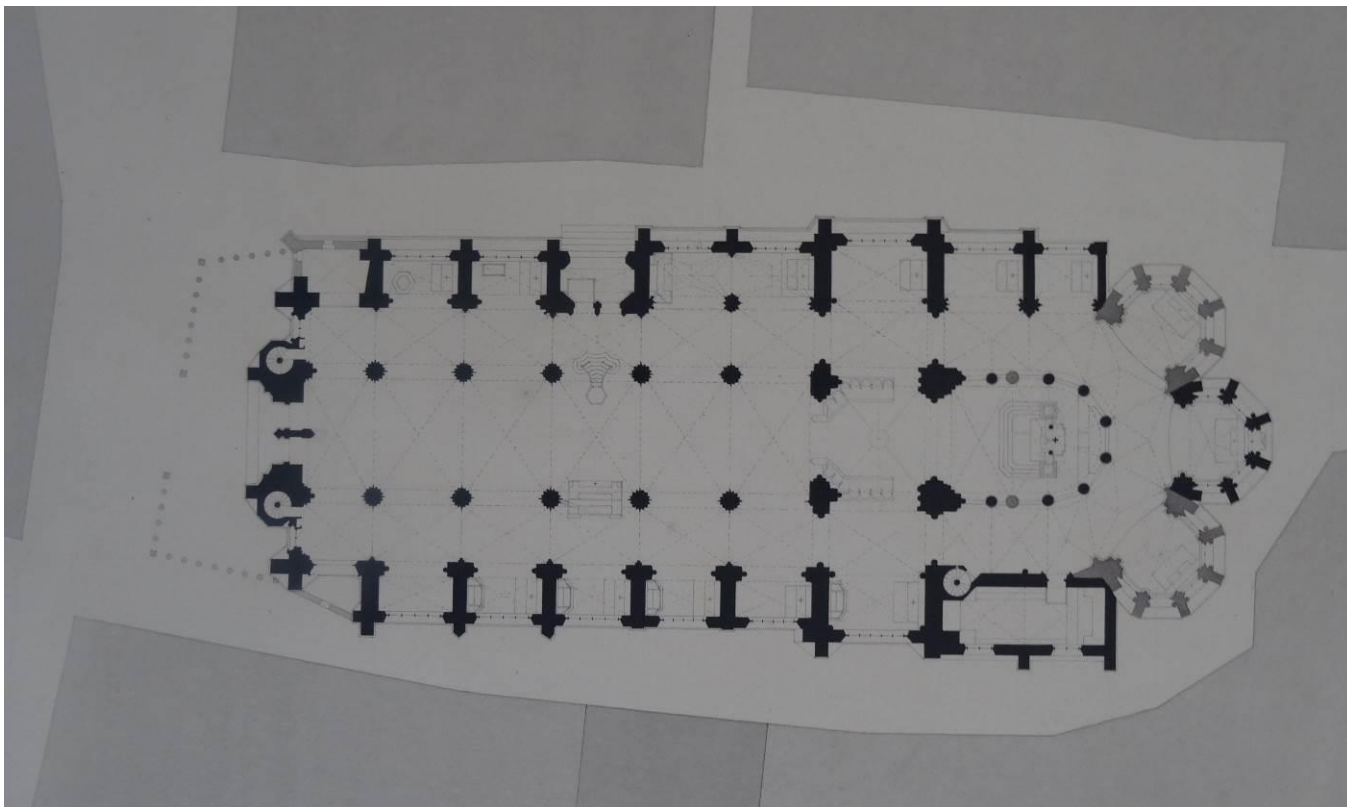
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

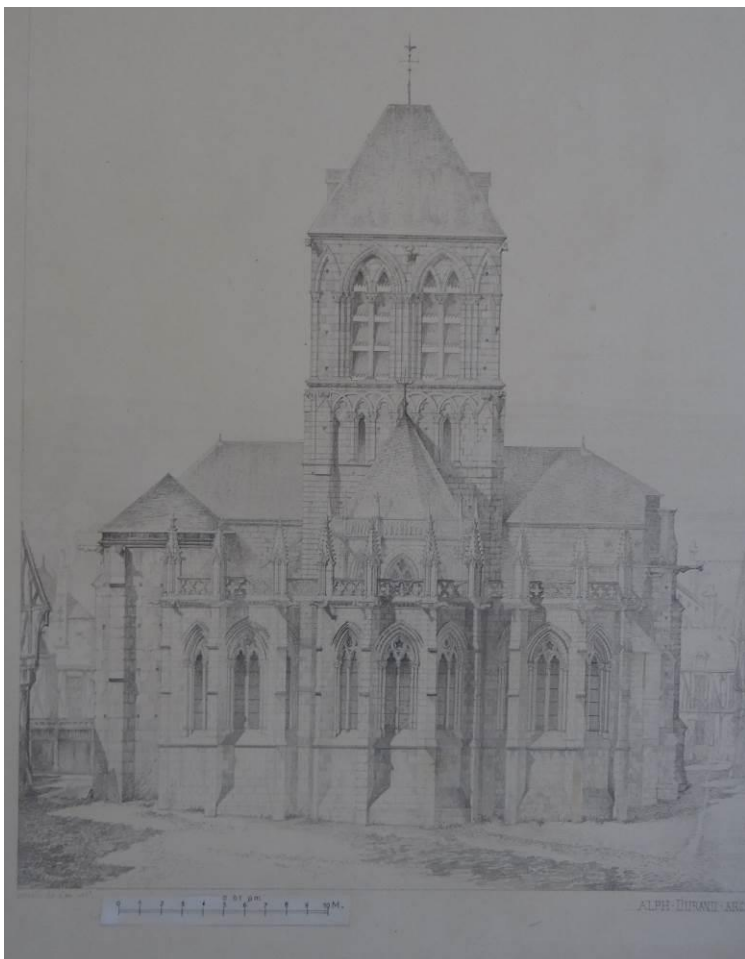
R. DUPLAT – ACMH – DPLG

26



18. Plan de situation de l'édifice en vue de l'alignement. Alphonse Durand, 1854 – 1868.

S'agit-il d'un projet de création de deux chapelles rayonnantes finalement abandonné ? Les départs des voûtes et les arrachements de la maçonnerie existants sur place sont-ils les témoins de cette tentative ?
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2018



19. Vue géométrale du chevet. Alphonse Durand, 1854 - 1868.

L'élévation du chevet présente des chapelles rayonnantes. S'agit-il d'un projet abandonné ? On remarque également que la toiture du transept Nord et une partie de celle du déambulatoire Nord sont similaires à celle du transept Sud. La passerelle entre la sacristie et la tour de la croisée n'est pas représentée.
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2018

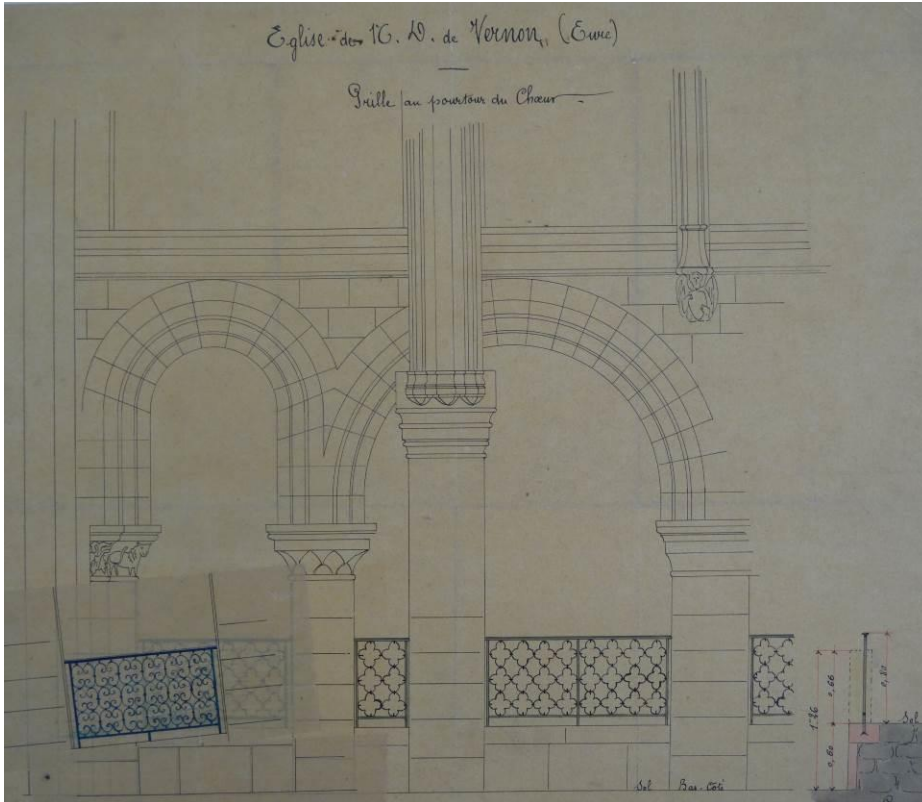
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

27

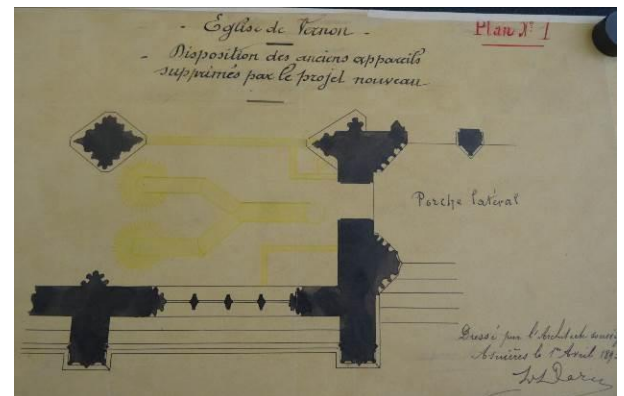
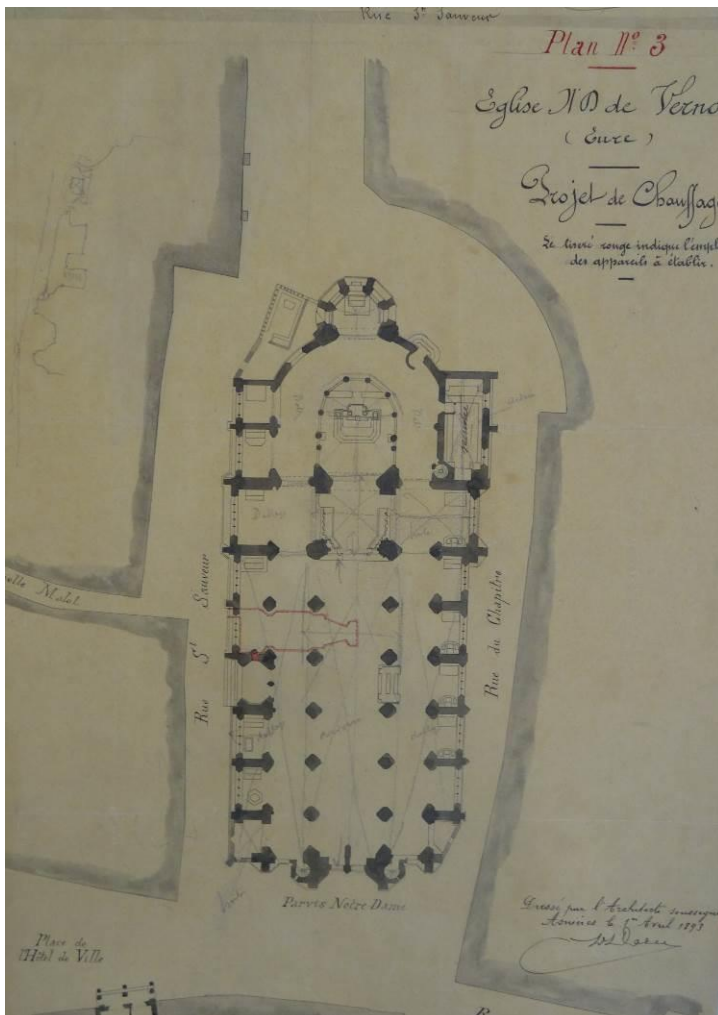


20. **Projet de grille pour le pourtour du chœur avec retombe pour le projet adapté. Denis Darcy, ACMH, 1887.**

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2018



21. La grille actuelle est réalisée selon le projet 1887.



22, 23. **Projet de chauffage : plan de l'installation, élévation du système d'aération, coupe sur la cave contenant l'installation. Denis Darcy, ACMH, 1893.**

Remplacement de l'ancien appareil de chauffage dans la première travée de la chapelle des frères de Charité par une nouvelle installation au-dessous du même emplacement, accessible par la rue Saint-Sauveur.

Finalement ce projet n'est pas réalisé.

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2018

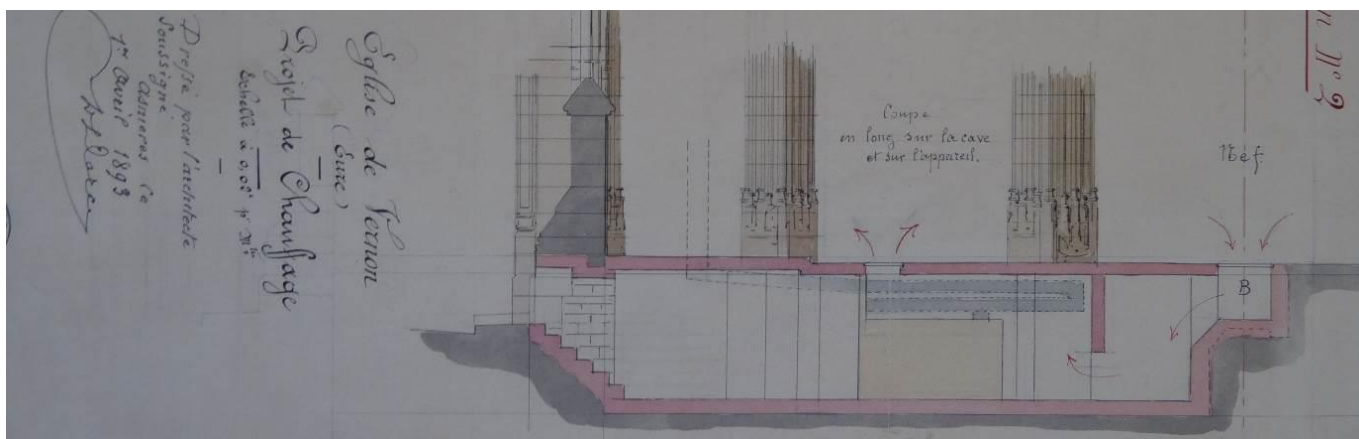
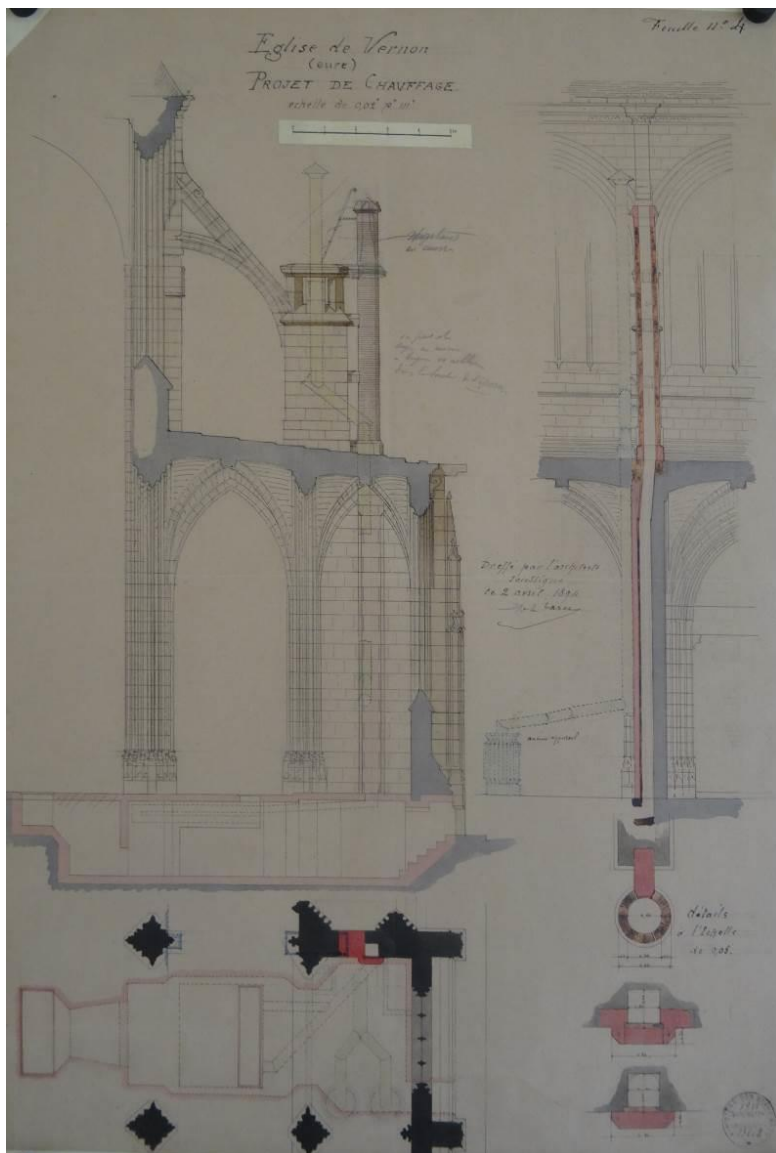
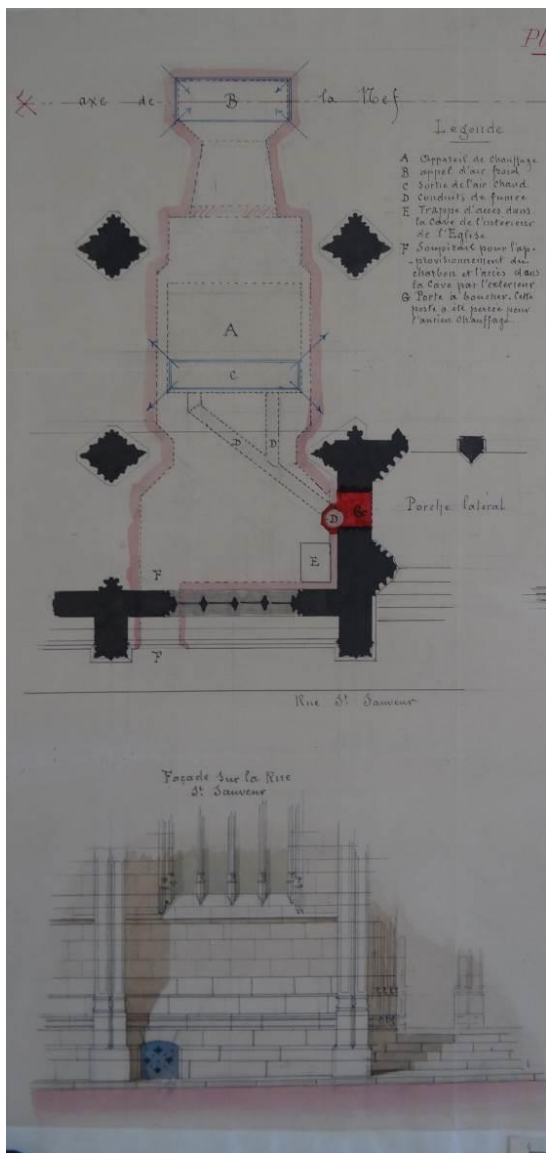
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

28

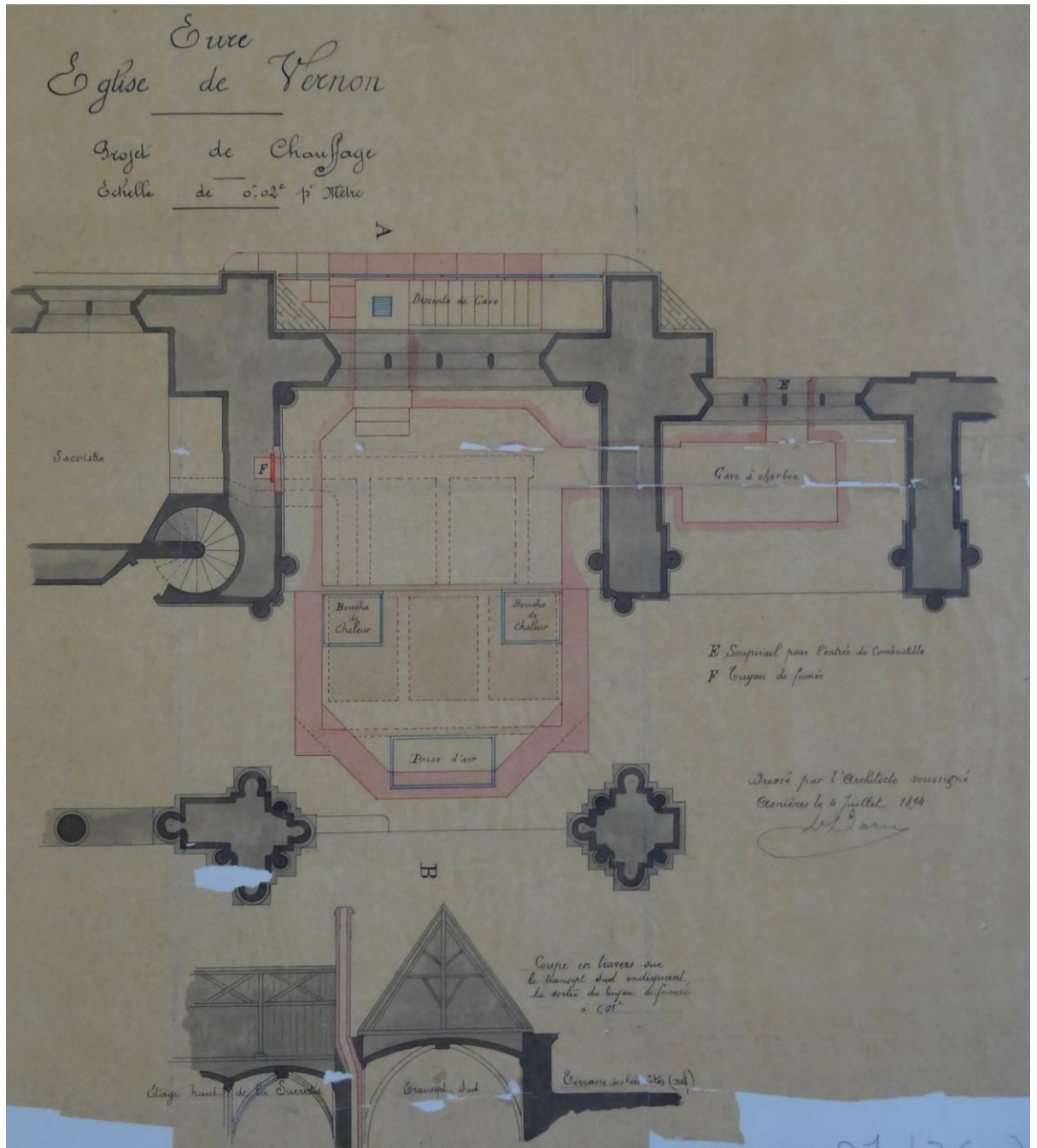


24, 25 et 26. Projet de chauffage : plan de l'installation, élévation du système d'aération, coupe sur la cave contenant l'installation. Denis Darcy, ACMH, 1893.

Remplacement de l'ancien appareil de chauffage dans la première travée de la chapelle des frères de Charité par une nouvelle installation au-dessous du même emplacement, accessible par la rue Saint-Sauveur.

Finalement ce projet n'est pas réalisé.

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2018

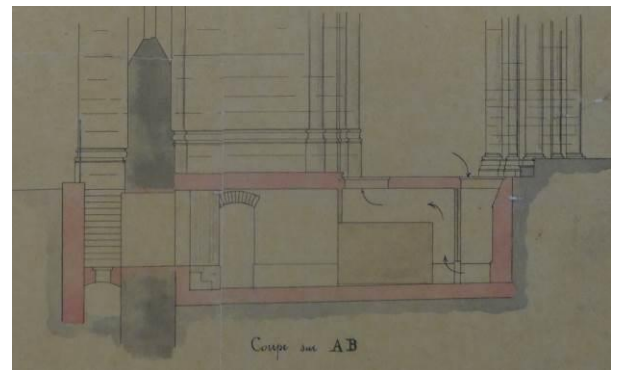


27 et 28. Plan de la croisée et du chœur, élévation du bras Sud du transept avec indication du projet d'installation de chauffage, détails. Denis Darcy, ACMH, 1893.

Ce projet est réalisé. L'accès de la chaufferie se fait par des marches en descendant depuis la rue du Chapitre.

Le conduit de fumée se situe juste derrière l'autel de la chapelle du Rosaire et il émerge en toiture au niveau du chéneau de la toiture du transept Sud.

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2018



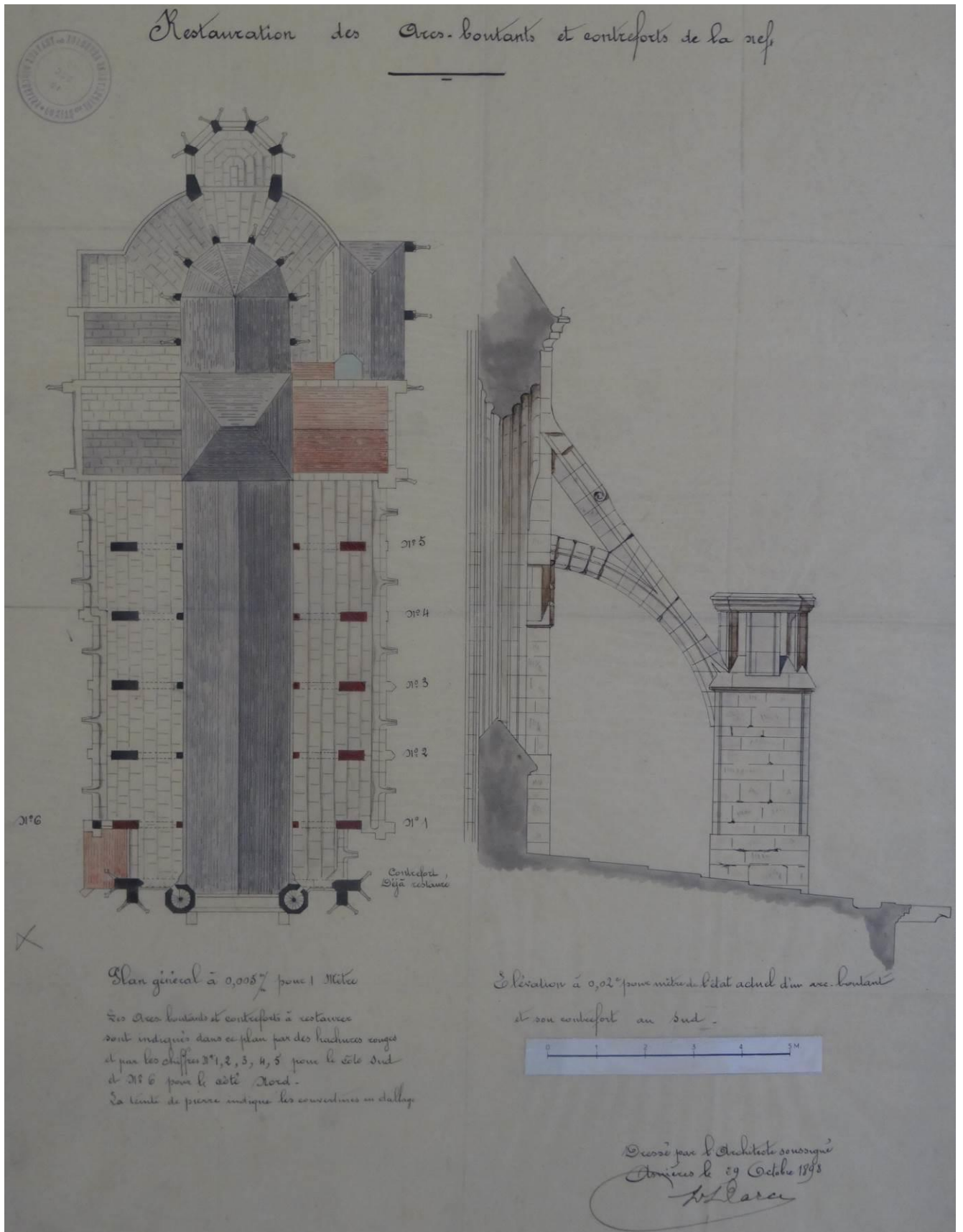
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

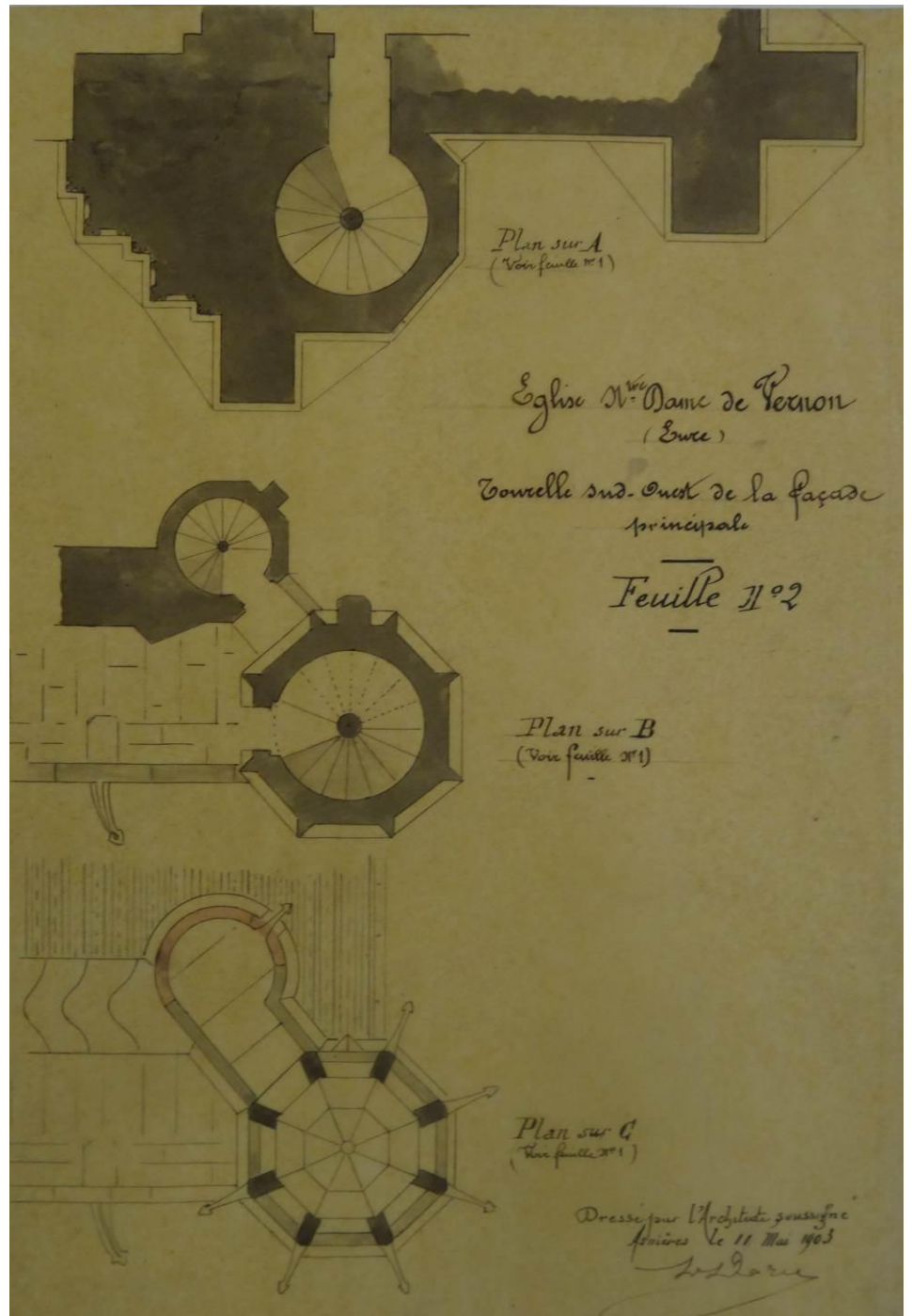
EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

30



29. Projet de restauration des arcs-boutants et des contreforts de la nef, plan de l'édifice avec indication des arcs-boutants à restaurer, élévation de l'état actuel d'un arc-boutant. Denis Darcy, ACMH, 1898. Les hachures rouges marquent les arcs-boutants à restaurer, dont cinq du côté Sud et un au Nord. On remarque que les toitures du Transept Nord et du déambulatoire Nord sont représentés identiques à celles des bas-côtés en terrasse. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2020



30 et 31. Restauration de la tourelle Sud-Ouest : plan à différents niveaux de la tourelle. 1903 Denis Darcy, ACMH. La balustrade du dernier niveau reçoit une intervention importante ; cette partie aujourd'hui reste lacunaire. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2020

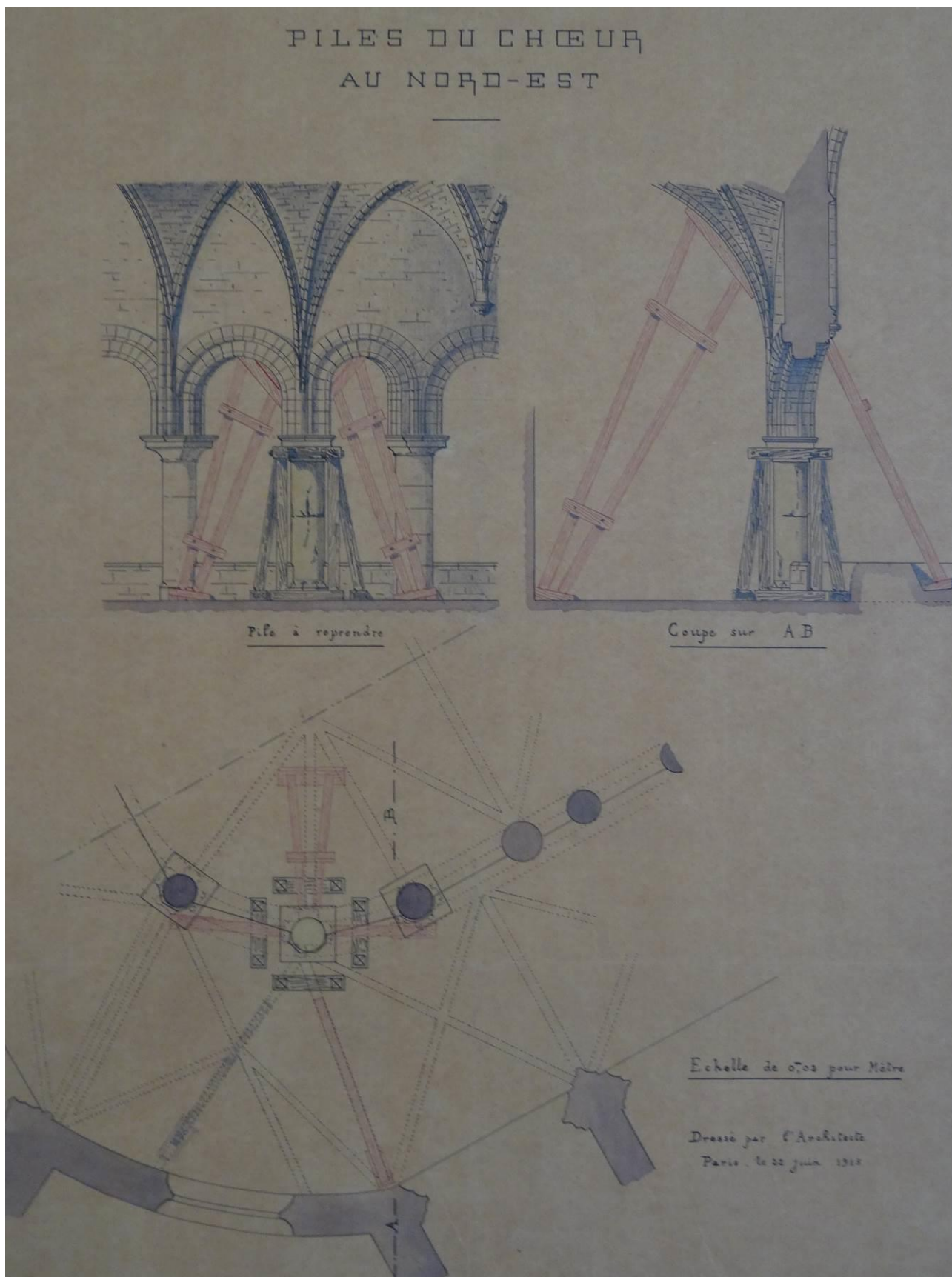
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

32



32. Restauration des piles du chœur au Nord-Est : plan de localisation de la pile à reprendre, élévation de la pile étayée, coupe sur la pile et les étaielements, 1915, Gabriel Ruprich-Robert, ACMH. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2020

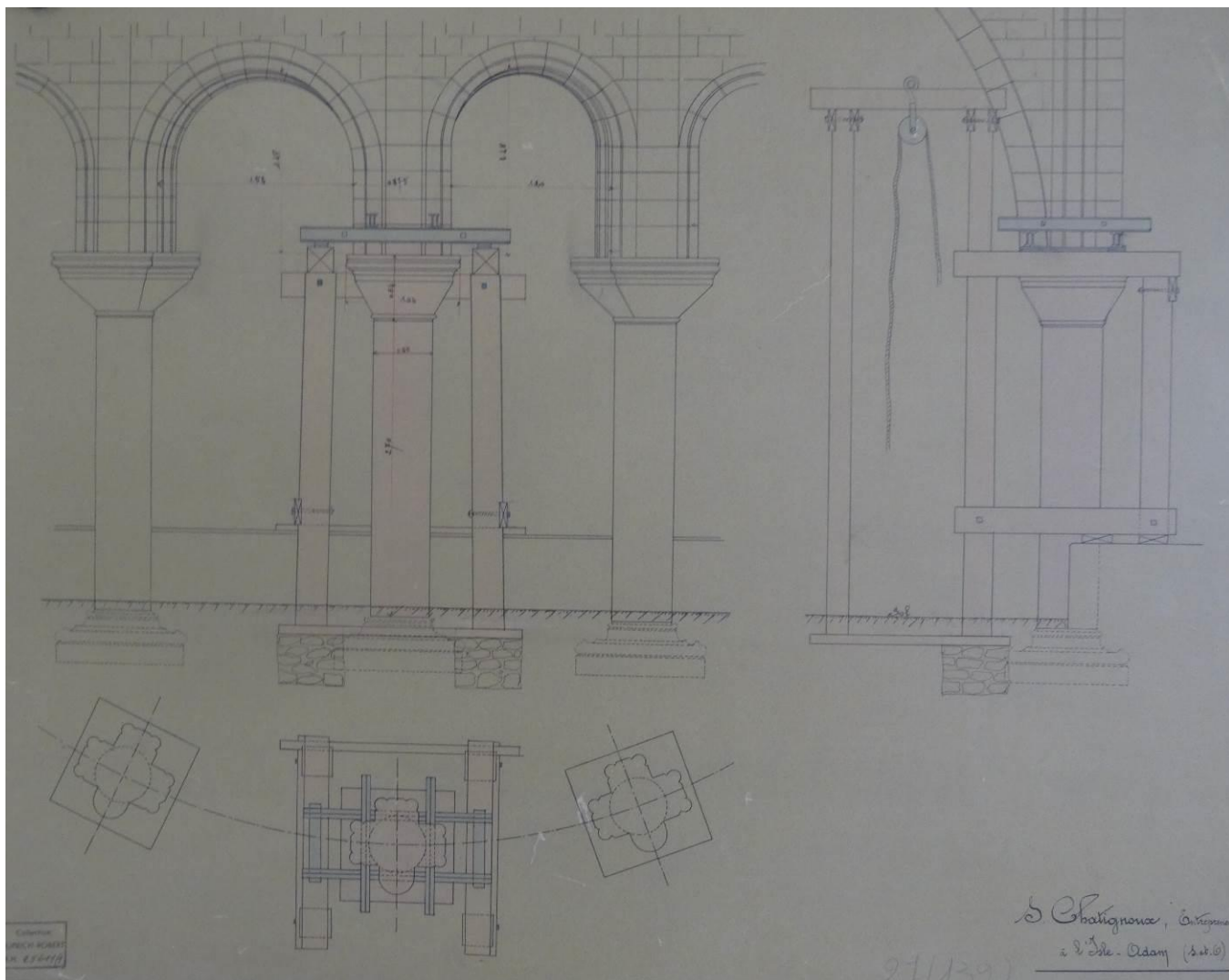
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

33



33. Plan d'une pile du chœur pour sa reprise en sous-œuvre, deux élévations avec étaieage, 1918, Chaignoux (entrepreneur).

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2018



34. Etat de la pile en 2017. Les traces de reprise restent visibles. On remarque le sol a été remonté de 50 cm suite à la crue de Seine en 1658.

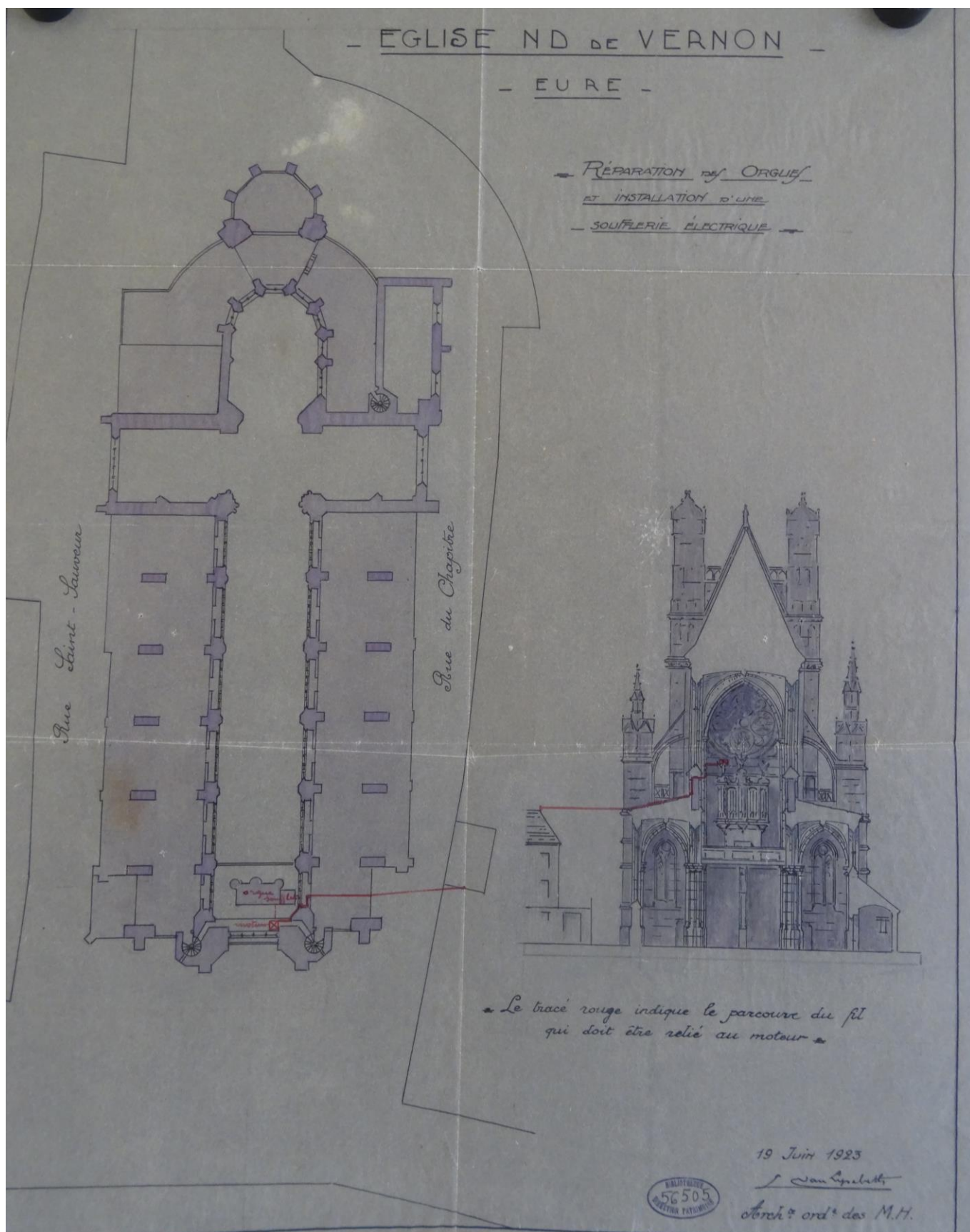
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

34



35. Restauration des orgues et installation d'une soufflerie électrique, plan de l'édifice, élévation du revers de la façade, Louis Van Lysebeth, 1923.

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027-plan d'édifice de l'Eure

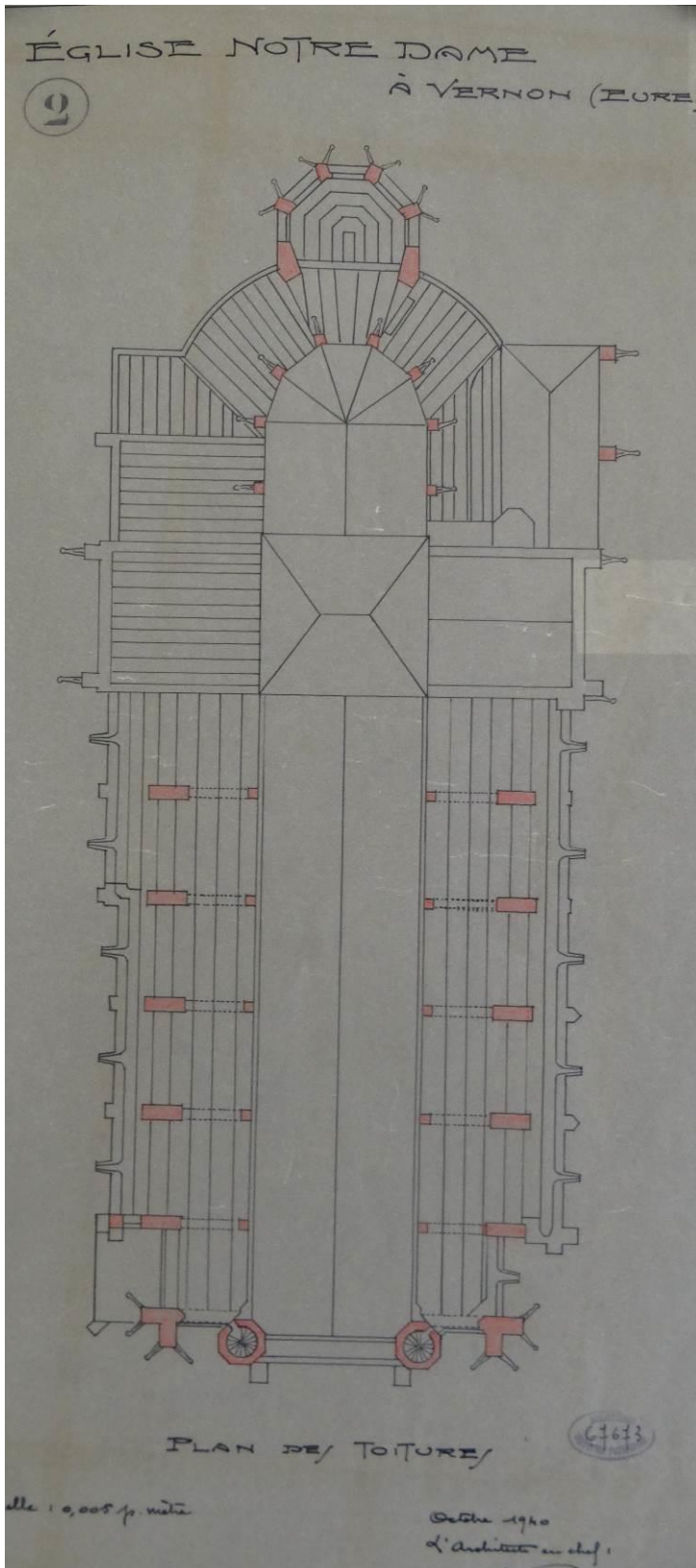
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

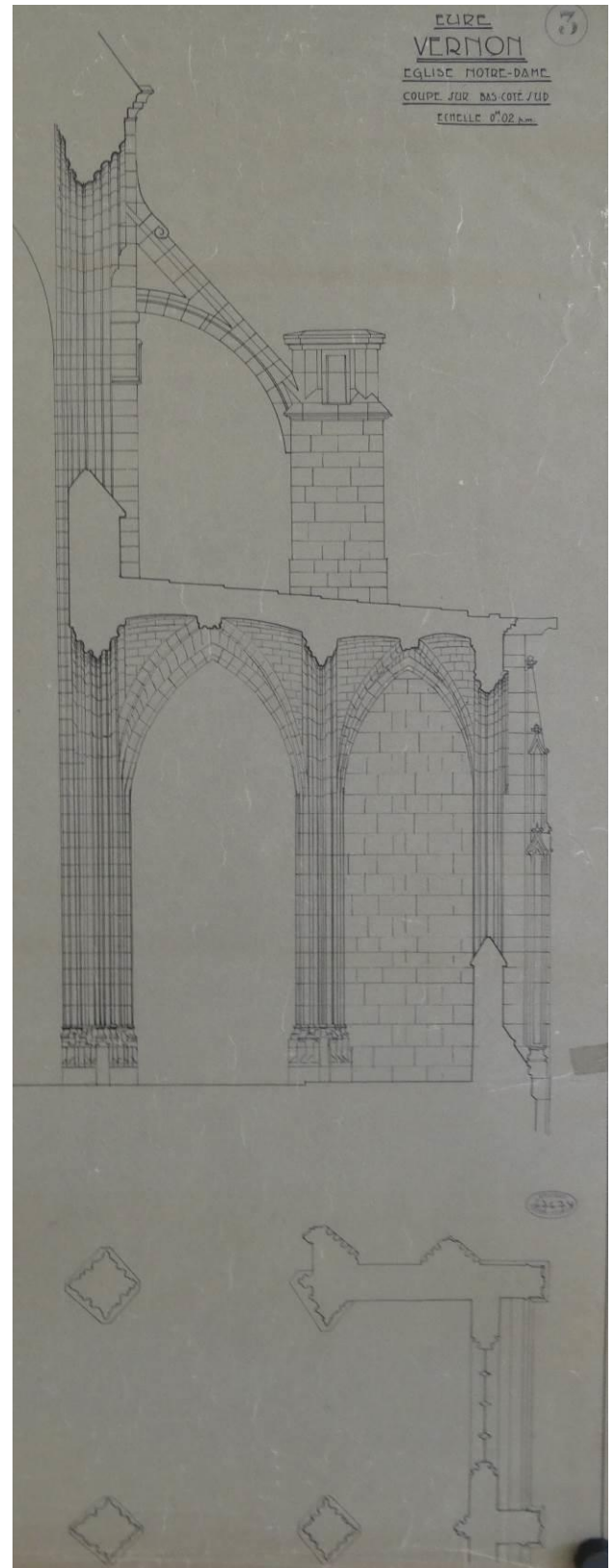
EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

35



36. Plan des toitures, 1940, Lucien Prieur, ACMH. La couverture du déambulatoire et celle du transept Nord sont en terrasse identiques à celles des bas-côtés. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2020



37. Coupe sur le bas-côté Sud, 1941, Lucien Prieur, ACMH. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2020

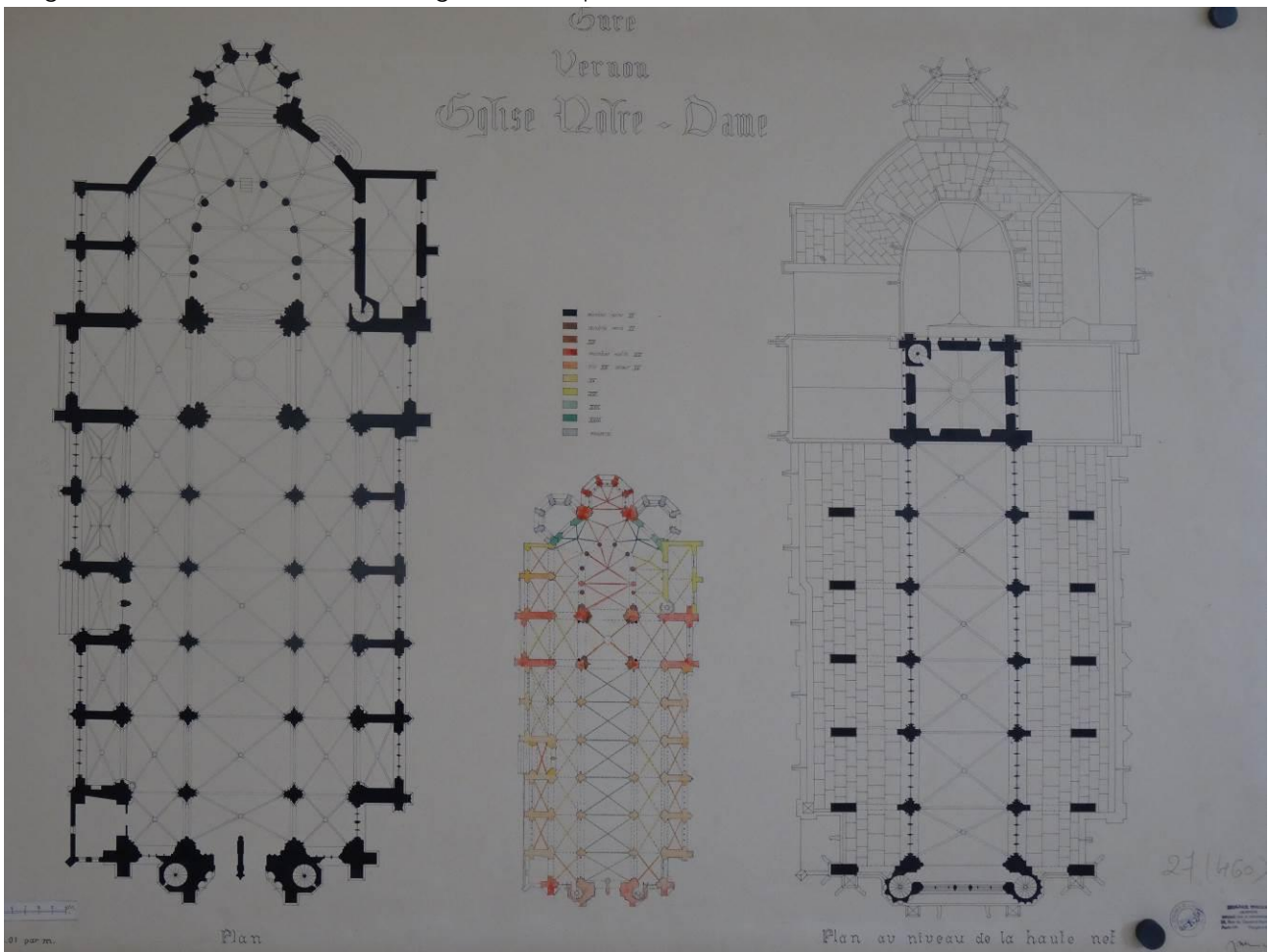
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

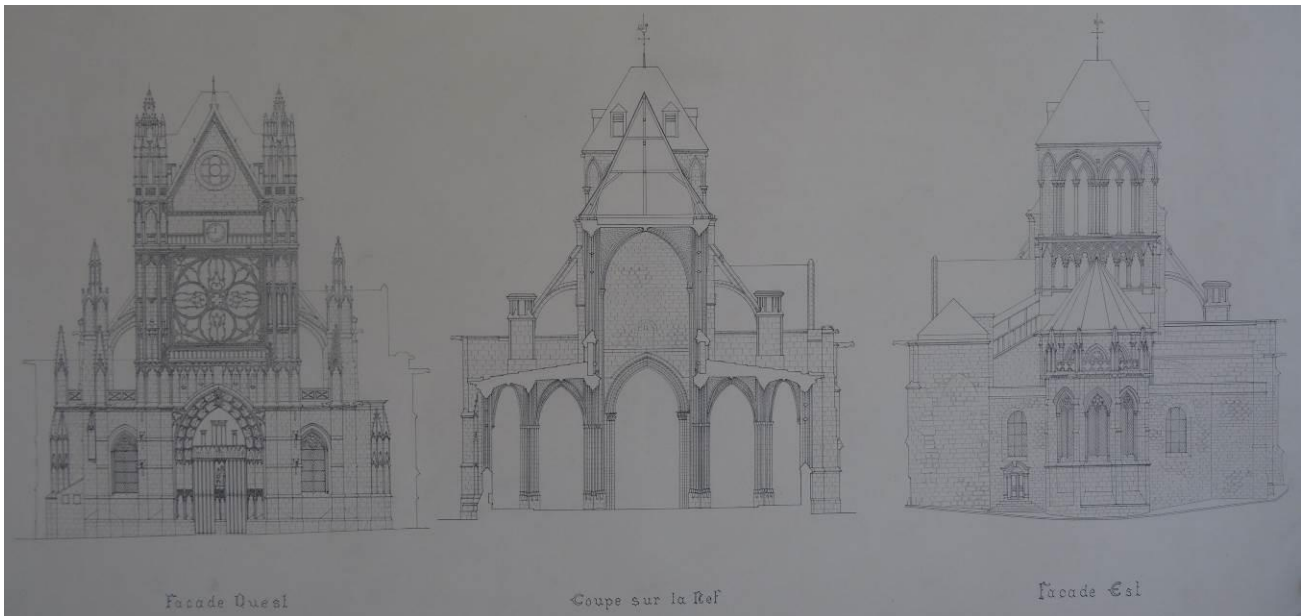
R. DUPLAT – ACMH – DPLG

36

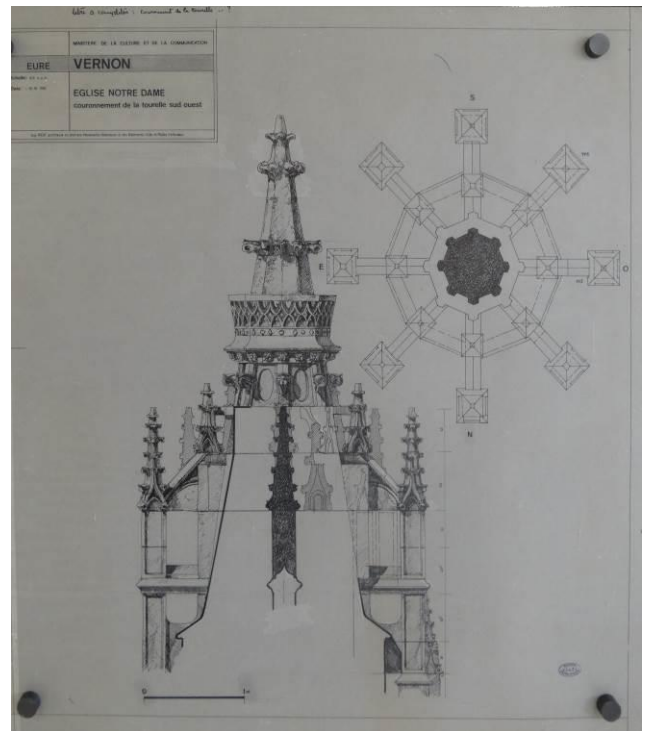


38. Plan archéologique avec projet de chapelle rayonnante : plan au sol, plan au niveau de la haute nef, 1946, Jean-Paul Chauliat, architecte. La couverture du déambulatoire est en terrasse identique à celles des bas-côtés. Cependant les matériaux de la couverture du transept Nord et celle de la première travée du déambulatoire restent incertain selon la présentation. Selon l'élévation, cette partie est couverte par une toiture très plate.

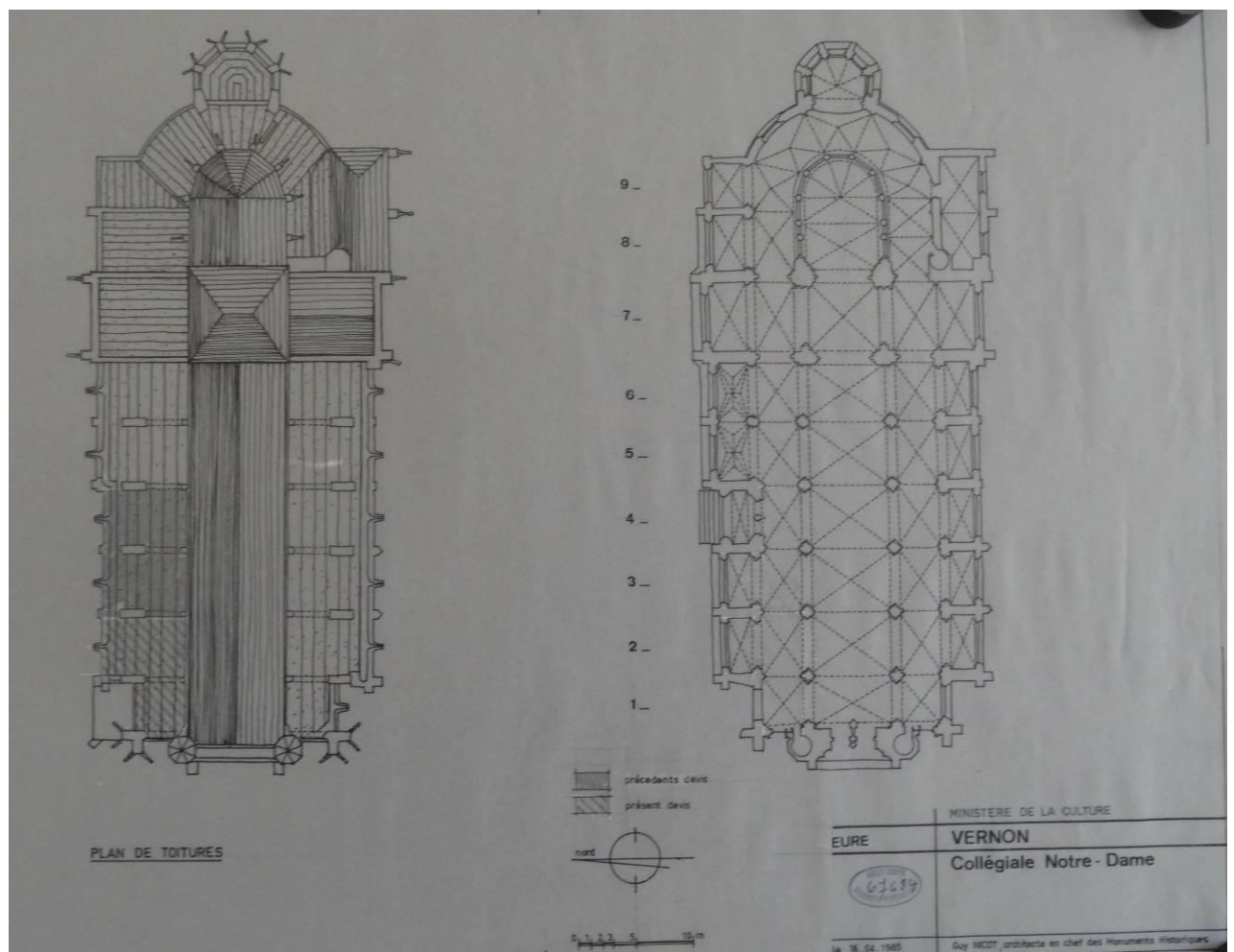
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/1022



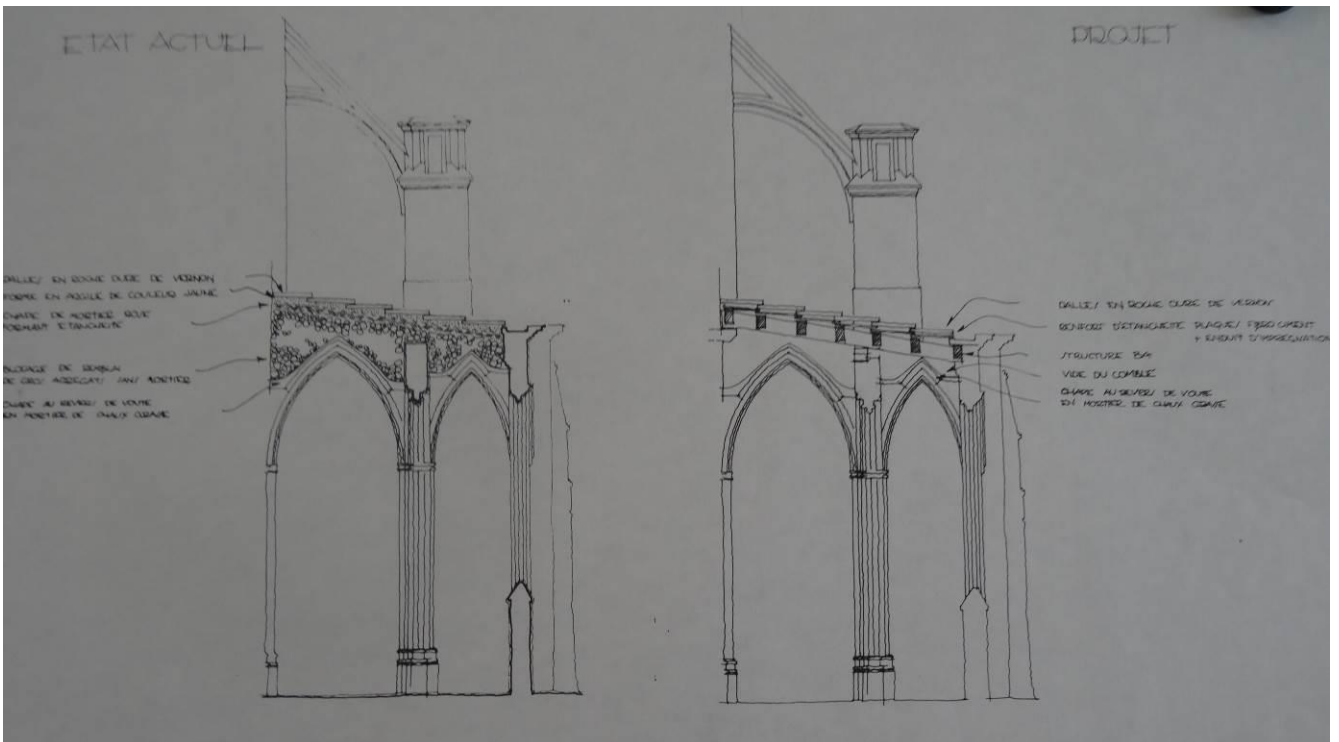
39. Elévation et coupe transversale, 1946, Jean-Paul Chauliat, architecte. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/1022



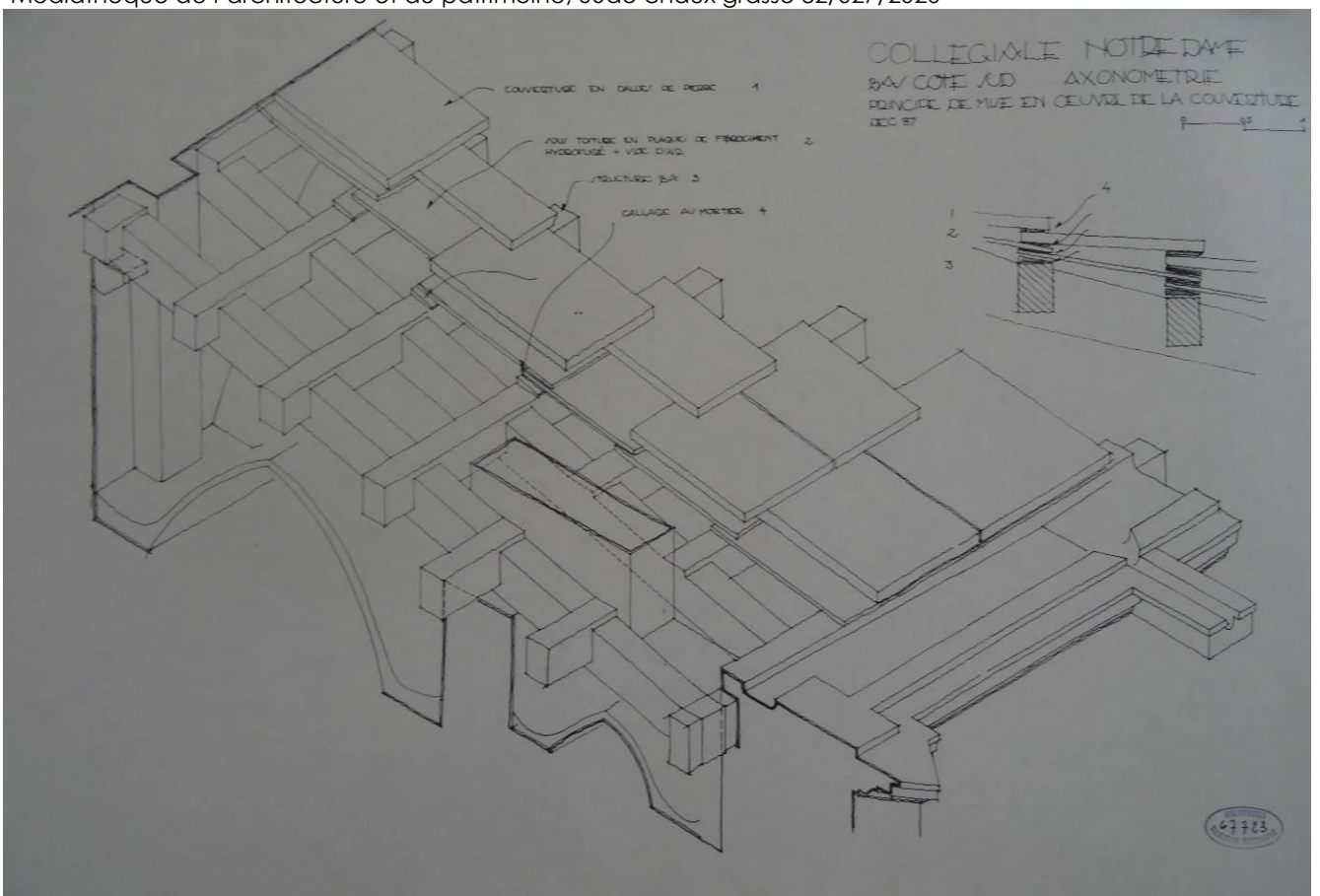
40. Plan et élévation du couronnement de la tourelle Sud-Ouest, 1980 Guy Nicot, ACMH. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/1022



41. Plan au sol et plan de toiture avec indication de campagnes de travaux, 1982, Guy Nicot, ACMH. La moitié de la terrasse Nord est reprise. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/1022



42. Restauration de la couverture du bas-côté Sud : coupe transversale existante et projetée, 1987, Benjamin Mouton, ACMH. Les dalles de terrasse sont posées sur une chape de mortier rose formant étanchéité avec un remblai de gros agrégats sans mortier et une chape au revers de voûte.
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 00de chaux grasse 82/027/2020



43. Restauration de la couverture du bas-côté Sud : axonométrie, principe de mise en œuvre de la couverture, 1987, Benjamin Mouton, ACMH. Une structure en béton armé est réalisée en support des dalles de terrasse afin de créer un vide sanitaire pour assainissement de la voûte. L'étanchéité est assurée par plaques de fibro-ciment et enduit d'imprégnation posés sous dalles.
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/027/2020



44. Carte postale du début du XX^e siècle. Une petite ville encore endormie qui atteint tout juste 8.000 habitants (<http://vernon-visite.org/rf3/hier.shtml>).
http://vernon-visite.org/pics/vernon3/page_hier/vue_generale.jpg



45. Vernon - Notre-Dame, vue de la rive droite de la Seine.
<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142322cpPhtJ/cd893cb4db>

DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

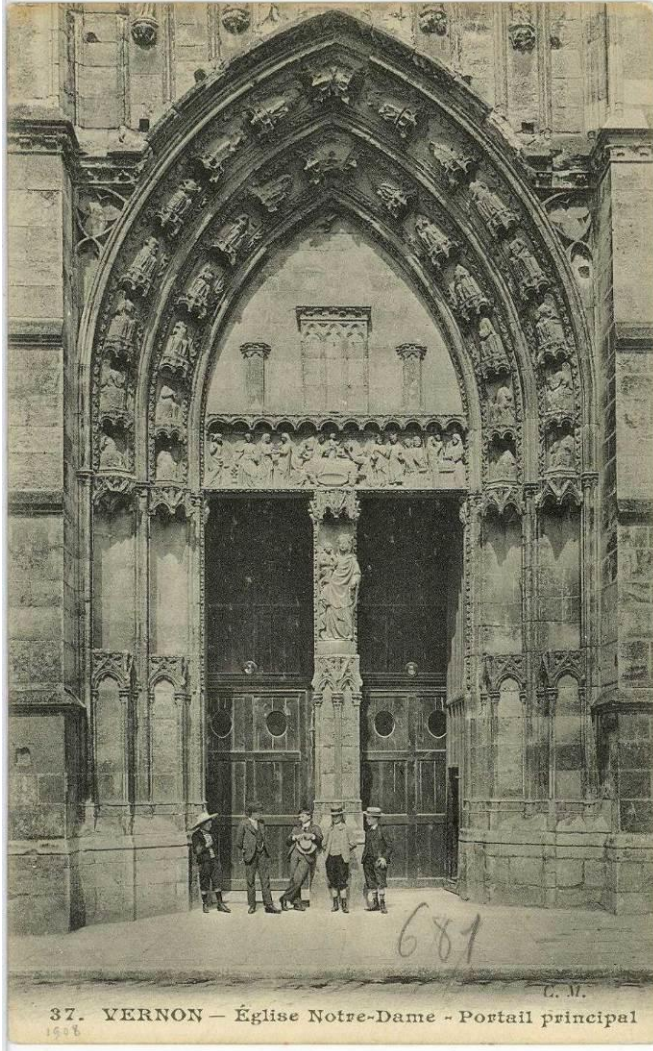
R. DUPLAT – ACMH – DPLG

40



46. Vernon, Eglise Notre-Dame, vue sur les collines de Vernonnet, 1907.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a0114301423217cMyph/e6d41fab8c>

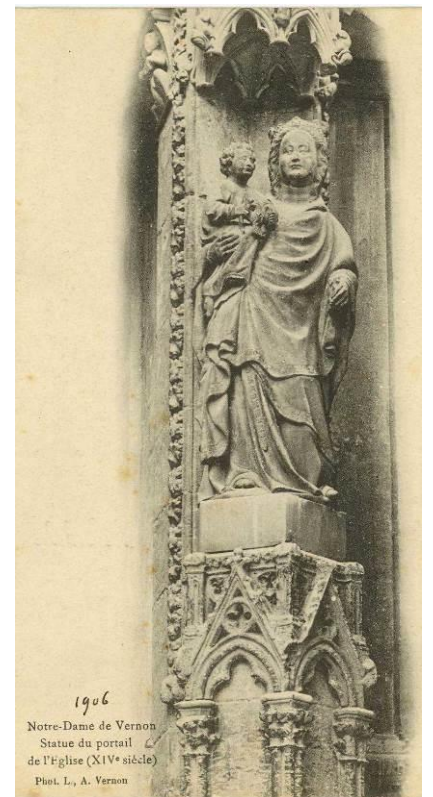


47. Vernon, Eglise Notre-Dame, portail principal, 1908.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142325jHyvVI/13ff9ee255>

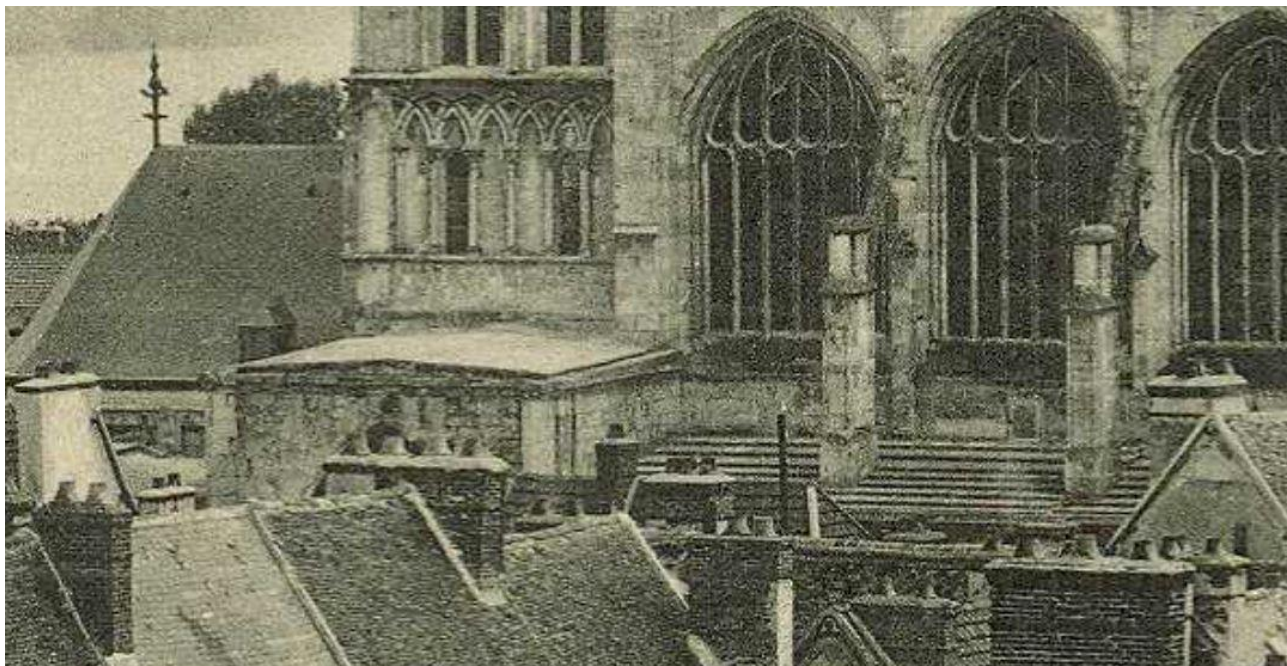
48. Notre-Dame de Vernon. Statue du portail de l'église, 1906.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142326HtxU0x/15efad58e0>





49. Vernon – Ce qu'on voit de la Tour des Archives – Église, Mairie et Maisons avoisinantes, sans date. On remarque que la tourelle Sud-Ouest est en cours de restauration.
http://ekladata.com/PJVouUzvJnUZp_a72xjPzBQEWms.jpg



50. Vernon – Vue de Notre-Dame de Vernon (détail). La toiture du transept Nord est couverte par deux versants de pente faible avec un matériel différent à celui de terrasse et non identifiable selon l'image. Cette disposition semble provisoire.
<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142321gzZFh9/94063bfefc>

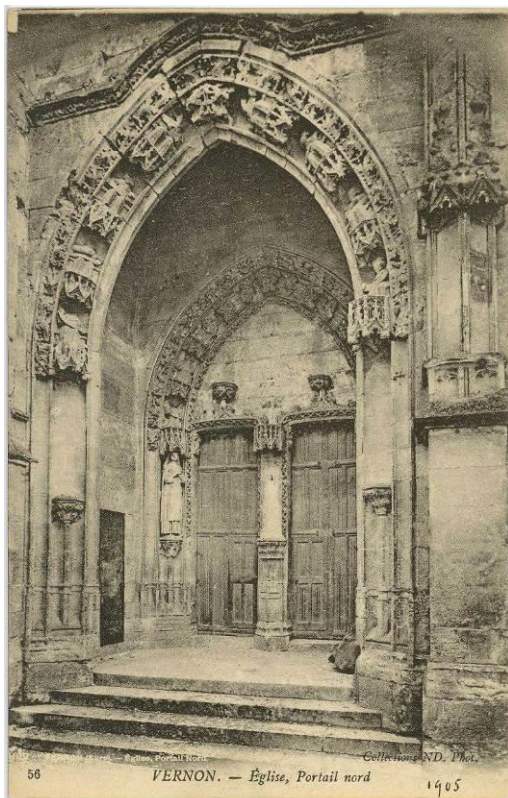
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

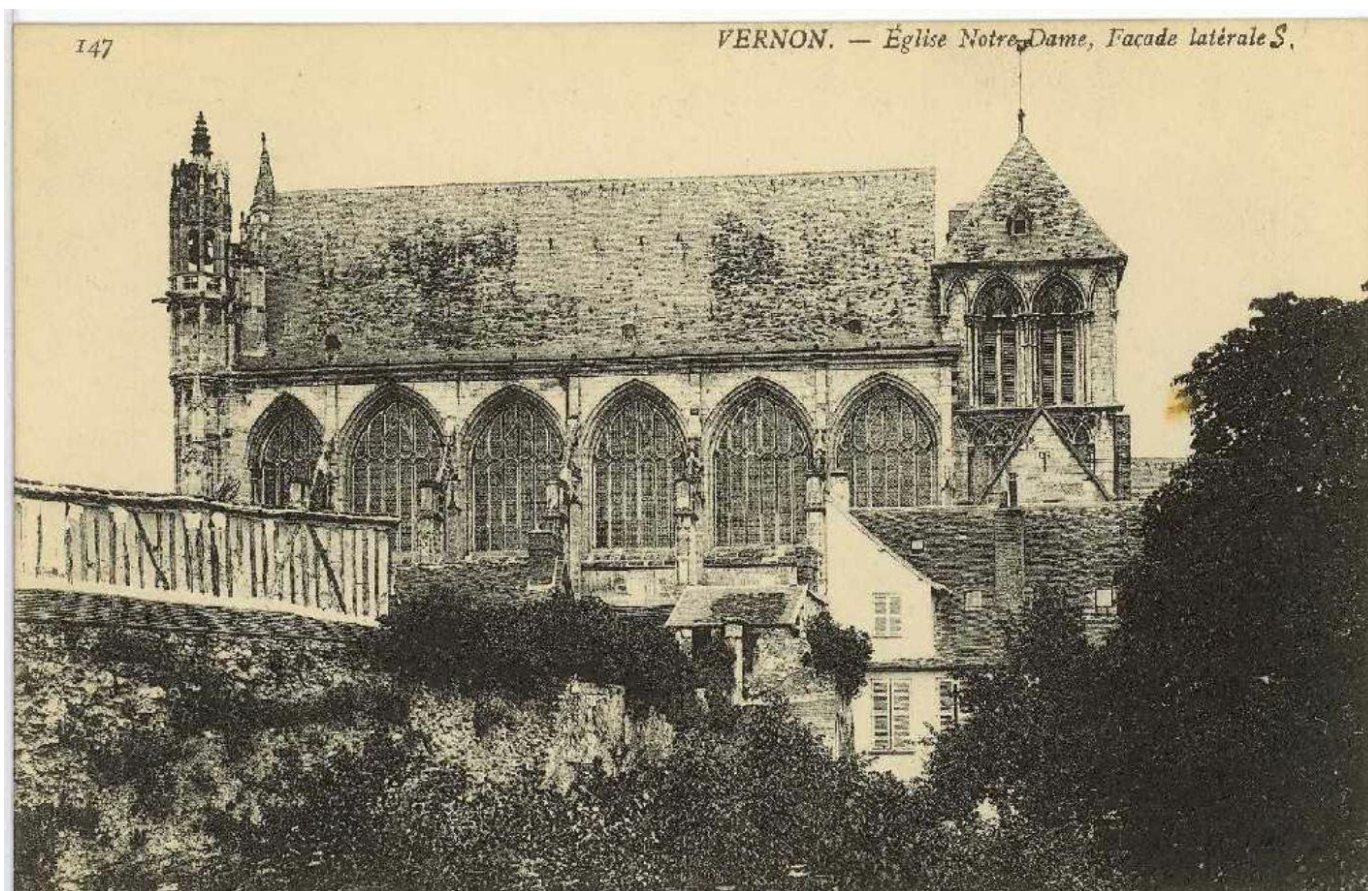
42



51. Vernon – Eglise, portail Nord, 1905.

La statue dans la niche Est du portail n'existe plus aujourd'hui.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a0114301423256CPJQc/693c238c79>



52. Vernon – Eglise Notre-Dame, façade latérale Sud.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142321VGEAaV/fc1e65b66b>

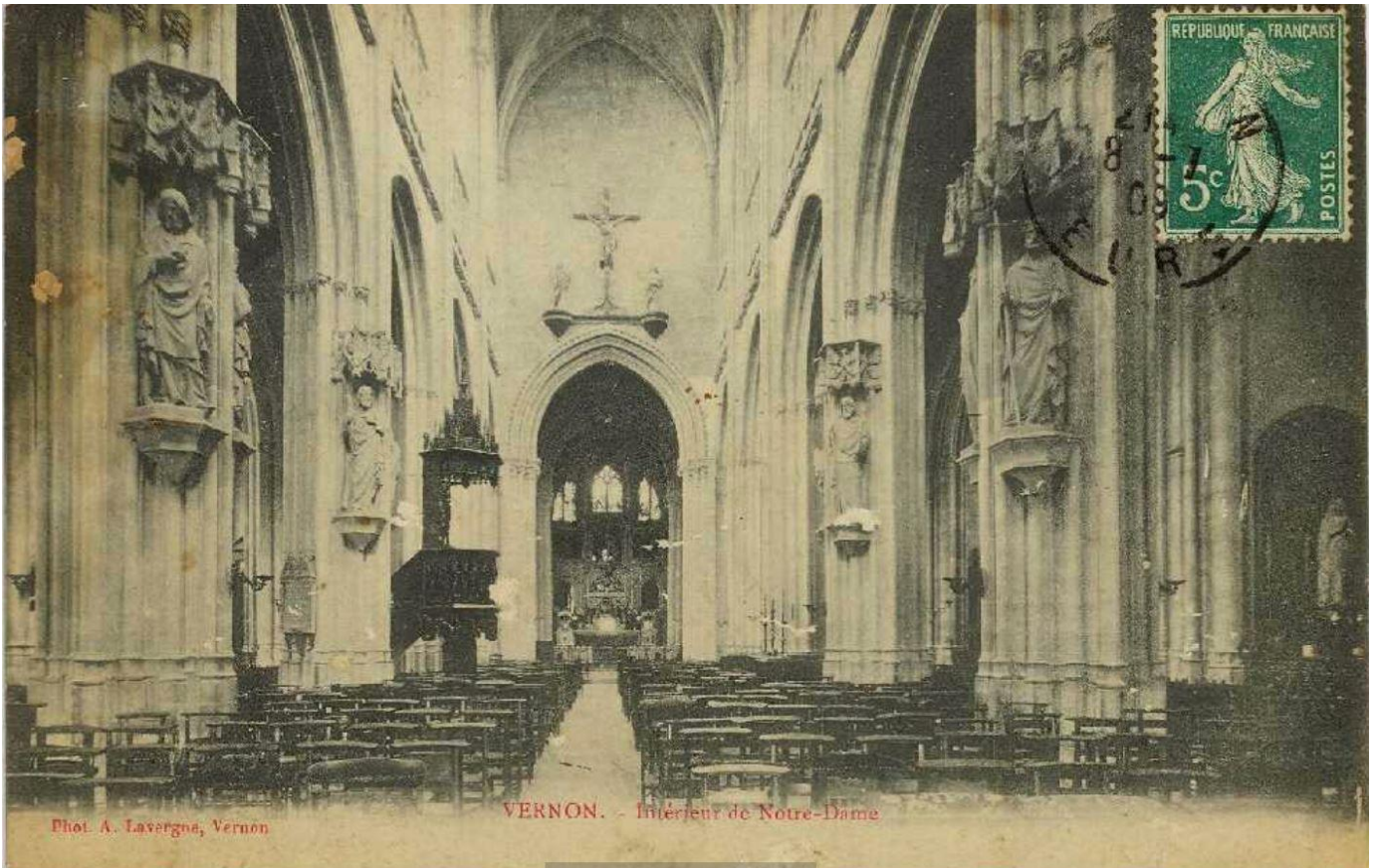
DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

43



Phot. A. Lavergne, Vernon

VERNON. - Intérieur de Notre-Dame

53. Vernon. L'intérieur de Notre-Dame. <http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142325fDMRJT/0da4234ae3>



VERNON (Eure). - 1. - Les Orgues de Notre-Dame

Photo Ed. Lavergne, Vernon

54. Les Orgues de Notre-Dame.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142326Sx3LsW/c706457dd5>



N.-D. de Vernon. - Nef latérale droite

Phot. A. L. Vernon

55. N.-D. de Vernon. - Nef latérale droite.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142326RCwC8X/7f11d97d20>



VERNON. - Eglise, Triforium

56. Vernon. - Eglise, triforium.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142326duWd9u/f5c82ebbf>

DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

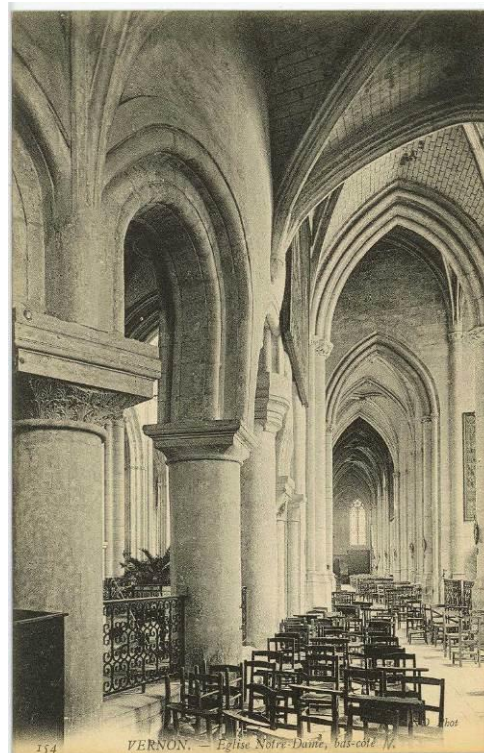
EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

44

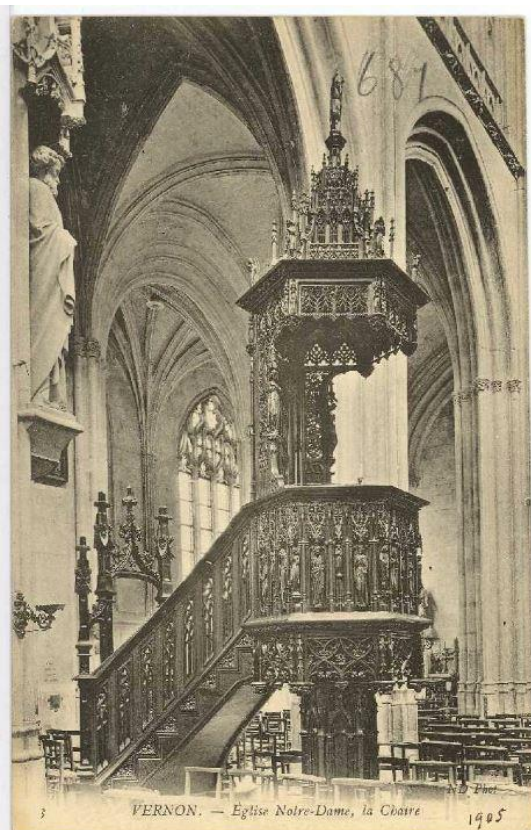


57. N. - D. de Vernon. - Maître - Autel, 1903.
<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142326pf4XiZ/9af9fab256>



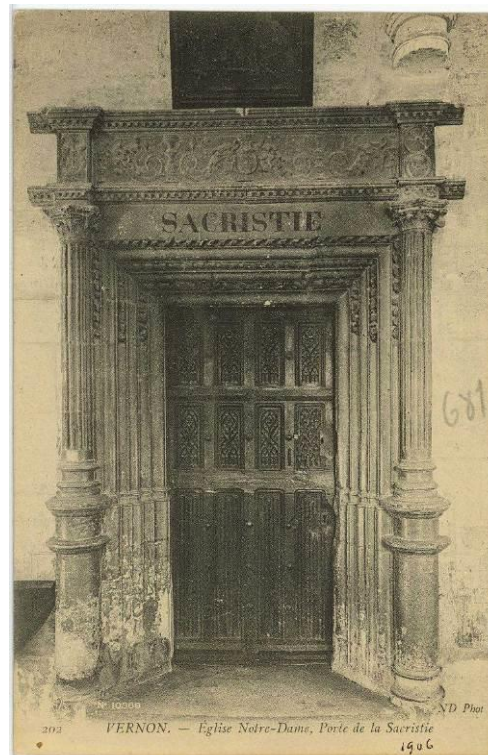
58. Vernon. Eglise Notre-Dame, bas-côté Nord.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142325nSzDpc/7959355ea2>



59. Vernon. Eglise Notre-Dame, la chaire. 1905.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142325FclEtc/865f3e7f5b>



60. Vernon. Eglise Notre-Dame, porte de la Sacristie, 1906.

<http://archives.eure.fr/ark:/26335/a011430142323yydM81/6d26cdef18>

DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

45



61. N. - D. de Vernon, 1940. Après le bombardement de l'aviation allemande : la Collégiale Notre-Dame perd notamment tous ses vitraux.

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/joconde_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=07080002840

DOCUMENTS ANCIENS

DIAGNOSTIC – ETUDE D'ÉVALUATION

EURE – VERNON
COLLÉGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT – ACMH – DPLG

46

**III. DESCRIPTION DE L'EDIFICE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE**

III. DESCRIPTION

Dans le département de l'Eure, en Normandie, Vernon est une charmante cité située au carrefour des routes d'Évreux à Beauvais et de Paris à Rouen, par la vallée de la Seine.

Parmi les monuments majeurs de la ville de Vernon, **la Collégiale Notre-Dame** est l'une des plus anciennes constructions de Normandie. L'édifice est bâti en pierre calcaire locale (pierre de Vernon). La Collégiale se situe face à l'hôtel de Ville et à l'office du tourisme. Sa très grande valeur est illustrée par sa reconnaissance par Classement au titre des monuments Historiques, sur la liste de 1862.

1. EN PLAN

Sur un axe Sud-ouest / Nord-est, quasiment régulièrement orientée, la Collégiale Notre-Dame de Vernon présente un plan en croix latine, à transept peu saillant. Elle comprend :

- une **avant-nef** formant narthex ou vestibule, développée dans le massif occidental, trouve son entrée principale entre les deux tourelles de la façade occidentale. L'avant-nef annonce la hiérarchie de ses vaisseaux de la nef : la travée centrale annonce le vaisseau principal de la nef ; elle est flanquée de part et d'autre d'une travée carrée formant bas-côté. Celle côté Nord est étendue d'un édicule formant sacristie de réserves, dont le gouttereau est aligné sur celui du bas-côté de la nef ;
- une **nef** gothique composée d'un vaisseau principal long de 5 travées, flanqué de bas-côtés. Les travées des bas-côtés ont été étendues entre les culées des arcs-boutants par des chapelles ;
- un **transept** peu saillant, dont la croisée est surmontée d'une tour-clocher ;
- un **chœur**, très profond, composé d'un vaisseau principal dans le prolongement du vaisseau principal de la nef, terminé par une abside polygonale formant rond-point.

Le bas-côté du chœur forme déambulatoire de huit travées, dont deux travées ouvrent côté Nord sur deux chapelles de plan rectangulaire, lesquelles sont inscrites entre de puissants refends formant épaulement des voûtes de l'abside du chœur.

Répondant en plan aux chapelles Nord, une sacristie se développe au-delà du déambulatoire sur deux travées du côté Sud, pour former une vaste pièce rectangulaire. Une chapelle axiale à cinq pans, dédiée à la Vierge ferme la composition et prolonge la perspective au-delà de l'abside du chœur.

2. LES ÉLEVATIONS EXTÉRIEURES

a. la façade occidentale :

Comme dans bon nombre d'édifices médiévaux, la façade principale annonce la coupe intérieure de l'édifice, comme si le plan était projeté dès l'entrée. C'est ce que Eugène Viollet-le-Duc définissait par le *rationalisme médiéval*. Ainsi, la travée d'axe, encadrée de deux tourelles octogonales qui la scandent telle une façade harmonique, annonce le vaisseau principal de la nef. Les élévations latérales clôturent les vaisseaux latéraux que sont les bas-côtés de la nef.

La partie centrale est composée de trois niveaux d'élévation : le haut portail d'entrée, une rose qui éclaire le vaisseau principal intérieur et le pignon de clôture du haut comble. Chaque niveau de la façade est souligné par une petite galerie reliant les deux tourelles et sécurisée par une balustrade.

La décoration du portail principal est dédiée à la Vierge, à laquelle la Collégiale est consacrée. Une statue de la Vierge à l'Enfant (datant du XIX^e siècle) se dresse au droit du trumeau qui sépare les deux portes du portail. Œuvre de Ferdinand Taluet (1866), le linteau évoque quelques scènes de la vie de Marie : *l'Annonciation, la Visitation, L'Adoration des Mages et la Présentation de Jésus au temple*. Au-dessus, les statues du tympan apparaissent martelées depuis la Révolution. Au-dessus de l'arrière voussure du portail, de part et d'autre de la clé qui apparaît désormais à peine épannelée, les écoinçons forment chacun cinq arcatures aveugles, deux d'entre-elles étant munies de statues posées sur une console. La première balustrade de la galerie basse couronne cette première composition.

La rose derrière la balustrade présente un tracé original : autour d'un quadrilobe central bordé d'un cercle, quatre grands cercles tangents parcourus de courbes et de contrecourbes sont eux-mêmes inscrits dans un cercle, lui-même inscrit dans un carré.

Au-dessus de la rose, se situe la deuxième galerie dont le centre émergeant sert d'adossement carré au cadran d'horloge. En arrière de l'horloge, le pignon percé d'un oculus formant également quadrilobes autour d'un cercle rappelle la composition de la rose. Le pignon dessine la clôture du volume du haut comble qui abrite le vaisseau principal de la nef.

Chacune de deux tourelles abrite un escalier en vis. Elles sont rythmées dans leur élévation de meurtrières et larmiers dans la partie basse. Des arcatures aveugles structurent la partie médiane répondant à celles des écoinçons qui surmontent l'arc brisé du portail d'entrée. Au-dessus, la composition architecturale varie quelque peu d'une tourelle à l'autre. Des niches aveugles et des chapiteaux formant consoles portées sur colonnettes illustrent ce que pouvait être la volonté des concepteurs médiévaux, où l'élévation devait sans doute rechercher le foisonnement d'animation sculptée.

Au niveau de la galerie haute, chaque tourelle est doublée par une deuxième petite tourelle d'escalier en vis afin de monter à la dernière terrasse. Ce dernier niveau est souligné par des balustrades ajourées surmontées par des clochetons en forme de pyramides à pinacles et à crochets, qui élèvent les arêtes des tourelles octogonales.

De part et d'autre, la façade se termine par une travée des bas-côtés d'un seul niveau d'élévation clôturant les profils des vaisseaux latéraux couverts en terrasse. Ces façades sont épaulées de contreforts surmontés de pinacles à crochets faisant pendant à l'architecture des tourelles.

b. la façade septentrionale :

La façade septentrionale est composée de quatre parties qui correspondent aux entités intérieures de l'édifice : la courte travée de l'avant-nef, les cinq travées de la nef (gouttereau du vaisseau principal et gouttereau du bas-côté), la travée du transept et la partie du chœur. Cette première longue façade est rythmée par les contreforts qui compartimentent les travées. Ces organes d'épaulement sont structurés d'éperons avec des niches surmontées de dais et pinacle.

Au centre des travées, les remplages de clôture des baies affichent le style flamboyant.

Au centre des cinq travées du gouttereau du bas-côté Nord de la nef, le porche du portail Nord (datant du XV^e siècle), est surmonté d'une voussure munie d'anges sculptés assis sous des dais. Cette voussure est doublée par une deuxième frise animée de motifs végétaux. Le portail sous porche est percé de deux portes rectangulaires, avec linteau arrondissant les angles supérieurs. Comme pour l'entrée occidentale, les portes sont séparées par un trumeau central. Une frise à motifs végétaux (feuilles de vigne, grappes de raisins et pommes de pin), anime l'arc d'amortissement avant le tympan. Les motifs de la voussure intérieure sont identiques à celui du porche. Le tympan est décoré par deux socles prévus pour recevoir des statues.

Les travées de la façade haute qui correspond au gouttereau du vaisseau principal de la nef, sont percées par des larges fenêtres. Chaque travée est épaulée de contreforts avec arcs-boutants qui contrebutent les poussées exercées par les voûtes du vaisseau principal de la nef. Des portillons s'ouvrent au-dessous de chaque fenêtre permettent d'accéder à la coursière derrière le triforium, directement depuis la terrasse du bas-côté.

Dépourvu de garde-corps en couronnement (sa toiture ayant disparue), et couvert également par une terrasse, le bras Nord du transept fait une légère saillie aussi bien en avancée au-delà du gouttereau du bas-côté, qu'en élévation. Une large baie éclaire son volume intérieur. En arrière, le clocher qui s'élève au-dessus de la croisée du transept, se distingue par son architecture qui raconte en deux niveaux d'élévation la souche du clocher (abritant une chapelle haute) et la chambre des cloches. Couvert en pavillon, le clocher se distingue à peine en élévation du volume du haut comble du vaisseau principal de la nef ; son faitage dépasse à peine celui de la toiture du haut comble.

Deux baies géminées par face sont clôturées par les abat-sons à hauteur de la chambre des cloches.

Adossées au bras de transept, les chapelles latérales du chœur également couvertes en terrasse, s'étagent à différents niveaux ce qui ferait croire qu'avec le bras Nord, elles forment un tout unitaire décroissant. L'abside qui correspond au vaisseau principal du chœur et sa toiture se devinent au second plan, en arrière des façades des chapelles.

En extrémité de l'élévation, la chapelle d'axe hérissée de pinacles qui prolongent l'élancement des contreforts au droit des arêtes du volume polygonal, ferme la composition.

c. la façade orientale – le chevet :

Le chevet s'étage dans une composition pyramidale qui amène à comprendre la hiérarchie des volumes du chœur jusqu'au transept.

Les pans de l'abside polygonale constituant la chapelle d'axe qui s'avance au premier plan du chevet (depuis le XIV^e siècle), sont rythmés de contreforts. Ces organes d'épaulement sont hérissés de pinacles à crochets, au-delà du garde-corps ajouré qui couronne l'élévation. Une frise à motifs végétaux avec gargouilles aux angles, sert d'amortissement au garde-corps.

Peu visible depuis la rue, le vaisseau principal abritant le sanctuaire illustré par l'abside du chœur est rythmé comme la chapelle d'axe au droit de ses arêtes, par des contreforts saillants, formant éperons. Une épaisse corniche sert d'amortissement à l'égout du toit. Sept baies à remplage (datant du XII^e siècle) éclairent le vaisseau intérieur.

Les autres élévations (le gouttereau du déambulatoire, les façades des chapelles qui s'ouvrent sur le déambulatoire Nord et celle de la sacristie côté Sud) sont traitées plus sobrement. Les deux baies cintrées situées dans la hauteur du déambulatoire laissent rentrer la lumière naturelle dans l'édifice. Une entrée secondaire située sur la façade Sud-Est du déambulatoire permet au public d'accéder directement à l'intérieur, par le chevet.

Le volume important de la sacristie Sud rompt quelque peu la cohérence de l'étagement pyramidal de la façade Est. Les arrachements du chaînage maçonné sur cette façade illustrent le témoignage d'une ancienne construction démolie, qui pouvait prétendre à un projet plus ambitieux de refonte complète du chœur. Destination de la construction disparue et date de la démolition : inconnues selon les archives consultées.

De part et d'autre de l'abside, existent de nombreuses traces d'arrachements à hauteur de la naissance des voûtes intérieures dans la maçonnerie. Selon les archives de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Alphonse Durand, architecte parisien chargé des travaux de restauration de la collégiale suite à l'ouragan de 1842, réalise entre 1854-1868 une vue géométrale du chevet (cf. 02.2 figure 19) avec deux chapelles rayonnantes projetées et un plan du projet de réalisation des chapelles rayonnantes en vue d'alignement (cf. 02.2 figure 18). Ces arrachements sont-ils le résultat de cette tentative ?

Le projet d'alignement autour de la collégiale (selon le plan établi par A. Renault en 1880, voir 02.2 figure 13) pourrait être la cause de cet inachèvement des chapelles rayonnantes, car à proximité du chevet, la chambre des frères de charité est démolie en 1892.

Toujours selon les archives de la Médiathèque du patrimoine, le projet inachevé perdure dans les représentations de l'édifice jusqu'au XX^e siècle, puisque cet autre architecte parisien Jean-Paul Chauliat réalise encore en 1946, un plan archéologique de la collégiale en intégrant le projet de chapelles rayonnantes.

d. la façade du midi :

Du côté Sud, le gouttereau de la sacristie est épaulé par deux contreforts à larmiers surmontés de gargouilles. Ces ouvrages affichent le style Renaissance, ce qui prouve l'ambition des constructeurs d'alors, de créer une œuvre toujours en phase avec l'actualité artistique du moment. De larges croisées à meneau et traverse percent la façade. Les deux croisées d'étage ont été bouchées partiellement.

L'extrémité du transept Nord est épaulée par deux contreforts qui cadrent l'élévation. Seul le contrefort Ouest est couronné d'un pinacle. Contrairement au bras Nord, le bras Sud est abrité sous une haute toiture couverte en tuile. Le pignon de façade sur rue, légèrement en retrait par rapport au reste de l'élévation, est percé d'une porte permettant l'accès direct au comble. Entre les deux contreforts, fermé par une grille, l'accès à la chaufferie se fait par quelques marches depuis la rue du Chapitre. Situé au sous-sol du transept Sud, la chaufferie est construite en 1893, sous la conduite de Denis Darcy, ACMH (cf. 02.2 figures 27 et 28).

Quasi symétrie de la façade Nord, la façade Sud reprend les mêmes rythmes de travées au droit de la nef. Le gouttereau du bas-côté Sud est composé de cinq travées cadrées par trois contreforts à pinacle et deux pilastres à larmiers. Cette partie est couronnée par une frise sculptée de motifs végétaux, sur laquelle des gargouilles posées sur consoles à volutes sont fixées au milieu de chaque travée.

Le gouttereau du vaisseau principal est épaulé par cinq contreforts et arcs-boutants séparant les cinq fenêtres hautes de la nef et la demi-travée de l'avant-nef. Sous les fenêtres se retrouvent comme du côté Nord, les accès depuis la terrasse du bas-côté aux coursières en arrière du triforium.

e. la tour de croisée (le clocher) :

La tour de croisée est composée de deux niveaux :

- le niveau bas de la tour qui abrite la chapelle haute située au-dessus de la croisée, est rythmé dans son élévation d'arcatures brisées et entrecroisées ;
- le niveau haut est percé de baies géminées et ogivales, clôturées d'abat-sons.

Les deux niveaux sont séparés par une frise à rinceaux. Les baies sont posées sur des colonnettes avec des chapiteaux à crochet. Les angles de la tour sont épaulés par des contreforts au niveau bas et décorés par des baies aveugles au niveau haut.

Au pied de la tour, une passerelle à l'extérieur bâtie en pan de bois permet de rejoindre le clocher depuis l'escalier de la sacristie. Cette passerelle sert également d'accès au comble du chœur. L'ouvrage de circulation est adossé contre le mur Est du transept Sud ; il est construit après le XVI^e siècle, suite à l'élévation du volume de la sacristie.

3. LES TOITURES ET TERRASSES

Plusieurs matériaux ont été utilisés pour les couvertures de la Collégiale, avec des configurations différentes :

- la toiture du vaisseau principal de la nef est à deux versants couverts en ardoises posées au crochet ;
- la tour de croisée est couverte par un toit en pavillon également habillé d'ardoises posées au crochet. Un chéneau plomb posé entre les deux toitures (haut comble de la nef et clocher) assure l'évacuation des eaux pluviales à la jonction. Une girouette en coq sur une croix somme l'axe du faitage de la toiture de la tour de croisée ;
- au chevet, la toiture de l'abside du vaisseau principal du chœur épouse bien son volume polygonal à cinq côtés et se termine par une croupe à pans, sommée d'un épi en plomb. Cette toiture est également habillée d'ardoises posée au crochet ;
- le bras de transept Sud est couvert en tuiles plates de terre cuite posées sur un toit à deux versants. Ce matériau de couverture se retrouve également au droit de la passerelle en pans de bois de liaison entre l'escalier de la sacristie et le clocher ;
- quant à la sacristie, elle est abritée sous une toiture à deux versants terminée par une croupe, également couverte en ardoise. Quasi plate, la toiture de l'escalier de la sacristie apparaît en zinc (plomb sur tasseaux ?) ;
- les toitures des autres parties de l'édifice (les bas-côtés de la nef, le bras de transept Nord, le déambulatoire côté Sud du chœur et la première travée du déambulatoire Nord) sont couvertes en terrasses, habillées de dalles de pierre. La toiture Nord-Est du déambulatoire et celle de la chapelle axiale sont étanchées par un revêtement en plomb au-dessus de la couverture d'origine en dalles de pierre.

Les archives montrent que le bras de transept Nord n'a pas été toujours couvert en terrasse. Il était antérieurement couvert par une toiture similaire à celle du bras de transept Sud (voir 02.2, figures 2, 3, 4, 5, 8), soit une toiture à deux versants. C'est ainsi que dans les archives du XIX^e siècle, le pignon en retrait du bras de transept Nord n'existe pas : la toiture du bras Nord comme celle côté Sud sont de même type : à deux versants avec croupe côté rue (cf. 02.2, figures 14, 19).

Dans les archives de l'architecte Alphonse Durand (cf. 02.2, figure 19), cette toiture à versants s'est même étendue pour abriter la première travée du déambulatoire Nord.

Toujours selon les archives, le bras de transept Nord est sans doute couvert par une couverture en faible pente, invisible depuis la rue, à partir de la fin du XIX^e siècle (cf. 02.2, figures 15, 16 et 29). La carte postale (cf. 02.2, figure 50) montre bien cette disposition. Cependant, il semble qu'à cette époque, la couverture ait été réalisée par un autre matériel que les dalles de pierres posées en gradin, telles qu'utilisées actuellement.

Deux types de terrasses en dalles de pierres sont présents :

1. la terrasse en dalles de pierres posées en gradin (bas-côtés, bras de transept Nord et déambulatoire côté Nord) ;
2. la terrasse en dalles de pierres posées à niveau (déambulatoire côté Sud).

La terrasse en dalles de pierre posées en gradin au droit du bas-côté Sud est récente. Elle est réalisée sous la conduite de Benjamin MOUTON, ACMH, en 1987 (cf. 02.2, figures 42 et 43). Les dalles de pierre sont posées sur une ossature en béton armé fixée sur les culées et les murs gouttereaux. Cette disposition remplace alors l'ancienne terrasse en dalles de pierre posées sur chape de mortier avec remblai de gros agrégats en extradados de voûtes, état jugé fortement dégradé en 1987. La solution mise en œuvre – confirmée par les archives au droit du bas-côté Sud - permet alors de créer un matelas d'air formant comble d'assainissement entre dalles et extradados de voûtes. A priori, elle n'aurait pas été généralisée au droit des autres terrasses de même type (bas-côté Nord, bras du transept Nord et déambulatoire Nord).

La terrasse en dalles de pierre posées à niveau, laquelle couvre les travées côté déambulatoire Sud, présente une pente régulière pour évacuation des eaux pluviales. Il s'agit sans doute d'une disposition d'origine.

Quant aux zones étanchées au plomb, il s'agit d'une disposition récente, autre réponse aux problèmes d'infiltrations récurrents.

Les terrasses reçoivent par ailleurs les organes d'évacuation des eaux pluviales venant des toitures plus hautes à versants (toiture du vaisseau principal de la nef, tour de la croisée, vaisseau principal du chœur et sacristie).

4. À L'INTÉRIEUR

Le volume intérieur est marqué par la proportion différente entre le chœur roman et l'élévation gothique de la nef. Le contraste est d'autant plus accentué par l'obscurité du chœur vis à vis de la nef, largement baignée de lumière.

a. la nef :

L'édifice a une dimension totale de plus de 60 mètres de long pour l'ensemble, dont 34.25 mètres pour le vaisseau de la nef avec une hauteur de 21 mètres sous voûte. Composée de cinq travées à la suite de la travée plus étroite de l'avant-nef, l'élévation du vaisseau principal est composée en trois parties : grande arcade, triforium et fenêtre haute.

Les piles, de plan losangé, sont munies de seize colonnettes engagées sur bases prismatiques. Les chapiteaux sont animés de motifs d'animaux et de végétaux. Des statues d'apôtres sont installées sous des dais au droit des six piles qui séparent le vaisseau principal de la nef, de ses vaisseaux latéraux.

Chaque travée du triforium est composée de six arcatures. Les montants du triforium sont interrompus dans leur partie basse par une traverse ; ils se poursuivent vers le haut pour devenir les meneaux de chaque fenêtre haute. Les remplages des triforiums et des fenêtres hautes sont composés de lancettes, mouchette et soufflets. Les coursières (circulation au droit du triforium) sont limitées à chaque travée, séparées par des murs pleins. Cette disposition explique les trappes d'accès au droit des terrasses des bas-côtés.

Chaque travée du vaisseau principal de la nef est voûtée sur croisée d'ogives, terminée par une clef plate.

Au-dessus de l'arc triomphal, en arrière du calvaire sculpté par l'artiste Jean Drouilly (1664), des traces de remaniements avec une baie bouchée illustrent des travaux de modification au droit de la tour de la croisée.

Les vaisseaux latéraux de l'avant-nef et nef formant bas-côtés sont voûtés en même temps que le vaisseau principal au XIV^e siècle. Seule la croisée d'ogives de la première travée occidentale (avant-nef) est lancée sur plan carré ; les autres sont construites sur plan rectangulaire. Les clés des voûtes sont décorées de motifs végétaux.

Construites au XV^e siècle, les chapelles sont voûtées sur croisées d'ogives. Les nervures sont posées sur des culées ou consoles décorées des personnages.

Le bas-côté Nord s'ouvre sur les chapelles suivantes (d'Ouest vers l'Est) :

- chapelle des Fonts Baptismaux (deuxième travée occidentale) ;
- chapelle Saint-Vincent-de-Paul (troisième travée) ;
- chapelle des Frères de Charité (cinquième et sixième travée). Cette chapelle qui se développe sur deux tracées est voûtée sur croisée d'ogives, avec liernes et tiercerons.

Le bas-côté Sud s'ouvre sur les chapelles suivantes (d'Ouest vers l'Est) :

- chapelle Saint-Joseph, Notre-Dame de Fatima (deuxième travée) ;
- chapelle Notre-Dame de Lourdes (troisième travée) ;
- chapelle Saint-Mauxe (quatrième travée) ;
- chapelle Sainte-Marie-Madeleine (cinquième travée) ;
- chapelle Saint-Coincent (sixième travée).

b. le transept :

Les quatre arcades encadrant la croisée sont dans deux époques différentes : les arcs formerets Nord et Sud, en plein cintre, sont romans (entre le XI^e et le XII^e siècle). En revanche, les arcs doubleaux occidental (arc triomphal) et oriental, en arc brisé, datent de la première église gothique (entre le XII^e et le XIII^e siècle). L'ancienne voûte gothique a été remplacée au XIII^e siècle, lors de la campagne de surélévation de la tour. La voûte en présence, à six branches avec nervures prismatiques et clé annulaire, date du XV^e siècle.

La croisée a une hauteur relativement basse (11 mètres de haut) par rapport à la hauteur de la nef (21 mètres, environ sous voûte). Cette disposition confirme le peu d'élévation extérieure du clocher vis à vis de la toiture du vaisseau principal de la nef ; elle illustre le résultat de la difficulté à rehausser la croisée existante durant les travaux de surélévation de la tour lanterne.

Au premier étage de la tour, au-dessus de la croisée, une chapelle haute datant du XIII^e siècle, n'est pas accessible par le public. Couverte d'une voûte sur croisée d'ogives à huit branches avec clé circulaire, elle est accessible par l'escalier de la sacristie, depuis la passerelle au pied de la tour. Les nervures prismatiques sont posées sur les consoles à crochets aux angles et sur des chapiteaux à personnages au milieu de chaque mur. La chapelle est éclairée par six baies avec vitraux à lancettes, les deux côté Ouest, tournées vers le haut comble de la nef, restantes aveugles). Un escalier en vis a été construit à l'angle Nord-Est de la salle afin de continuer l'élévation vers le beffroi et le comble de la tour.

Les bras du transept datent de la même époque, cependant leurs couvertures sur croisées d'ogives ont été repris au XV^e et au XVI^e siècles.

Le bras Nord du transept abrite la chapelle Saint-Nicolas ; le bras Sud abrite la chapelle du Rosaire.

c. le chœur :

Le vaisseau principal du chœur et son abside sont romans. Il s'agit de la partie la plus ancienne de l'église. L'élévation est composée de trois parties : les arcades ; les panneaux rectangulaires aveugles au droit des allèges des baies hautes, et les baies meublées de vitraux.

Neuf arcades en plein cintre à colonnes monolithes, robustes et trapues encadrent le sanctuaire. Les colonnes sont surmontées de chapiteaux évasés à tailloir rectangulaire à motifs géométrisés et schématisés. Certains sont garnis de décors de feuillage ou montrent des animaux. Les arcades sont surélevées, technique assez rare dans l'architecture romane.

Au-dessus des arcades, s'organisent les compartiments rectangulaires qui dessinent les allèges des baies hautes. L'allège centrale est cependant ouverte : une arcature ajourée laisse apercevoir la voûte du déambulatoire en arrière, puis prolonge la perspective vers la chapelle axiale du fond de l'église.

D'une seule travée rectangulaire, le vaisseau principal du chœur est voûté sur croisée d'ogives ; l'abside polygonale est couverte d'une voûte portée par huit branches avec nervures prismatiques appuyées sur des culots à angelots, avec clé pendante pour marquer la terminaison des nervures.

Le déambulatoire - un des premiers voutés en Normandie - prend appui sur la partie basse du chœur roman. Il se développe sur huit travées voûtées sur croisées d'ogives de quatre à six branches.

Seules trois voûtes (la première travée Nord, la travée Nord-Est et la travée axiale) sont appareillées. Les autres sont enduites et peintes à faux joints. La première travée Nord et la travée axiale sont plus hautes que les autres. Cette distinction est due aux nombreuses modifications mises en œuvre aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.

Le déambulatoire du chœur s'ouvre sur les chapelles latérales suivantes :

- chapelle Sainte-Geneviève (première travée du déambulatoire Nord) ;
- chapelle Sainte-Marguerite (deuxième travée du déambulatoire Nord) ;
- chapelle Notre-Dame (axiale).

Côté Sud, la sacristie a remplacée les chapelles qui aurait pu constituer la symétrie des dispositions côté Nord.

Certaines piles du déambulatoire ont été reprises en sous-œuvre au début du XX^e siècle (cf. 02.2, figures 32, 33 et 34) sous la conduite de Gabriel Ruprich-Robert, ACMH.

La disposition réalisée au pied de la quatrième pile Nord du déambulatoire permet de voir la base de la pile et de connaître le niveau d'origine du sol avant le rehaussement réalisé suite à l'inondation du 1658.

d. la sacristie :

Accessible depuis le déambulatoire, la sacristie est construite au XVI^e siècle, sur deux travées. Son volume est vouté sur croisées d'ogives avec nervures posées sur des culées ou consoles. L'éclairage naturel est assuré depuis deux larges croisées en meneau et traverse donnant sur la rue du Chapitre. Un escalier en vis accessible depuis le déambulatoire permet d'accéder à la salle d'étage, construite dans la même disposition que la sacristie du rez-de-chaussée.

L'encadrement de la porte de la sacristie est composé d'un linteau avec frise en bas-relief posé sur les colonnes à chapiteaux corinthiens. L'ébrasement est décoré par une série de rubans enroulés. Le ventail est décoré de plis-serviettes dans sa partie inférieure et des motifs végétaux dans la partie haute rappelant les baies rayonnantes.

e. plus particulièrement, les vitraux :

Malgré que la majorité des vitraux détruite pendant les bombardements de juin 1940, la collégiale abrite encore quelques vitraux datant de la fin du XV^e siècle jusqu'au XVI^e siècle.

Dans la première travée du bas-côté Nord de l'avant-nef, un vitrail du XV^e siècle, représente des anges musiciens.

La chapelle Notre-Dame de Lourdes (3^{ème} travée du bas-côté Sud) conserve également un vitrail de la fin du XV^e siècle, montrant des scènes de la vie du Christ et de saint Jean-Baptiste.

La partie haute des vitraux de la chapelle des Fonts Baptismaux (2^{ème} travée occidentale côté Nord) date du XVI^e siècle, et présente la Crucifixion.

Dans la chapelle Saint-Vincent-de-Paul (3^{ème} travée Nord), le tympan de la verrière présente les Saintes Femmes datant du XVI^e siècle.

Des nouvelles créations réalisées par des ateliers et des artistes contemporains apparaissent à partir de 1950, la première de campagnes de création des vitraux datant de 1955. Ces verrières sont réalisées par l'atelier Jacques Bony. Les premiers travaux concernent les baies hautes du vaisseau principal du chœur, dont la couleur dominante est le bleu. Le même atelier restaure la rose de la façade occidentale en 1974. Les verrières hautes du vaisseau principal de la nef sont créées entre 1975 et 1976.

La deuxième campagne de création est confiée aux ateliers Lorin, Hermet et Juteau à partir de 1994. Dix-huit baies sont alors créées sur une superficie totale de 230 m² complétant les baies manquantes de la collégiale.

f. plus particulièrement, les vestiges relevés de badigeons au droit des parements intérieurs :

Selon étude d'ACMH jointe en annexe.

L'intérieur de la collégiale montre des surfaces unies sans décor particulier au premier abord. On observe toutefois des vestiges de badigeons unis sans faux-joint sur les parements, piles, nervures, voûtes, chapiteaux et trilobes du triforium qu'il est toutefois très difficile de replacer dans un contexte historique faute de surface suffisamment grande encore présente pour offrir une possibilité d'interprétation cohérente et générale.

La stratigraphie des badigeons identifiés révèle la présence d'un badigeon blanc épais, puis d'un badigeon ocre jaune voire orangé sur certaines surfaces (nervures et voûtes), partiellement recouverts d'un jus gris très léger et encrassé. Ces décors ont été partiellement brossés à une période et de façon plus générale, il semble que l'ensemble des surfaces de la collégiale ait été passé au chemin de fer avant l'application de ces strates de badigeons, ne laissant ainsi deviner aucun décor ancien possible.

On note également sur les 4 premières travées des bas-côtés de la collégiale puis ponctuellement dans le déambulatoire, la présence d'une litre funéraire de teinte noire de 60 cm de hauteur présente à mi-hauteur (environ 5 m de hauteur). Elle est observée comme la plus ancienne couche de décor peint, puisqu'elle est ponctuellement recouverte de badigeons blancs puis d'un badigeon de couleur ocre jaune.

Plus localement, on observe les vestiges de blasons peints directement sur le support de pierre dont la surface semble avoir été passée au chemin de fer. La peinture utilisée présente diverses teintes (noirs, rouges, jaunes et verts) et semble être à l'huile. L'état très dégradé n'en permet plus la lecture directe. Cela concerne le parement Ouest de la première travée du bas-côté Nord, la chapelle des fonts baptismaux, la chapelle Saint-Vincent-de-Paul et la première travée Sud du déambulatoire.

On note enfin d'importants vestiges de badigeon rouge sur les parements de la cinquième travée du bas-côté Nord avec des vestiges de dorure sur le tailloir des chapiteaux et une écaille bleue identifiée au droit d'un chapiteau.

La polychromie semble ancienne puis a été recouverte d'un badigeon blanc puis ocre orangé et d'un jus gris encrassé. Cette zone présentant d'anciens décors peints a cependant souffert d'infiltrations et les surfaces polychromes sont aujourd'hui particulièrement instables, désolidarisées et présentant des boursoufflures de sels au droit des arêtes sculptées et des mortiers de joint.

Dans le vaisseau principal du chœur, on observe également des clés polychromes tandis que quelques voutains du déambulatoire présentent un décor à faux appareillage qui semble plutôt récent (XIX^e siècle).

g. plus particulièrement, les orgues et leur buffet :

Les orgues ont été réalisées en 1607, par le prêtre et facteur d'orgues Jean Ourry. Ces instruments ont été restaurés et électrifiés en 1923, par Louis Van Lysebeth (cf. 02.2 figure 35). Les trois statues d'anges surmontant les orgues ont été rapportées en 1819, de la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu de Vernon. La tribune d'orgues a été réalisée sur deux poutres maitresse posées sur les tailloirs de la première travée de la nef. Le buffet est décoré de treize panneaux en bois sculptés en bas-relief. La dernière restauration des orgues date de 1975.

h. les combles ; les charpentes :

Le comble du vaisseau principal de la nef est accessible depuis la porte centrale située dans le pignon occidental donnant sur la galerie haute entre les deux tourelles de la façade occidentale. À l'extrémité Est du haut comble de la nef, les baies ogivales jumelées de la façade Ouest de la tour de croisée (actuellement bouchées ou fermée) restent visibles. Ce détail témoigne de la surélévation tardive de la nef au XIV^e siècle.

La charpente du haut comble de la nef est à chevrons formant fermes (ou portant fermes). Elle est composée d'une douzaine de fermes principales identifiée par les entrails, poinçon, arbalétriers, avec deux faux-entrails, deux aisseliers et deux jambettes. Les emplacements des fermes principales correspondent en général aux piles et aux clés de chaque travée du vaisseau principal de la nef.

Entre chaque ferme principale, quatre fermes secondaires viennent compléter la structure, composées sans poinçon ni entrail. Les fermes principales et secondaires sont posées sur doubles sablières au-dessus de l'arase du mur gouttereau.

Au droit de chaque tête de pile au-dessus de l'extrados de voûte, un tirant métallique en fer plat lié avec ancre dans les murs gouttereaux est installé au travers du volume du comble. Cette disposition minimise les poussées exercées par les voûtes du vaisseau principal de la nef et relativise le rôle des arcs-boutants extérieurs. Les ancres sont parfois visibles en partie haute des gouttereaux du vaisseau principal de la nef, depuis les terrasses des bas-côtés.

Pour se rendre au **comble du vaisseau principal du chœur**, il faut emprunter l'escalier de la sacristie, puis passer par la passerelle en pan de bois à l'extérieur. La charpente de cette partie du chœur est conçue selon le même principe que celle du vaisseau principal de la nef : elle comprend trois fermes principales et une douzaine de fermes secondaires, à chevrons porteurs. Afin de fermer le volume polygonal de l'abside en toiture, une charpente à enrayure, assemblée d'une vingtaine de demi-fermes secondaires, assure le volume de la croupe à pans. L'entrait de la première ferme principale est légèrement courbé afin de laisser passer l'extrados de la voûte du chœur.

Le comble de la tour de croisée est accessible depuis l'escalier en vis situé dans la chapelle haute. La charpente du comble est également conçue de chevrons formant fermes. Afin de former un toit en pavillon, la charpente est composée de quatre poutres maitresses posées sur les doubles sablières au-dessus des murs gouttereaux Est et Ouest. Chacune est moisée de jambettes fixées dans la maçonnerie, reliées entre elles par des chevêtres. Deux fermes principales sont posées sur les deux poutres maitresses centrales ; elles sont unies par des croix de saint André afin d'assurer le contreventement de l'ouvrage. Une panne faitière est posée au-dessus des deux fermes principales formant le faitage. Quatre arbalétriers posés sur les deux sommets de fermes principales aux quatre angles des murs périphériques, forment les arêtiers. Des fermes secondaires viennent compléter l'ensemble. Des blochets au pied des fermes secondaires sont fixés avec les chevêtres entre poutres maitresses afin de renforcer la stabilité de charpente. Le comble est éclairé par quatre lucarnes aux dispositions variées : à croupe dite capucine, à demi-croupe dite normande ou à deux pentes dite jacobine.

La chambre des cloches, au-dessous du comble de la tour de croisée, abrite le beffroi composé d'une série de croix de saint André assemblées à mi-bois afin de augmenter la rigidité de l'ensemble structurel. Le socle du beffroi est composé de quatre poutres maitresse posées Nord-Sud sur des corbeaux en maçonnerie empochés dans les murs de la tour. Quatre autres poutres maitresses sont posées dans l'autre sens (Est-Ouest) sur les précédentes poutres soutenues en extrémité par des corbeaux maçonnés. La tour abrite trois cloches, dont une baptisée Maris, fondue par Nicolas Buret en 1605.

Quant à la charpente du bras de transept Sud et celle de la sacristie, il s'agit de charpentes à fermes et pannes traditionnelles et récentes. Le comble du bras de transept Sud est accessible par une porte percée au bas du pignon Sud du transept, au niveau du chéneau.

Cette charpente a connue des dégradations importantes ayant motivé des mesures d'urgence ont été réalisées par les Ateliers Aubert-Labansat en novembre 2016.

Quant au comble de la sacristie, il se trouve accessible depuis le dernier niveau de l'escalier de la sacristie.



1 et 2. Vue Sud-Ouest et Nord-Ouest de l'édifice
(Cliché de Latitudes Géomètres 2017).

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

67



3 et 4. Vue Sud-Est et Nord-Est de l'édifice (Cliché de Latitudes Géomètres 2017).

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

68



5. Façade occidentale.

Notes : sauf mention contraire, les clichés sont de l'Atelier R. Duplat.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

69



6. Façade septentrionale



7. Façade septentrionale.



8. Façade septentrionale.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

70



9. Portail septentrional.



10. Angle Nord-Est de l'édifice.



11. Façade orientale : chapelle axiale, déambulatoire, sacristie, tour de croisée.



12. Façade orientale : chevet.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

72



13. Façade orientale : sacristie, déambulatoire, tour de la croisée.



14. Façade orientale : chapelle axiale.



15. Façades orientale et du midi : sacristie.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

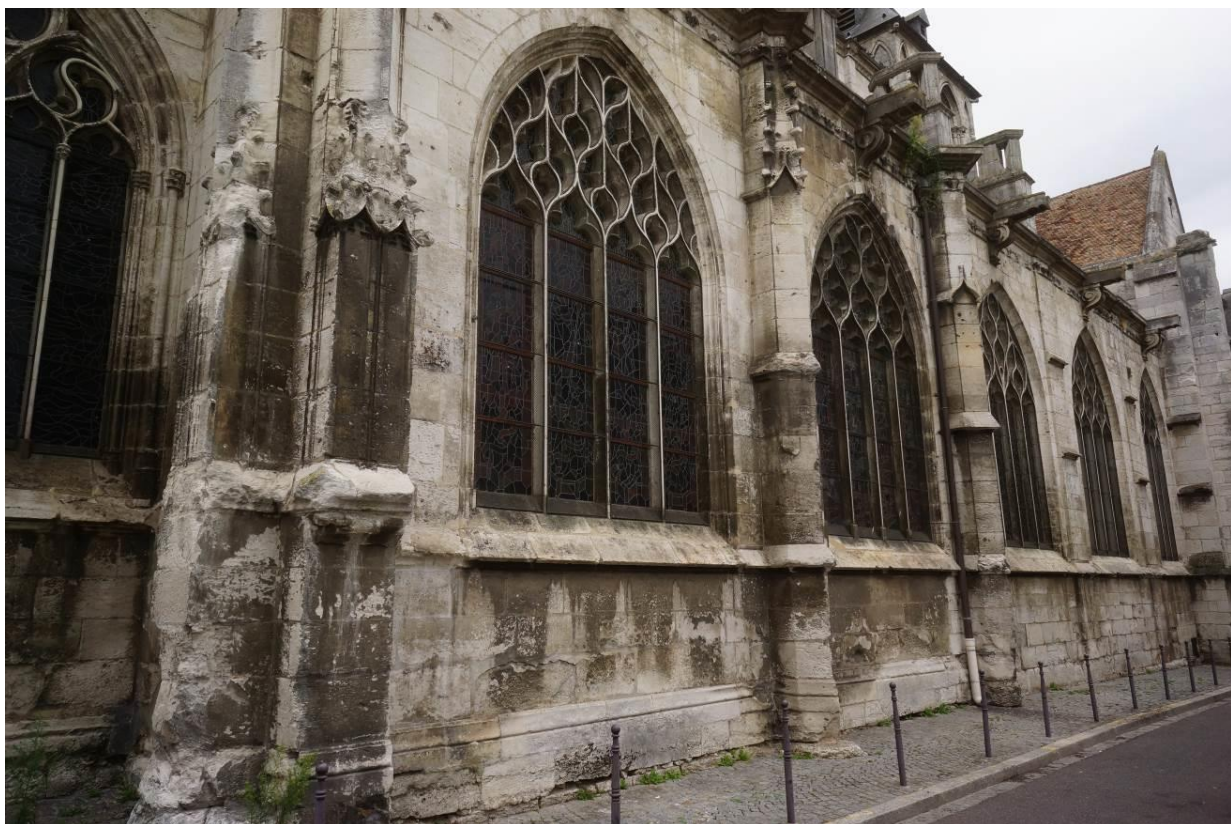
E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

73



16. Façade du midi.



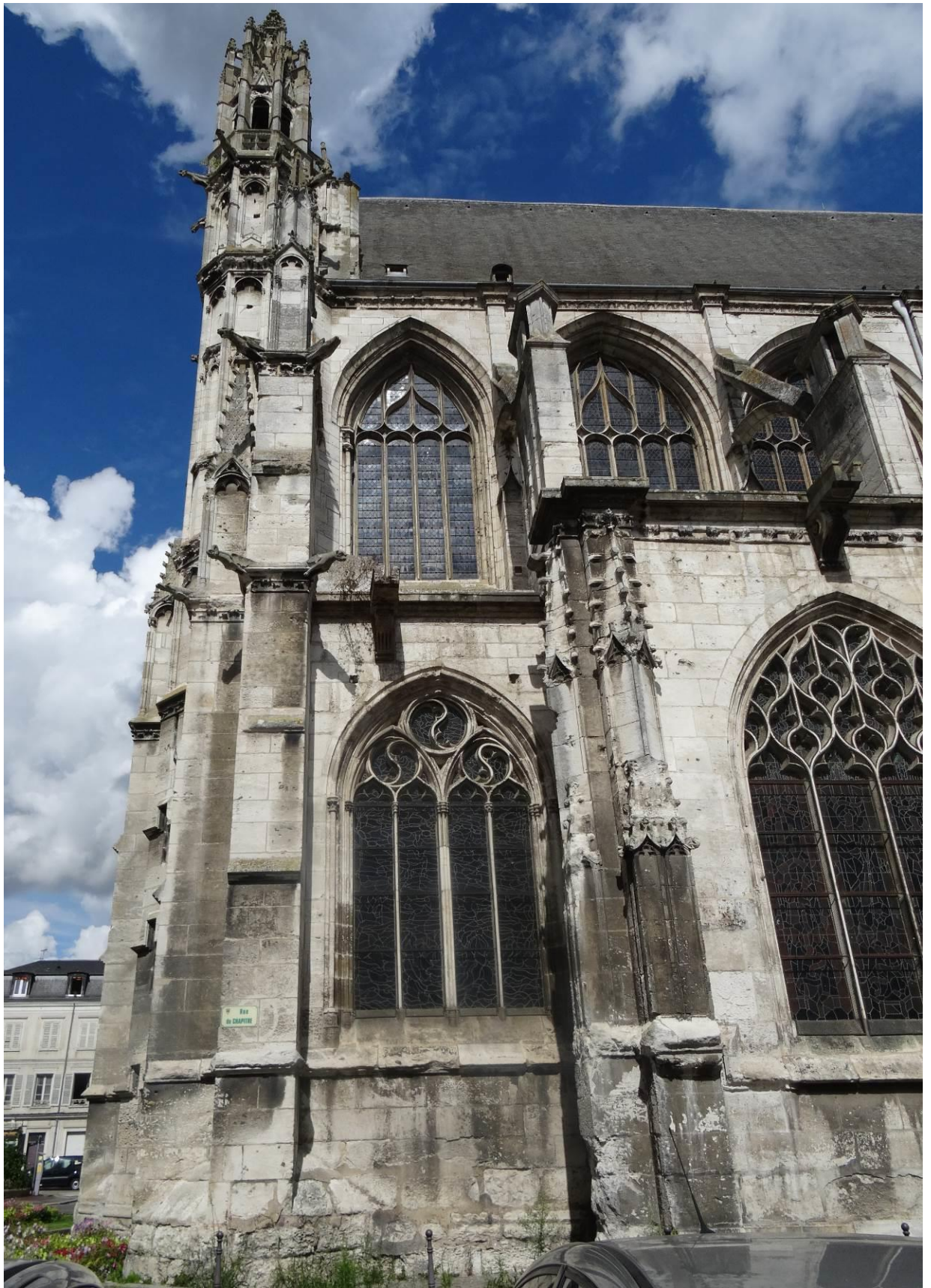
17. Façade du midi.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG



18. Façade du midi et la tourelle Sud.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

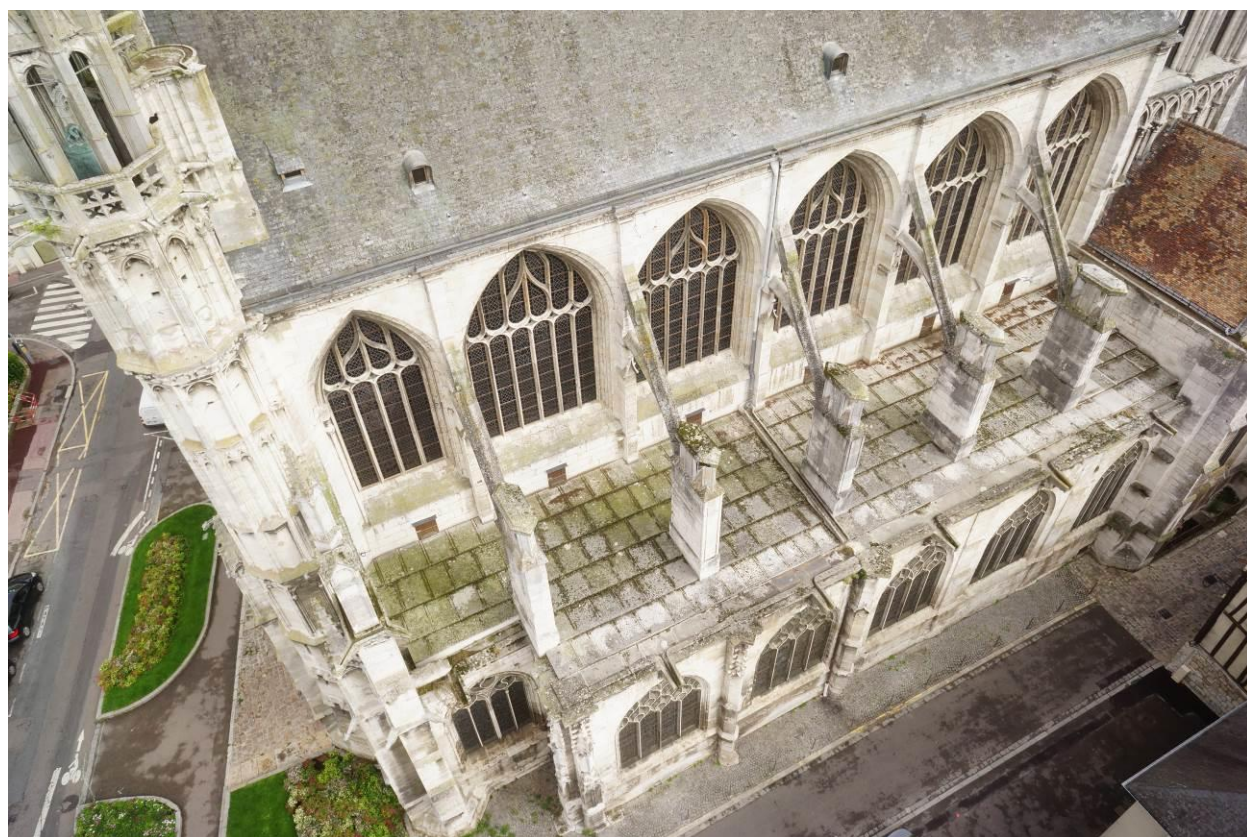
E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

75



19. Terrasse du bas-côté Nord (cliché de Latitudes Géomètres 2017).



20. Terrasse du bas-côté Sud.

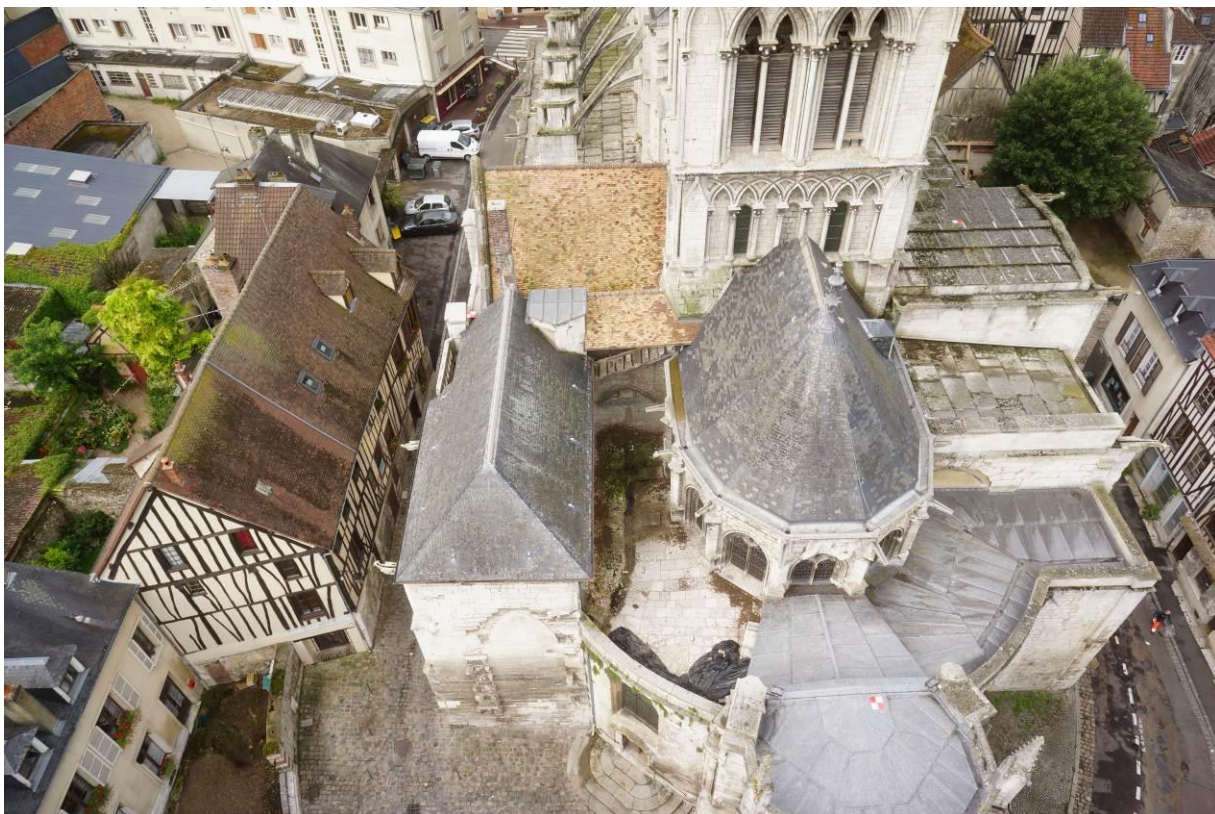
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

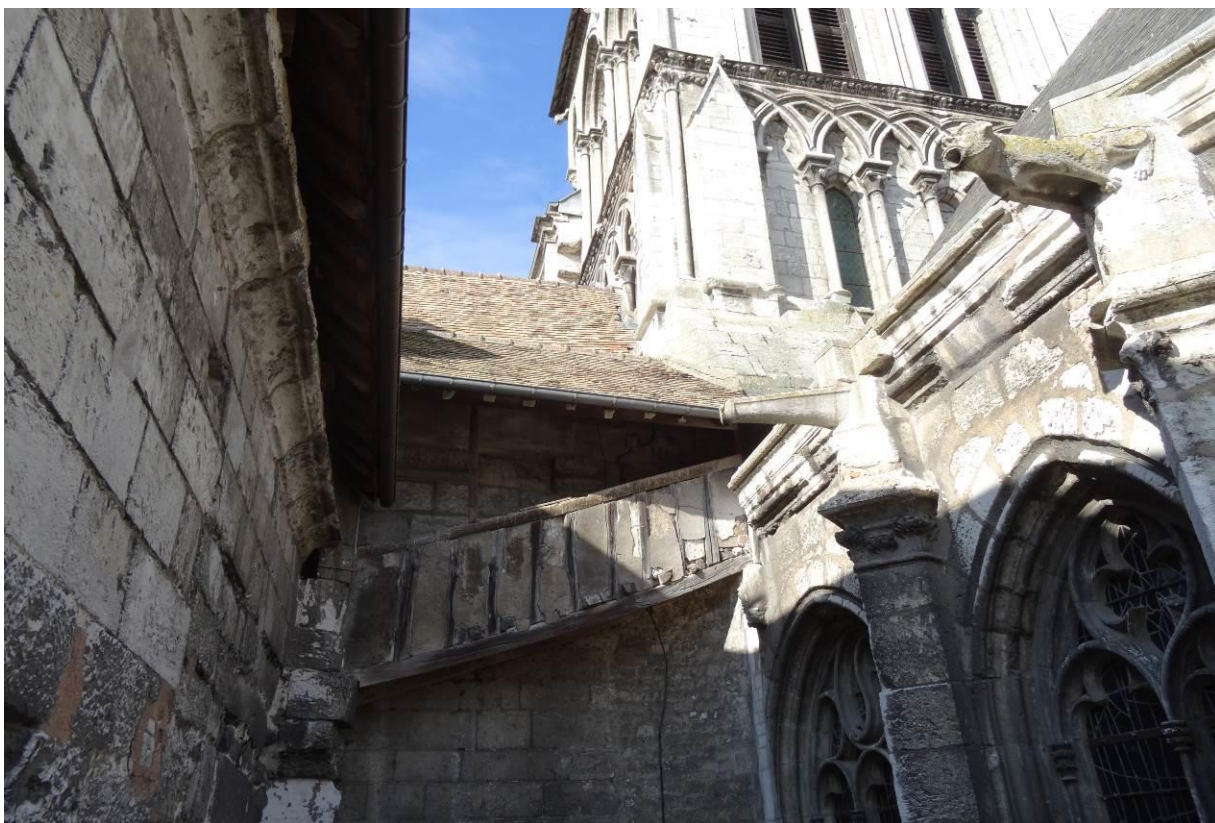
E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

76



21. Chevet : sacristie, terrasse du déambulatoire, transept, tour de croisée.



22. Passerelle entre sacristie et tour de croisée vue depuis terrasse du déambulatoire.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

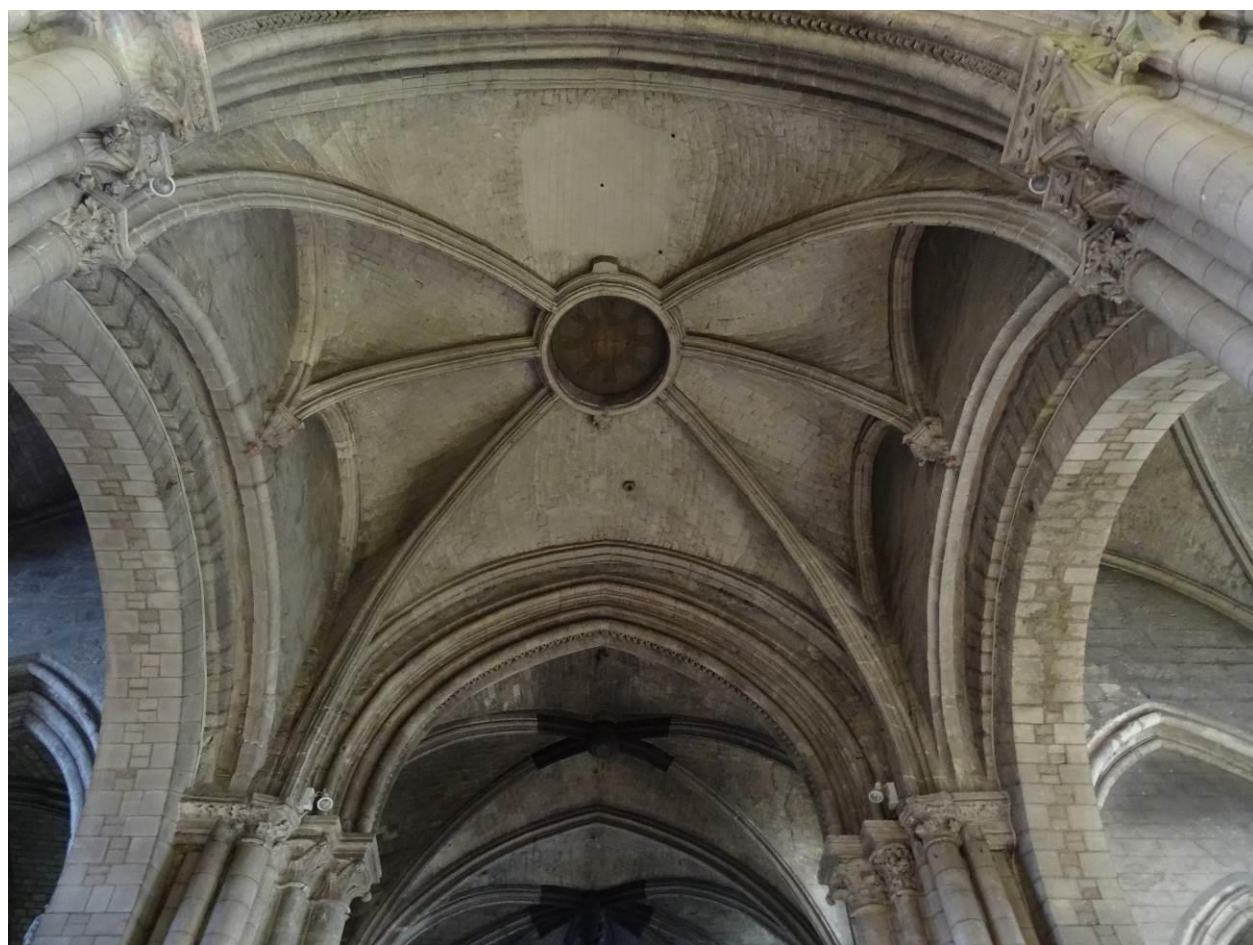
77



23. Nef vers le chœur .



24. Nef vers la tribune d'orgue.



25. Voûte de la croisée.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

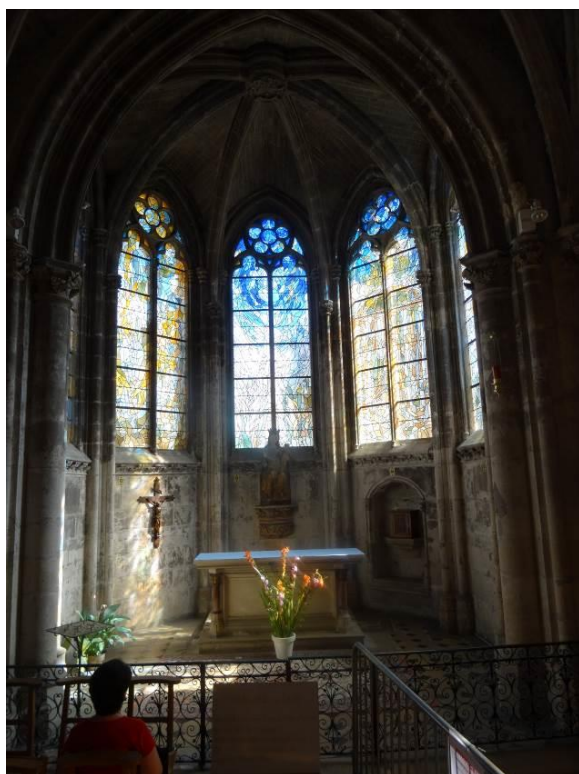
78



26. Chœur .



27. Entrée sacristie.



28. Chapelle axiale.



29. Chapelle haute (au-dessus de la croisée).



30. Comble de la nef.



31. Comble du chœur.



32. Comble de la tour de croisée.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - ACMH - DPLG

80



33. Befroi.



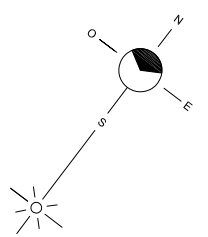
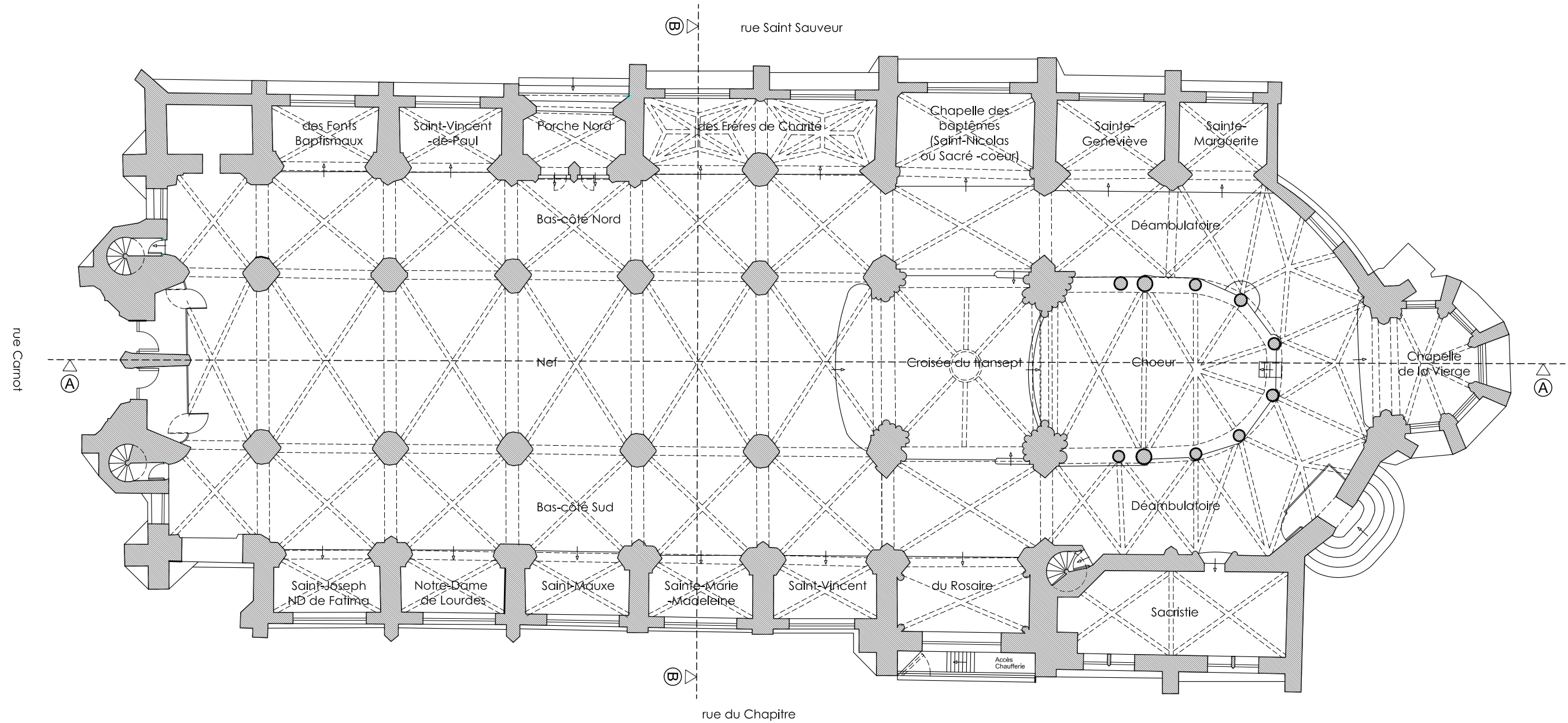
34. Comble du transept Sud, (cliché des Ateliers Aubert-Labansat).



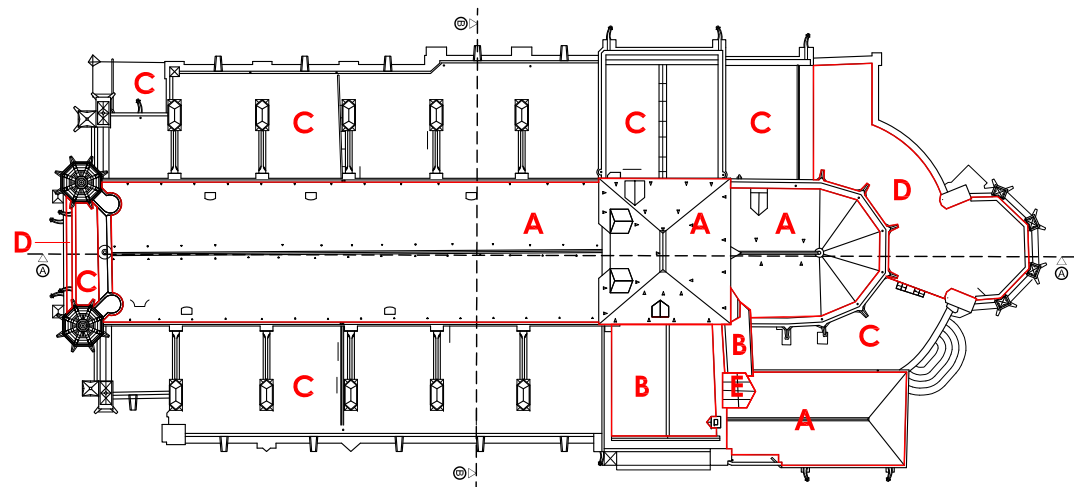
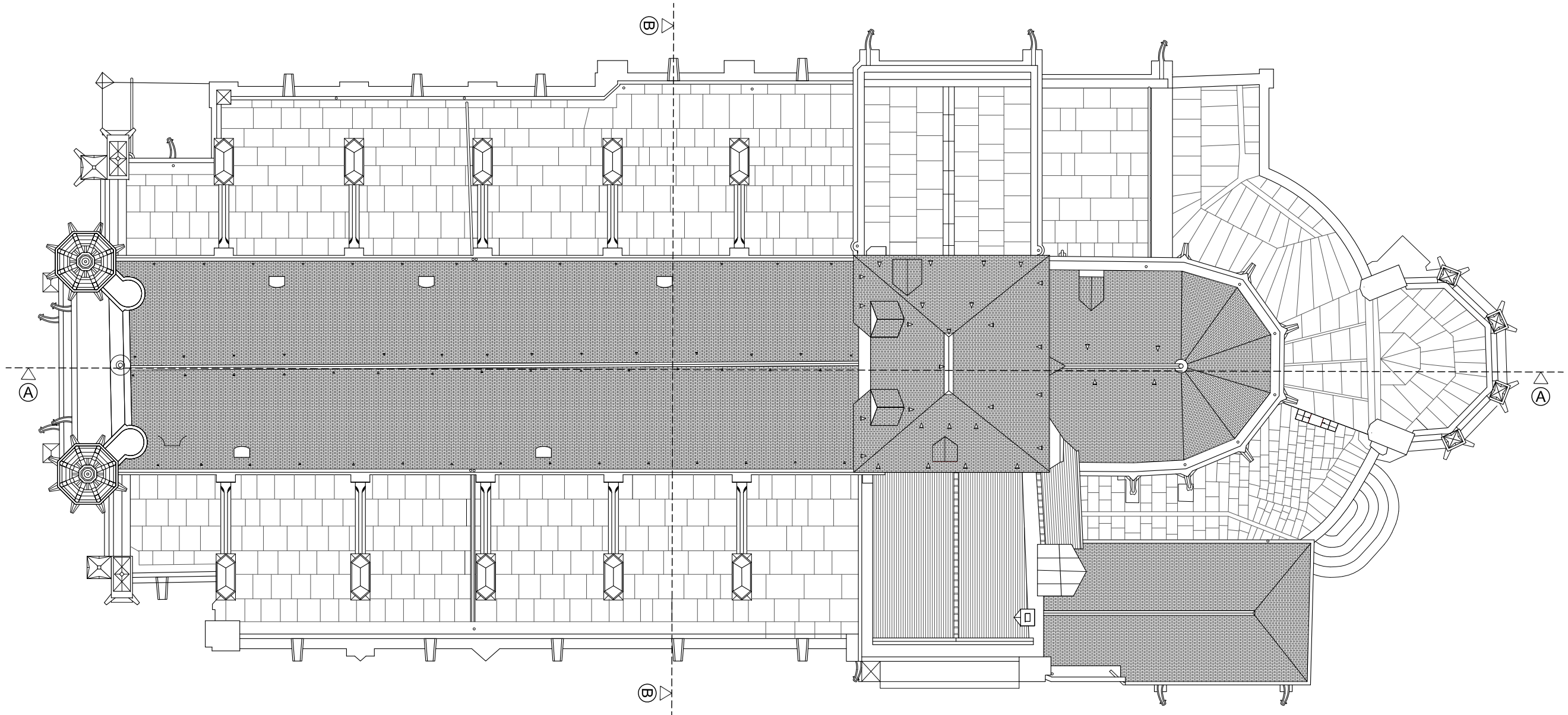
35. Comble de la sacristie.

IV.

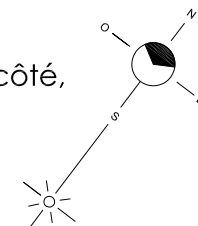
**DOCUMENTS GRAPHIQUES
ÉTAT EXISTANT**



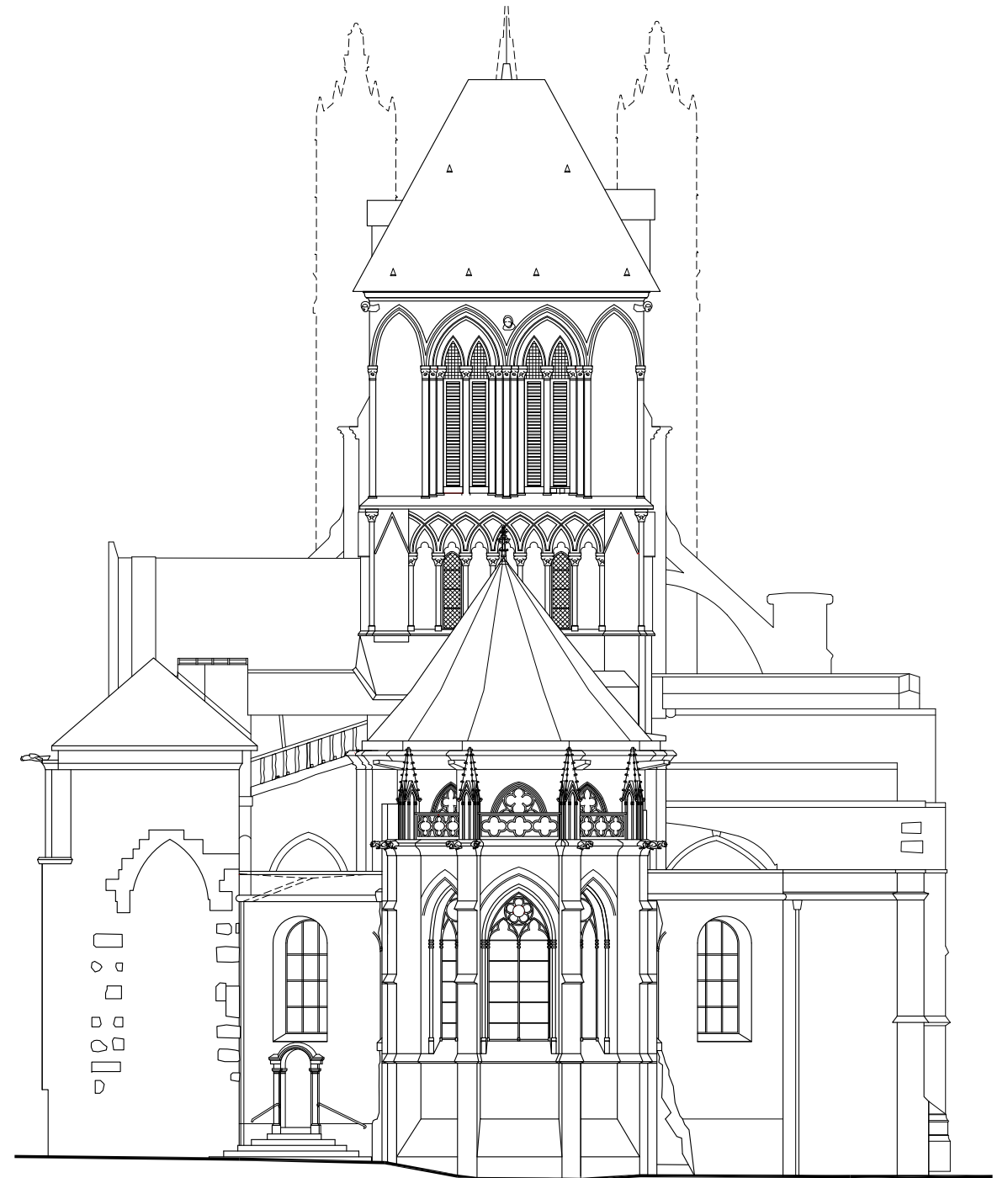
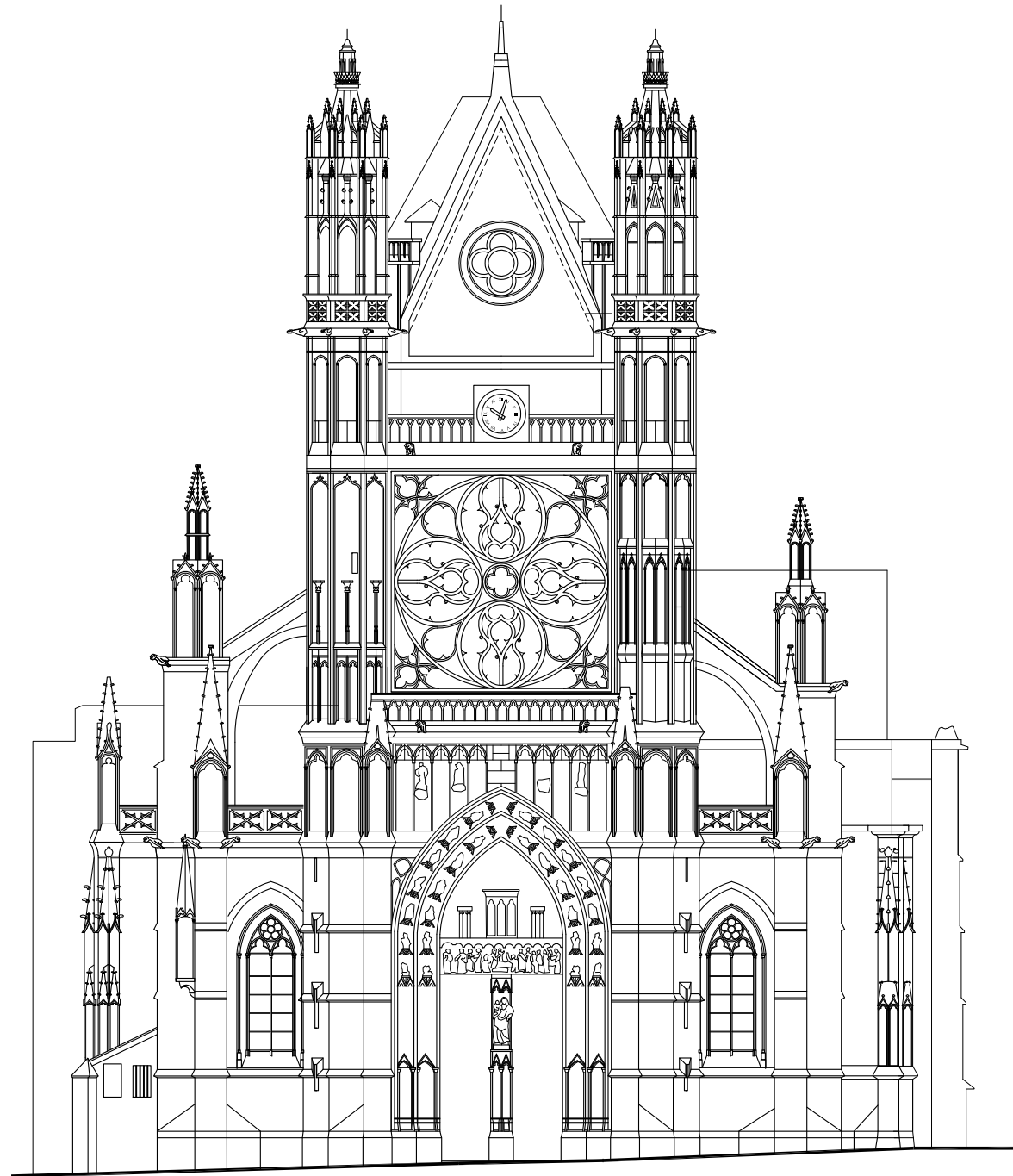
P L A N A U S O L				
E T A T E X I S T A N T				
0m	2m	4m	8m	16m
E U R E - V E R N O N				
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.				Ech. 1/200
				85



- A : Couverture en ardoise : nef, clocher, choeur, sacristie
- B : Couverture en tuiles plates : transept Sud
- C : Couverture en dalle de pierre : terrasses Nord et Sud bas-côté, terrasse Sud du déambulatoire, sol de la galerie haute
- D : Couverture en plomb, terrasse Nord du déambulatoire, terrasse de chapelle axiale, sol de la galerie basse
- E : Couverture en zinc : escalier de sacristie



PLAN DES TOITURES				
ETAT EXISTANT				
0m	2m	4m	8m	16m
EURE - VERNON				
COLLEGIALE NOTRE-DAME				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.				Ech. 1/200
				86



ELEVATIONS EST, OUEST

ETAT EXISTANT

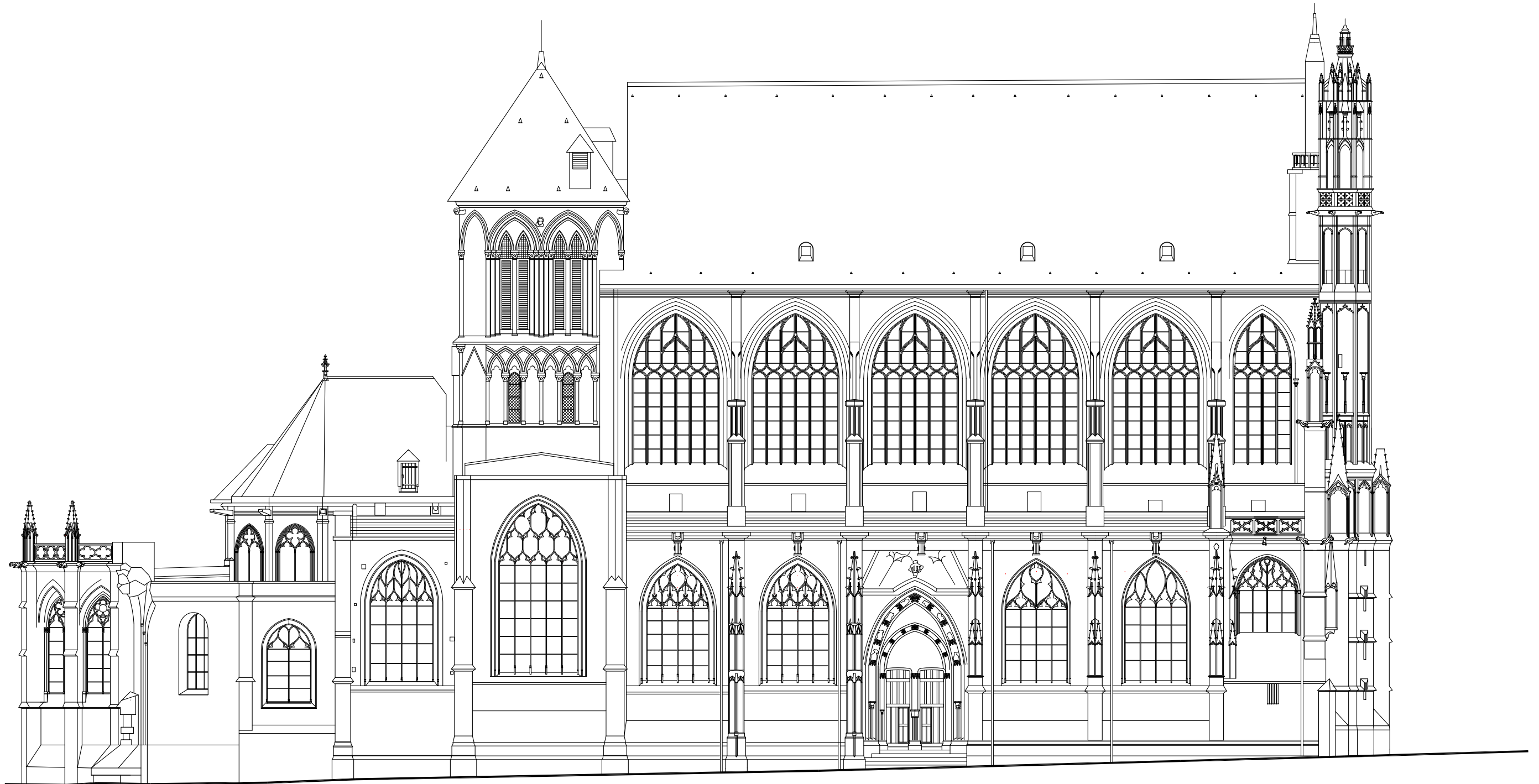
0m 2m 4m 8m 16m

EURE - VERNON
COLLEGIALE NOTRE-DAME

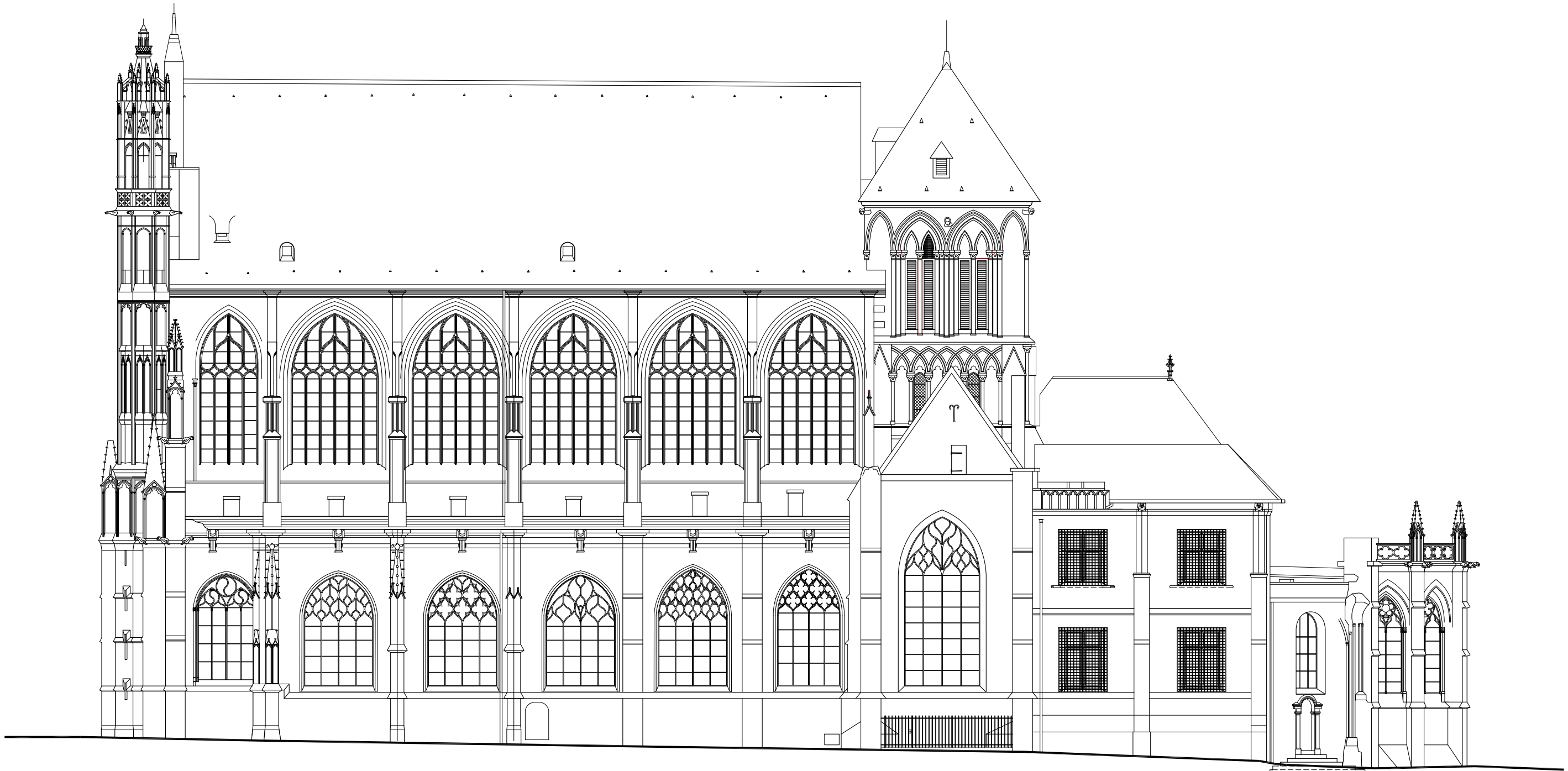
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.

Ech. 1/200

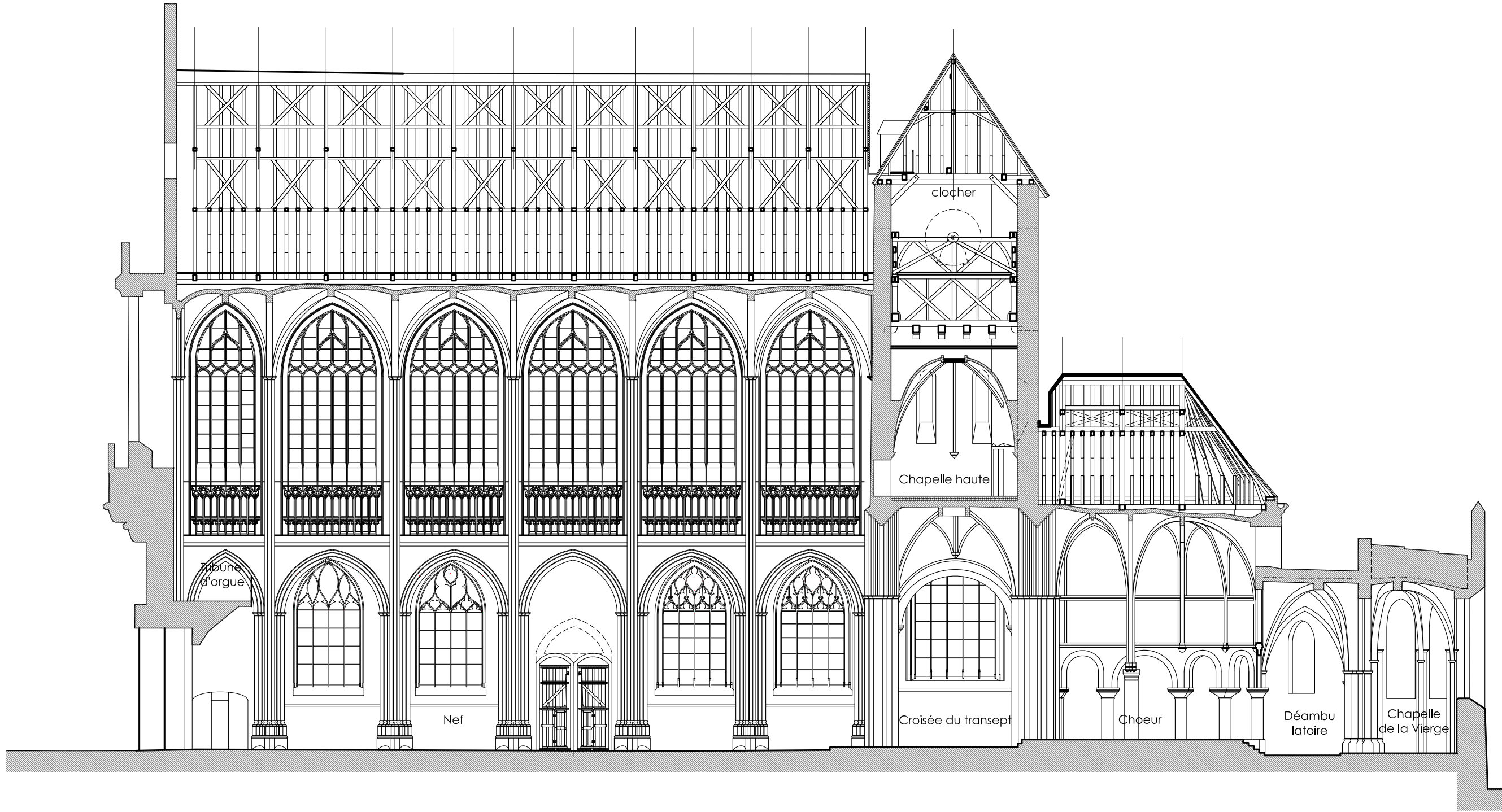
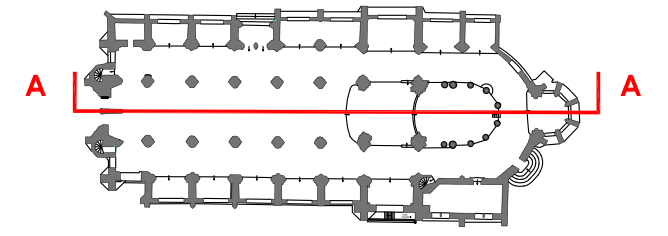
87



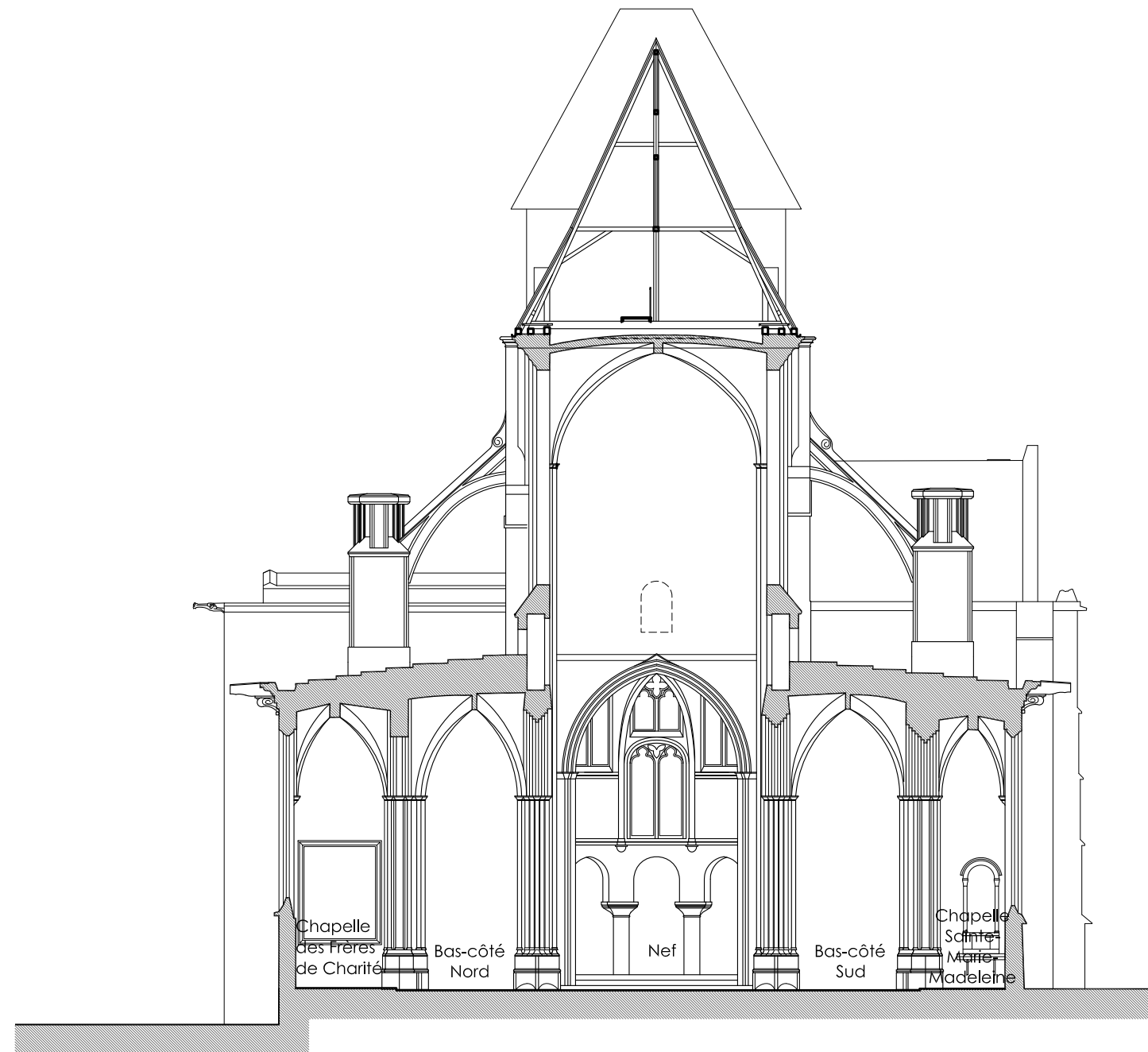
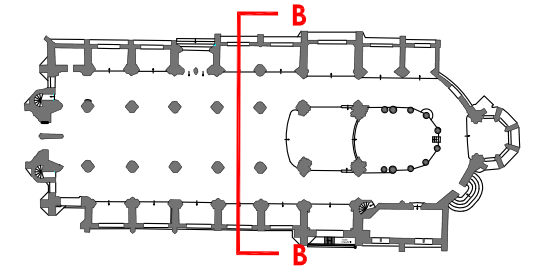
ELEVATION NORD
ETAT EXISTANT
0m 2m 4m 8m 16m
EURE - VERNON
COLLEGIALE NOTRE-DAME
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G. Ech. 1/200 88



ELEVATION SUD
ETAT EXISTANT
0m 2m 4m 8m 16m
EURE - VERNON
COLLEGIALE NOTRE-DAME
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G. Ech. 1/200 89



C O U P E A A
 E T A T E X I S T A N T
 0m 2m 4m 8m 16m
 E U R E - V E R N O N
 C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E
 R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G. Ech. 1/200 90



C O U P E B B				
E T A T E X I S T A N T				
0m	2m	4m	8m	16m
E U R E - V E R N O N				
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.			Ech. 1/200	91

V. ÉTAT SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
DOCUMENTS GRAPHIQUES

V. ÉTAT SANITAIRE, BILAN DES PATHOLOGIES

La collégiale Notre-Dame souffre aujourd'hui de nombreuses pathologies, principalement concentrées à l'extérieur, lesquelles ont des conséquences à l'intérieur. Outre des problèmes récurrents de vieillissement et d'altération des matériaux, l'édifice subit principalement des défauts d'étanchéité aux intempéries, couplés à des problèmes d'hygiène sanitaire.

Ainsi, de manière générale, les couvertures et autres organes d'étanchéité apparaissent vétustes. L'édifice en de nombreux endroits subit des ruissellements importants, illustration des défauts d'évacuation des eaux. Ce problème est d'autant plus flagrant en parement, en raison des développements de micro-végétaux alimentés par une humidité récurrente, lesquels végétaux finissent par encrasser les épidermes jusqu'à solliciter en profondeur les maçonneries par le développement de leur système d'accroche racinaire.

Les terrasses en dalles de pierre jointives sont fuyardes. Les organes de récupération sont à de nombreux endroits dégradés voire à bout d'usage (bras Sud du transept, particulièrement). Les infiltrations récurrentes conséquences de ces états, sont à l'origine des profondes altérations observées en appuis de charpente, jusqu'en extrados de voûte et au droit des maçonneries au-dessous. Les mesures d'urgence réalisées en novembre 2016, par les Ateliers Aubert-Labansat, ont précisément consisté à cravater les structures de sorte à les liaisonner dans un état précaire, en attendant une intervention de restauration digne de ce nom.

Les chéneaux du vaisseau principal de la nef et ceux du vaisseau principal du chœur sont également dégradés localement.

À l'exception de la charpente du bras Sud du transept, les autres charpentes sont en état de conservation acceptable. Cependant, il existe de nombreuses reprises anciennes, notamment en pied de fermes, qui apparaissent de nouveau dégradées aujourd'hui en raison des infiltrations récurrentes liées au vieillissement des couvertures. Des sablières sont déchaussées par endroits avec altération des arases au droit des murs gouttereaux. Des traces de ruissellements d'eau marquent les bois de manière récurrente.

Le manque de clôture entre l'extérieur et l'intérieur favorise l'envahissement par des volatiles des combles. Les structures de bois, les planchers et extrados de voûtes sont couverts de fientes, contrariant durement l'hygiène sanitaire interne.

Dans une conséquence en chaîne, les élévations et portails situés sous les terrasses, présentent des encrassements généralisés et des altérations indurées. Aux infiltrations, s'ajoutent localement des altérations dues aux pollutions environnementales.

Les pathologies observées comprennent :

- des encroûtements noirs généralisés sur les éléments sculptés peu lessivés ;
- des lacunes et casses au droit des éléments saillants et exposés (pinacles, larmiers, gargouilles, etc.) ;
- des altérations superficielles et profondes des parements (desquamations, épaufrures) ;
- des développements de micro-végétaux alimentés par une humidité constante (algues, mousse et lichens) depuis les soubassements jusqu'aux terrasses où l'eau a dû mal à être évacuer rapidement ;
- des joints dégradés localement (souvent apparus dans les parties au-dessous des chéneaux) ;
- etc.

L'approche de l'état sanitaire est présenté ici par ordre de priorité, en fonction de l'état préoccupant des désordres et des pathologies qui en résultent. Quatre parties sont ainsi définies, regroupant des zones cohérentes, les constats à l'intérieur clôturant les constats réalisés à l'extérieur :

A : Les toitures, les gouttereaux hauts, les terrasses

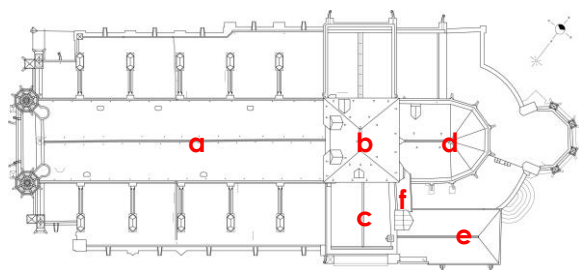
B : Le massif occidental

C : Les autres façades

D : Les volumes intérieurs

A. LES TOITURES, LES GOUTTEREAUX HAUTS, LES TERRASSES

Les pathologies suivantes y sont observées :



1. les toitures : couverture et charpente

a. la toiture du haut comble de la nef (vaisseau principal) :

- couverture en ardoise usée : casse, glissement d'ouvrages créant des entrées d'eau ;
- crochets corrodés voire cassés, expliquant le défaut de tenue des ardoises et les entrées d'eau facilitées ;
- nouvelle dégradation d'anciennes reprises au droit des pieds de structures à chevrons formant fermes, liées aux infiltrations ;
- sablières déchaussées par endroits ;
- contamination des combles par des colonies de pigeons : ensemble des charpentes et reins de voûte couverts de fientes ;
- clôtures ou grilles défaillantes entre comble du vaisseau principal de la nef et tour de la croisée.

b. la toiture du clocher :

- couverture en ardoise usée : casse, glissement d'ouvrages créant des entrées d'eau ;
- crochets corrodés voire cassés, expliquant le défaut de tenue des ardoises et les entrées d'eau facilitées ;
- état incertain du paratonnerre qui ne répond plus aux normes en vigueur ;
- charpente à chevrons formant ferme du clocher et structure du beffroi portante des cloches couvertes des fientes ;
- anciennes reprises aux pieds des fermes de nouveau dégradées en raison des infiltrations ;
- maçonnerie au niveau d'arases désorganisée, joints dégradés et ouverts ;
- grilles ou clôtures au-dessus des abat-sons déficientes et usées ;
- joints altérés au niveau des corbeaux maçonnés destinés à porter l'extrémité des poutres maitresse du beffroi ;
- ensemble des bois du effroi de la chambre des cloches fortement dégradé par les fientes.

c. La toiture du bras de transept Sud, couverture en tuiles plates :

- couverture largement altérée avec des ouvrages en terres cuites pulvérulents, couverts de mousses qui ont fini par venir à bout d'une terre cuite pulvérulente ;
- chéneaux très dégradés ;
- solins désagrégés côté clocher, source d'entrées d'eau potentielles ;
- parements et joints du pignon Sud dégradés ;
- arase dégradée ;
- joints ouverts au droit du passage en dalle de pierre pour accès comble ;
- présence du champignon lignivore au pied de ferme (constat de Monsieur Francis Pontier, l'expert certifié en pathologie des bois dans la construction) ;
- pieds des fermes très dégradés en appuis sur les murs gouttereaux : constat d'affaissement de la toiture qui a motivé une intervention d'urgence par l'entreprise AUBERT-LABANSAT en novembre 2016 ;
- les jambettes de ferme sous entrain sont noyées dans un matelas de fientes qui couvre les reins de voûtes.

d. la toiture du vaisseau principal du chœur :

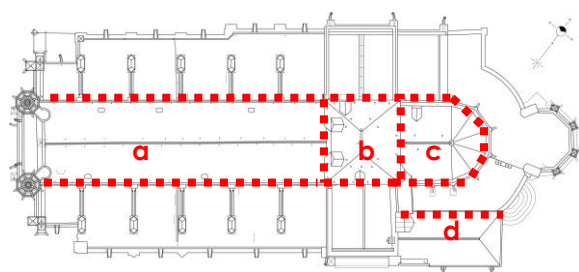
- mêmes pathologies constatées : couverture en ardoise usée, casse, glissement d'ouvrages créant des entrées d'eau ;
- crochets corrodés voire cassés, expliquant le défaut de tenue des ardoises et les entrées d'eau facilitées ;
- reprises anciennes au droit des pieds de fermes côté clocher, de nouveau fortement dégradées en raison des infiltrations qui provoquent leur pourrissement ;
- chandelle ajoutée pour soulager le poinçon de la première ferme altérée ;
- ensemble de la charpente et les reins de voûte couverts de fientes.

e. la toiture de la sacristie :

- couverture sacristie en ardoise à bout d'usage (présence de pyrite) ;
- état de la couverture de cage d'escalier non accessible ;
- problème d'évacuation d'eaux pluviales depuis la petite coursive au-dessus de la corniche ;
- traces d'infiltrations d'eau présentes sur la charpente à pannes ;
- structures bois couvertes des fientes.

f. la passerelle de liaison entre sacristie et clocher :

- passerelle en pan de bois couverte de fientes ; état des bois de structure et de la couverture fortement dégradé ;
- mur adossé de la passerelle largement encrassé voire dégradé (mur Est du transept Sud) ;
- manque de fermeture sur la passerelle laissant pénétrer les pignons dans la chapelle haute au-dessus de la croisée, également dans les combles du vaisseau principal du chœur, du clocher, du vaisseau principal de la nef : gros problèmes liés à ces intrusions qui colonisent les volumes et apportent leur lot de bactéries.



2. les gouttereaux hauts

a. **les gouttereaux Nord et Sud, élévations du vaisseau principal de la nef sur terrasse :**

Les façades hautes présentent un état de conservation relativement acceptable. Cependant, de nombreuses traces de reprises et de rejointoiements sont présentes sur les arcs-boutants. Les pieds des culées des organes de contrebutement sont localement dégradés.

Au droit des parements de gouttereaux, les enduits couvrant les ancrages (extrémités des tirants du comble de la nef) à hauteur de chaque contrefort ont été repris récemment. Ils sont néanmoins déjà dégradés par endroit, la corrosion des ancrages (non traité) poussant les mortiers d'habillage par expansion. Les ancrages deviennent parfois apparentes.

Les pathologies suivantes y sont également constatées :

- désordres préoccupants au niveau des arcs boutants du bas-côté Nord présentant des casses, des tassements différentiels. Il est à noter que les tirants présents en comble du vaisseau principal de la nef minimisent le rôle de contrebutement des arcs-boutants, les poussées excédentaires des voûtes étant triangulées et contenues grâce aux tirants ;
- ancrages au droit des contreforts et agrafes aux dos des arcs-boutants parfois apparents ;
- joints entre les pieds des culées des arcs-boutants et dalles de terrasse usés ;
- parements des culées des arcs-boutants très altérés par endroits ;
- façade encrassée et présence de nombreuses traces de reprises des joints ;
- traces d'infiltration d'eaux pluviales dans la partie culminante de la fenêtre haute ;
- développement des micro-végétations sur appuis des fenêtres ;

- absence de protections des vitraux ;
- joints ouverts sur la corniche au-dessous du chéneau ;

b. les élévations de la tour de la croisée :

- encrassement généralisé des parements appareillés, avec forte dégradation constatée au droit des parties saillantes ;
- dégradation des solins sur les trois côtés exposés (chœur, bras de transept Nord et Sud) ;
- abat-sons sont en très mauvais état : bois pulvérisent.

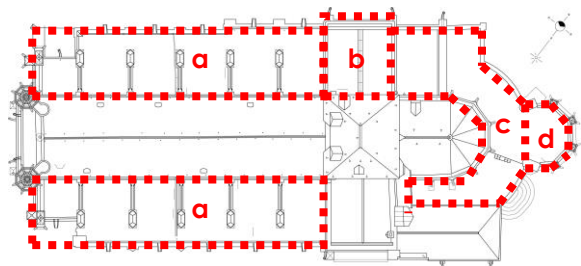
c. les gouttereaux du vaisseau principal du chœur au-dessus des terrasses :

- fortes dégradations et encrassements profonds des parements causés par la pollution atmosphérique couplée aux ruissellements des eaux mal canalisées ;
- joints ouverts et traces d'infiltrations d'eau à la corniche au-dessous du chéneau ;
- les verrières au droit des hautes ne sont pas sécurisées de protections grillagées.

d. le gouttereau Nord de la sacristie au-dessus des terrasses :

- dégradation des parements exposés et sollicités par des évacuations d'eaux pluviales incertaines.

3. les terrasses



Les couvertures en terrasses reçoivent directement les organes d'évacuation des eaux pluviales, exutoires des toitures hautes avoisinantes (vaisseau principal de la nef, tour de croisée, vaisseau principal du chœur et sacristie). Parfois, le cheminement des évacuations eaux pluviales peut être très long. Par exemple, l'eau reçue depuis la toiture de la tour de croisée est reprise partiellement par la toiture du vaisseau principal du chœur, puis passe par le chéneau encaissé et les gargouilles périphériques, avant de se rejeter sur la terrasse du déambulatoire. Finalement, elle est évacuée par le caniveau central de terrasse vers la descente située sur la façade. La distance parcourue dépasse les 40 mètres.

Comme les surfaces dallées de la terrasse ne sont pas performantes en étanchéité, la rétention ou stagnation des eaux provoque des dégradations au droit des dallages (par régimes gel/dégel), puis finit par migrer entre les joints altérés pour venir solliciter les ouvrages en dessous, tels les voûtes et le reste des maçonneries. Les bas-côtés de la nef, le volume du bras de transept Nord et le déambulatoire du chœur sont particulièrement exposés.

a. les terrasses des bas-côtés de la nef :

Les terrasses du bas-côté Sud ne présentent plus de problèmes apparents d'étanchéité. Cependant, elles restent encombrées de mousses et autres micro-végétaux par défauts d'entretien ce qui peut nuire à court terme à la bonne hygiène des ouvrages.

De manière récurrente, les terrasses du bas-côté Nord restent affectées des désordres qui suivent, dont les problématiques sont confirmées par l'état des voûtes et parements directement sollicités par les défauts d'étanchéité :

- développement des micro-végétaux sur la terrasse et le chéneau en dalles de pierre ;
- couvre-joints en aluminium entre dalles de terrasse décollés par endroits : entrées d'eaux facilitées ;
- terrasse et chéneau en dalle de pierre couverte de fientes de volatiles : composte favorable au nourrissage et au développement de végétaux ;

b. la terrasse du bras de transept Nord, couverte en dalles de pierre :

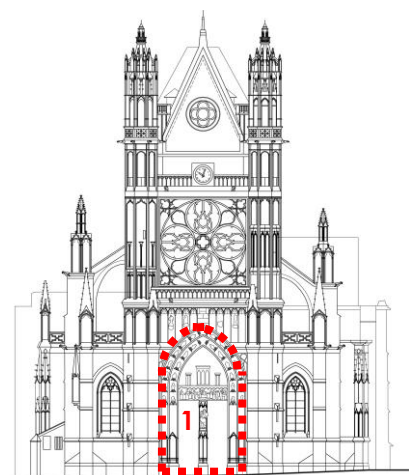
- développement des micro-végétations sur la terrasse et le chéneau en dalles de pierre ;
- couvre-joints en aluminium entre dalles de terrasse dégradés par endroits ;
- terrasse et chéneau en dalle de pierre couverte par endroits des fientes.

c. la terrasse du déambulatoire du chœur, couverte en dalles de pierre jointives au Sud et au Nord ; en plomb à l'Est :

- terrasse côté Sud en dalle de pierre fortement dégradée, couverte des fientes et micro-végétaux ;
- extrémité Est de la terrasse Sud en dalle de pierre couverte d'une bâche plastique : mesure précaire d'étanchéité pour palier les infiltrations d'eaux pluviales concentrées au pied du parapet ;
- terrasse Est en plomb présentant des traces d'usures (liées à la faiblesse du plomb) notamment au droit du chéneau ;
- terrasse Nord en dalle de pierre couverte de fientes dans sa partie Sud-Ouest (chœur / bras de transept Nord).

d. la terrasse de la Chapelle axiale dédiée à la Vierge :

- chéneau dégradé au droit des pinacles ;
- vide entre couverture et l'extrados de la voûte de la chapelle colonisé par des pigeons, faute de clôture.



B. LE MASSIF OCCIDENTAL

Les observations suivantes ont été notées, notamment par le Bureau d'études ECMH :

1. le portail occidental :

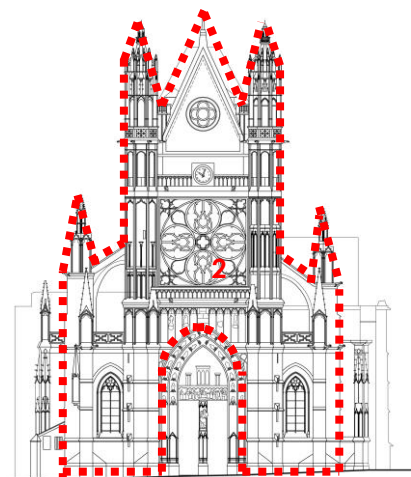
- utilisation de pierre de Vernon avec peu d'inclusions de silex ;
- absence de greffes sculptées identifiées au droit des voatures. Seul le linteau sculpté au-dessus de la porte d'entrée et au droit du dais surmontant la statue de la Vierge ont été changés au XIX^e siècle (1860) ;
- deux éléments en pierre neuve identifiés au droit du rampant du portail, mais qui apparaissent déjà altérés ;
- emploi de mortiers visiblement à base de chaux, mais très altérés et quasiment tous dégarnis (apparaissent déjà dégarnis sur la photographie du début XX^e siècle ;
- mortiers de rebouchage de joint ponctuellement à base de plâtre ;
- remplacement en pierre neuve de quasiment toute la rangée d'assises des arcs trilobés sous la corniche en partie haute au-dessus du portail ;
- nombreuses casses dans les éléments sculptés des voatures ;
- fort encrassement noir induré sur la surface de la pierre et présent sur l'ensemble des surfaces abritées du portail ; quelques zones lessivées sur les voatures saillantes en partie basse du portail ;
- soubassement peu encrassé, mais où la surface de la pierre est lessivée par le ruissellement et les rejaillissements ce qui provoque son altération profonde ;
- décors sculptés des parties hautes entre le portail sculpté et la corniche plus exposés et donc plus lessivés ;
- encrassement noir prononcé sur les décors des culots sous les statues, en sous-face des arcs trilobés et sur la frise sculptée à feuillage de la corniche ;

- micro-desquamations constatées sur les surfaces encrassées des décors sculptés des voussures probablement issus de l'action de l'encrassement sulfaté sur l'épiderme de la pierre ; cet état de surface dégradé a tendance à se développer sur la partie la plus exposée du portail, et affectant les détails les plus fins (arêtes, doigts, plis des drapés ...) ; évolution de cette pathologie susceptible d'entraîner la disparition des lignes sculptées conférant au décor toute sa force et sa lisibilité ;
- pollution saline relevée au droit de la pierre probablement par des chlorures ayant été véhiculés par d'anciennes infiltrations notamment sur les voussures sculptées ;
- alvéolisation de la pierre, perte des décors sculptés et en partie intermédiaire, micro-desquamations constatées en épiderme de la pierre ;
- développement d'une fissure sur le linteau XIX^e siècle, en son milieu, au-dessus du trumeau, mais qui ne semble pas se poursuivre sur le tympan : fissure se matérialisant par l'ouverture des joints sur le jambage droit du portail ;
- mortiers de joint systématiquement dégarnis en profondeur et pulvérulents.

En revanche, on constate :

- pas de vestiges de polychromie ancienne identifiés à ce stade sur les décors sculptés des voussures ;
- identification d'un badigeon ocre jaune épais recouvert d'une fine couche de badigeon rouge, localisé sur les jambages intérieurs latéraux du portail, sur le trumeau et sur le bandeau en arcades au-dessus du linteau ;
- vestiges de polychromie jaune sur les parties abritées identifiées au droit de la statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus, probablement anciennement peint. Cependant, là où les surfaces sont plus exposées, elles apparaissent encrassées voire lessivées sans décor peint ;
- impacts visibles relevés sur des zones désorganisées issus des bombardements de la Seconde Guerre mondiale sur le parement en partie haute et sur les pilastres latéraux au portail ;
- rampant du portail probablement changé, mais qui a dû souffrir avant cela de mortiers de joint lacunaires et d'assises incomplètes ou trop altérées n'assurant son leur rôle de protection des voussures sculptées inférieures ;

- dégradation prononcée en partie haute du portail : érosion profonde, alvéolisation de certaines assises et larges lacunes ; altérations importantes anciennes et aujourd'hui stoppées puisque ces surfaces altérées se sont ré-encrassées ;
- témoins de vandalismes de la période révolutionnaire (1793) qui a conduit à la disparition systématique de l'ensemble des têtes des personnages des voussures et à la dégradation plus importante des statues de la partie haute, entre portail et corniche, et qui a probablement conduit par la destruction profonde ou complète du linteau, à son changement en sculpture neuve en 1860 (lors de la restauration de la collégiale) ;
- peu d'évolution des pertes de matière depuis l'état illustré sur l'ancienne photographie du début du XX^e siècle, si ce n'est un fort encrassement noir qui s'est développé et altère la lecture des décors ;
- pertes de matière et lacunes anciennes, qui se sont encrassées depuis sur les décors intérieurs du portail ou ont continué de s'éroder légèrement pour les parties hautes plus exposées ;



2. les tourelles d'encadrement, arcature, galeries, rose, pignon et les deux premiers arcs-boutants :

Les pathologies suivantes y sont observées :

- nombreux ouvrages en pierre taillée ou sculptée, fortement endommagés ou altérés (desquamations, pulvérulences...) ; éléments manquants voire instables, occasionnant un risque important de chute de morceaux de pierre ;
- soubassements très dégradés liés à une mauvaise hygiène sanitaire : remontées capillaires ;
- vitraux et grande rose : joints dégradés et ouverts par endroits ;
- petite statuaire au-dessus du portail (quatre éléments) très altérés en raison de la fragilité de la pierre exposée ;
- étanchéité en plomb incertaine au droit de la coursive basse : défauts de canalisation et d'évacuation ; exutoires métalliques dégradés ;
- balustrades des galeries : certaines balustres sont cassées voire fissurées ;

- terrasse en dalles de pierre de la galerie haute fissurée par endroits, avec des défauts d'évacuation des eaux depuis les gargouilles encombrées ; joints ouverts au droit de la corniche au-dessus de la rose liés aux défauts d'étanchéité de la galerie haute ;
- développement de micro-végétaux contaminant le pignon fortement encrassé ;
- réseaux de l'oculus supérieur dégradés ;
- voûtes en partie supérieure des tourelles dégradées, illustration de reprises récentes, réalisées à base de mortiers pas vraiment appropriés ayant contraint la respiration naturelle des ouvrages exposés ;
- terrasses en dalles de pierre au droit des deux tourelles fortement dégradées (quatre terrasses dont deux couvertes non-closes et deux en plein air) associées à des problèmes d'évacuation des eaux pluviales ; balustrade désorganisée avec des éléments manquants au droit de la tourelle Sud entraînant un défaut de sécurisation au vide ;
- parties saillantes et exposées des tourelles (gargouilles, corniches-frises, balustrades, pinacles, décors dans la partie haute) très dégradées, parfois cassée, largement contaminées de micro-végétaux alimentés par des fientes de pigeons créant un composte nourricier ;
- ouvrages exposés et dégradés au sommet la tourelle Sud : décors de gâbles entre pinacles amputés à la suite d'une purge drastique ; joints ouverts et fers de scellement entre pinacles usés. À noter que bon nombre d'éléments cassés, disparus voire déposés sont la conséquence de la corrosion d'armatures de renfort inappropriées dont l'expansion a provoqué l'éclatement des ouvrages en pierre ;
- parements et joints dégradés au droit de des arcs-boutants : claveaux fragilisés ;
- balustrades des terrasses des bas-côtés dégradées ;
- baies occidentales des bas-côtés encrassées ;
- larmiers cassés par endroit, voire altérés.

C. LES AUTRES FAÇADES

Les pathologies suivantes y sont observées :

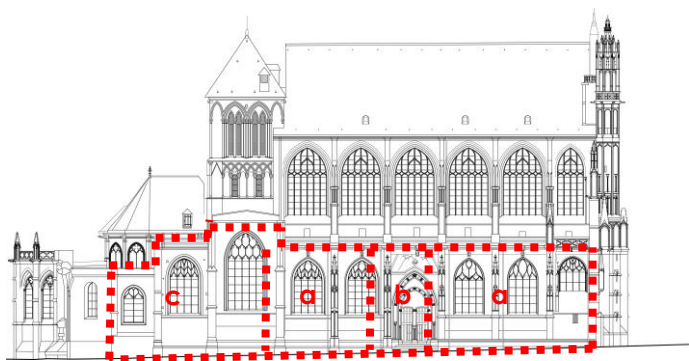
1. la façade septentrionale

a. l'élévation du bas-côté Nord de l'avant-nef et de la nef (4 chapelles) :

- encrassement généralisé ;
- soubassement dégradé, couvert de micro-végétations ;
- parements et joints dégradés dans la partie supérieure du mur gouttereau (corniche de couronnement, gargouilles, consoles, sommets des encadrements des baies) ;
- croûtes noires sur les contres-forts à pinacles et à larmiers peu lessivés ;
- nombreuses casses sur les parties saillantes (larmiers, corniche, pinacles) ;
- boîte à eaux et descentes des EP à bout d'usage.

b. le portail Nord :

- homogénéité d'état et de nature des décors sculptés constatée au droit du portail Nord ;
- comme pour le portail occidental,
- utilisation de pierre de Vernon peu d'inclusions de silex ;
- absence de greffes sculptées identifiées sur les voussures extérieures ou intérieures ;
- mortiers probablement à base de chaux, présentant un aspect pulvérulent ;
- mortiers de rebouchage de joint identifiés ponctuellement à base de liant hydraulique et cimentaire ;
- encrassement de surface sur le portail extérieur prononcé, mais se clivant bien et pouvant se désolidariser aisément de l'épiderme de la pierre ;
- lacunes prononcées, mais anciennes sur le portail extérieur, au droit ou à l'aplomb de plan de joint, traduisant d'anciennes voies d'eau préférentielles aujourd'hui partiellement résolues ;
- film brun orangé identifié sur la surface de la pierre, sous l'encrassement et y compris sur les surfaces cassées des lacunes, traduisant potentiellement un ancien traitement de consolidation de la pierre lors d'une intervention antérieure de restauration, mais ultérieure au vandalisme révolutionnaire ayant conduit à de nombreuses lacunes ;
- micro-desquamations soulevant l'épiderme encrassé du portail extérieur sur les zones les plus exposées ;



- empoussièrément légèrement induré sur le portail intérieur, qui a déjà fait l'objet d'une restauration ;
- micro-desquamations soulevant l'épiderme, principalement observées sur les voussures sculptées du tiers droit du portail intérieur, accompagnées de quelques boursoufflures de sels, traduisant de possibles infiltrations d'eau depuis la couverture en pierre sommitale ;
- nombreuses zones désorganisées sur les parements et les arcatures des parties hautes au-dessus du portail extérieur, probablement issues des impacts des bombardements de la Seconde Guerre mondiale ;
- nombreuses fissures et éléments sculptés en cours de désolidarisation sur les pinacles adossés de part et d'autre du portail ;
- pollution saline légère de la pierre du portail extérieur avec peu de faciès d'altération liés aux sels si ce n'est les micro-desquamations ponctuelles soulevant l'encrassement sur l'épiderme ;
- nombreuses casses dans les éléments sculptés des voussures extérieures ;
- joints dégradés et manquants entre claveaux des voussures ;
- fort encrassement d'encrouement noir sur l'ensemble par absence de nettoyage naturel ;
- joints manquants aux emmarchements ;
- voussures intérieures dans un état correct ;
- altération des parements du tympan ;
- traces d'infiltrations d'eaux dans la partie supérieure du porche (voûte et murs).

En revanche, on constate :

- pas de vestiges de polychromie ancienne identifiés à ce stade sur les décors sculptés des voussures du portail extérieur ;
- quelques vestiges de polychromie identifiés par une teinte brun-rouge sur le portail intérieur du porche ;
- un badigeon ocre jaune identifié sur le tympan intérieur et un badigeon rouge observé sur le fond de frise encadrant le tympan du portail intérieur ; badigeons probablement issus de la dernière restauration, mais pouvant s'inspirer d'anciens badigeons identifiés à cette époque, aujourd'hui non visibles ;
- une clé sculptée polychrome en sous-face de la voûte du porche ;

- quelques changements de pierre de taille sur l'intérieur du porche (revers intérieur du portail extérieur et voûte) traduisant des dégradations importantes des parties hautes par d'anciennes infiltrations depuis le couverture en pierre du bas-côté, qui ont pu conduire à d'anciennes altérations sur le portail intérieur. Ces infiltrations anciennes semblent partiellement réparées et les dégradations les plus prononcées ayant conduit à des lacunes sont stabilisées sur le portail intérieur ;
- impacts visibles par des zones désorganisées issus des bombardements de la Seconde Guerre mondiale sur le parement en partie haute et sur les pilastres latéraux au portail ;
- vandalisme de la période révolutionnaire (1793) qui a conduit à la disparition systématique de l'ensemble des têtes des personnages des voussures des portails intérieur et extérieur.

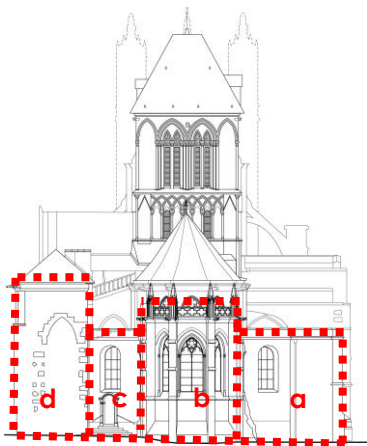
c. l'élévation en extrémité du bras de transept Nord et celle des chapelles du chœur :

- encrassement généralisé ;
- soubassement dégradé, couvert de micro-végétaux ;
- traces d'infiltrations d'eaux dans la partie supérieure du mur gouttereau (corniche de couronnement, gargouilles, consoles, sommets des encadrements des baies) ;
- nombreuses reprises de joints en ciment au droit des allèges des baies contrariant désormais la respiration et les échanges naturels entre ouvrages pierre et mortier.

2. la façade orientale – le chevet

a. l'élévation Nord-est du chœur :

- encrassement généralisé ;
- traces de ruissellement d'eaux sur la façade ;
- joints dégradés et manquants au niveau de la corniche ;
- nombreuses reprises de joints et ragréage des parements ;
- boîte à eaux et descente des EP à bout d'usage ;
- aspect extérieur hétérogène entre les parements d'origine et ceux remplacés ;
- altération profonde des parements refaits.



b. l'élévation de la chapelle d'axe :

- frise sculptée sous corniche endommagée par endroit ;
- dégradations aux arrachements des maçonneries limitrophes avec la façade du déambulatoire du chœur ;
- soubassements : développement des micro-végétations.

c. l'élévation Sud-Est du chœur avec le portail Est :

- dégradation de la maçonnerie en arrachement limitrophe avec la sacristie (rétention d'eau, pulvérulence des zones exposées) ;
- contrefort et pile d'angle en liaison avec la chapelle d'axe : chute de pierre récente ; partie instable, présentant une pierre très dégradée ; pulvérulente ; concentration de sels en surface : les eaux d'infiltrations véhiculant des agents pathogènes trouvent leur zone d'évaporation à cet endroit. Les sels concentrés sont la conséquence de la gangrène induite ;
- gouttière usagée, ce point expliquant les observations précédentes ;
- développement de végétaux au droit de la façade, le parement écorché favorisant l'enracinement.

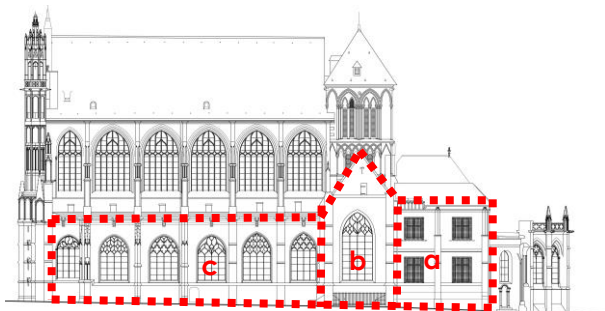
d. l'élévation Est de la sacristie :

- arrachement au droit de l'ancienne chapelle voûtée : quelques éléments apparaissent instables, avec des lacunes de maçonnerie ;
- nombreux joints dégradés au-dessous du chéneau ;
- altération des parements au soubassement : remontées d'eau ; rejointoiement avec un mortier fortement hydrolysé.

3. la façade du midi

a. l'élévation Sud de la sacristie :

- nombreuses casses observées au droit des larmiers ;
- casses au niveau des appuis maçonnés des baies de l'étage ;
- problèmes d'évacuations des EP entre la gouttière et la balustrade : débordements entraînant des ruissellements en parements, favorisant le développement de micro-végétaux ;
- coulure de rouille sur les parements depuis les grilles corrodées sensées protéger les baies ;
- développement de végétaux à hauteur de corniche.



- b. l'élévation sur rue du bras de transept :**
- encrassement généralisé ;
 - croûte noire et traces de ruissellements d'eaux sur la partie inférieure ;
 - casses sur la corniche ;
 - absence de pinacles en tête de contrefort ; rampant pignon correct ;
 - passage couvert des dalles en pierre pour accès comble fissurées et dégradées.
- c. l'élévation Sud du gouttereau Sud (5 chapelles) :**
- parties saillantes en pierre de taille : quelques éléments cassés, instables (pointes de pinacles, crochets, larmiers, etc.) ;
 - balustrade de la première travée manquante ;
 - soubassements dégradés, surtout aux pieds des contreforts à pinacle ;
 - parements et joints dégradés dans la partie supérieure du mur gouttereau (corniche de couronnement, gargouilles, consoles, sommets des encadrements des baies) ;
 - boîte à eaux et descentes des EP usagés.

D. LES VOLUMES INTERIEURS

À l'exception d'un encrassement généralisé au droit des parements intérieurs (suie grasse liée à la consommation des bougies en cire, empoussièremment), les voûtes et murs des bas-côtés et du déambulatoire souffrent de forte dégradation causée par la pénétration des eaux d'infiltration (actives ou anciennes) venant des terrasses et chéneaux défectueux.

Les pathologies suivantes y sont observées :

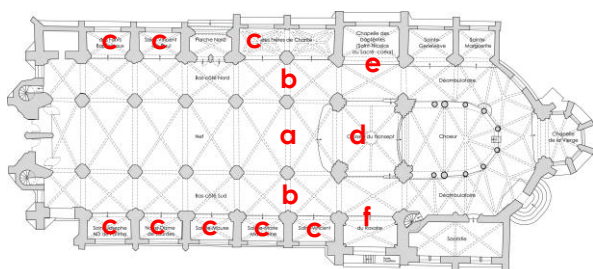
1. la nef

a. le vaisseau principal de la nef :

- traces d'infiltrations d'eaux observées au niveau du couverture, surtout à la sous face de la terrasse au-dessus de l'orgue et à la sixième travée devant la croisée ;
- manque de protection sur l'orgue ;
- encrassement général sur élévations.

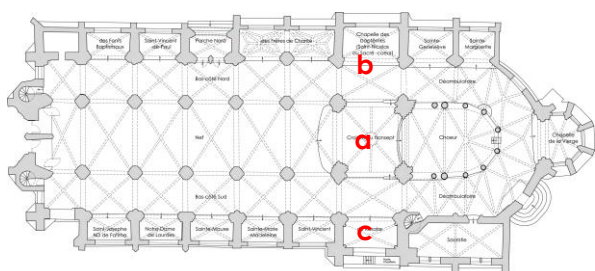
b. les bas-côtés Nord et Sud de la nef :

- importantes traces d'infiltrations d'eaux aux première, troisième et sixième travées du bas-côté Nord.



c. les trois chapelles du bas-côté Nord et cinq du côté Sud :

- o côté bas-côté Nord
 - les voûtes et les parties hautes des murs des trois chapelles (celles des Fonts Baptismaux, de Saint-Vincent-de-Paul et des Frères de Charité) souffrent de fortes dégradations causées par l'humidité venant des terrasses, et sollicitant les maçonneries et leurs remplissages :
 - les joints sont dégradés et ouverts par endroits ;
- o côté bas-côté Sud
 - les chapelles Saint-Joseph, Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Vincent présentent des dégradations analogues, mais anciennes. Les épidermes qui ne sont plus exposés depuis le rétablissement des conditions d'étanchéité, ont séché. Pulvérulents, ils finissent par se désagrégés en séchant, jusqu'à tomber par morceaux ou par plaques.



2. le transept

a. la croisée :

- joints ouverts sur les voutains ;
- joints dégradés sur les arcs en plein cintre côté transept ;
- fissures sur le mur séparant la croisée et le transept Nord au-dessus de l'arc plein cintre.

b. le bras Nord du transept avec chapelle des baptêmes :

- traces d'infiltrations d'eaux aux voutains.

c. le bras Sud du transept avec chapelle du Rosaire :

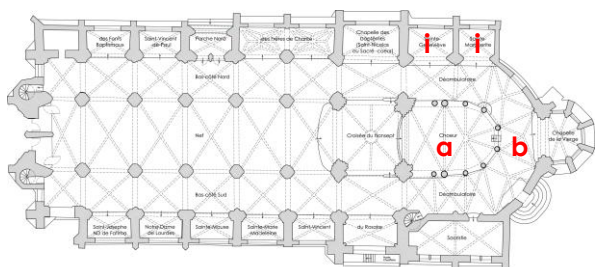
- croûte noire aux voutains ;
- altération profonde des parements au niveau de naissance de la voûte côté croisée jusqu'aux rives Est, Ouest et Nord de la voûte au bras Sud du transept ;
- altération profonde des parements au niveau de naissance de la voûte et au droit du mur latéral Est de la chapelle ;
- infiltrations importantes (traces) sollicitant mur latéral Est de la chapelle.

À noter que les mesures d'urgence engagées en combles ont également été suivies à l'intérieur du volume du transept avec des mesures de sécurité au droit de la Chapelle du Rosaire : provisoirement interdite d'accès pour le public, en raison de la chute de mortiers désagrégés tombant depuis l'intrados de voutains.

3. le chœur

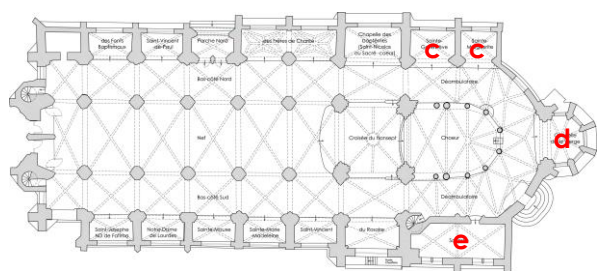
a. le vaisseau principal du chœur – le sanctuaire :

- fissures au droit du voutain Sud de la première travée ;
- joints ouverts et traces d'infiltrations d'eaux sous la voûte ;
- lacune des enduits au niveau supérieur du mur du chevet ;
- chute des enduits sur tailloirs des piles laissant apparaître les plats de fer à l'intérieur.



b. le déambulatoire (8 travées) :

- première travée : traces d'infiltrations d'eaux sous voûte appareillée, sur l'arc séparant la chapelle et les murs en limite avec la deuxième travée et le chœur. Enduits dégradés et tombés par endroits. Intervention très visible et mal adaptée de réparations à l'aide de mortier gris de ciment ;
- deuxième travée : traces d'infiltrations d'eaux sous voûte enduite et peinte de faux joints et sur l'arc séparant la chapelle attenante. Enduits de voûte dégradés et tombés à l'angle Nord-Est ;
- troisième travée : traces d'infiltrations d'eaux importantes sous voûte (4 voutains exposés : 3 appareillés et 1 enduit) et au revers de la façade, compris encadrement de baie. Parements altérés et joints dégradés au droit des parements de mur et en intrados de voûte ;
- quatrième travée (axiale) : traces d'infiltrations d'eaux importantes sous voûte appareillée, au droit des arcs séparant les travées contiguës et sur les parements de murs. Epidermes altérés et joints dégradés en intrados de voûte. Enduits dégradés et tombés par endroits en parement de murs ;
- cinquième travée (devant l'entrée Sacristie) : traces d'infiltrations importantes sous voûte enduite et peinte de faux joints. Enduits dégradés sous voûte au-dessus de la baie. Parements altérés et joints dégradés au droit des murs ;
- sixième, septième et huitième travées : traces d'infiltrations importantes et enduits dégradés sous voûtes enduites et peintes de faux joints. Joints ouverts au linteau qui couvre l'accès à la sacristie. Traces importantes de reprises des anciennes fissures verticales et horizontales au mur de la sacristie.



c. les deux chapelles Nord du déambulatoire (Sainte-Généviève et Sainte-Marguerite) :

- traces d'infiltrations d'eaux au droit des voutains dans les deux chapelles ;
- joints dégradés et altérations des parements sous les voûtes, au revers de l'élévation Nord et au droit des murs latéraux (chapelle Sainte-Généviève, plus particulièrement).

d. la chapelle axiale de la Vierge :

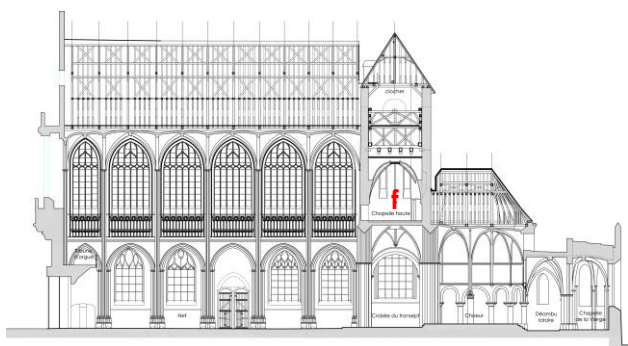
- traces d'infiltrations d'eaux importantes sous voûte et aux encadrements et réseaux des baies ;
- parements du mur de soubassement dégradés : remontées d'humidité.

e. la sacristie :

- niveau rez-de-chaussée
 - encrassement généralisé des parements (voûte et murs) ;
 - casses sur les parements des voutains causés par l'installation récente des réseaux électriques ;
 - traces d'infiltration d'eau au mur ;
- escalier à vis
 - joints ouverts entre le mur d'échiffre de l'escalier et le mur Est du transept ;
 - matelas de fientes de volatiles à partir du premier étage.
- salle voûtée sur croisée d'ogives au premier étage
 - traces d'infiltrations d'eaux apparues dans la première travée de voûte côté transept ;
 - enduits et badigeons dégradés par endroit sous voûte ;
 - deux tiers de baies à croisillon côté Sud bouchée.

f. la chapelle haute au-dessus de la croisée :

- sol en solivage de bois dégradé ; couvert de fientes de volatiles ;
- encrassement généralisé (murs et voûtes) ;
- joints dégradés aux murs ;
- enduits fissurés sous voûte ;
- traces d'infiltration en intrados de voûte ;
- fissures et joints ouverts aux angles Sud-Ouest et Nord-ouest de la salle ;
- consoles sculptées en amortissement des nervures de la voûte : fortement dégradées.



g. plus particulièrement, le dallage :

Conséquence des remontées d'humidité qui se lisent aux pieds des murs, certains joints de dallage ont été repris au mortier de ciment, annulant toute respiration du sol. Des zones sombres au droit des pierres confirment ces défauts d'hygiène. Ailleurs, des joints plus traditionnels sont désagrégés. Cet état avait sans doute motivé la reprise des joints usés par un mortier plus dur. Quelques dalles sont cassées...

h. plus particulièrement, les conditions d'accessibilité :

Les menuiseries des portes occidentales comportent une traverse en partie basse qui contraint l'accès des fauteuils roulants.

Pour les entrées Nord et Sud-est, les degrés importants qui élèvent les entrées contraignent tout passage de PMR.

E. CONCLUSION

De manière synthétisée, les pathologies observées sont les suivantes :

1. défauts récurrents d'étanchéité en raison de l'état dégradé des couvertures et organes d'étanchéité, sollicitant les bois de charpente ;
2. contamination générale des combles par la colonisation des pigeons dont les fientes encrassent les ouvrages ;
3. dégradations observées au droit des parements extérieurs comme intérieurs liées aux entrées d'eau couplées à des sollicitations engendrées par les intempéries (pluie, neige, régimes gel / dégels sollicitant les zones chargées en humidité) ;
4. dégradations et encroutements des ouvrages sculptés et délicats, liés aux agressions atmosphériques et aux pollutions environnementales (concentration d'hydrocarbures).
5. dégradation des claveaux et joints des arcs-boutants ;
6. défauts manifestes d'entretien et de surveillances régulières : développement de végétaux dont la croissance des systèmes racinaires sollicite la tenue et la liaison des ouvrages.

Les couvertures à bout d'usage, les terrasses et organes défectueux de récupération des eaux sont des plus préoccupants. L'édifice n'arrive plus à rejeter les eaux. Dans un phénomène en chaîne, l'accumulation de fientes de volatiles arrive à boucher les exutoires, facilitant l'enracinement de végétaux (algues, lichens et mousses) dont le développement accentue les dégradations, provoquant des ouvertures plus confortables aux entrées d'eau...

La présence des fientes ne se limite pas uniquement l'extérieur, mais aussi à l'intérieur. En l'absence de clôture au droit de la passerelle de liaison entre escalier de la sacristie et tour de la croisée puis comble du chœur, les pigeons rentrent sans aucune difficulté dans les volumes de combles. Les abat-sons et les grilles de la tour sont vétustes donnant également l'accès aux volatiles.

La fermeture grillagée fermant la communication entre la tour de croisée et le comble de la nef est défaillante. La pourriture des bois déjà sollicités par les infiltrations d'eau ne peut qu'être accentuée, avec développement cryptogamique.

Toutes les infiltrations jusqu'aux ruissellements de surface engendrent des problèmes structurels importants par lessivage et finalement dissolution des blocages internes aux maçonneries, sans parler des bactéries véhiculées par les eaux migratoires. Les traces d'infiltrations, les enduits dégradés et lacunaires à l'intérieur, les joints dégradés, sont autant de signes des sollicitations importantes subies par les maçonneries de voûte comme de murs.

L'humidité est une des causes principales des désordres. En superposant les plans des voûtes et des toitures où les désordres ont pu être cartographiés, il apparaît clairement que les zones affectées sont : **l'ensemble des chapelles du bas-côté Nord et la moitié des chapelles du bas-côté Sud de la nef ; les bras de transept Sud et Nord, et les travées du déambulatoire du chœur.**

Les parements du vaisseau principal de la nef, ceux de la croisée et ceux du vaisseau principal du chœur ne sont dégradés que par des encrassements épidermiques. Les désordres sont au final particulièrement localisés au droit des terrasses défaillantes.

Les façades orientale, septentrionale et du midi sont dégradées dans leurs parties hautes. La façade occidentale très exposée aux intempéries souffre également des fortes dégradations provoquées par des ruissellements liés aux défauts d'évacuation des eaux, notamment aux niveaux des terrasses et galeries.

Les pathologies observées au droit des parements peu exposés aux lessivages affectent la présentation extérieure et sollicitent durement les ouvrages délicats en pierre (encrassements, croûtes noires). Ces affectations favorisent la ruptures des ouvrages fatigués : casses, lacunes de maçonneries.

À noter que les désordres affectant certains arcs-boutants lancés au-dessus de la terrasse du bas-côté Nord ont été repris récemment. Encore une fois, le rôle de ces arcs-boutants – bien qu'utile – reste facilité par la présence des tirants en combles lesquels reprennent les poussées exercées par les voûtes du vaisseau principal de la nef. Cependant, les ancres visibles apparaissent corrodées par endroits ce qui salit les façades par coulures.

Les verrières bien que la plupart modernes, ne sont pas sécurisées par des protections grillagées ; il n'existe pas de rejingot en pied de vitraux pour récupérer les eaux de condensation et les renvoyer vers l'extérieur : exposés, les parements intérieurs au droit des allèges se trouvent sollicités, encrassés.

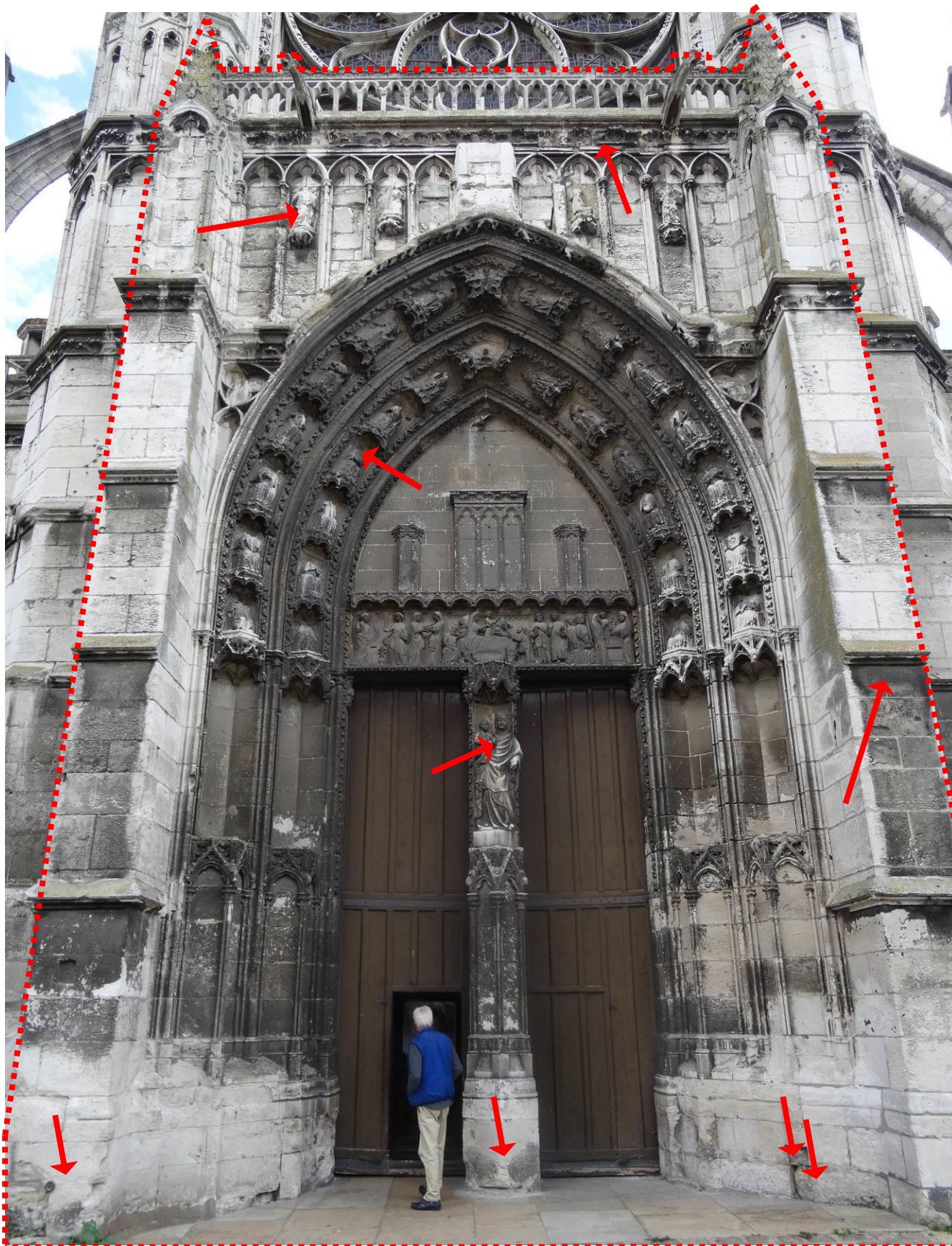
Pour retrouver les conditions de conservation de l'édifice, **le rétablissement des conditions d'étanchéité** doit donc être considéré en priorité dans le programme des futures interventions aussi bien en couverture, qu'au droit des clôtures verticales.

V. ÉTAT SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

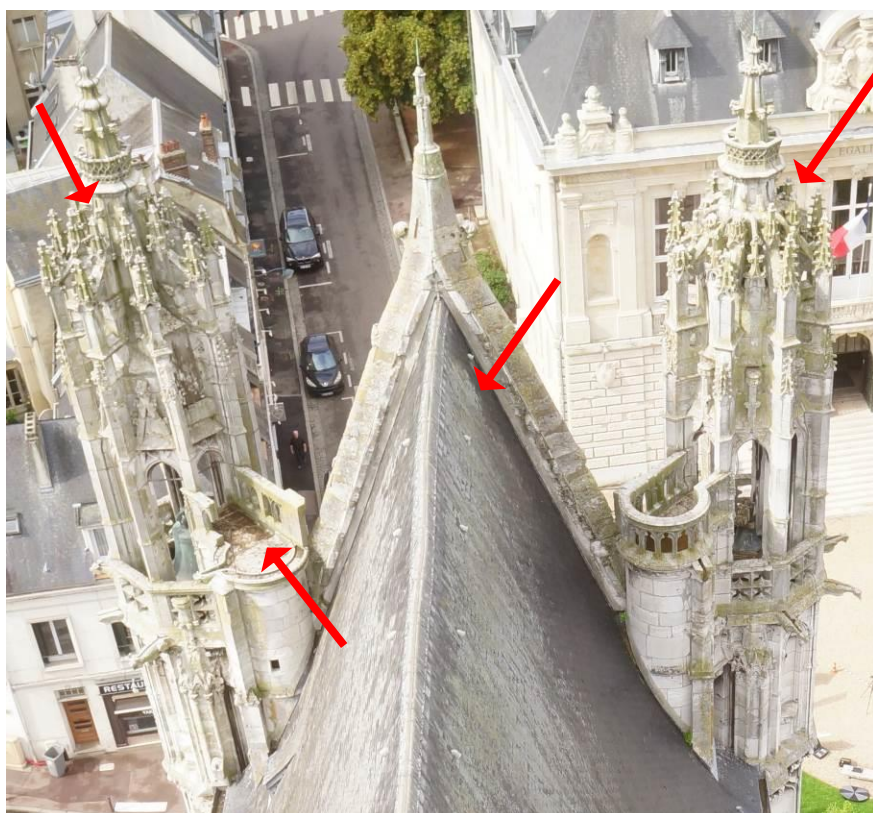
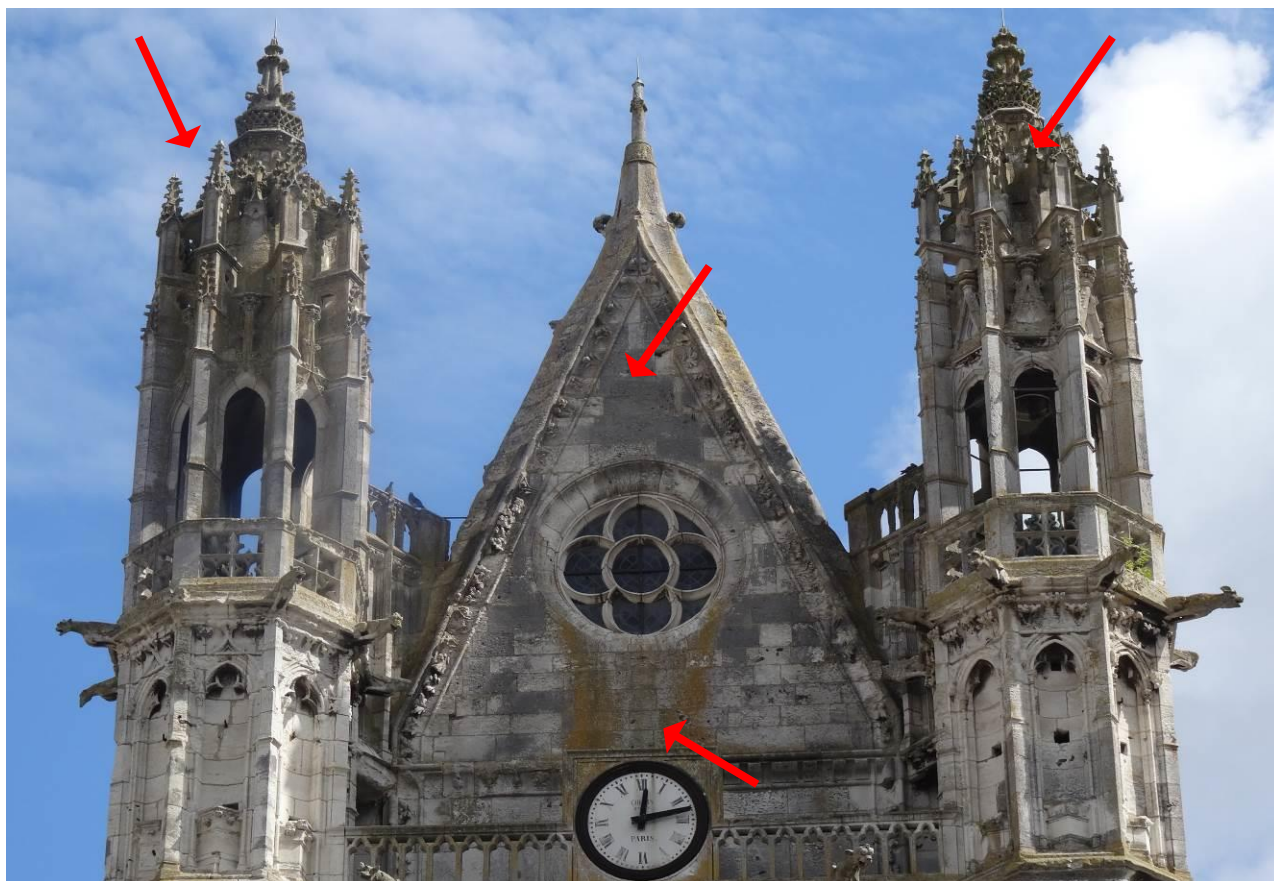
LES FACADES



1. Façade occidentale (cliché de Latitudes, géomètres experts, 2017)

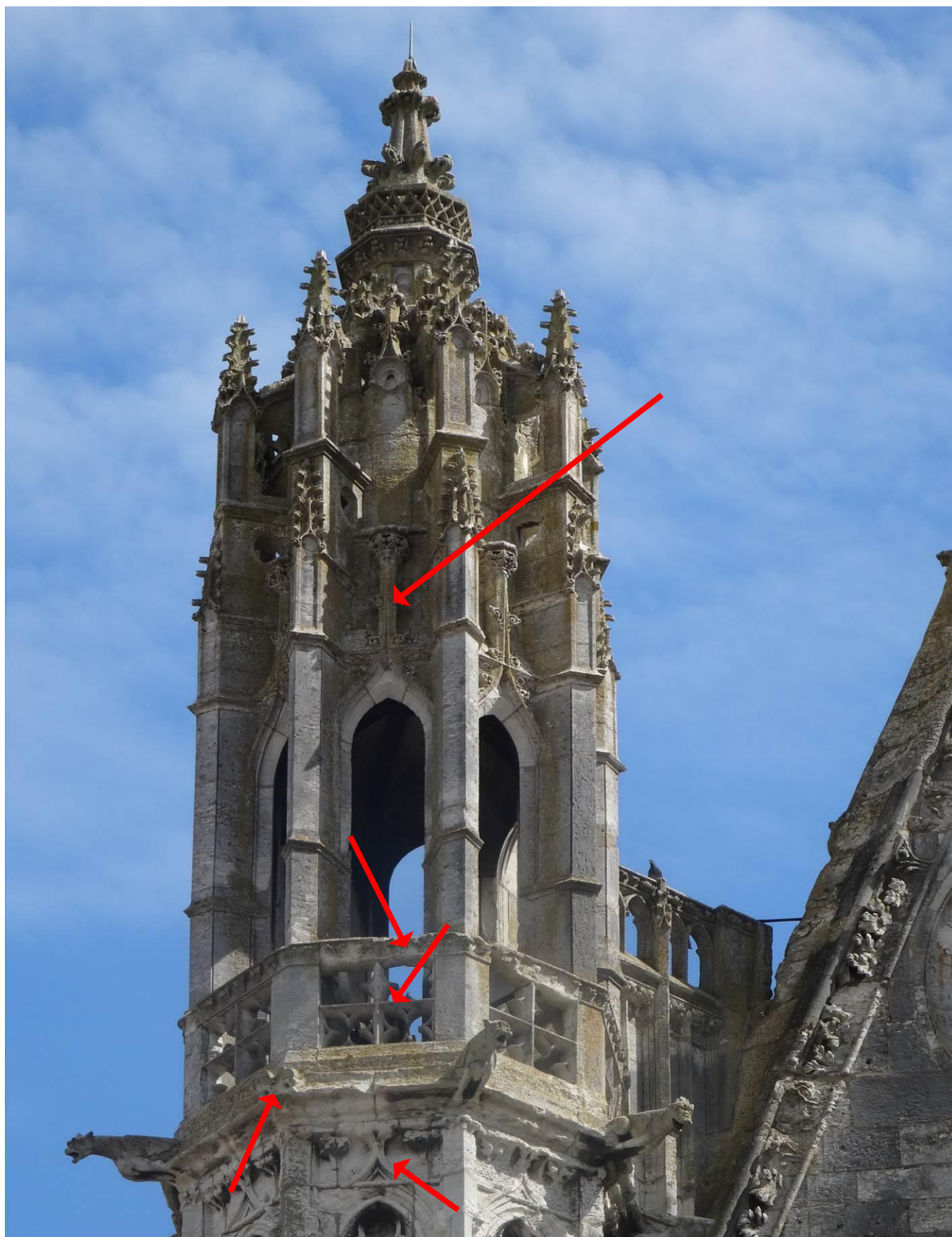


2. Portail occidental : encroûtements noir généralisés, nombreuses casses dans les éléments sculptés aux voussures, frise cassée et altérée au-dessus des voussures, altérations profondes des pierres de soubassement, joints ouverts sur la balustrade altérée, frise et arcature dégradées, pointes des pinacles cassées, pissettes métalliques d'évacuation des EP de la galerie vétustes, développement des micro-végétations sur les parties exposées et saillantes (larmiers, pinacles...).

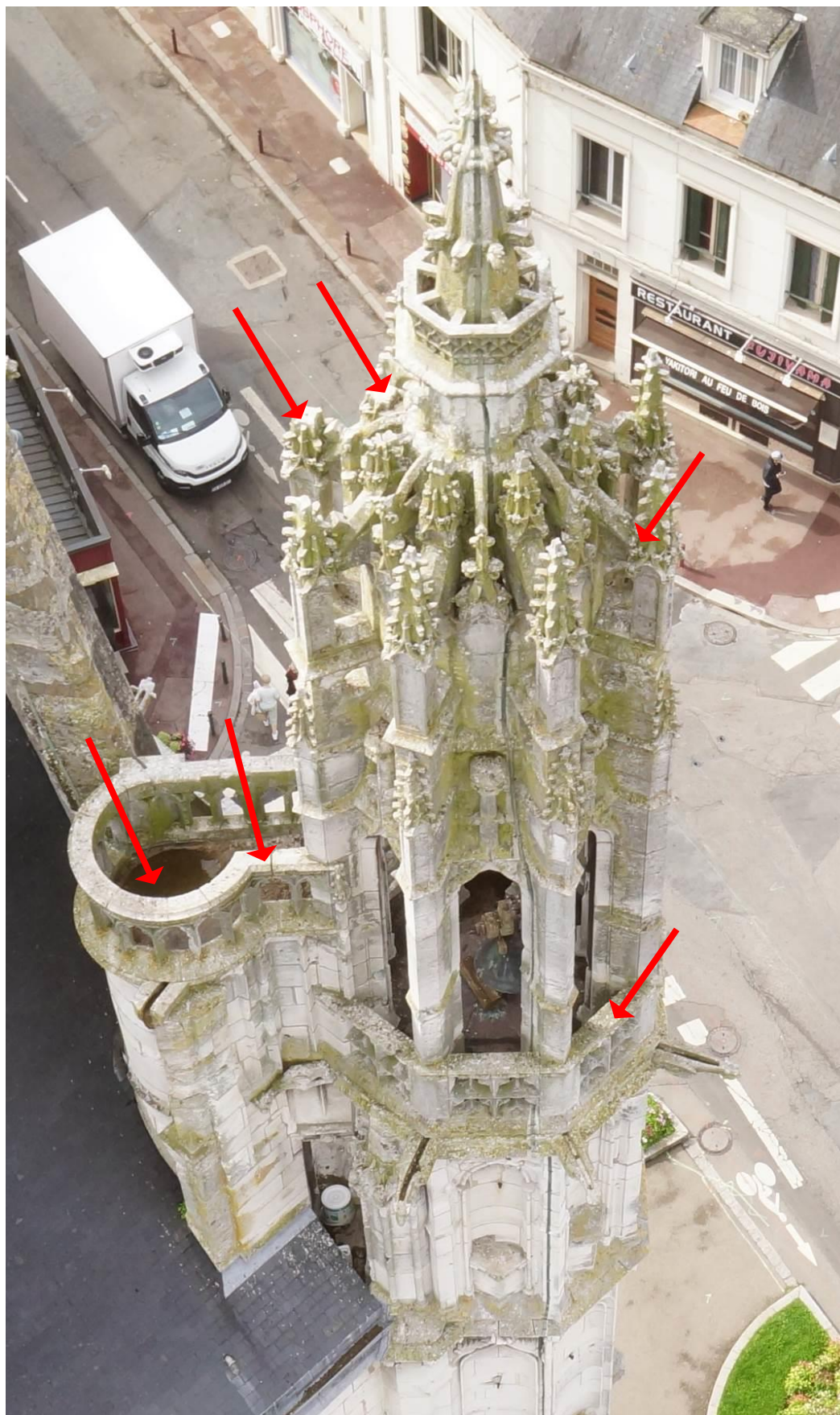


8. Pignon occidental et tourelles Nord et Sud : encrassement généralisé, nombreuses traces de ruissellements d'eaux, développement de micro-végétation sur les parties saillantes des tourelles, sous l'oculus et sur les rampants du pignon.

9. Revers du pignon occidental et deux tourelles Nord et Sud : encrassement généralisé, développement de micro-végétation sur les rampants et aux sommets des tourelles, parties de balustrade déposées au droit de l'accès à la tourelle Sud exposant les personnes au vide. Ardoises de la nef et solins dégradés. (cliché de Latitudes, géomètres experts, 2017)



10. Détail de la partie sommitale de la tourelle Nord : développement de micro-végétation sur les pinacles au sommet et à la corniche, arêtes épauffrées et lacune dans les sculptures des balustrades, joints ouverts sur frises sous corniches, gargouille manquante (chute ou purge ?).



11. Détail de la partie sommitale de la tourelle Nord : lacunes au droit des sculptures sur certains pinacles à fleurons, développement de micro-végétation sur les pinacles sommitaux et au droit de la corniche. Arêtes épauprées et joints ouverts sur la balustrade. Problèmes d'évacuation des eaux sur la terrasse inaccessible de la petite tourelle. (cliché de Latitudes, géomètres experts,

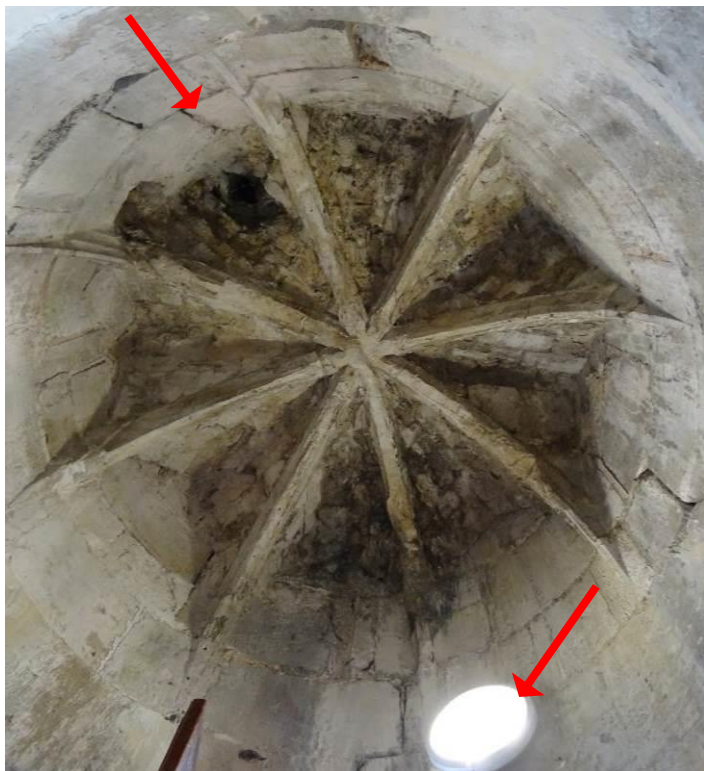
E T A T S A N I T A I R E

D I A G N O S T I C

E U R E / V E R N O N
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E

R . D U P L A T - A C M H - D P L G

123



12. Détail du couvrement de la tourelle Nord : voûte très encrassée et joints dégradés.



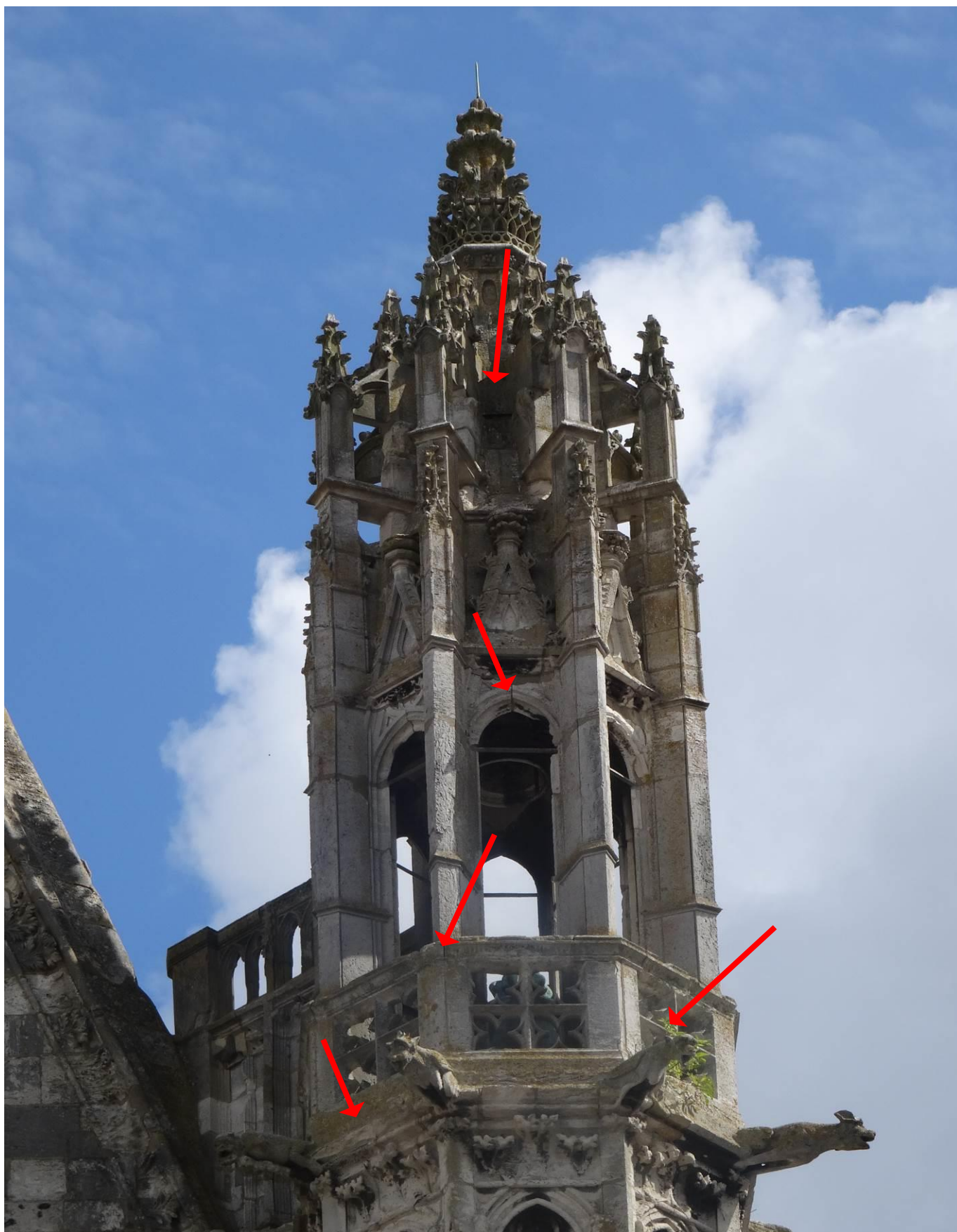
13. Détail de la porte d'accès à la galerie haute : de la tourelle Nord : parement dégradé, érosion des pierres de taille, joints ouverts, linteau entre la tourelle et le pignon largement érodé.



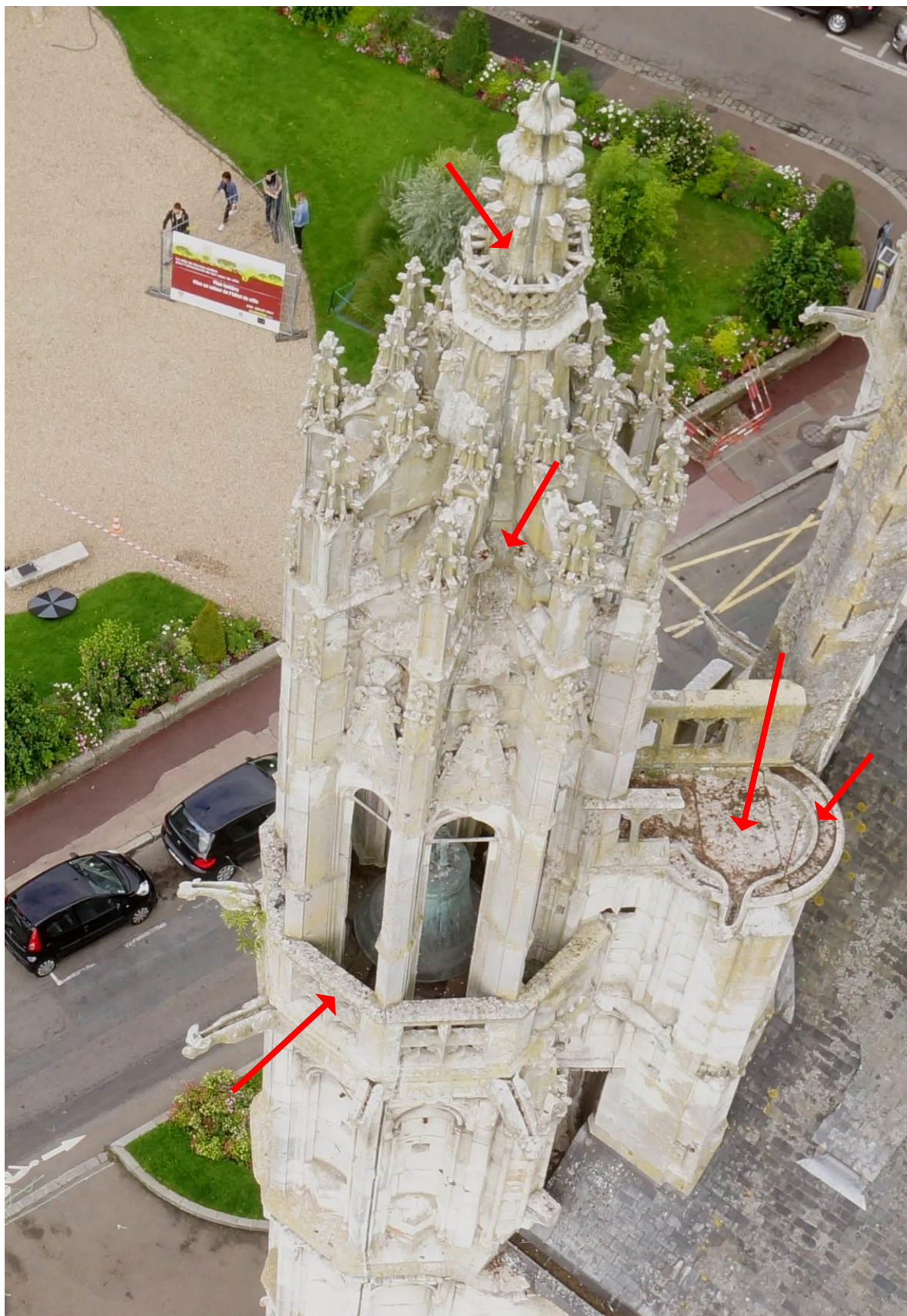
14. Détail de la balustrade de la galerie haute : joints ouverts entre les balustres, dégradation de la bande soline entre le sol et la balustrade, présence de fientes de pigeons et rongeurs, altération et développement de micro-végétation sur les balustres.



15. Détail du sol de la galerie haute sortant de la tourelle Nord : dalles de pierre fissurées parement dégradé.



16. Détail sur la partie sommitale de la tourelle Sud : décors amputés entre les pinacles, joints ouverts sur le fronton entre pinacles, développement des micros végétations sur les pinacles aux sommets et à la corniche, arrêts cassés et lacune des balustrades, joints ouverts sur frise sous corniche dégradés.



17. Détail de la partie haute de la tourelle Sud : décors amputés entre les pinacles, développement de micro-végétation sur les pinacles au sommet et au droit de la balustrade, lacunes importantes dans les sculptures de la balustrade de la petite tourelle, sol de terrasse inaccessible couvert des fientes. (cliché de Latitudes, géomètres experts, 2017)



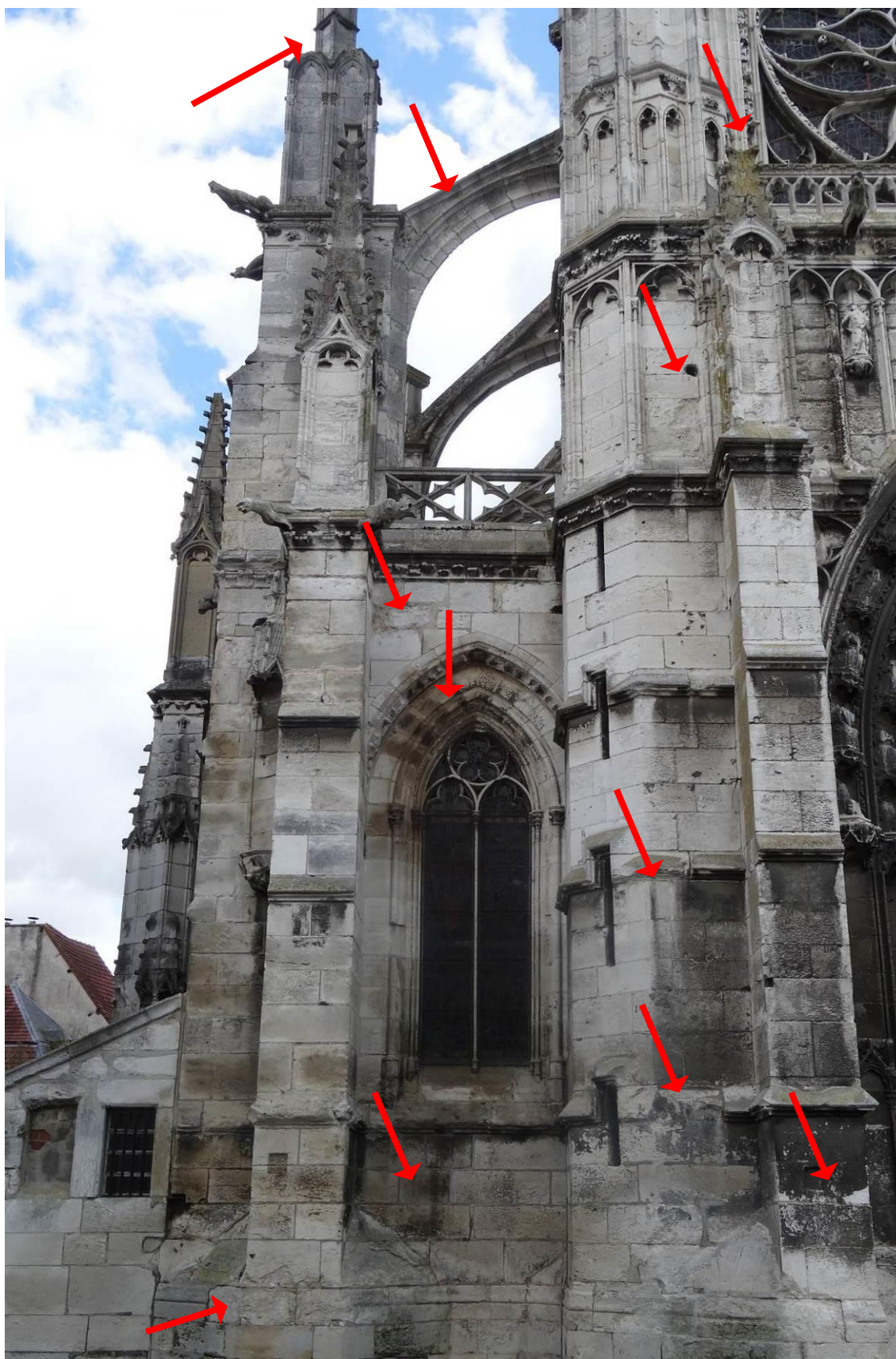
18. Détail de la voûte au sommet de la tourelle Sud : éclatement des pierres sous l'effet de la corrosion des armatures métalliques, joints dégradés, extradados de voûte colonisé par des oiseaux.



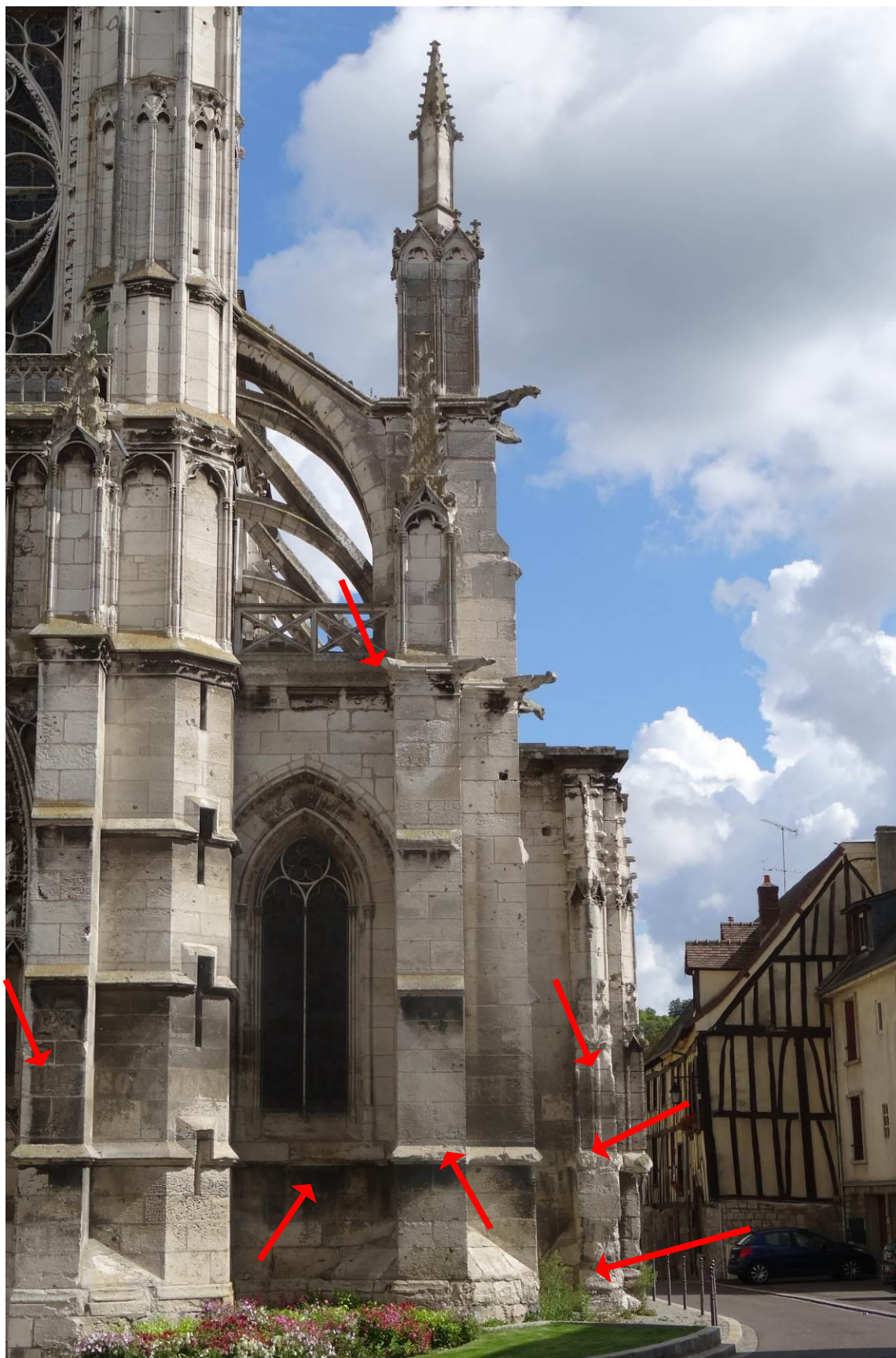
19. Détail de la balustrade au sommet de la tourelle Sud : pierre d'appui fissurée, sol de terrasse dégradé et couvert de fientes de pigeons.



20. Coffre bois à bout d'usage au revers de l'horloge.



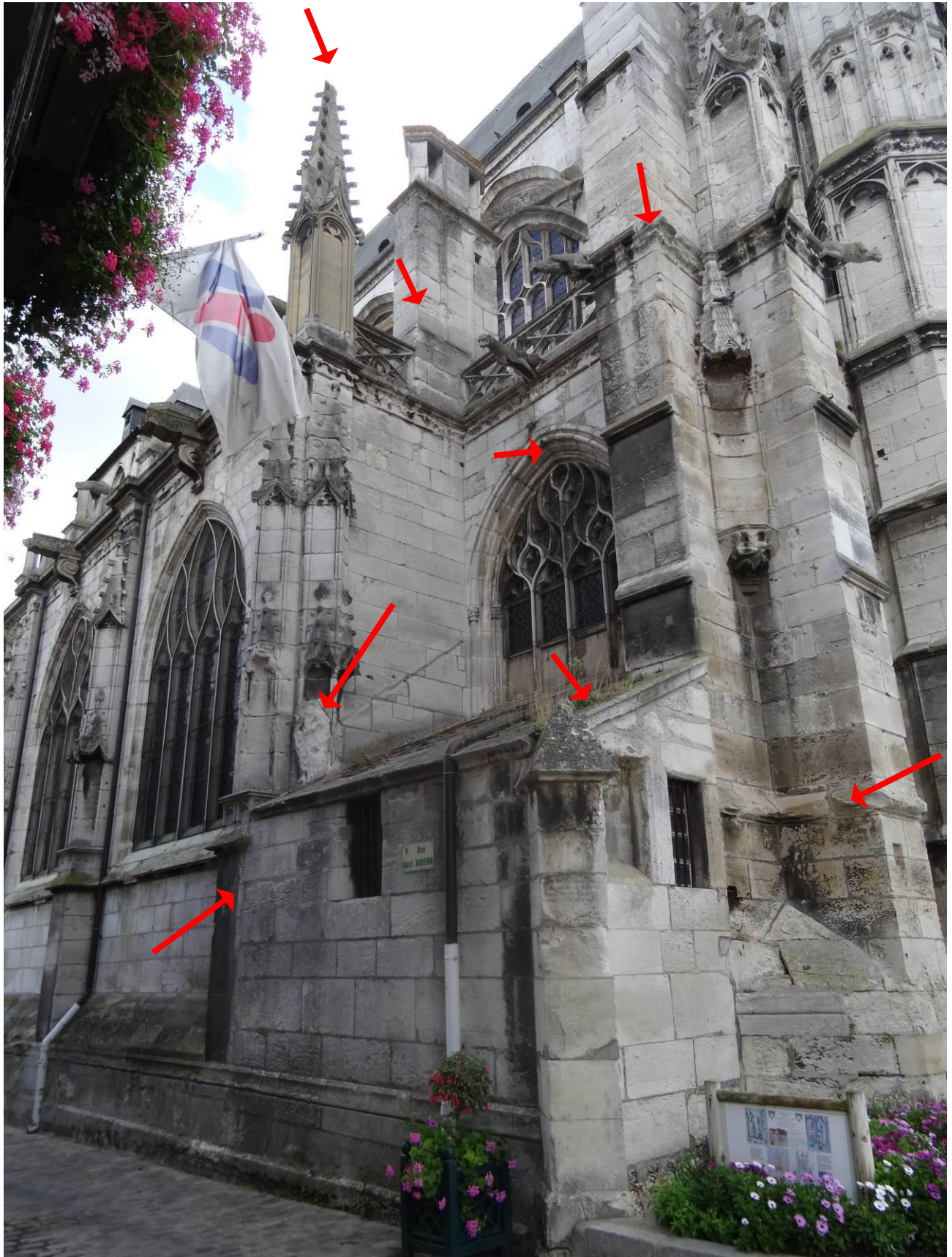
23. Façade occidentale côté Nord: encrassement avancé des parties en saillies des contreforts, nombreuses casses sur les pointes des pinacles et épaufrures des arêtes des larmiers, dégradation des parements au soubassement, traces d'infiltrations dans la partie haute de la baie, encrassement de l'arc-boutant.



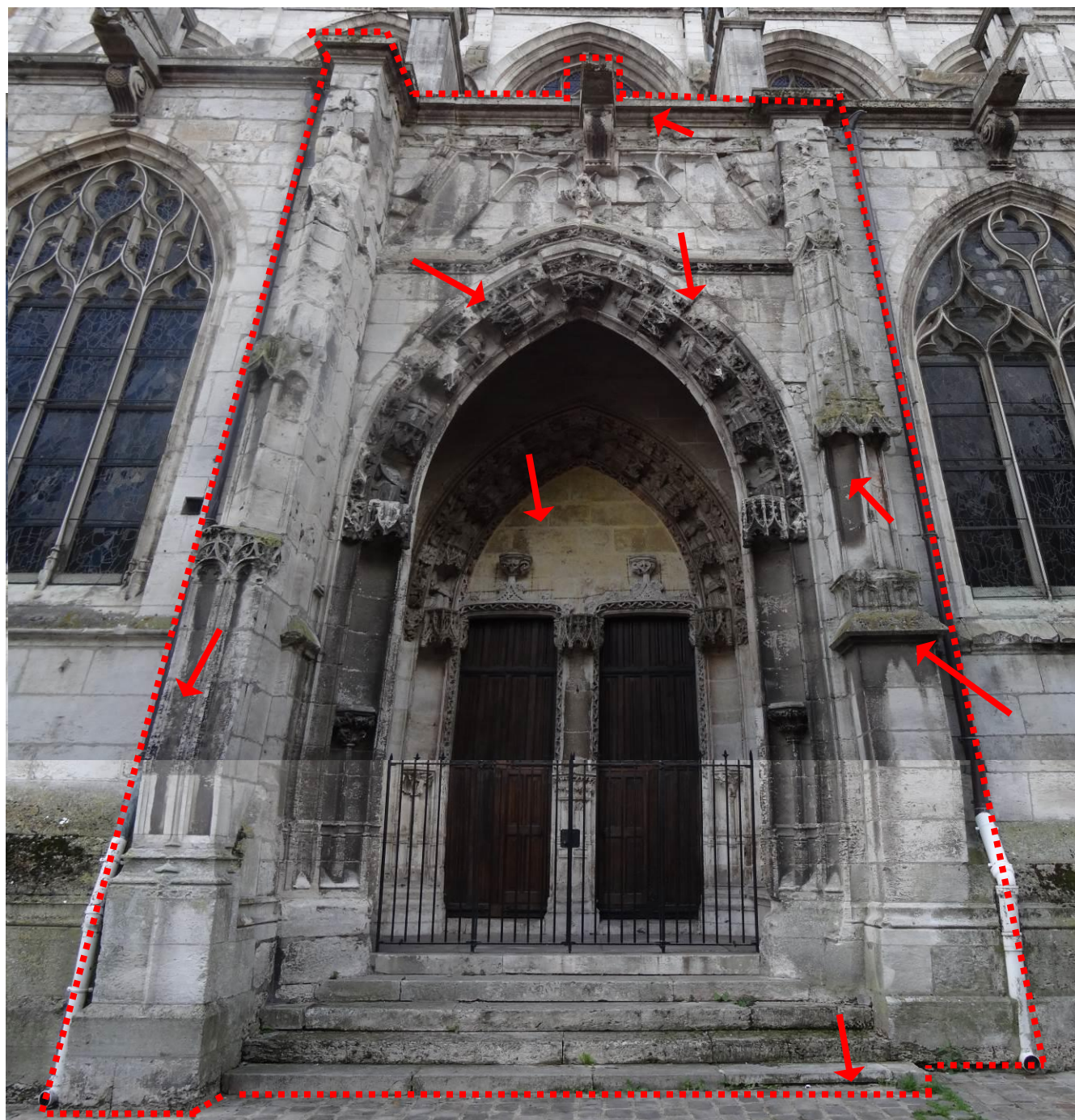
24. Façade occidentale côté Sud: encrassement avancé des parties en saillie des contreforts, nombreuses casses et altérations sur les arêtes des larmiers, dégradation des parements au soubassement, traces d'infiltrations dans la partie haute de la baie, encrassement de l'arc-boutant.



25. Façade septentrionale (cliché de Latitudes, géomètres experts, 2017)



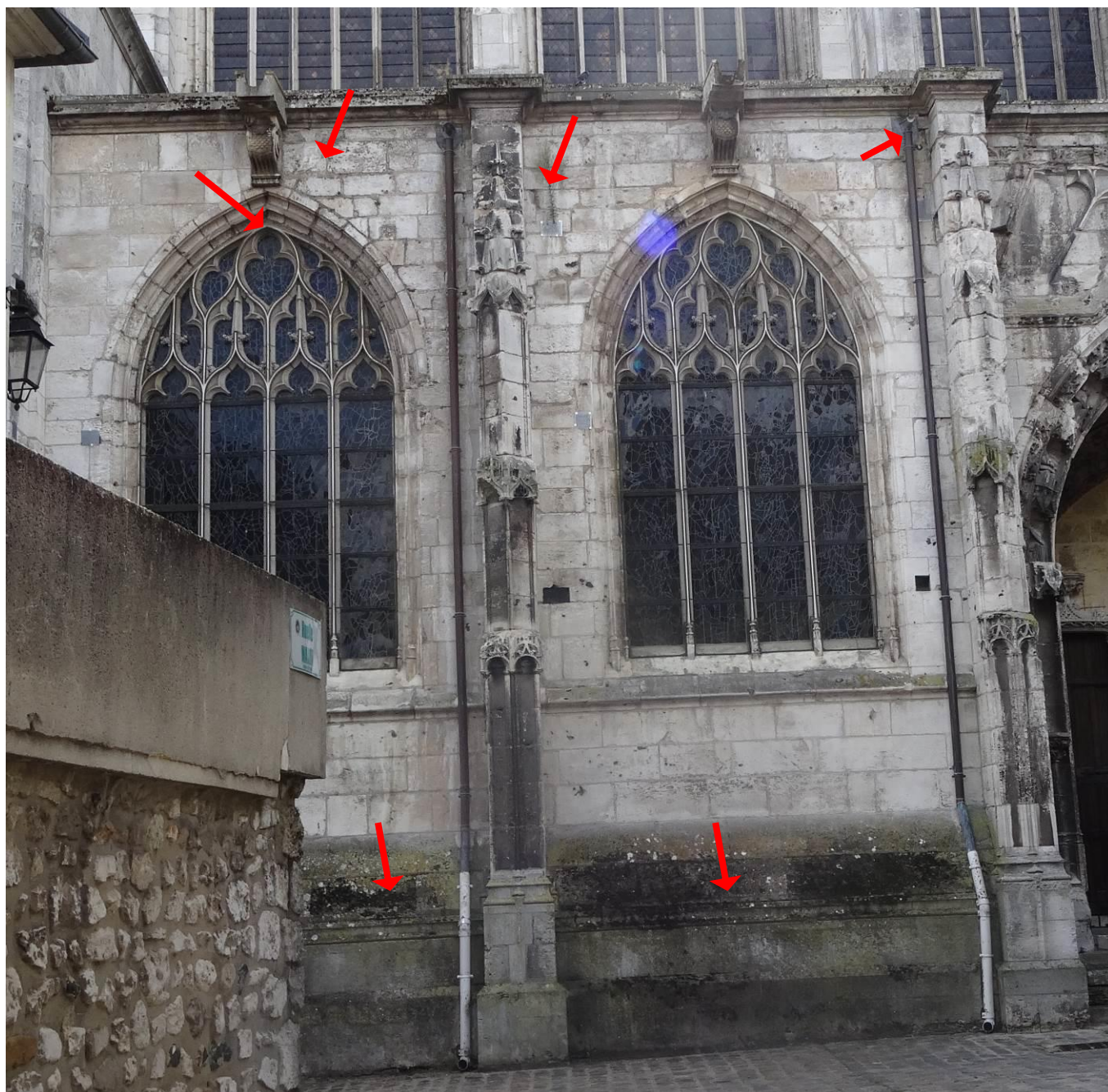
26. Façade septentrionale: encrassement avancé des contreforts, nombreuses casses et altérations sur les arêtes des larmiers, lacune d'une gargouille, pointe de pinacle cassé, dégradation des parements au soubassement, traces d'infiltrations dans la partie haute de la baie, altération et encrassement de l'arc-boutant, développement de végétation sur la toiture en dalles de pierre de l'appentis.



32. Portail Nord : encrassement, joints dégradés au droit des voissures, éléments sculptés manquants, parements dégradés au tympan, développement de micro-végétation.



33. Portail Nord : joints dégradés au droit des voissures, voûte et murs.



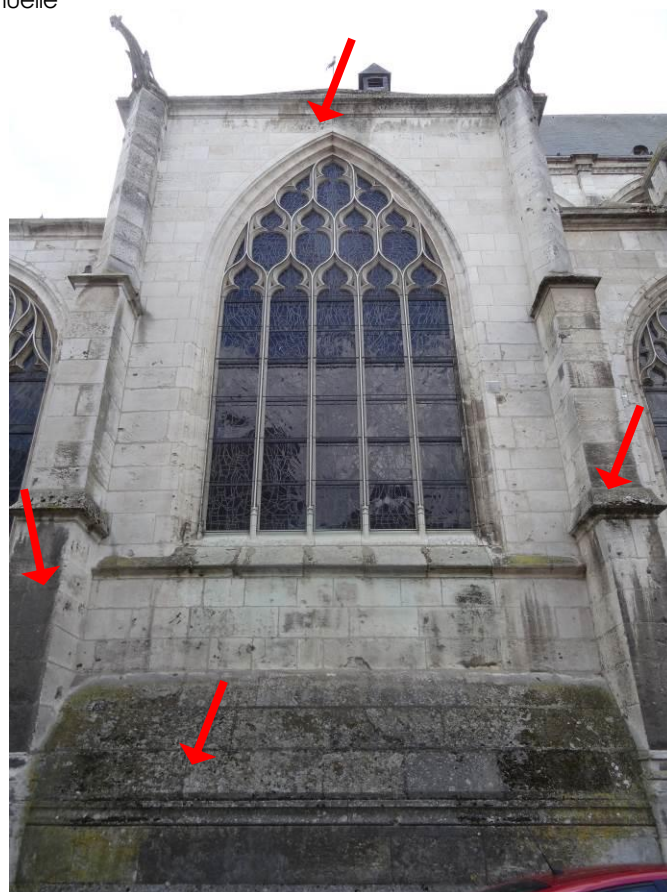
34. 5^{ème} et 6^{ème} travées (chapelle des Frères de Charité) : encrassement, joints et parements dégradés, développement de micro-végétation sur les parties en saillies du soubassement.



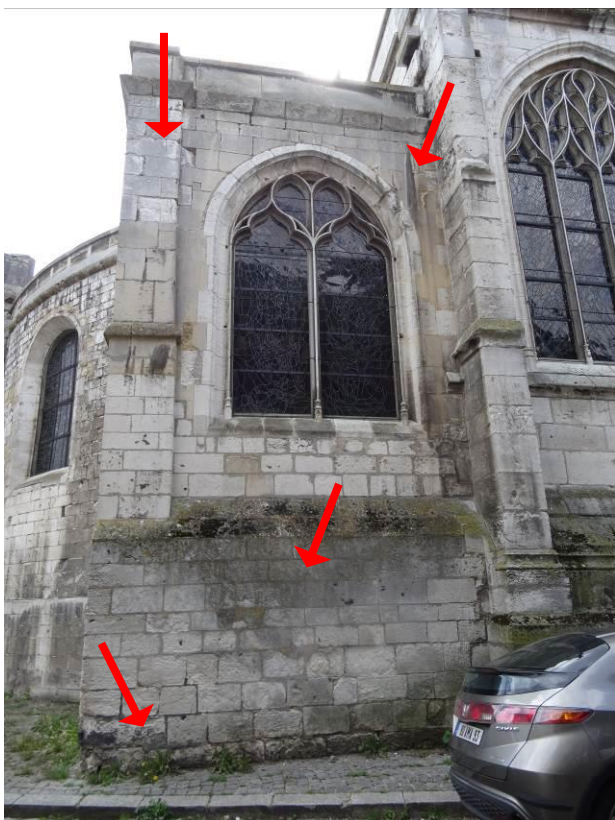
35. Gargouille sur console lacunaire.



36. 1^{ère} chapelle Nord du déambulatoire (chapelle Sainte-Geneviève) : encrassement, joints dégradés, développement de micro-végétation sur le soubassement.



37. Transept Nord : encrassement, joints dégradés, développement de micro-végétation au soubassement.



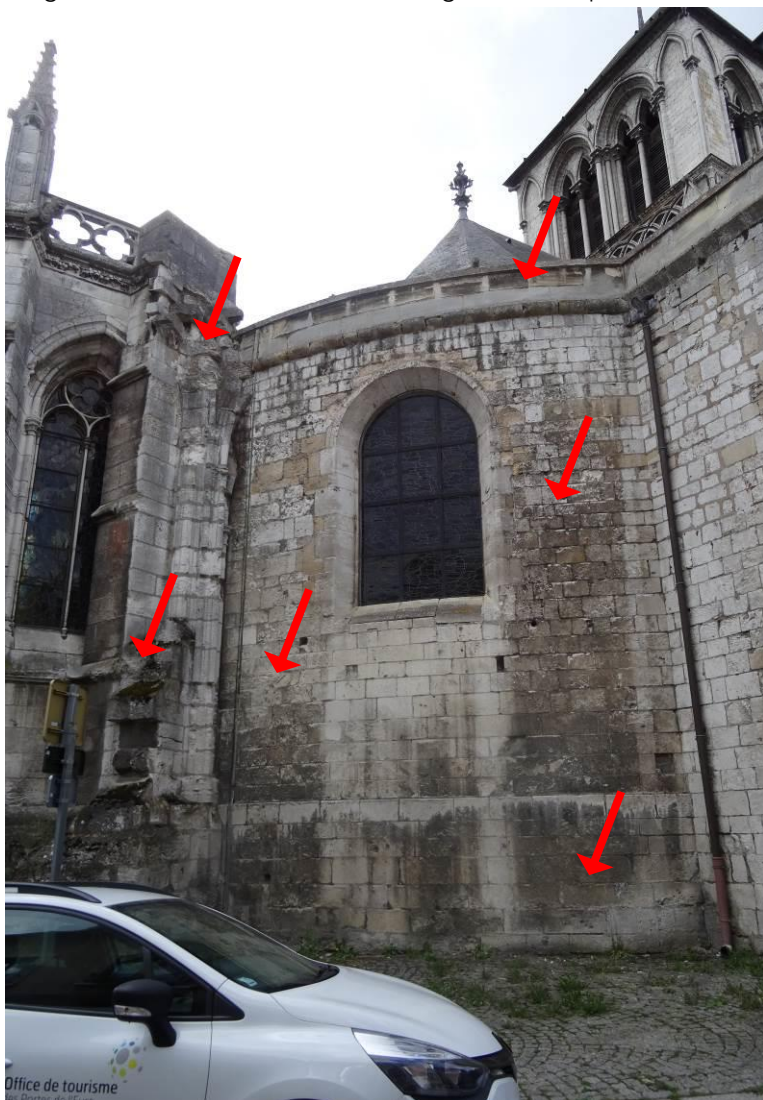
38. 2^{ème} chapelle Nord du déambulatoire (chapelle Sainte-Marquette) : encrassement, joints dégradés, développement de micro-végétation au droit du soubassement.



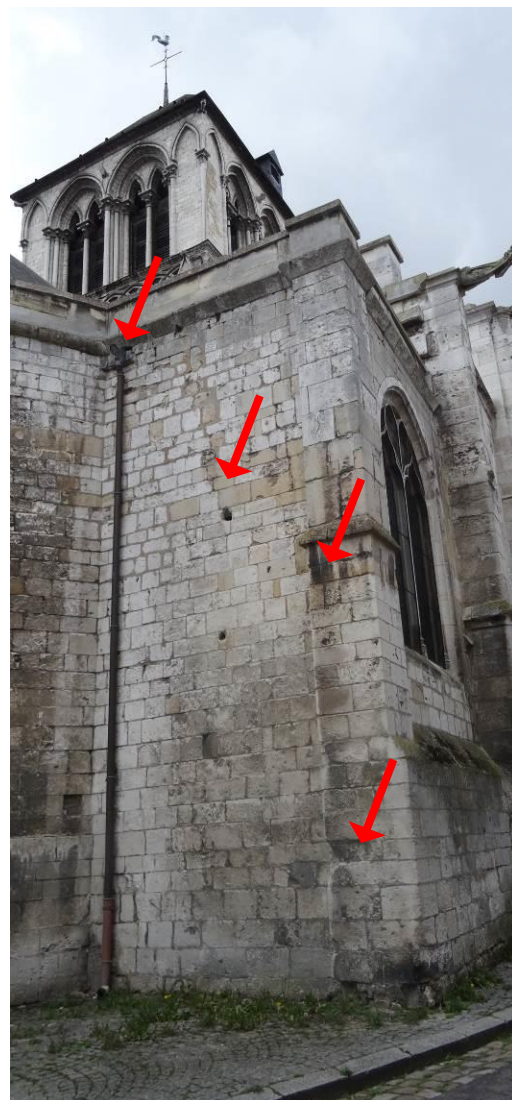
39. Traces d'infiltration d'eaux et dégradation des parements et joints entre deux chapelles Nord du déambulatoire, larmier épaupré, érosion de surface de certaines pierres de taille.



40. Façade orientale, le chevet (cliché de Latitudes, géomètres experts, 2017)



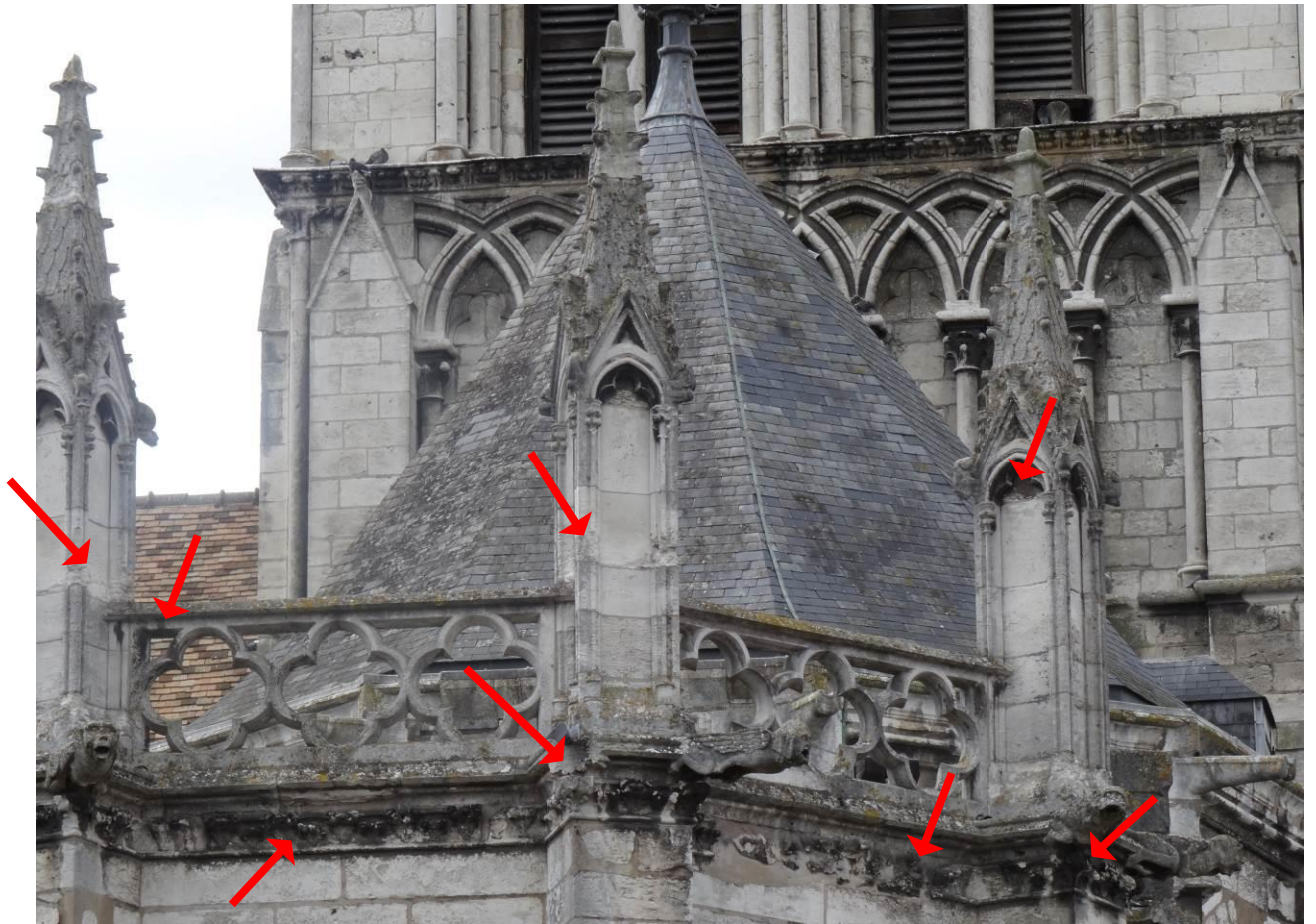
41. Façade Nord du déambulatoire : parements encrassés et joints dégradés. Ruissellements marqués par le lavement des encrassements.



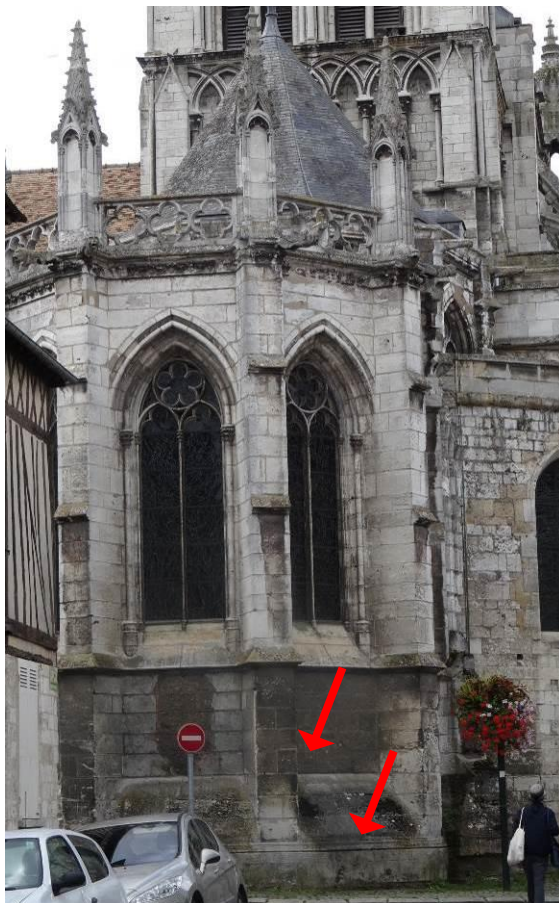
42. Façade Nord de la chapelle Sainte Marguerite : parements et joints dégradés par ruissellements des eaux, boîte à eau et décente à bout d'usage.



43. ← Jonction entre déambulatoire Nord et chapelle axiale : érosion des maçonneries arrachées de l'ancienne construction, larmier épaufré, parements et joints du déambulatoire altérés, frise de la chapelle axiale encrassée.



44. Couronnement de la chapelle axiale et toiture du chœur : frise dégradée, gargouille absente, détails sculptés des pinacles cassés et altérés, toiture en ardoise du chœur usée avec développement de micro-végétation.



45. Chapelle axiale : encrassement et développement de micro-végétation au droit du soubassement.



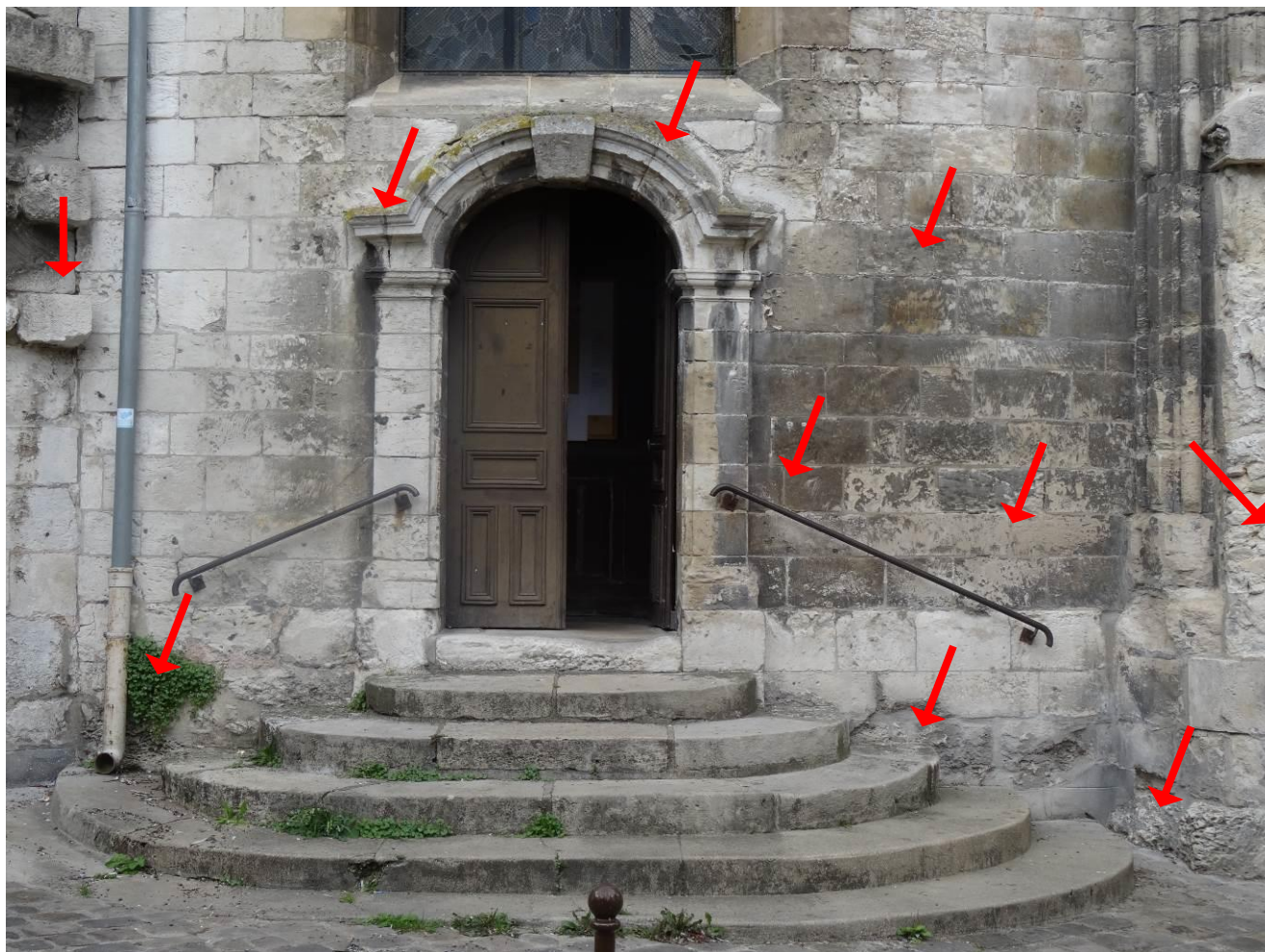
46. Chapelle axiale: encrassement des parements saillants des contreforts.



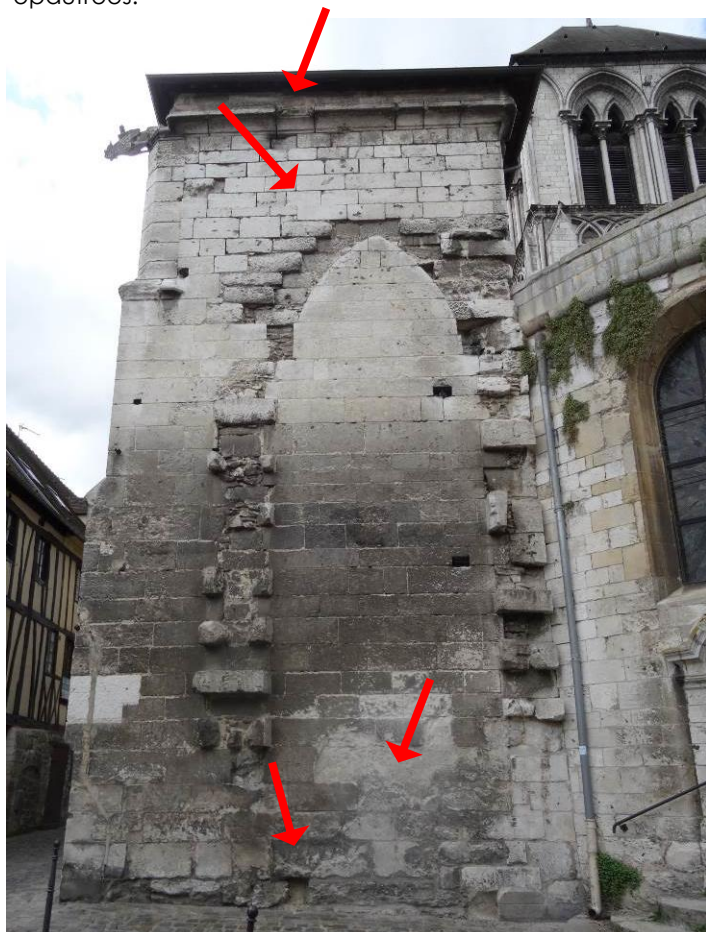
47 et 48. Encrassement et dégradation des parements en pied du mur de sacristie, traces de ruissellements d'eaux et développement de végétation au droit du déambulatoire et du portail Sud. Encrassement du soubassement de la chapelle axiale.



49. Parements et joints ouverts favorisant le développement de végétation. Boîte à eaux et descente EP à bout d'usage. Les arrachements des anciennes constructions sont altérés et érodés.



50. Encrassement généralisé, parements et joints dégradés sur la façade du déambulatoire. Soubassement très dégradé par endroits et développement de végétation. Joints de l'embranchement altérés, marches épauffrées.



51. ← Maçonneries au droit de l'arrachement de l'ancienne construction dégradées. Encrassement et dégradation des parements au pied du mur de sacristie, chute ou purge de certaines pierres de corniches. Joints dégradés et ouverts dans la partie haute du mur.



52. Façade du midi (cliché de Latitudes, géomètres experts, 2017)



53. Encrassement et dégradation des parements de la façade Sud de sacristie.



54. Joints ouverts au droit de la corniche, ruissellement des eaux sur parements, descente des eaux usée, grille corrodée, coulures de rouille sur les parements, appui de baie et larmier du contrefort épauprés.



55. Encrassement et dégradation des parements au droit du soubassement, bandeau très érodé, coulure de rouille au droit de la grille corrodée sur façade, surface de croisée étage bouchée, encrassement et larmier cassé du contrefort.



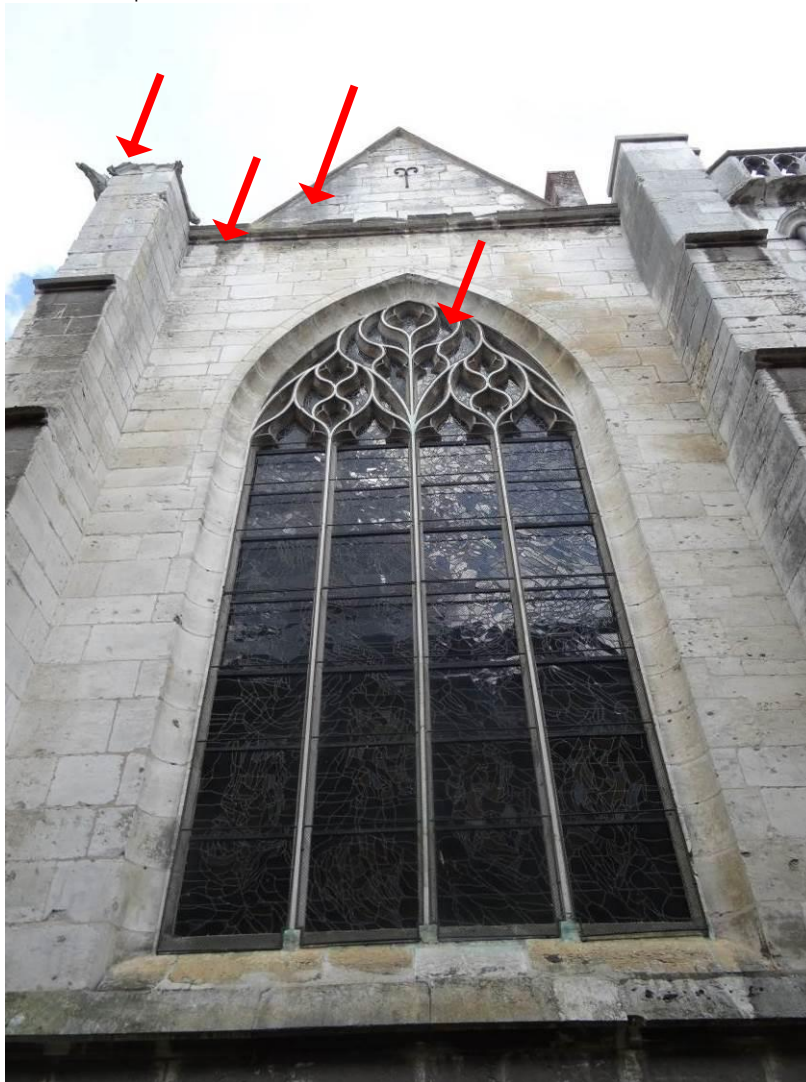
56. Bandeau d'appui de la baie haute érodé presque disparu, coulure de rouille sur façade, grille vétuste.



57. Encrassement du soubassement.



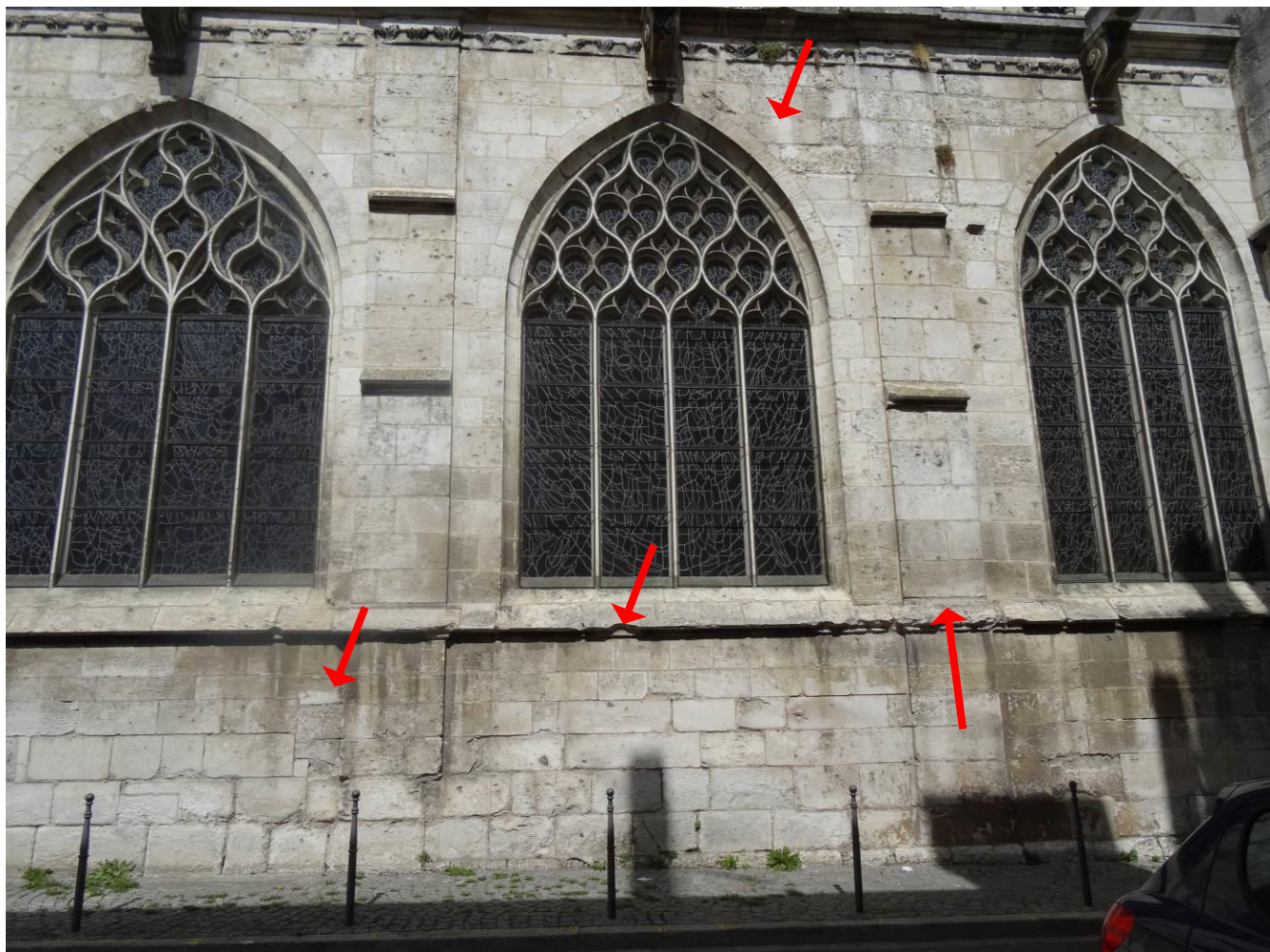
58. Encrassement des parements et développement de micro-végétation au droit du soubassement de la façade du transept Sud.



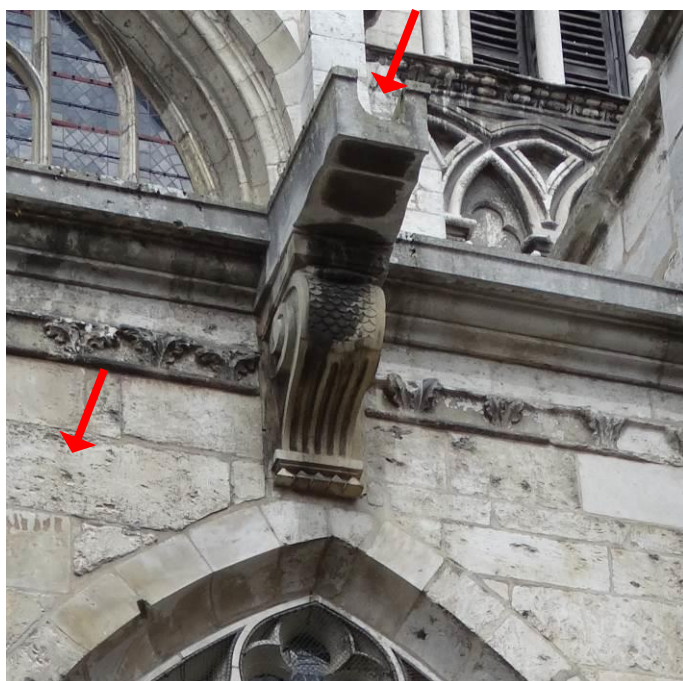
59. Absence de pinacle au sommet du contrefort, joints dégradés et ouverts à la corniche. Encrassement des parements au pignon.



60. ← Encrassement généralisé de la façade du midi. Larmiers cassés et encrassement du contrefort.



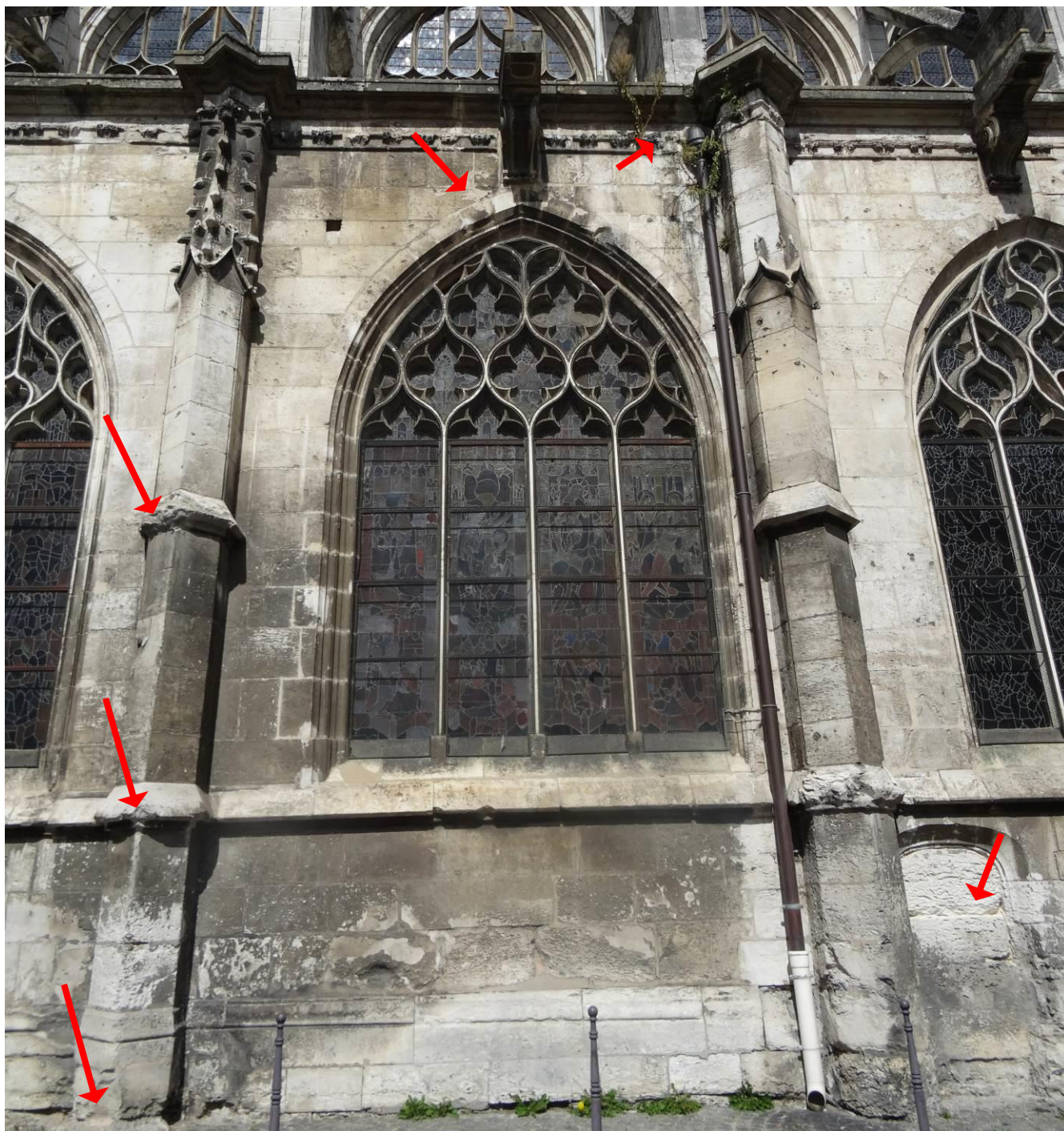
61. Façade de 4^{ème} à 6^{ème} travée (chapelles Saint-Mauxe, Sainte Marie-Madeleine, Saint-Vincent) : dégradation des joints et parements par endroits, casses aux larmiers.



62. dégradation d'une gargouille sur console



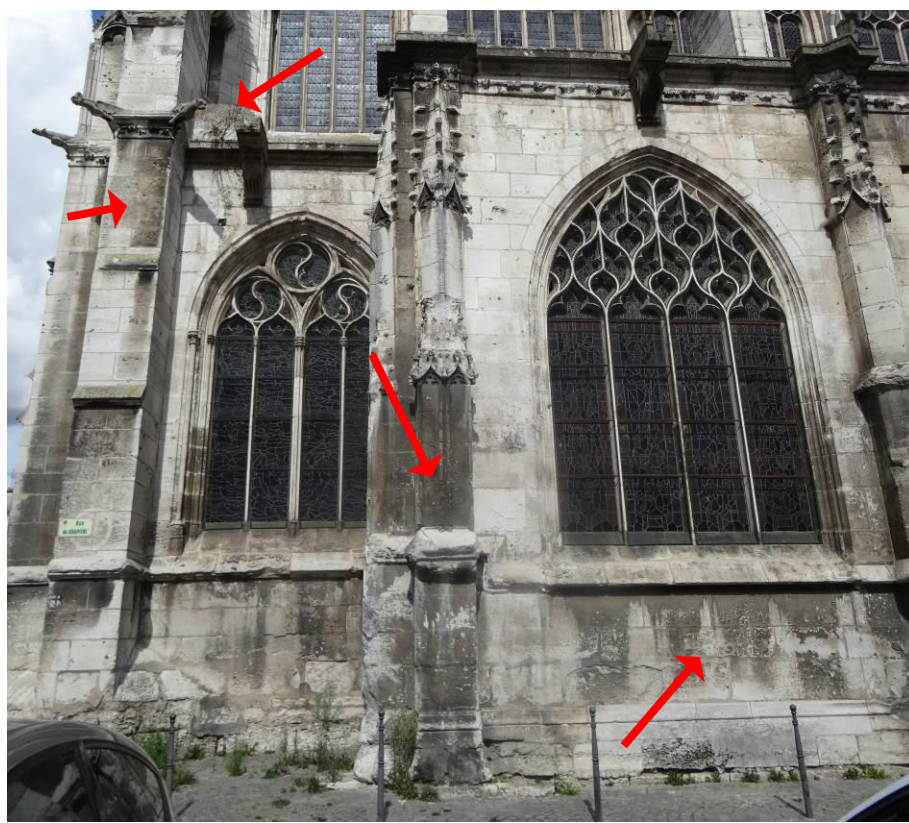
63. Encrassement et altération du soubassement, larmier épaupré.



64. Façade de la 3^{ème} travée (chapelle Notre-Dame de Lourdes) : dégradation des joints et des parements par ruissellement des eaux et exposition à la pollution, altération profonde des maçonneries au soubassement (érosion, phénomènes de pelures...), larmiers des contreforts largement épauprés.



65. ← Détail : corniche et gargouille dégradées, frise encrassée, parements altérés, boîte à eaux et descente à bout d'usage, développement des végétations dans les joints ouverts.



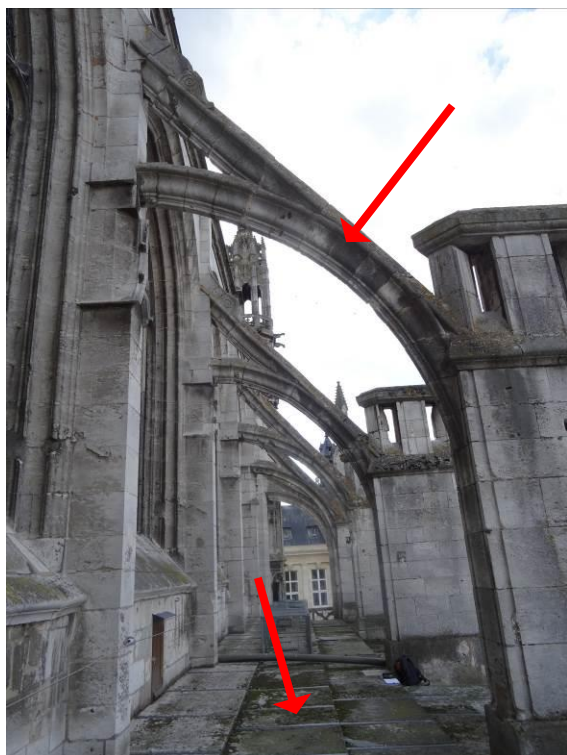
66 et 67. Façades de la 1^{ère} et de la 2^{ème} travée : encrassement généralisé, soubassement du contrefort très érodé, larmiers épaufrés, absence de balustrade sur les terrasses.



68. ← Détail : soubassement du contrefort très dégradé (érosion, éclatement des pierres...).

V. ÉTAT SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

LES TERRASSES DES BAS-COTES NORD ET SUD DE LA NEF



69. Terrasse Nord (vers l'Ouest) : encrassement des arcs boutants, développement de micro-végétation au droit des dalles de terrasse.



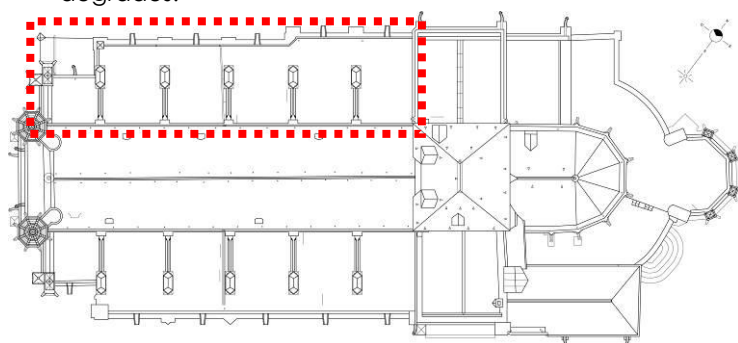
70. Terrasse Nord (vers l'Est) : encrassement des arcs boutants, développement de micro-végétation au droit des dalles de terrasse.



71. Terrasse Nord : couvre joints en plomb dégradés.

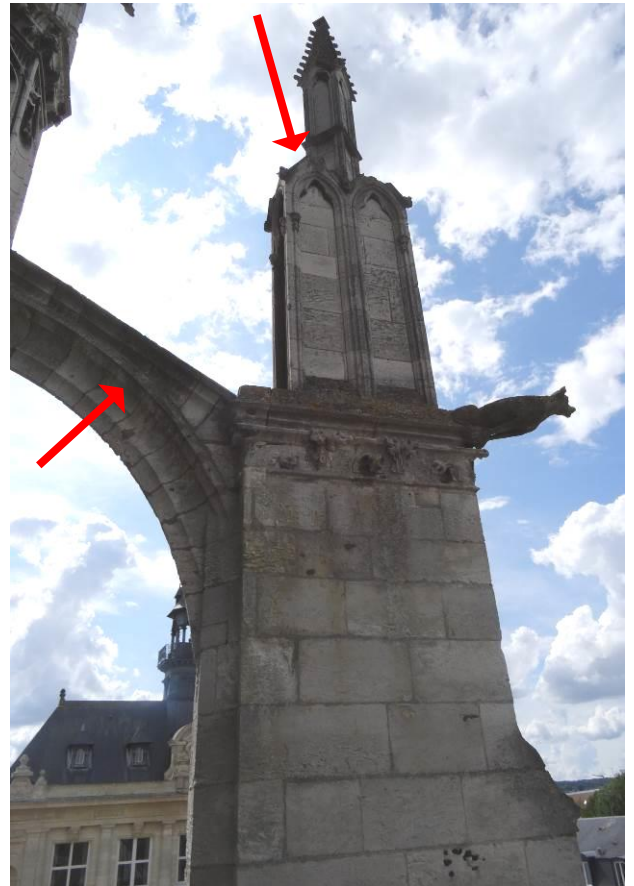


72. Terrasse Nord : descente EP usée, développement de micro-végétation sur les dalles et chéneaux en pierre.





73. 1^{er} contrefort et arc-boutant Nord : encrassement généralisé, lacunes sur le pinacle.



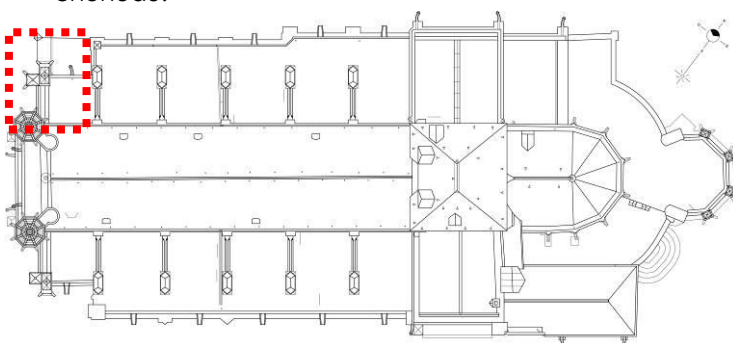
74. 1^{er} contrefort et arc-boutant Nord : encrassement généralisé, lacunes sur le pinacle.



75. Couvre joint en plomb dégradé, développement de végétation dans le chéneau.



76. Développement de végétations sur la toiture en dalles de pierre de l'appentis de la 1^{ère} travée Nord.

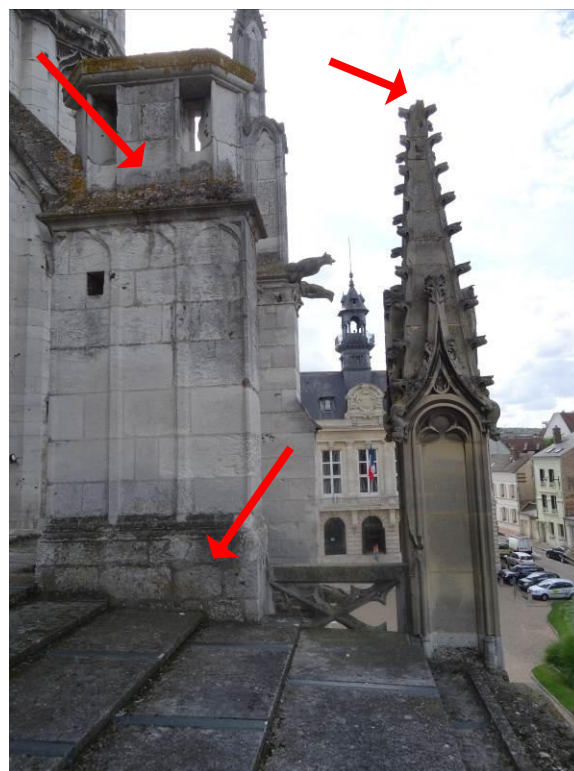




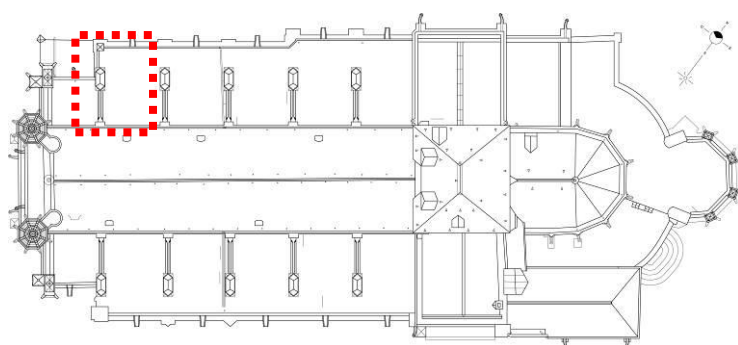
77. Développement de micro-végétation au droit des dalles de pierre et sur l'appui des baies hautes, couvre-joints en plomb dégradés.



78. Casse et altération sur le 2^{ème} contrefort Nord.



79. Encrassement généralisé, lacune de certaines parties sculptées sur le pinacle.

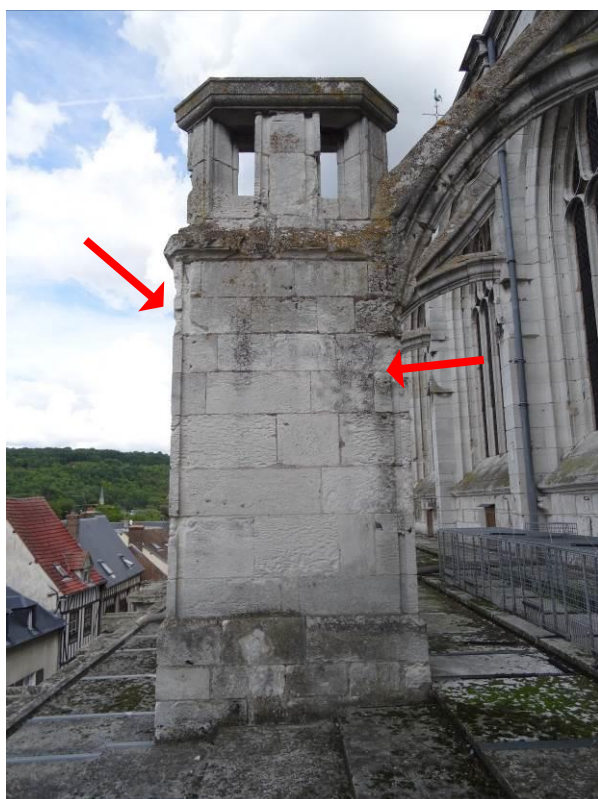




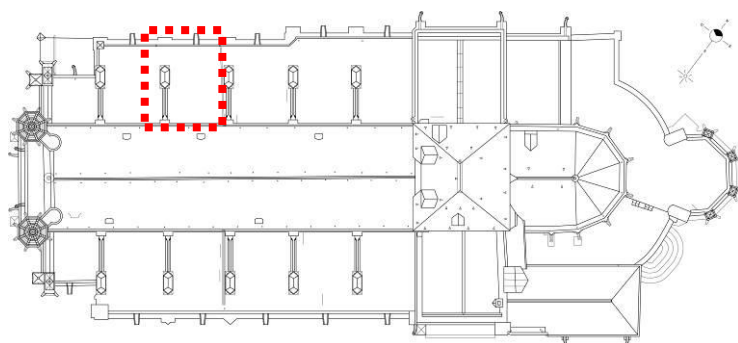
80. Encrassement généralisé sur élévation, joints ouverts sur la corniche et au droit du contrefort au niveau de l'ancre du tirant.



81. Joints ouverts et dégradés, entraînant la désorganisation de l'arc-boutant.

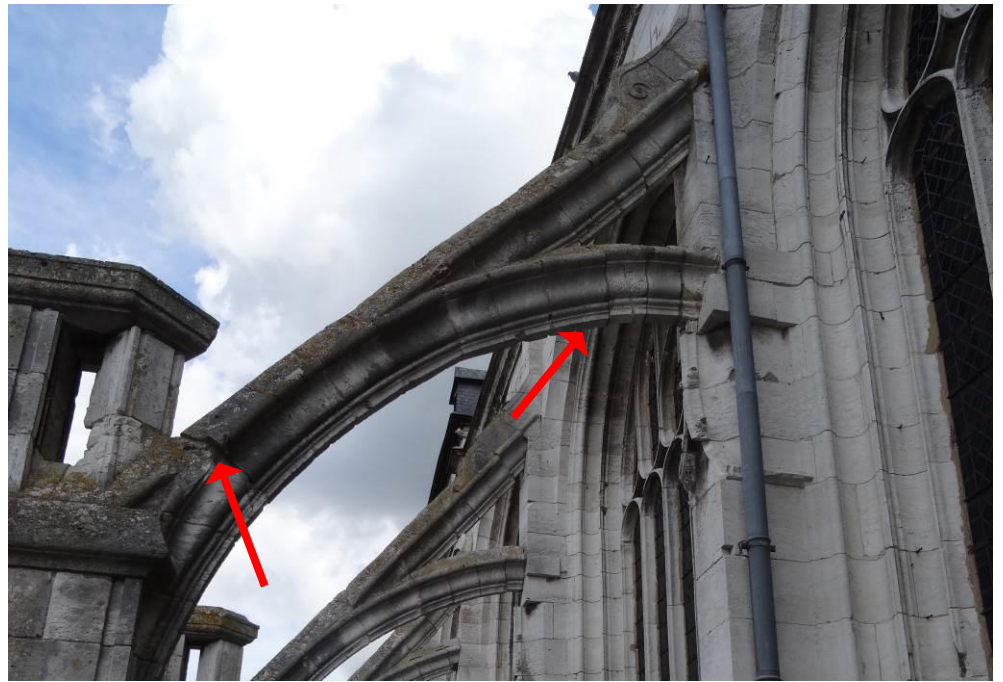


82 et 83. Joints ouverts et dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée, encrassement généralisé et développement de micro-végétation sur la terrasse.

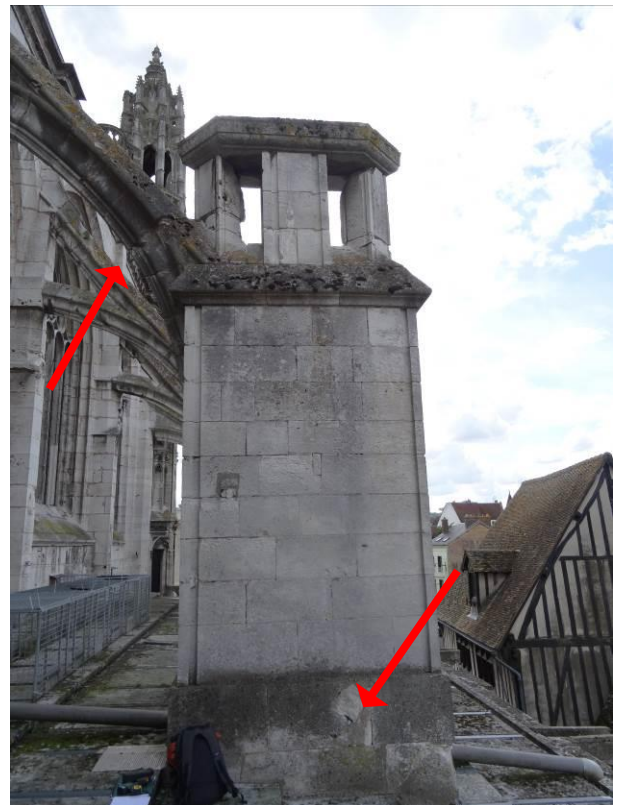
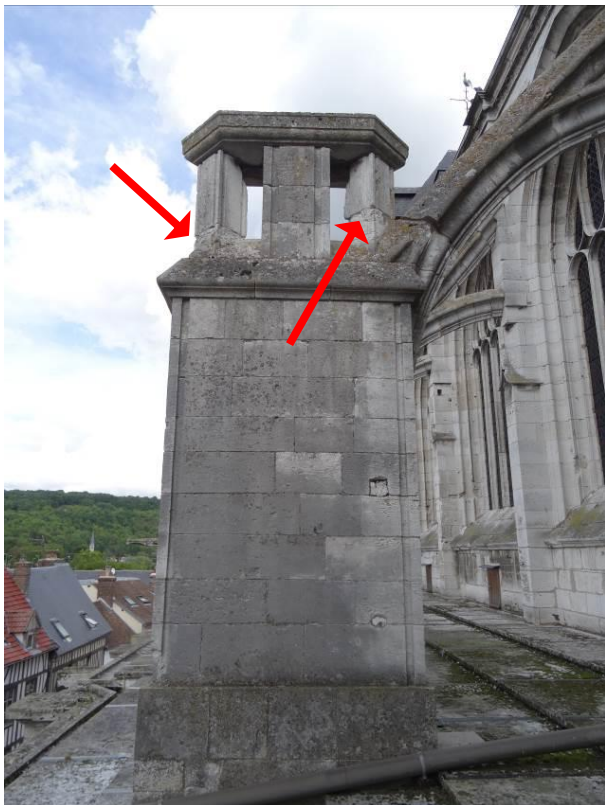




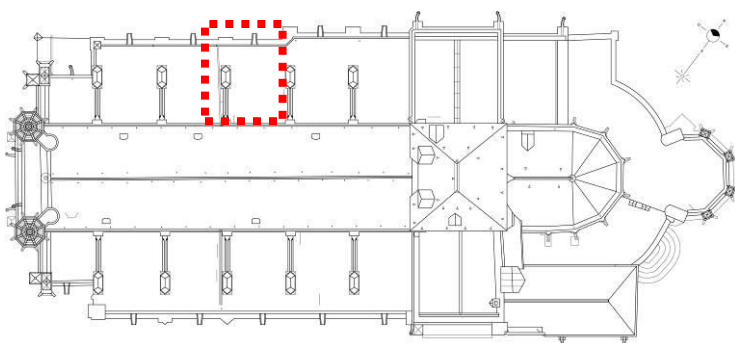
84. Ancre du tirant érodée.

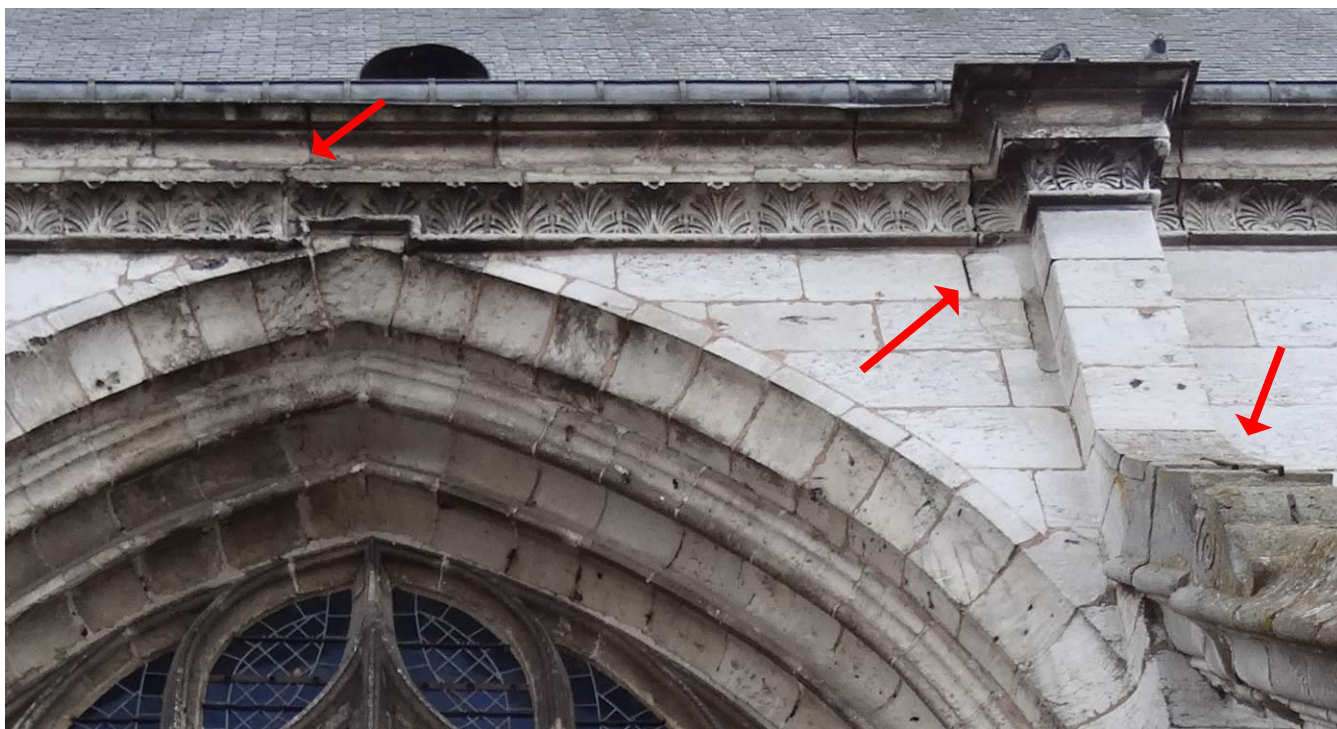


85. Joints ouverts et dégradés : arc-boutant désorganisé.

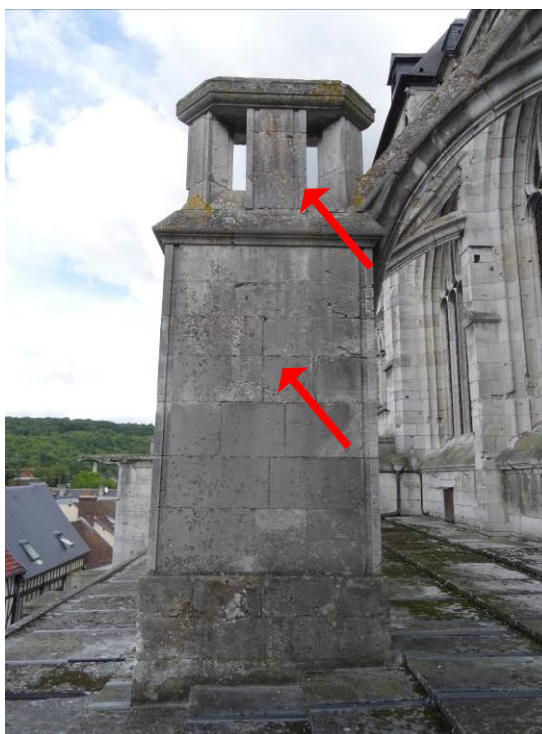


86 et 87. Joints ouverts et dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée, encrassement généralisé et développement des micros végétations sur la terrasse.

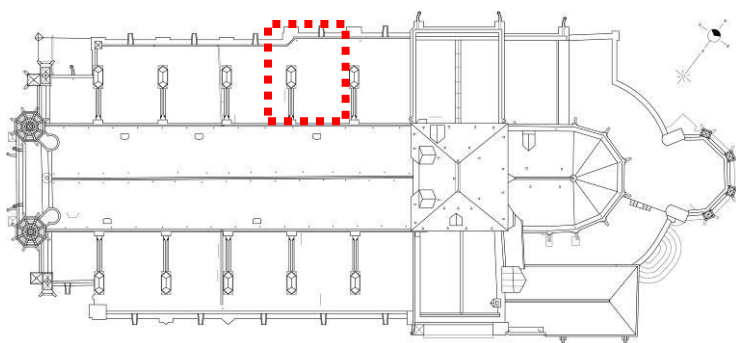


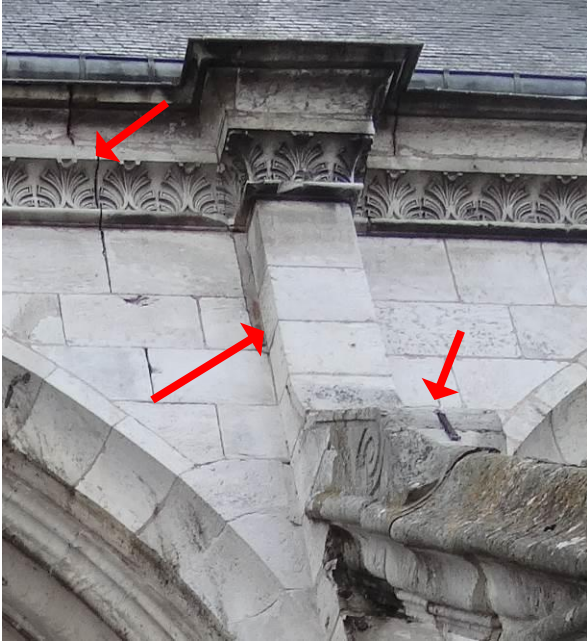


88. Encrassement généralisé, traces de ruissellement des eaux, joints ouverts et dégradés, agrafe métallique en partie supérieure de l'arc boutant ne jouant plus son rôle.



89 et 90. Joints ouverts et dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée, encrassement généralisé et développement de micro-végétation sur la terrasse.

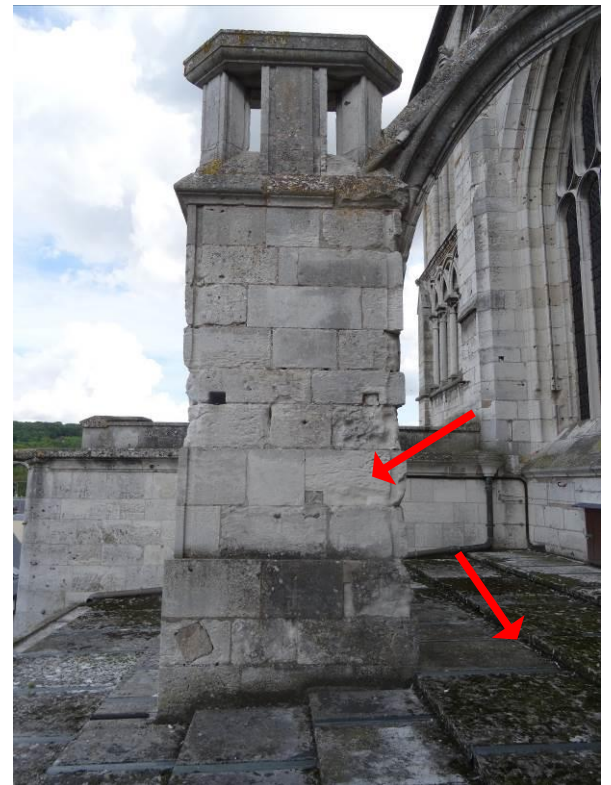




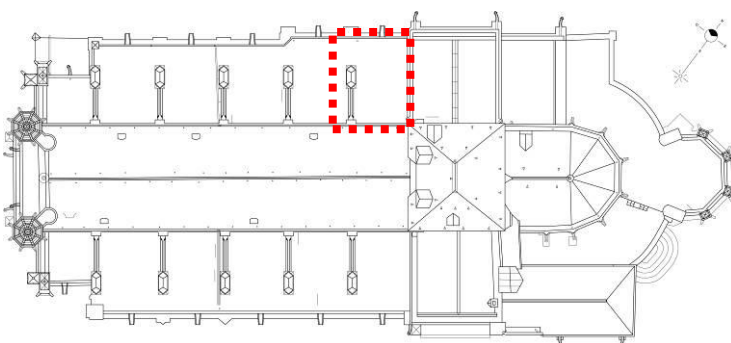
91. Joints ouverts et dégradés, agrafe métallique en partie supérieure de l'arc boutant ne jouant plus son rôle.

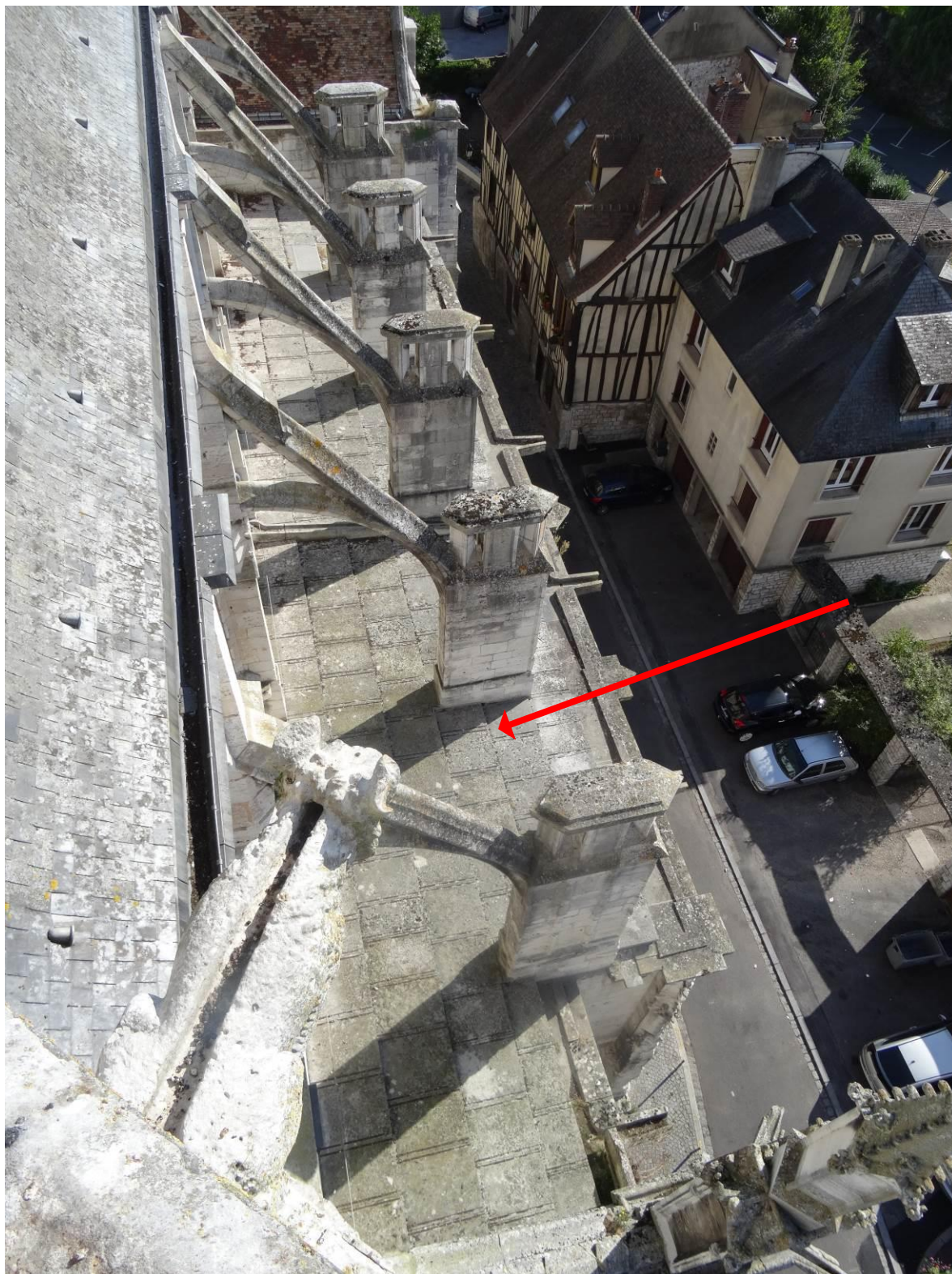


92. Joints ouverts et dégradés : arc-boutant désorganisé.

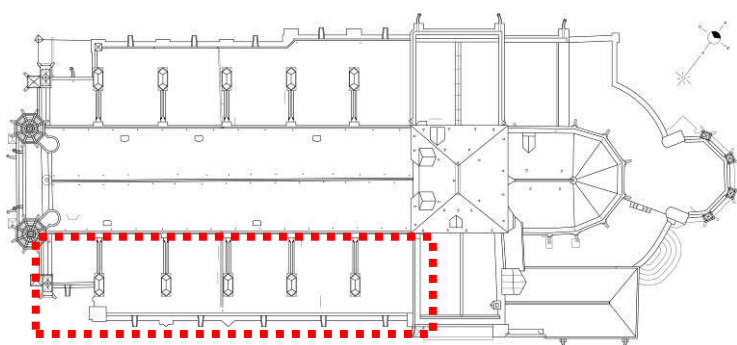


93 et 94. Joints ouverts et dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée, encrassement généralisé et développement de micro-végétation sur la terrasse.





95. Terrasse Sud (vers l'Est): encrassement généralisé de la terrasse et des arcs boutants, développement de micro-végétation.





96. 1^{er} contrefort et arc-boutant Sud : encrassement généralisé.



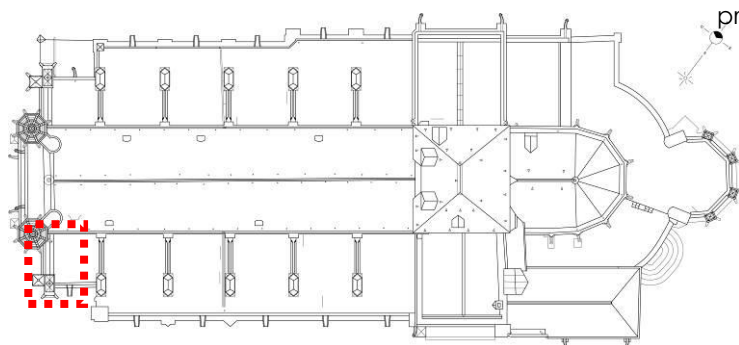
97. 1^{er} contrefort et arc-boutant Nord : encrassement généralisé, développement de végétation.



98. Terrasse Sud : linteau sculpté Sud fissuré, développement de micro-végétation au droit des dalles de terrasse.



99. Terrasse Sud : encrassement des arcs boutants, développement de micro-végétation au droit des dalles de terrasse et du chéneau, absence de protection au vide.





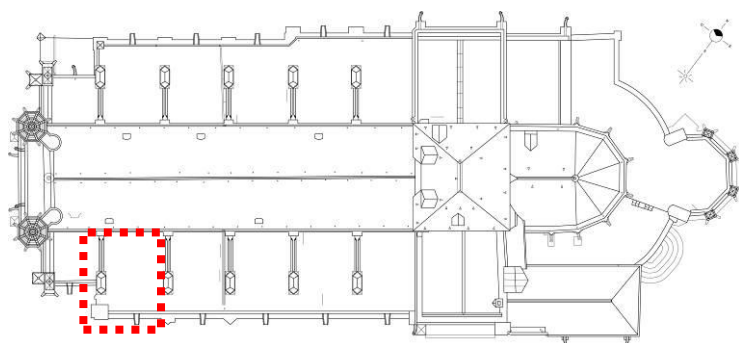
100. Encrassement généralisé sur élévation, joints ouverts au droit de la corniche et du contrefort.



101. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.



102. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.





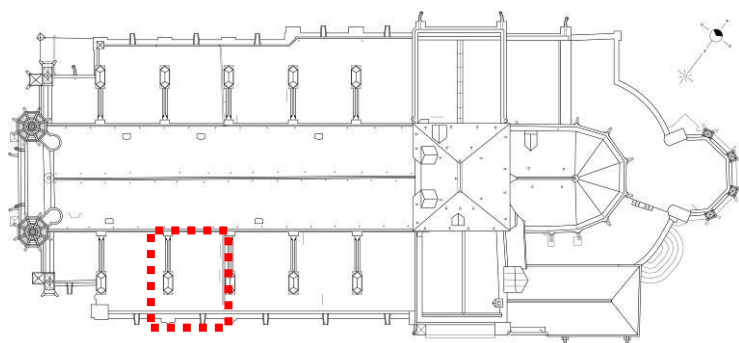
103. Encrassement généralisé, joints ouverts au droit de la corniche et du contrefort.

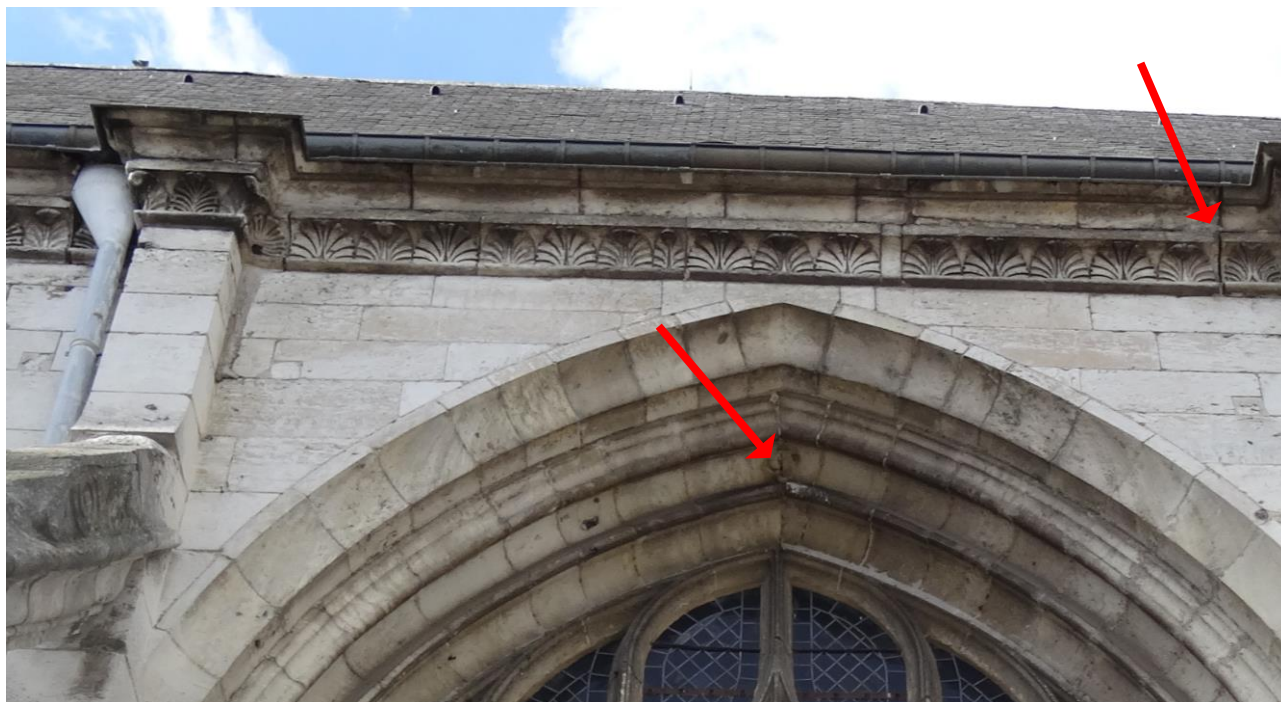


104. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.



105. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.





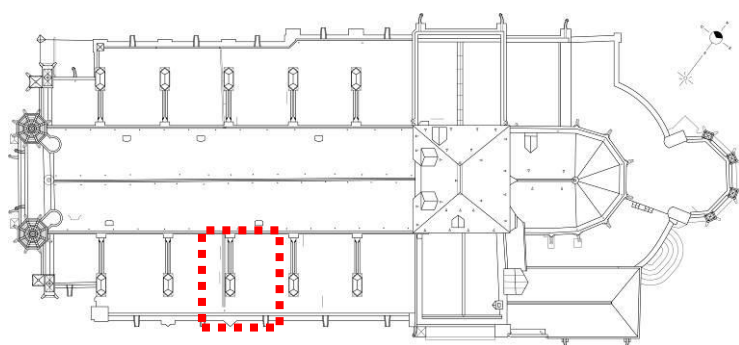
106. Encrassement généralisé, joints ouverts au droit de la corniche et du contrefort.



107. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.



108. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.

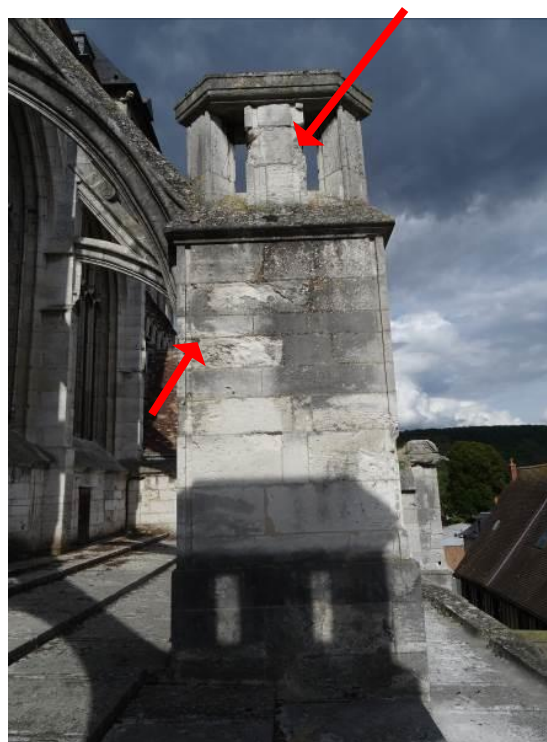




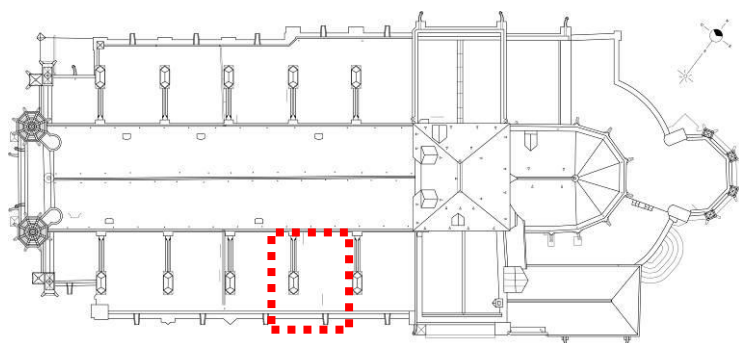
109. Encrassement généralisé, joints ouverts au droit de la corniche et du contrefort.



110. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.



111. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.





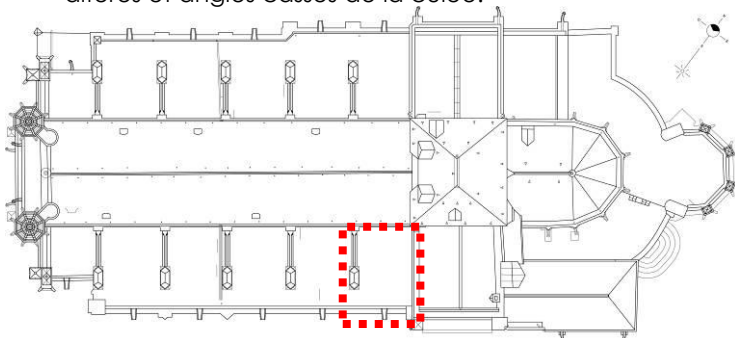
112. Encrassement généralisé, joints ouverts au droit de la corniche et du contrefort.



113. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.



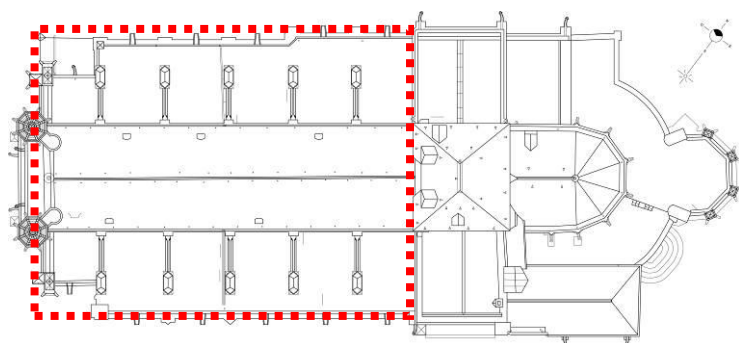
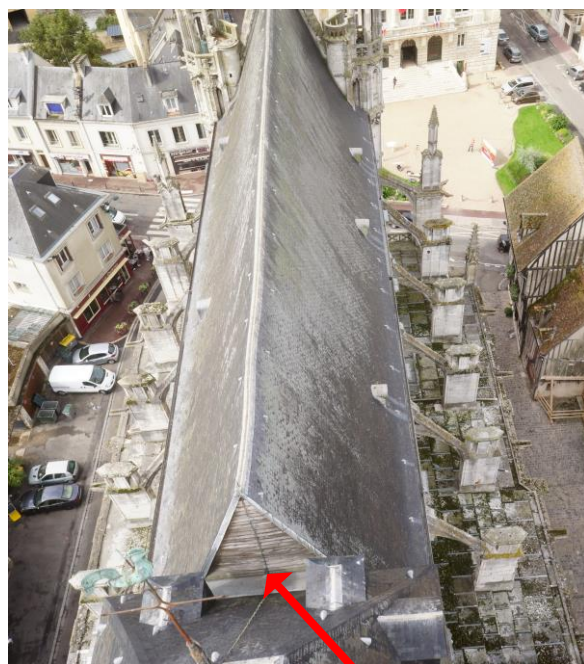
114. Joints ouverts dégradés, parements altérés et angles cassés de la culée.





112. Vue aérienne de la toiture du vaisseau principal de la nef, des terrasses Nord et Sud des bas-côtés et de la façade occidentale (cliché de Latitudes Géomètres Experts 2017) : encrassement généralisé et développement de micro-végétation sur les terrasses en pierre. Vieillessement de la couverture en ardoise, compris dégradation des solins du pignon Ouest. Les 5 châssis de toits sont à bout d'usage et laissent entrer les eaux de pluie dans les combles.

113. Élévation Est du comble du vaisseau principal de la nef : panneaux de bois à bout d'usage.



V. ÉTAT SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

**LES TERRASSES DES BRAS NORD ET SUD DU TRANSEPT
LA TOUR DE CROISEE DU TRANSEPT**



114 et 115. Bras Nord du transept : encrassement généralisé des dalles de pierre, couvre-joints en plomb dégradés, présence des fientes et micro-végétation.



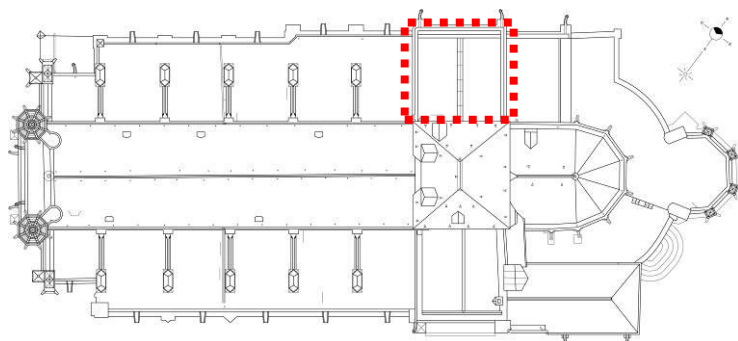
116. Bras Nord du transept : solin dégradé au pied de la tour de croisée.

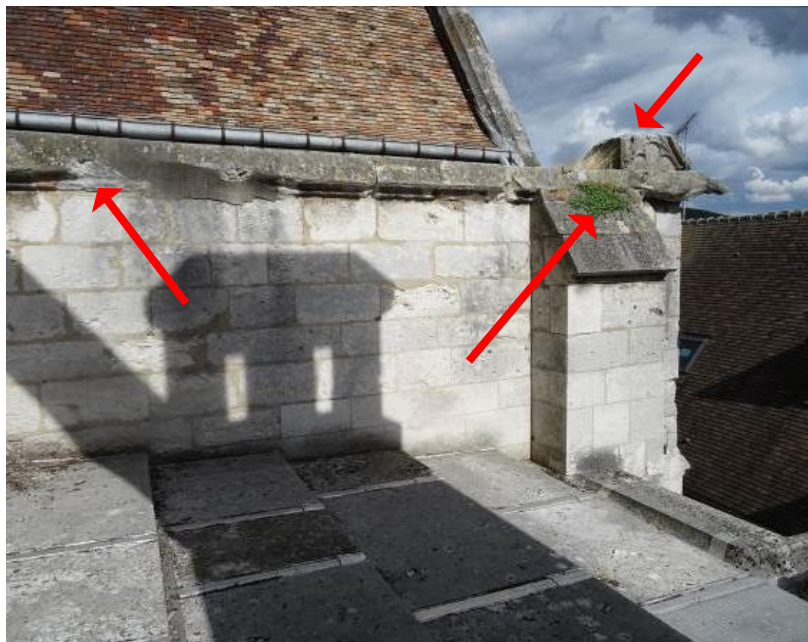


117. Bras Nord du transept : présence des fientes et micro-végétation au droit du chéneau.



118 et 119. Bras Nord du transept : joints ouverts et dégradés, traces de ruissellement des eaux pluviales sur les maçonneries Est et Ouest formant limite avec le déambulatoire Nord et le bas-côté Nord de la nef.





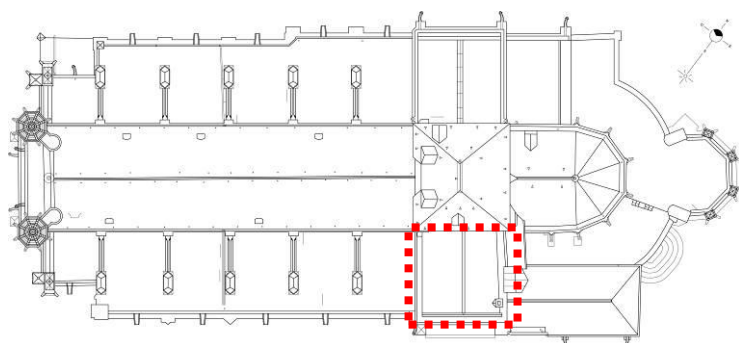
120. Bras Sud du transept: bandeau cassé, encrassement généralisé, développement des végétations, lacune du pinacle.



121. Bras Sud du transept : solin dégradé.

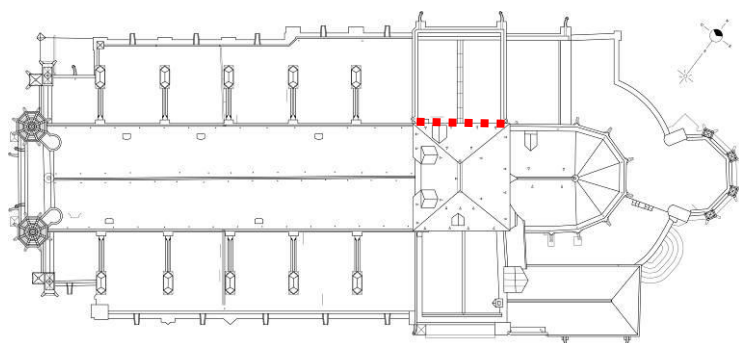


122. Bras Sud du transept : vieillissement de la couverture en tuiles, chéneaux Nord et Sud encombrés par des fientes, joints du passage en dalle de pierre au comble ouverts.



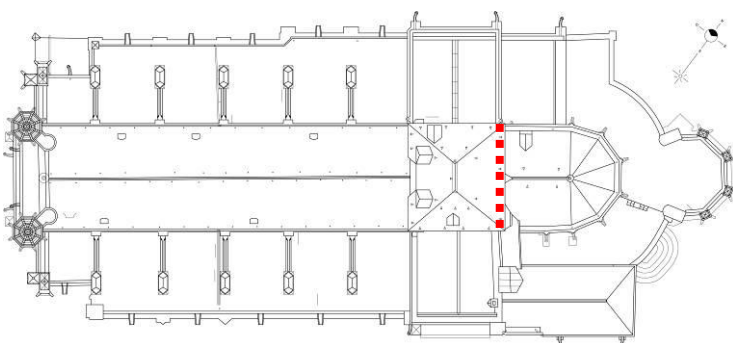


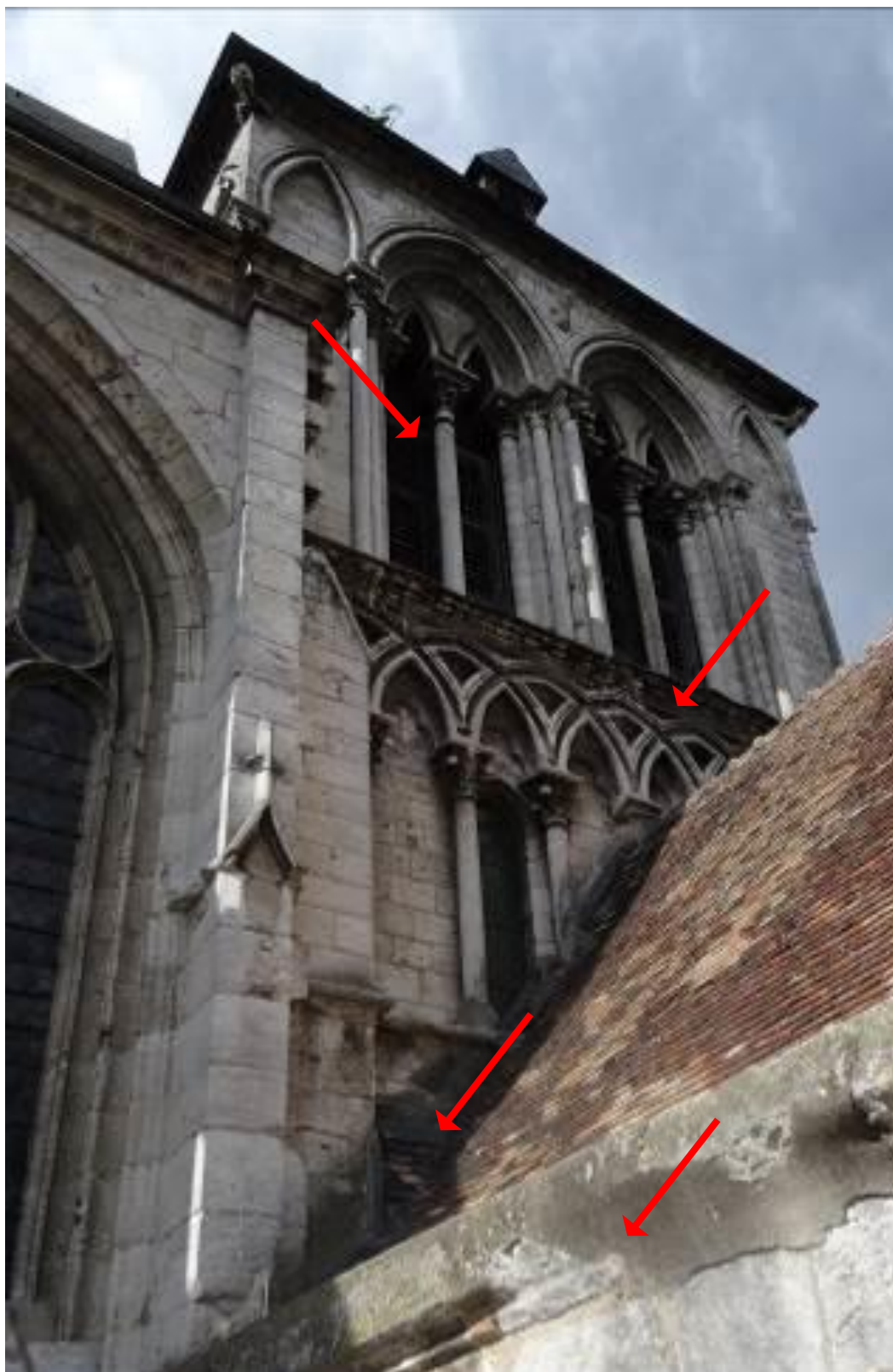
123 et 124. Façade Sud de la tour de croisée : encrassement généralisé, encroutement noir dans les éléments sculptés, traces de rejaillements en pied de maçonnerie, joints ouverts et dégradés au droit des bandeaux, développement de micro-végétation, abat-sous vétustes.



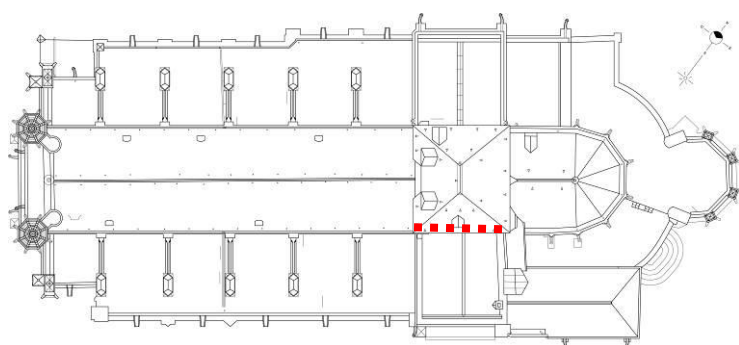


125 et 126. Façade Est de la tour de croisée : encrassement généralisé, encrustements noir dans les éléments sculptés, joints ouvert et dégradés au droit des bandeaux, développement de micro-végétation, abatsons vétustes.



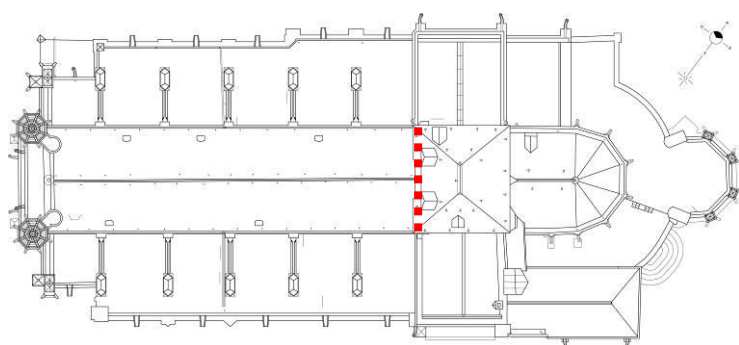


127. Façade Sud de la tour de la croisée : encrassement généralisé, encrustements noirs dans les éléments sculptés, joints ouverts et dégradés au droit des bandeaux, développement de micro-végétation, abat-sons vétustes.





128. Façade Ouest et toiture de la tour de croisée : encrassement généralisé, joints ouverts et dégradés, vieillissement de la toiture en ardoise, compris fenêtres de toit, le faîtage. Epi du toit et la girouette coq en plomb à bout d'usage.



V. ÉTAT SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

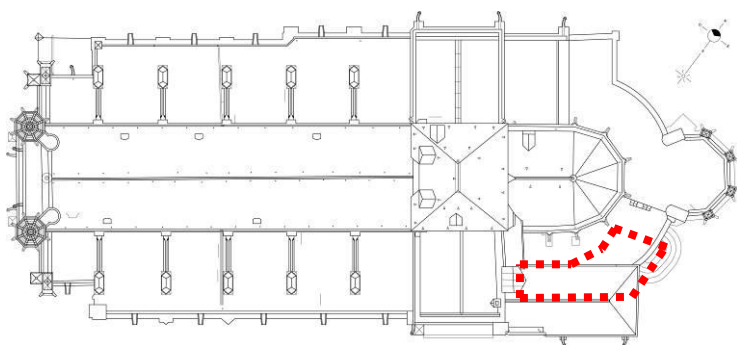
**LES TERRASSES DU DEAMBULATOIRE ET LA SACRITIE
LES COUVERTURES DU VAISSEAU PRINCIPAL DE LA NEF**



129 et 130. Terrasse Sud du déambulatoire : dalles de pierre fortement encrassées, dégradées et couvertes de micro-végétation et de fientes. Défaut d'étanchéité du chéneau central et en périphérie côté Est (chéneau bâché pour tenter d'endiguer les infiltrations). Passerelle en pan de bois très dégradée, élévations du vaisseau principal du chœur encrassées et altérées.



131. Façade Nord de la sacristie : parements fortement encrassés et dégradés aux arrachements de l'ancienne construction et à la terrasse. Joints ouverts.

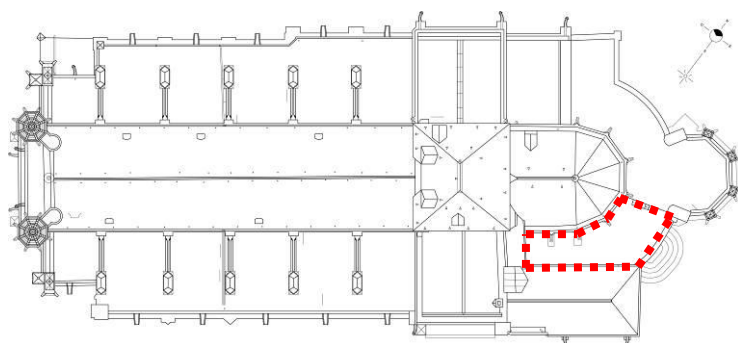


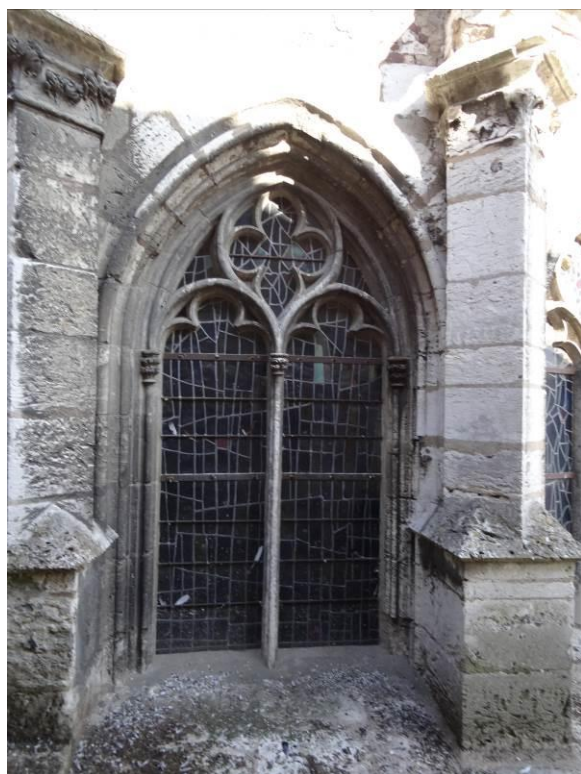


132 et 133. Terrasse Sud du déambulatoire (côté Ouest) : couverture fortement encrassée et dégradée, défaut d'étanchéité, dalles couvertes de micro-végétation et de fientes.

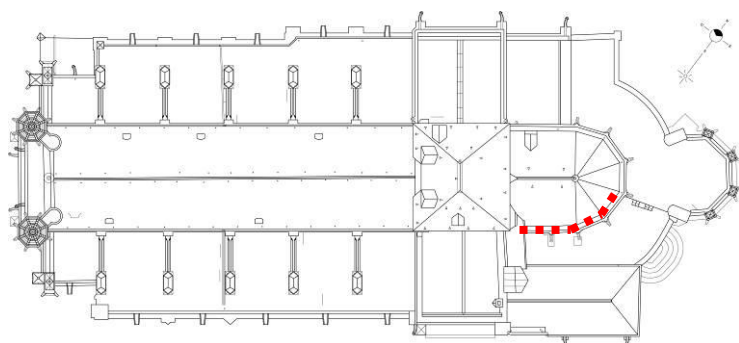


134, 135, 136 et 137. Terrasse Sud du déambulatoire (côté Est) : fortement encrassée et dégradée, défaut grave d'étanchéité, dalles couvertes de fientes. Mise en place d'une bâche plastique à l'extrémité Est (solution inefficace pour endiguer les problèmes d'infiltrations d'eau sur les voûtes du déambulatoire).





138, 139, 140 et 141. Baies hautes du chœur au droit de la terrasse Sud du déambulatoire (côté Est) : encrassement généralisé, altérations des parements, joints ouverts et dégradés au niveau de la corniche,

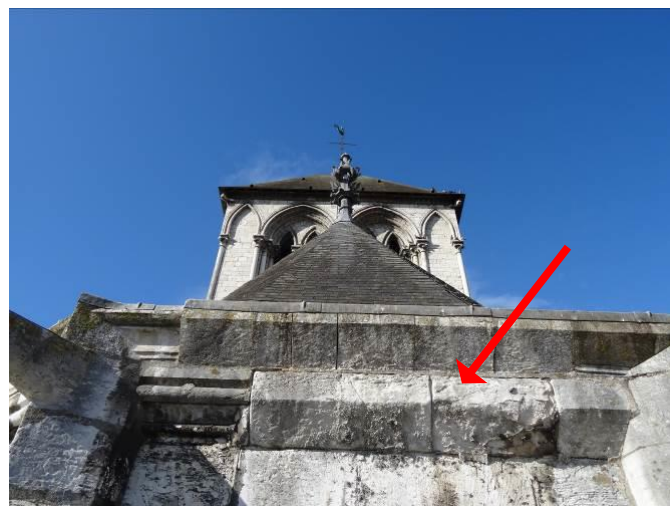




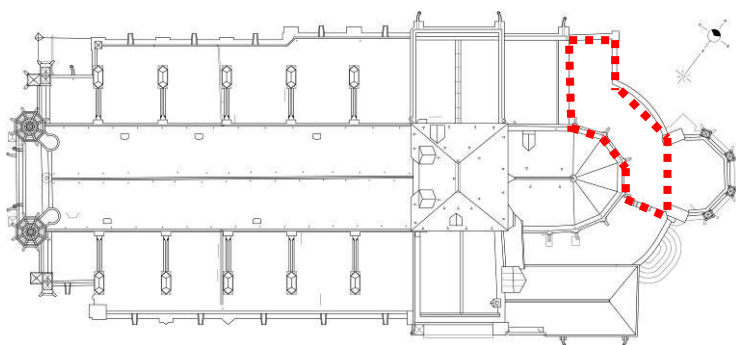
142. Terrasse Est du déambulatoire (côté Est) : parements encrassés, terrasse en plomb couverte par endroit de fientes

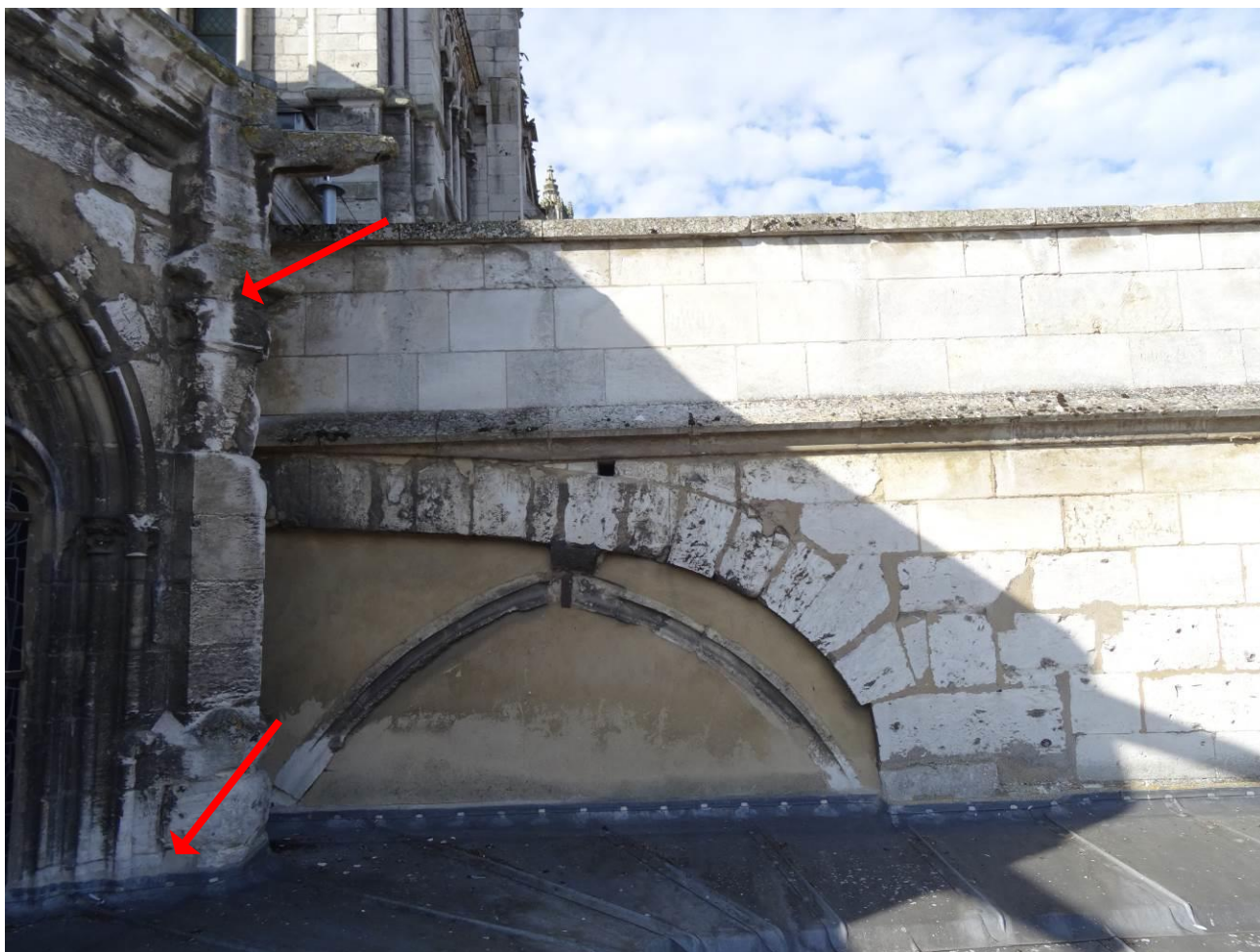


143. Baie d'axe : chéneau en plomb dégradé par des fientes



144. Façade Sud du vaisseau principal du chœur sur terrasse Sud du déambulatoire (côté Est) : joints ouverts et dégradés à la corniche

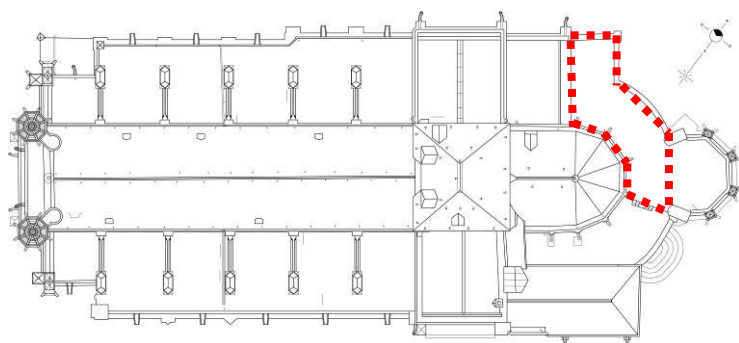


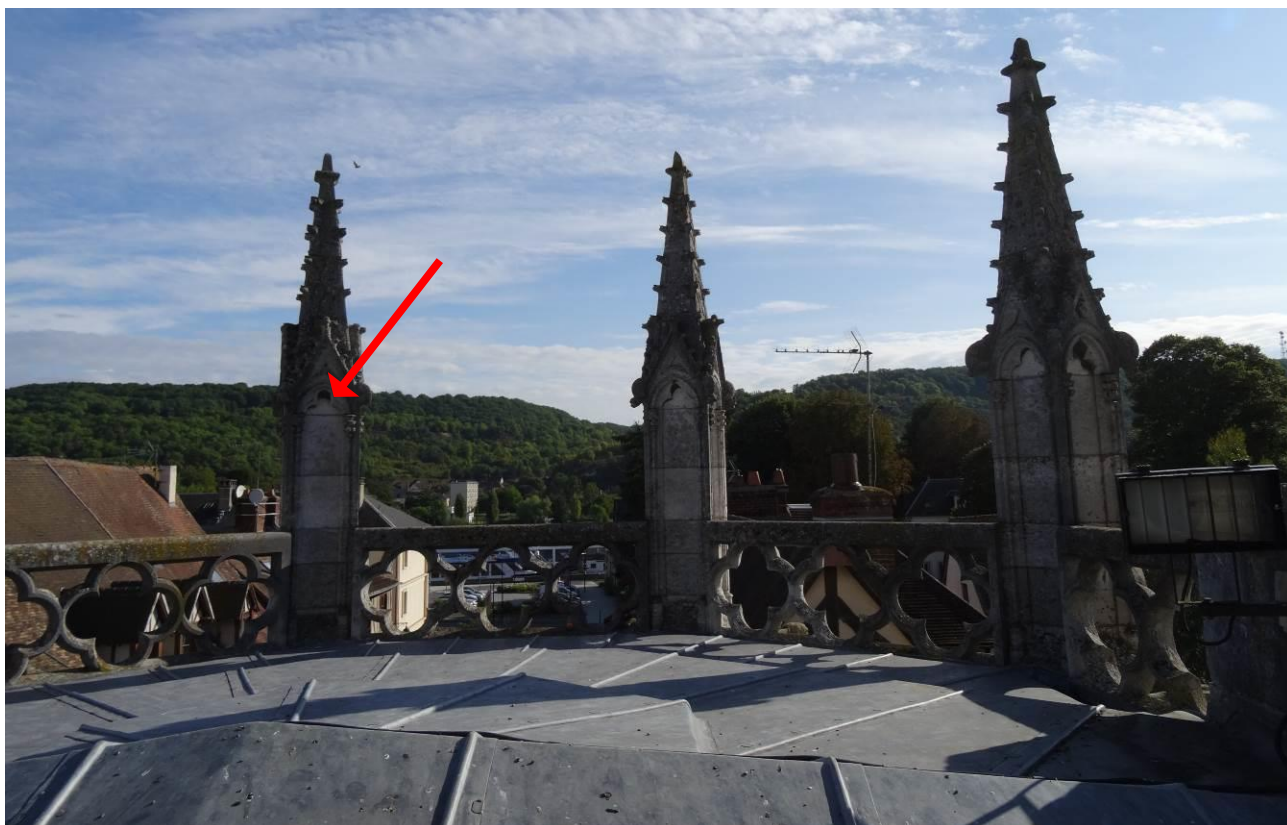


145. Terrasse Est du déambulatoire (côté Nord) : parements encrassés et dégradés, terrasse en plomb couverte par endroit de fientes



146, 147 et 148. Baies hautes chœur sur terrasse : parements dégradés, couverture et pissettes en plomb altérées par endroit, présence des fientes.





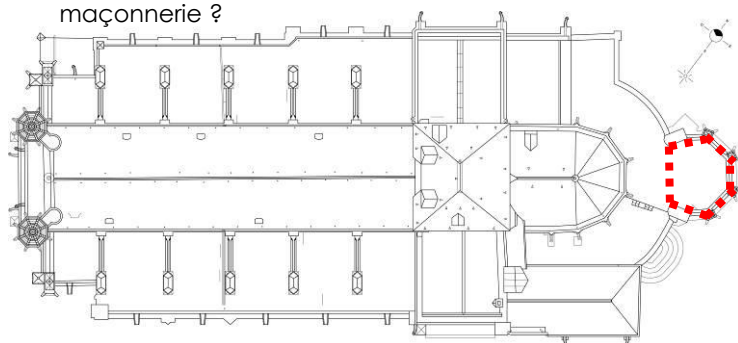
149. Terrasse sur chapelle axiale : couverture en plomb dégradée par des fientes, encrassements sur les pinacles et balustrades.



150. Terrasse sur chapelle axiale : couverture en plomb dégradée par des fientes, parements altérés ou trace d'arrachement de maçonnerie ?



151. Vide entre la toiture en plomb et l'extrados de chapelle axiale : dégradation et envahissement par les pigeons faute de fermeture.

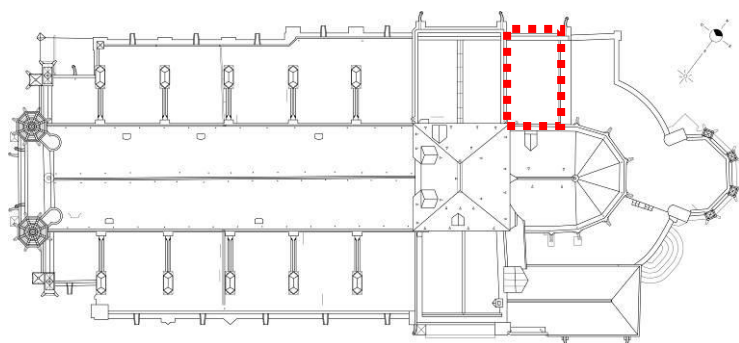




152 et 153. Terrasse sur chapelle Sainte-Geneviève : couverture en dalles de pierre dégradée par des fientes, notamment au droit des solins, joints entre dalles altérés.



154 et 155. Corniche chéneau du vaisseau principal du chœur : joints ouverts et dégradés, maçonnerie altérée, couvertine en plomb déformée, percement sauvage dans la maçonnerie pour assurer le passage d'une descente EP, développement de micro-végétation et accumulation des fientes par endroits.

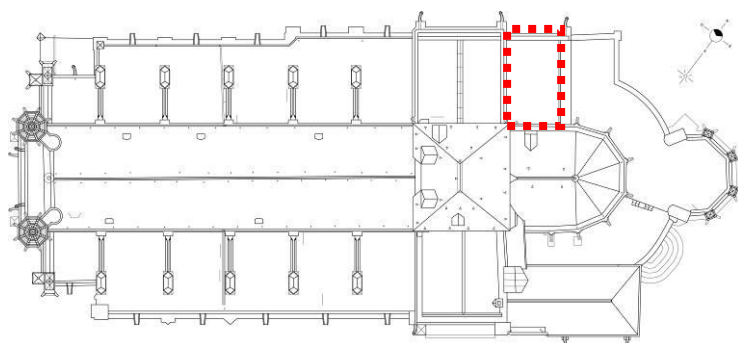




156 et 157. Couverture du chœur et le pied de la tour de la croisée : solin dégradé, volet bois de la lucarne à bout d'usage, encrassement au pied de la tour, développement de micro-végétation sur les parements, chéneau encombré par des fientes.



158. Corniche et chéneau du vaisseau principal du chœur : joints ouverts et dégradés, maçonnerie altérée, développement de micro-végétation.

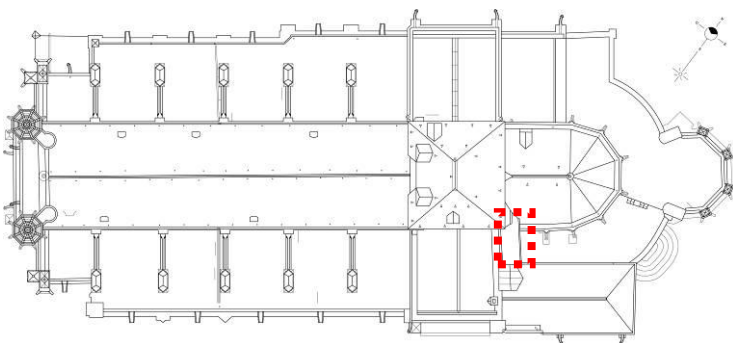




159. Passerelle entre sacristie et tour de la croisée : absence de clôture anti-pigeons, passerelle en pan de bois fortement dégradée, présence d'un potelet assurant étaieement appuyé sur la main courante, murs de la sacristie (gauche) et du chœur (droite) fortement dégradés, encrassement généralisé des parements.



160 et 161. Sous-face de la passerelle : ossatures et platelages dégradés.





162. Platelage de passerelle couvert de fientes, porte bois accès escalier sacristie à bout d'usage.



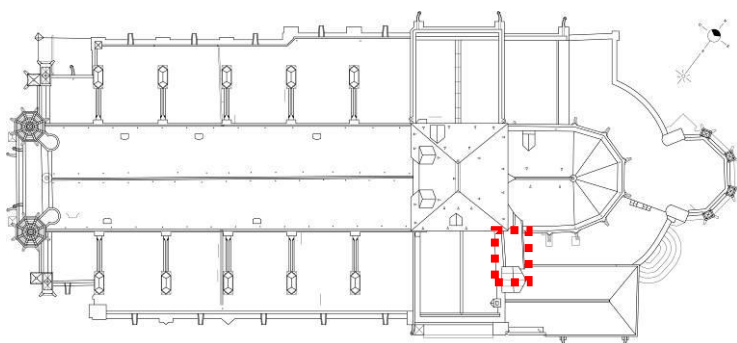
163. Passerelle : ossature bois et remplissage maçonné du pan de bois dégradés.



164. Platelage de passerelle couvert de fientes.



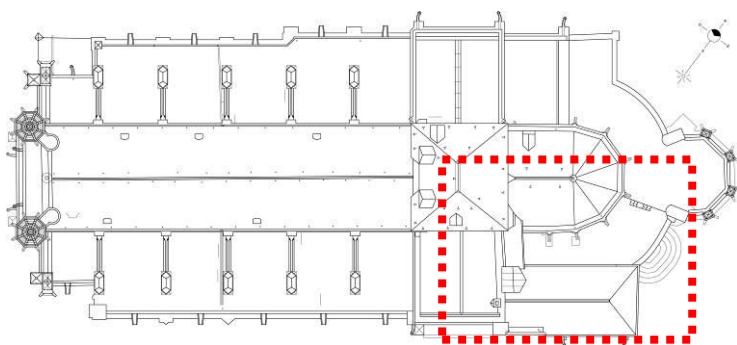
165. Main courante de la passerelle couverte de fientes : forte dégradation.

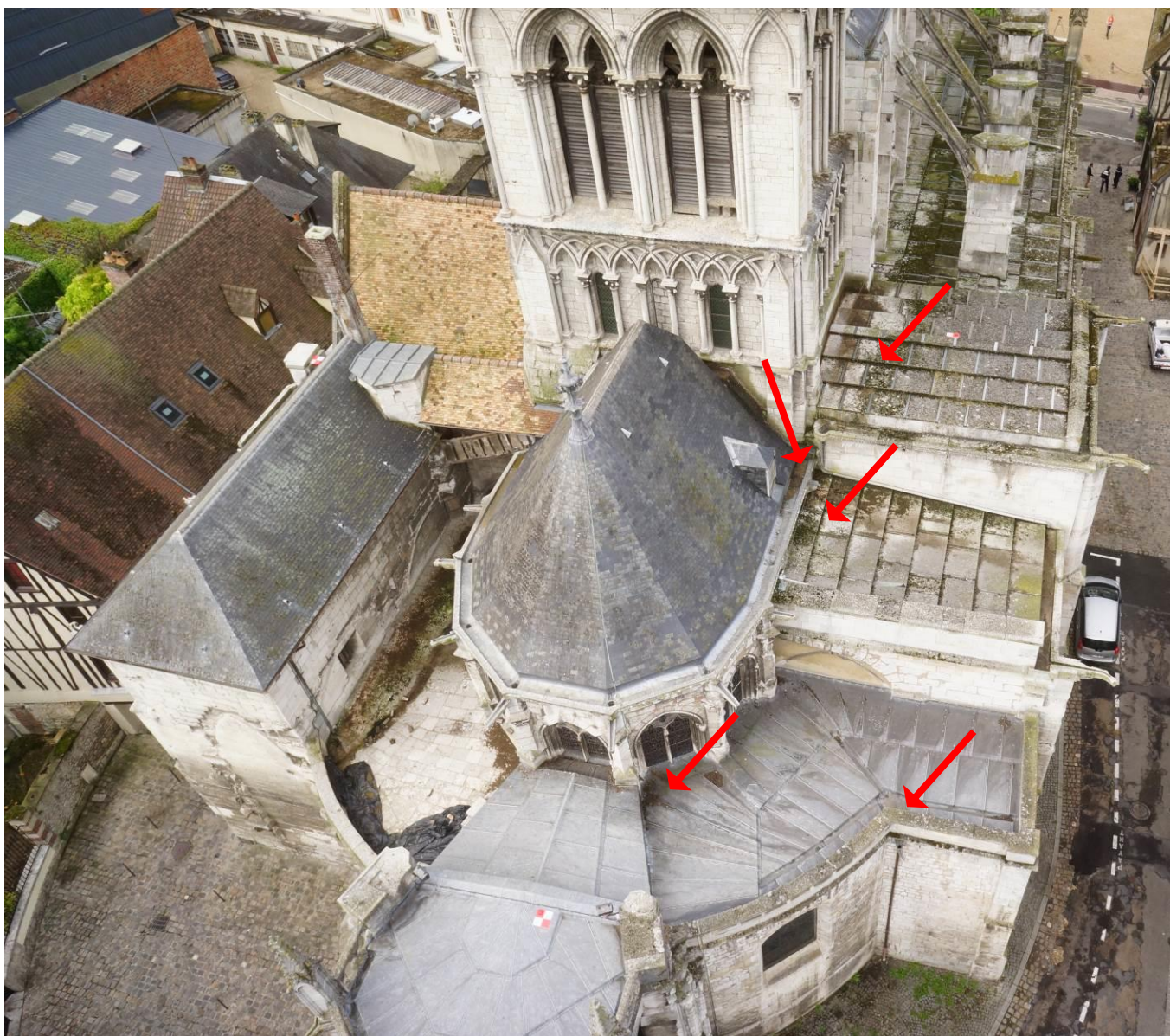




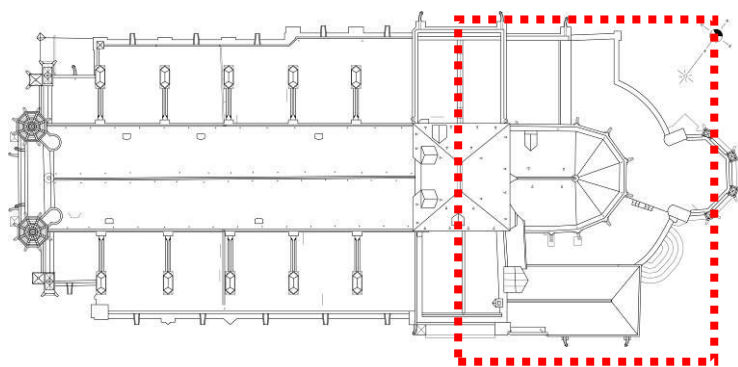
166. Parties hautes du chevet côté Sud, vue aérienne : vieillissement des couvertures (chœur, sacristie, transept et passerelle), chéneau du vaisseau principal du chœur bouché, terrasse en dalles de pierre du déambulatoire Sud fortement dégradée et couverte des fientes et servant de chéneau pour évacuation des eaux pluviales des toitures avoisinantes (sacristie, passerelle, chœur et tour de la croisée) vers la façade Est du déambulatoire.

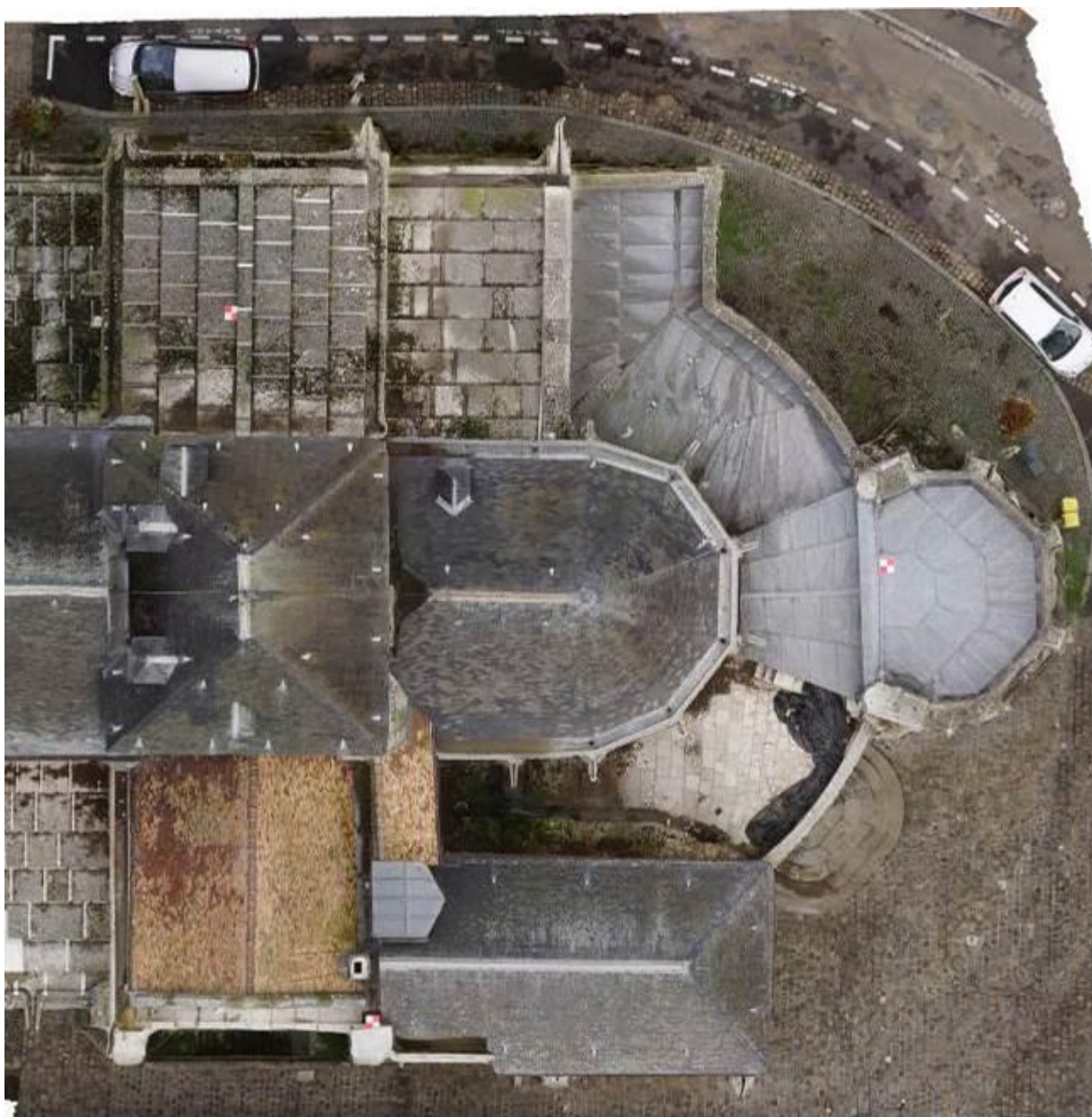
La bâche plastique et le développement de végétation en façade illustrent les problèmes d'évacuation et d'infiltration des eaux au droit de la terrasse.



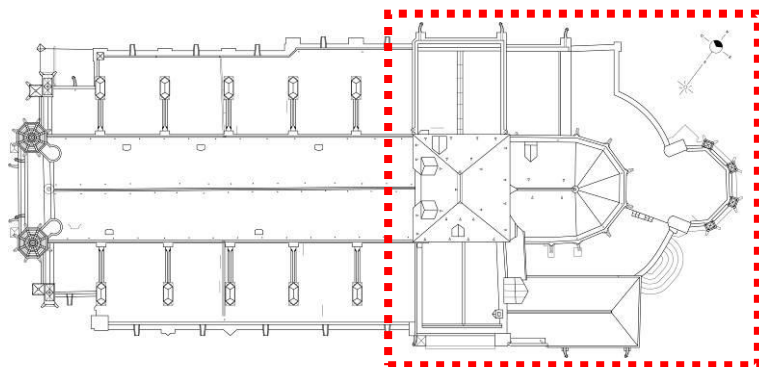


167. Parties hautes du chevet côté Nord, vue aérienne : vieillissement des couvertures (chœur, sacristie, transepts Nord et Sud, passerelle), chéneau du vaisseau principal du chœur encombré par fientes, terrasse en dalles de pierre du déambulatoire Nord et du bras Nord du transept dégradée et couverte des fientes et de micro-végétation. Couverture en plomb du déambulatoire Nord-Est et de la chapelle axiale dégradée par endroit.





168. Terrasse du déambulatoire : fortes dégradations des dalles de pierre (celles du transept Nord, du déambulatoire Nord et Sud), altérations plus localisées des terrasses en plomb (celle du déambulatoire Est et de la chapelle axiale).

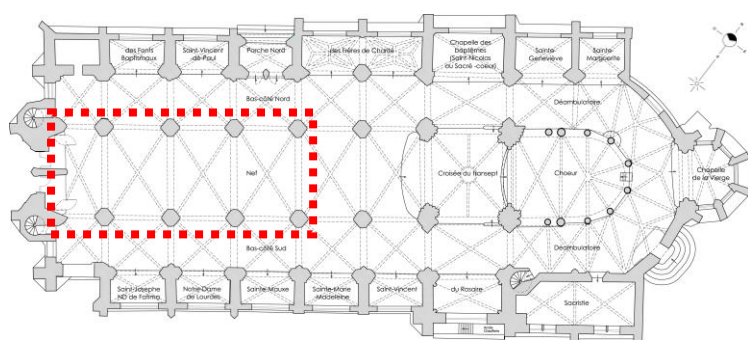


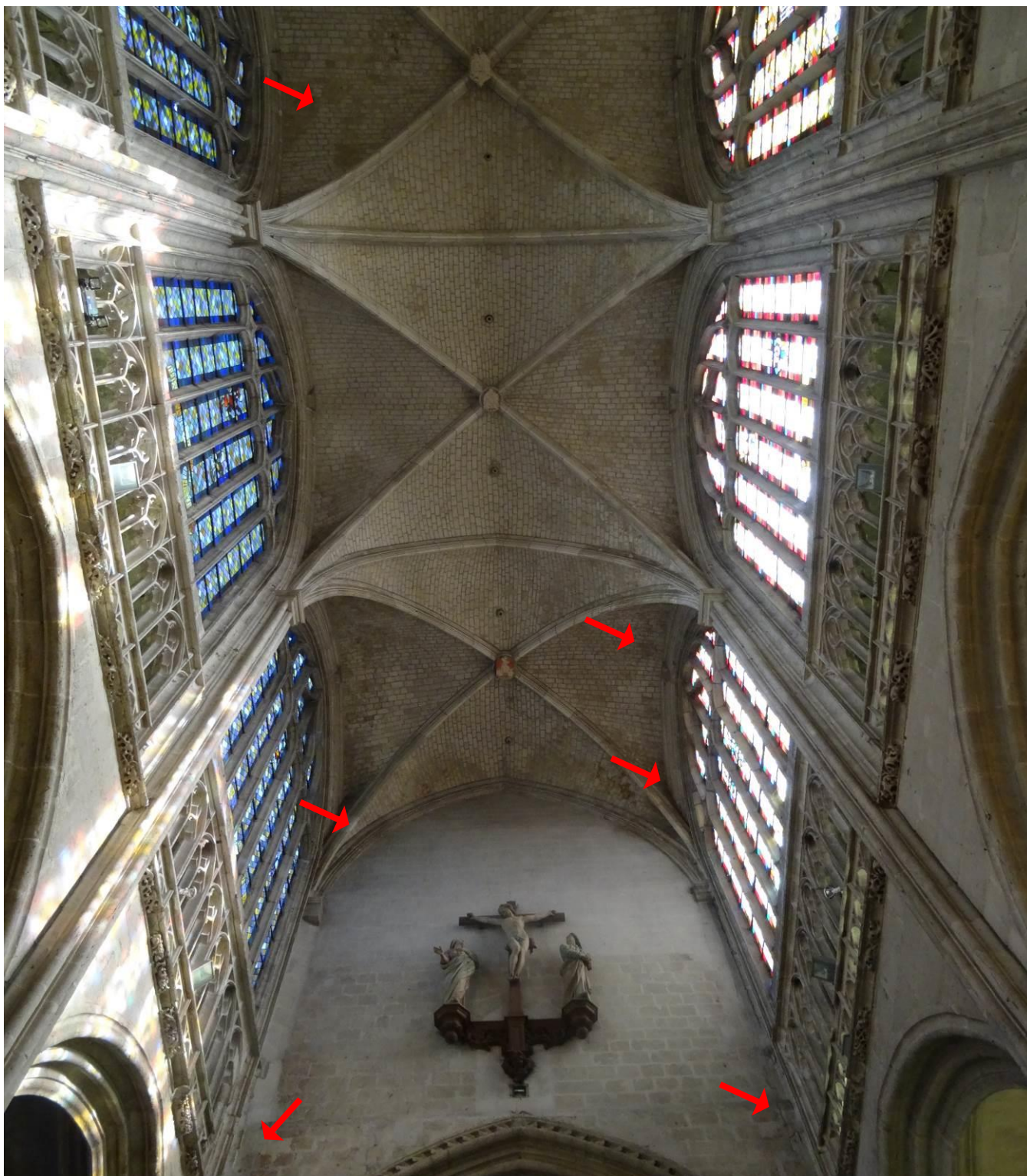
V. ÉTAT SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

LES ELEVATIONS ET COUVREMENTS INTERIEURS

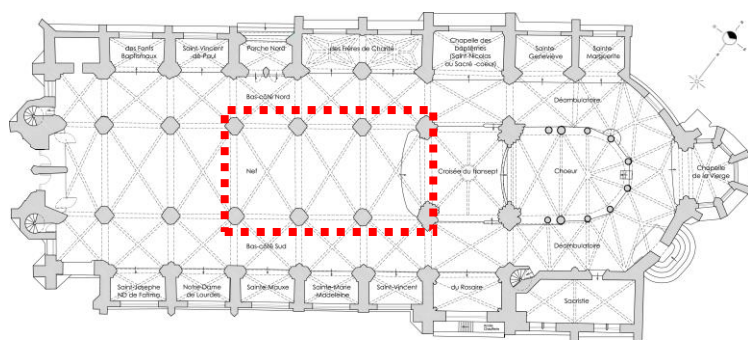


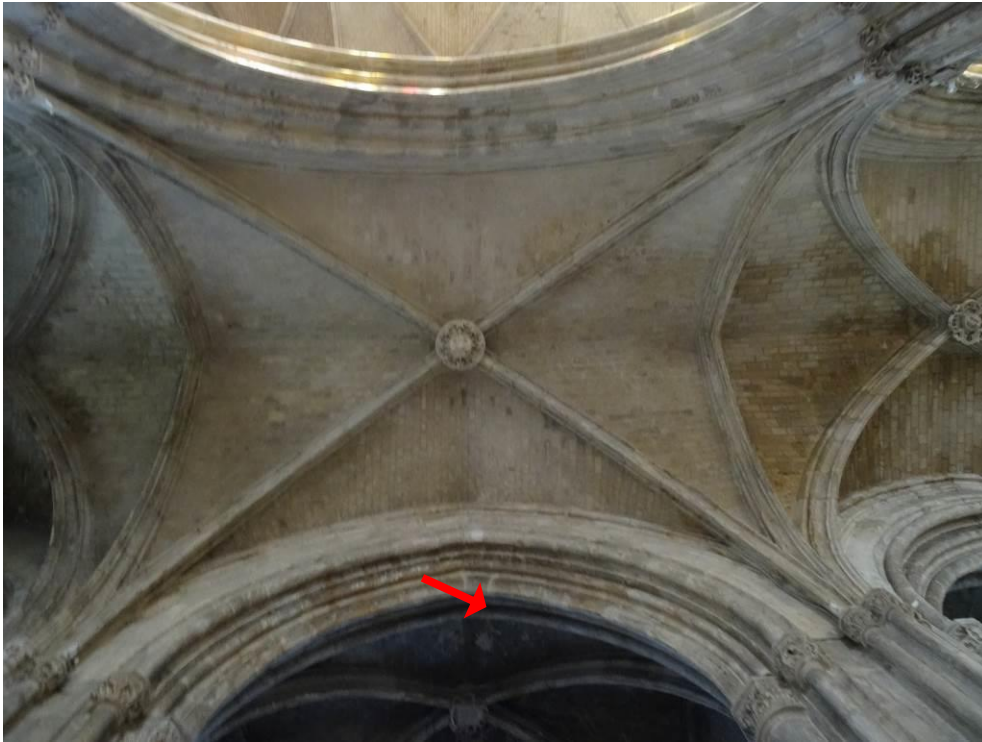
169. de 1^{ère} à 4^{ème} travée du vaisseau principal de la nef : traces d'infiltrations d'eaux sous voûtes.





170. de 4^{ème} à 6^{ème} travée du vaisseau principal de la nef : traces d'infiltrations d'eaux sous voûtes, trace des reprises et de surélévation de la tour.

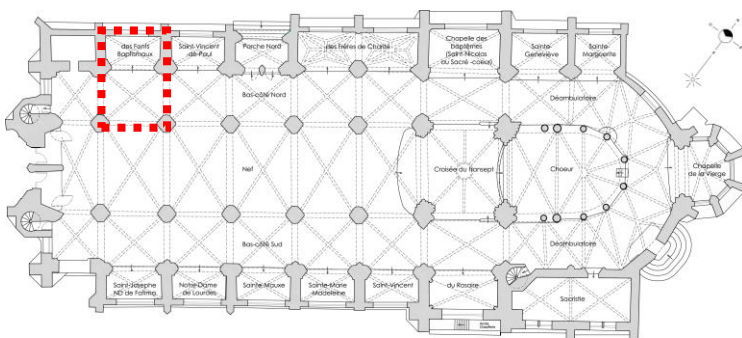




171. 2^{ème} travée du bas-côté Nord de la nef : joints dégradés et traces d'infiltrations d'eau sous l'arc côté chapelle.



172. Chapelle des Fonts Baptismaux (la 2^{ème} travée) : encrassements, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, parements altérés sur les voûtes et élévations.

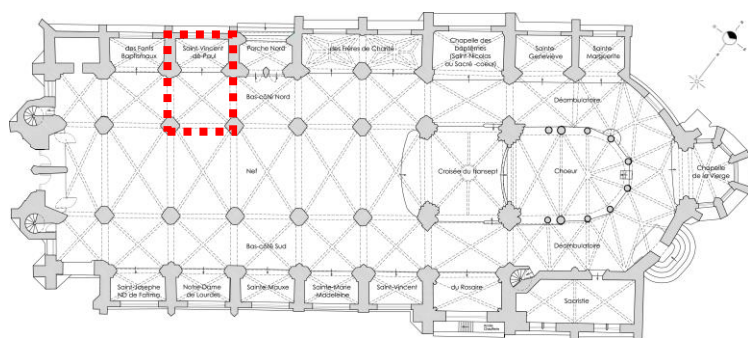




173. 3^{ème} travée du bas-côté Nord de la nef : joints dégradés et traces d'infiltrations d'eau sous voûte.

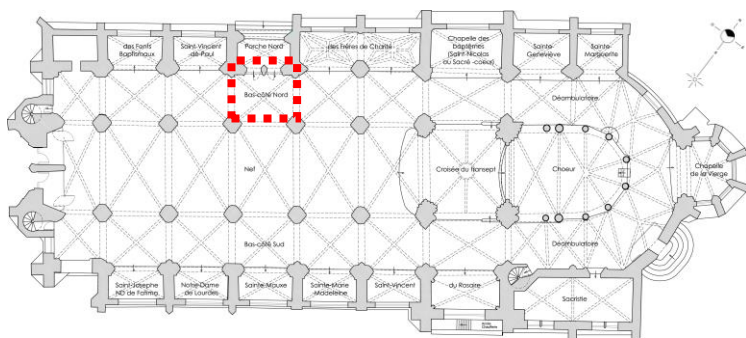


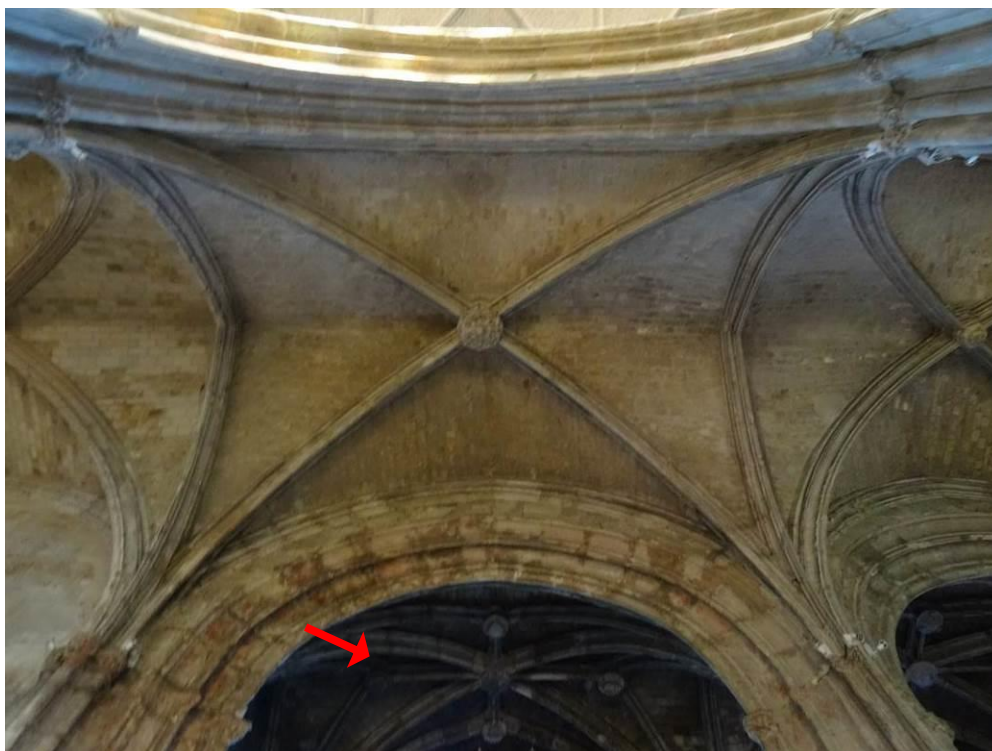
174. Chapelle Saint-Vincent-de-Paul (la 3^{ème} travée) : encrassement, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, parements altérés des voûtes et des élévations.



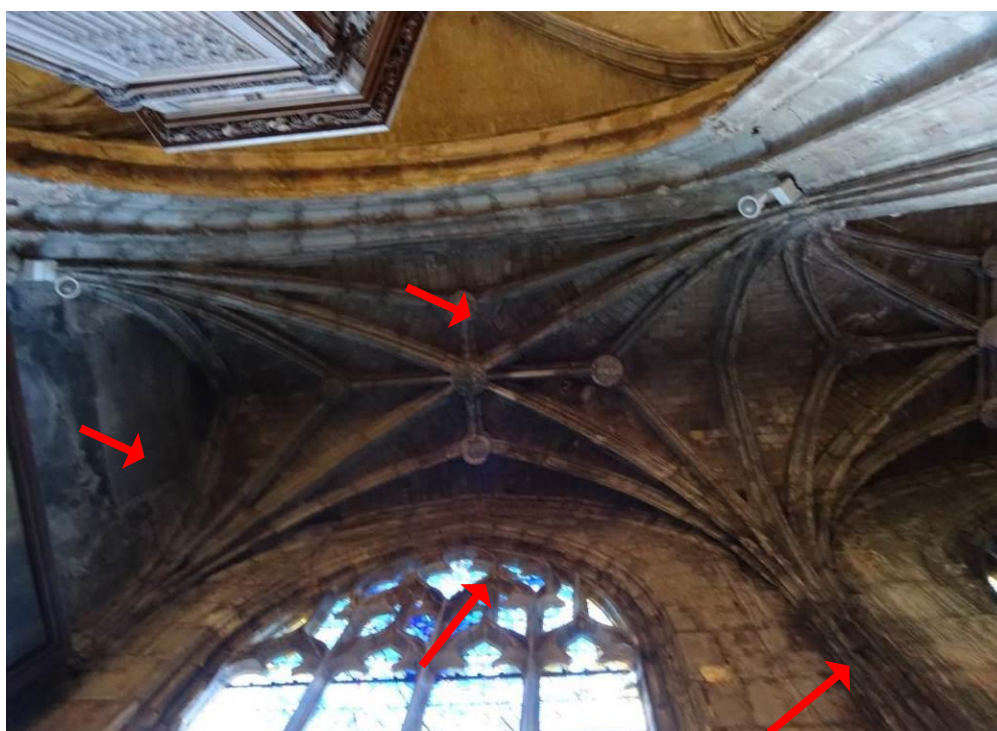


175. Portail Nord (la 4^{ème} travée) : encrassement généralisé, altération localisée des parements.

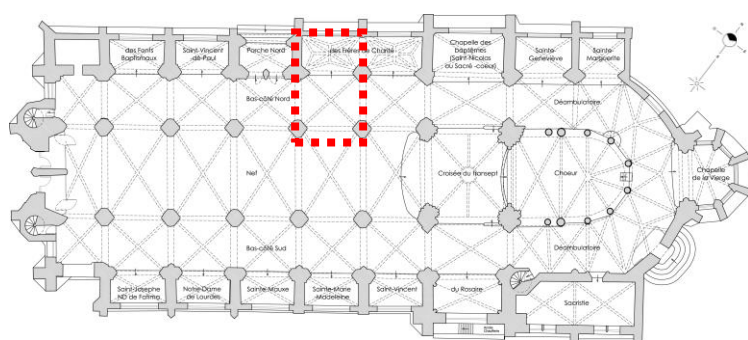




176. 5^{ème} travée du bas-côté Nord de la nef : encrassement généralisé et joints dégradés de l'arc.

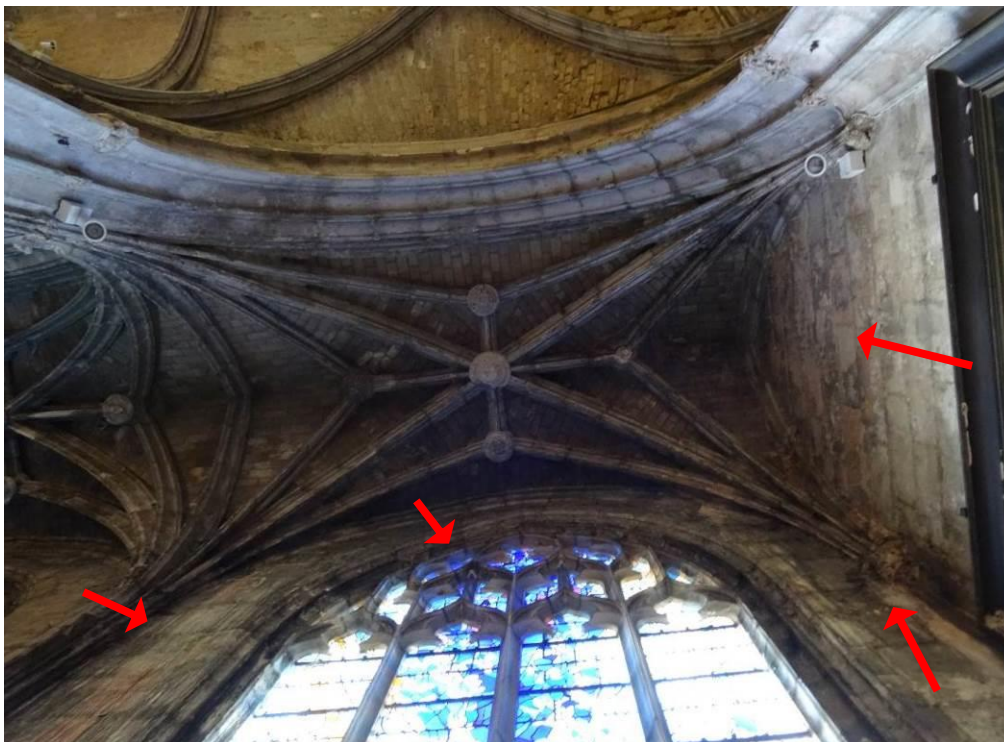


177. Chapelle des Frères de Charité (de 5^{ème} à 6^{ème} travée) : encrassement, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, traces de ruissellements d'eau au droit des élévations, parements altérés.

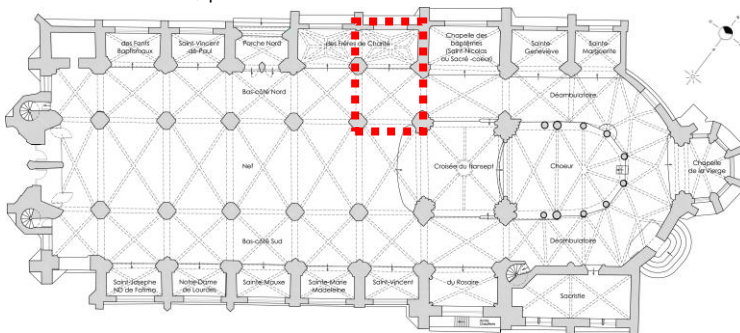


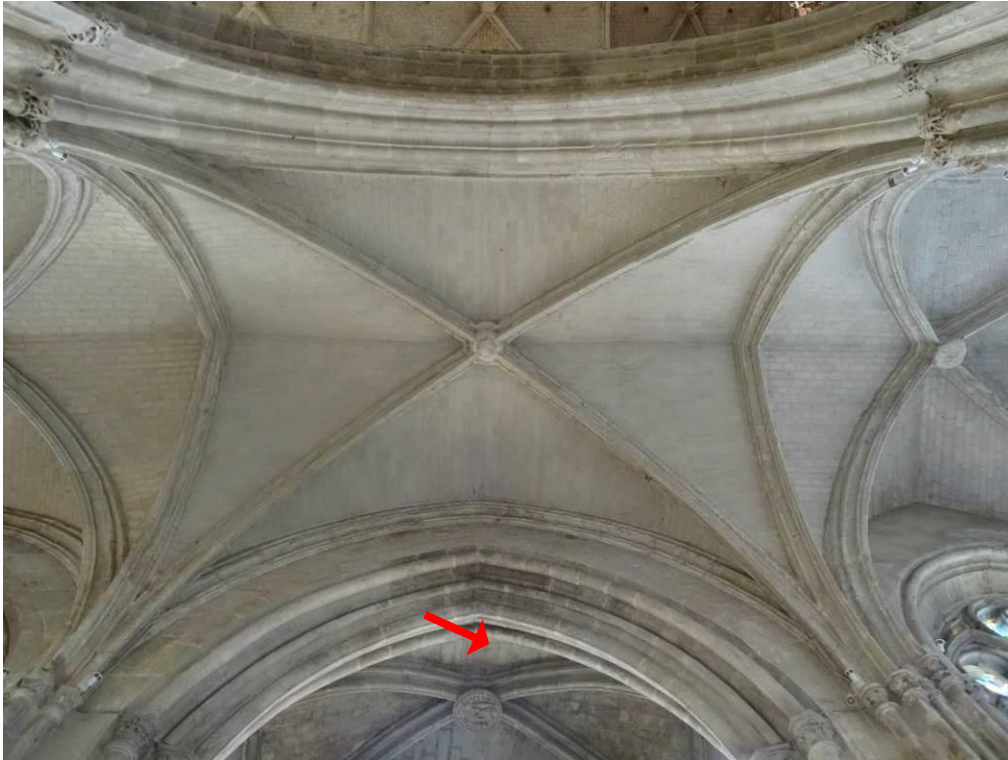


178. 6^{ème} travée du bas-côté Nord de la nef : encrassement généralisé, joints dégradés aux arcs, traces d'infiltrations d'eau sous voûte.



179. Chapelle des Frères de Charité (de 5^{ème} à 6^{ème} travée) : encrassement, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, traces des ruisselements d'eau au droit des élévations, parements altérés.

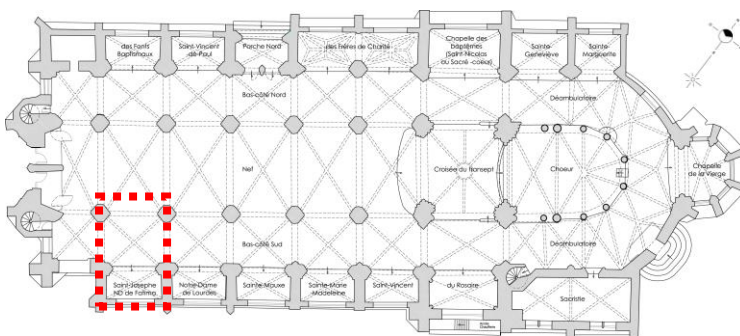


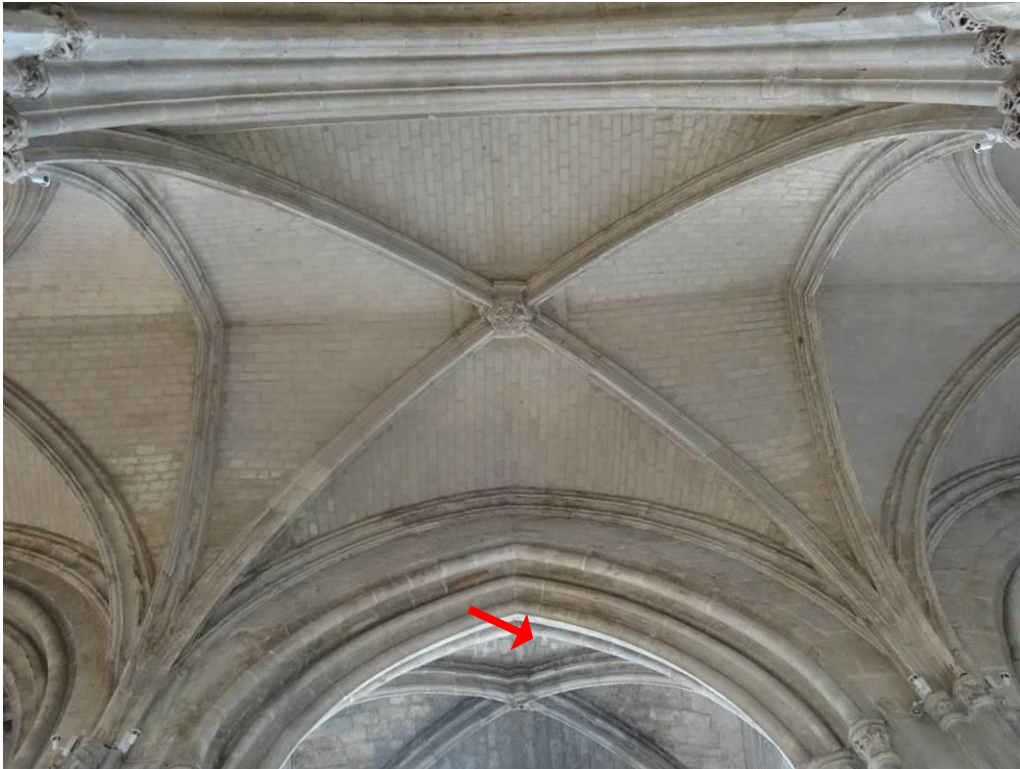


180. 2^{ème} travée du bas-côté Sud de la nef : encrassement généralisé, joints dégradés près de l'arc côté chapelle.



181. Chapelle Saint-Joseph Notre-Dame de Fatima (la 2^{ème} travée) : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, traces de ruissellements d'eau sous voûte.

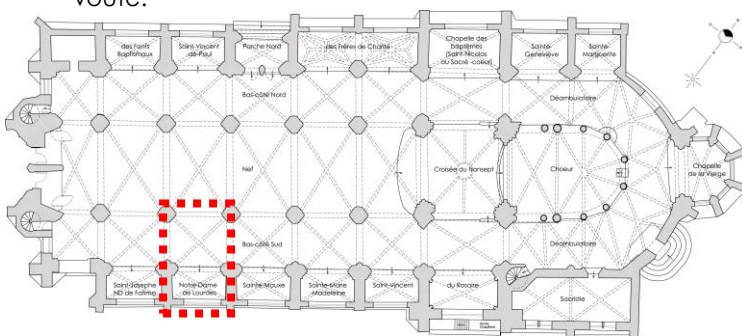


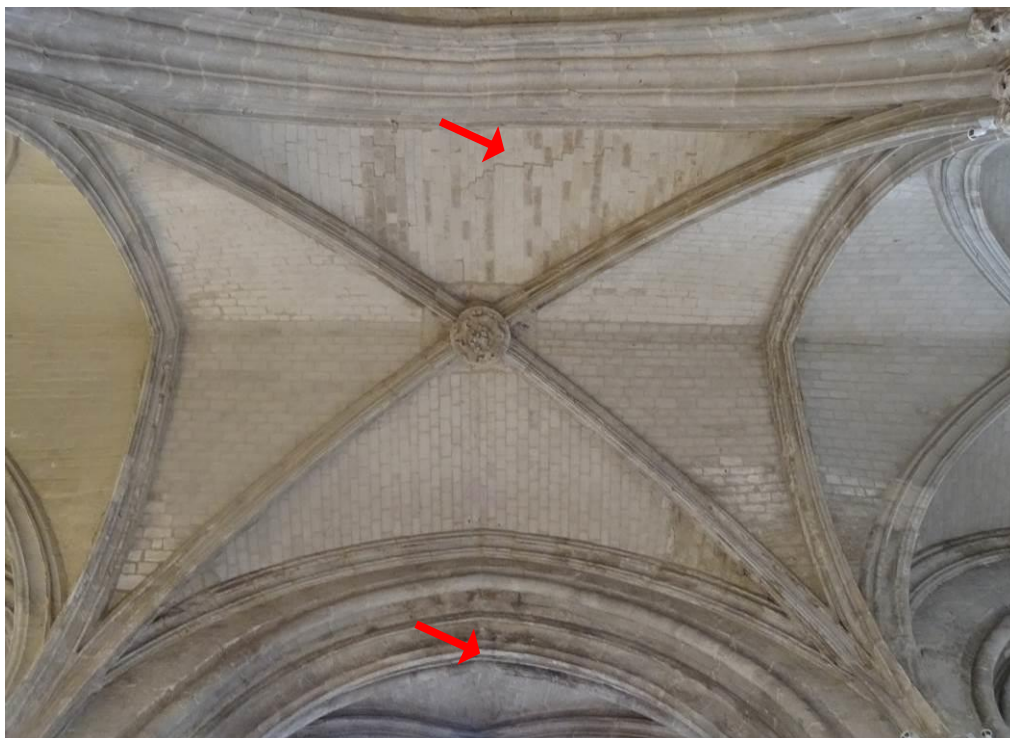


182. 3^{ème} travée du bas-côté Sud de la nef : encrassement généralisé, joints dégradés près de l'arc côté chapelle.



183. Chapelle Notre-Dame de Lourdes (la 3^{ème} travée) : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, traces des ruissellements d'eau sous voûte.

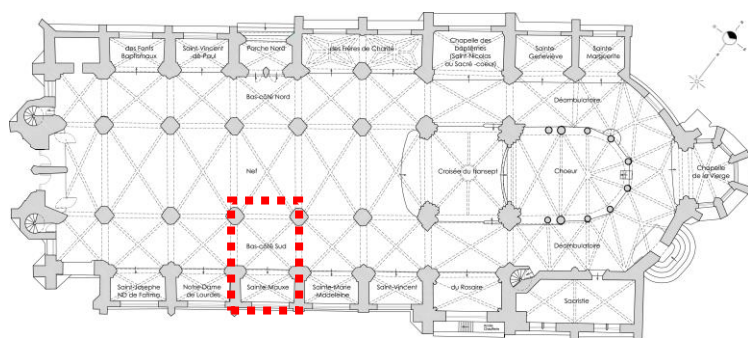


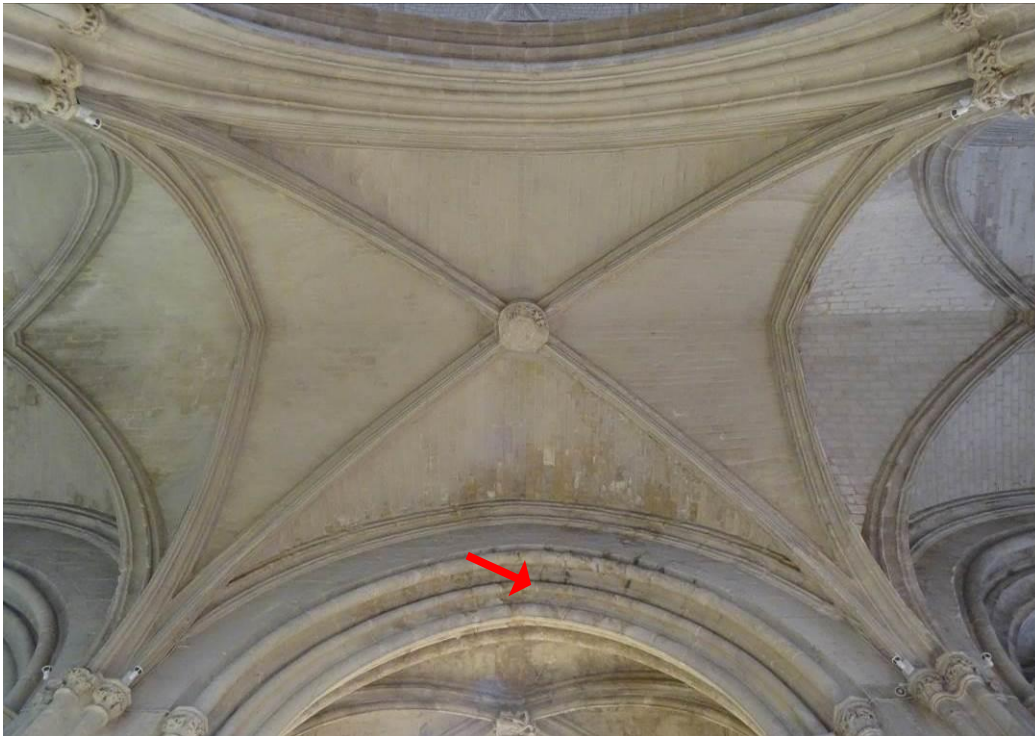


184. 4^{ème} travée du bas-côté Sud de la nef : encrassement généralisé, voutain fissuré par endroits, joints dégradés au droit de l'arc côté chapelle.



185. Chapelle Saint-Mauxe (la 4^{ème} travée) : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie.

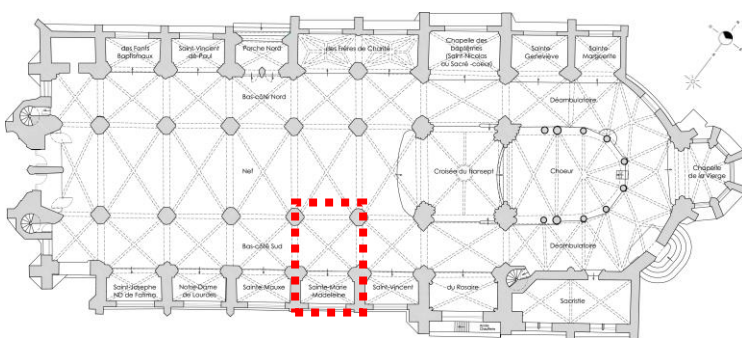


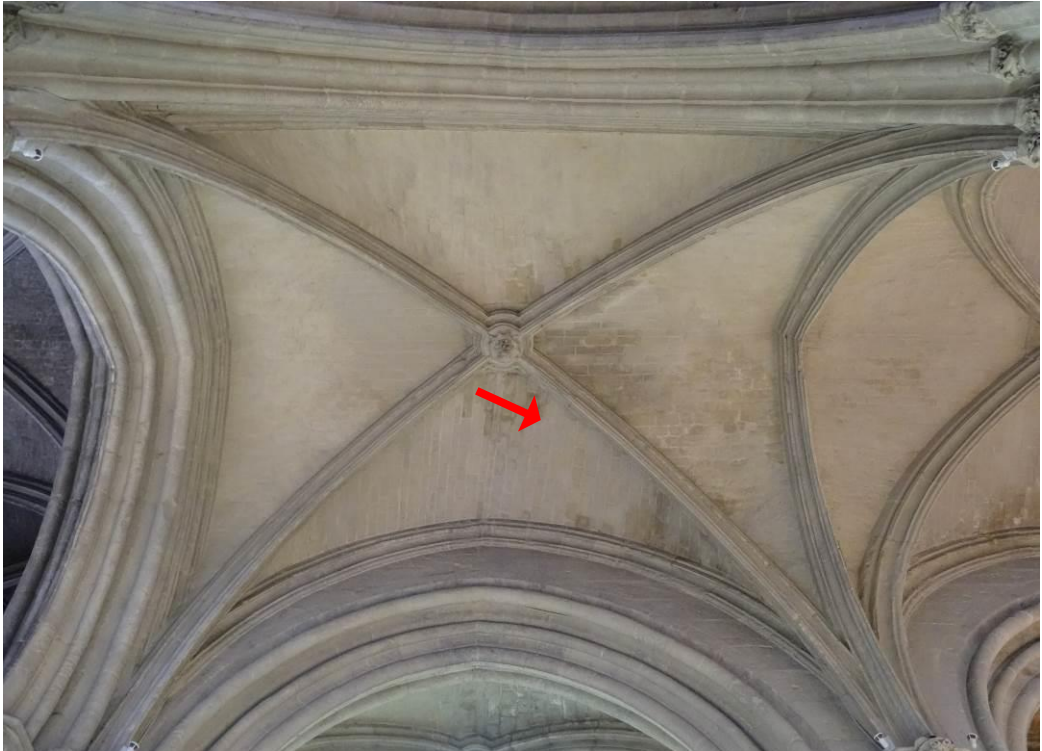


186. 5^{ème} travée du bas-côté Sud de la nef : joints dégradés au droit de l'arc côté chapelle.



187. Chapelle Sainte-Marie-Madeleine (la 5^{ème} travée) : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, traces d'infiltrations d'eau sous voûte.

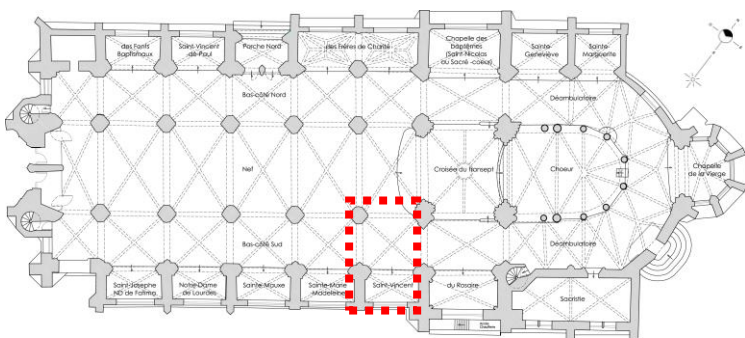


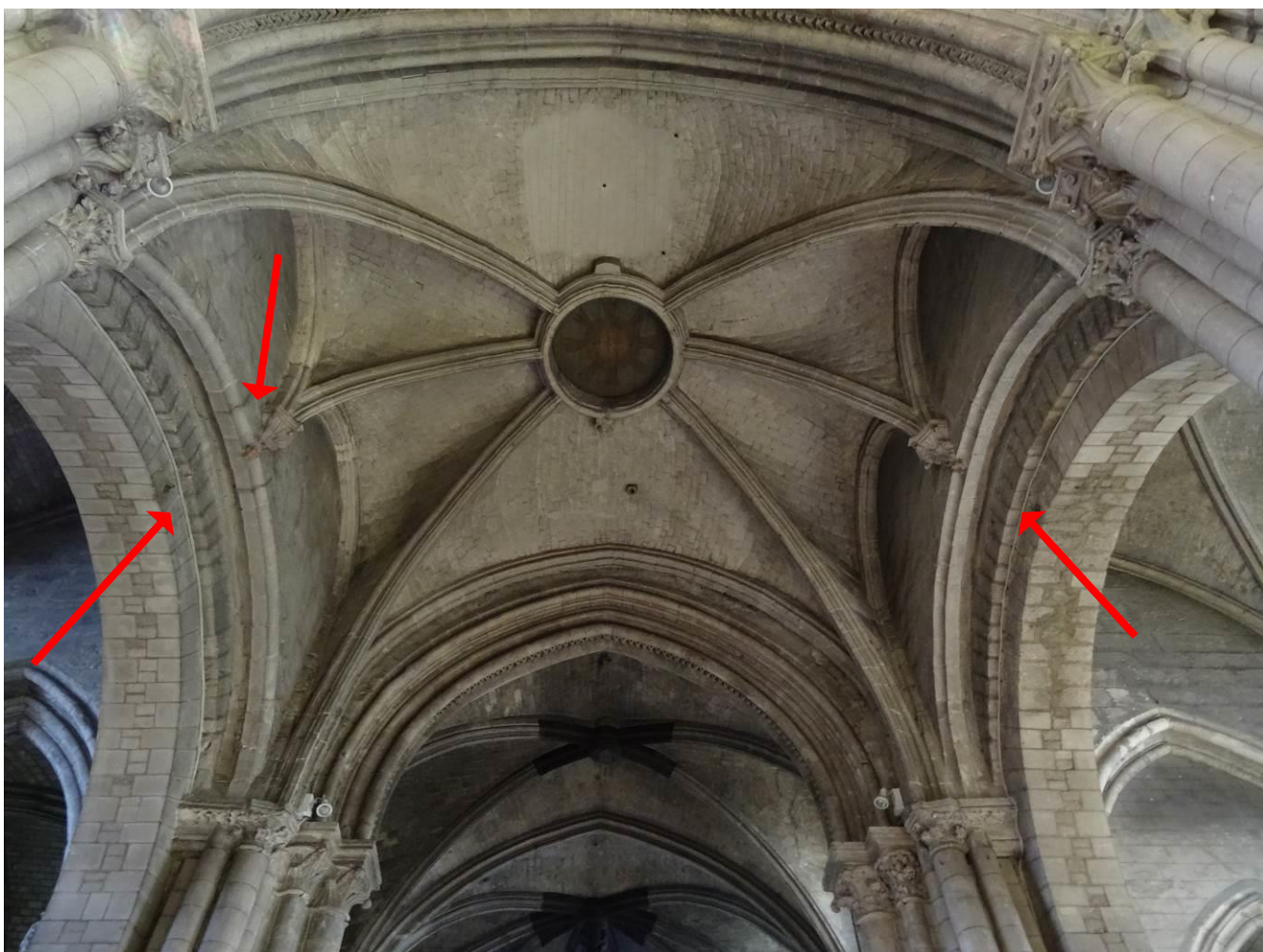


188. 6^{ème} travée du bas-côté Sud de la nef : encrassemens localisés.

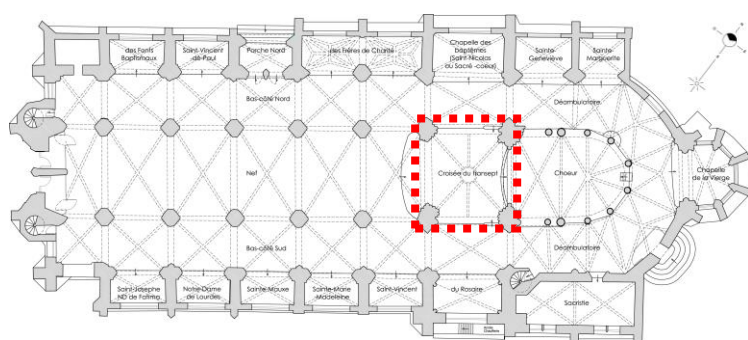


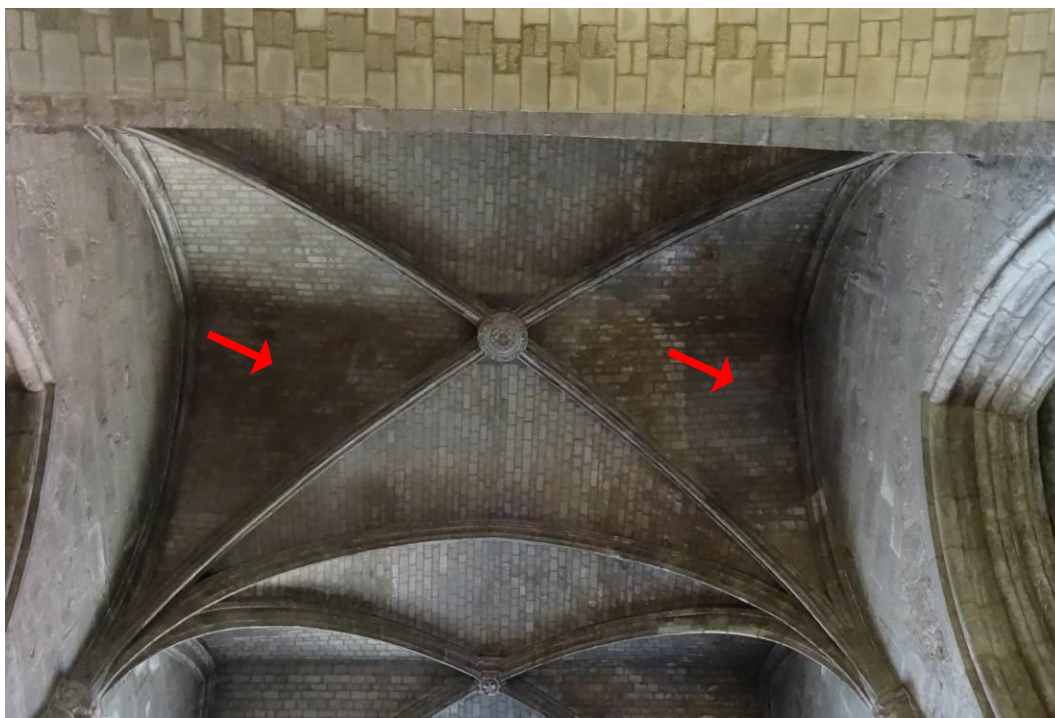
189. Chapelle Saint-Vincent (la 6^{ème} travée) : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, parements altérés au droit des voutains et sur les murs.



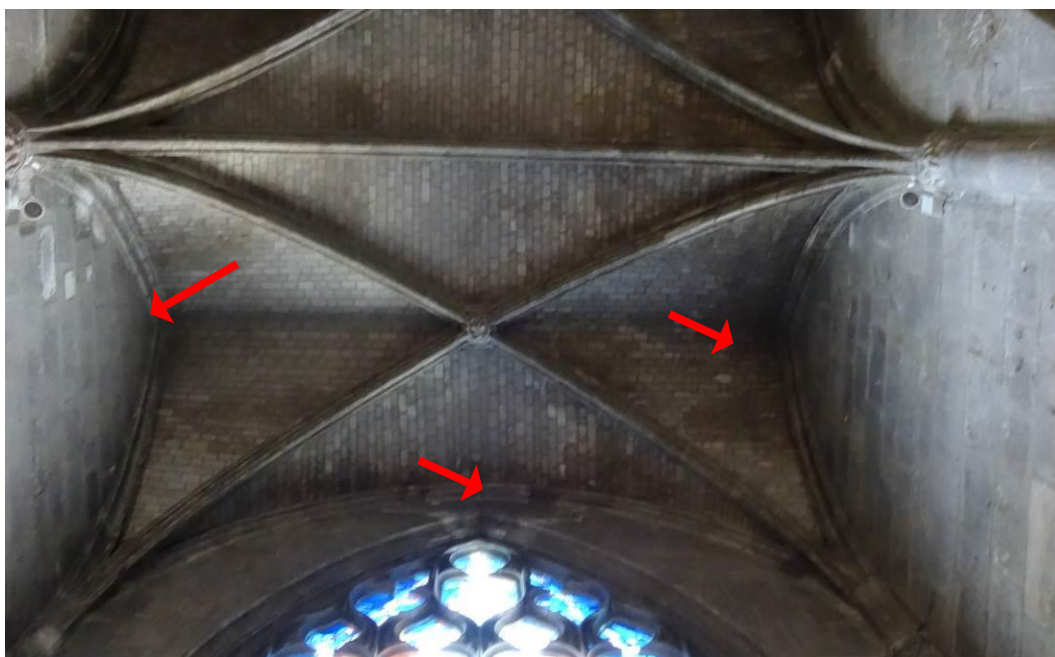


190. Croisée du transept : encrassement généralisé, joints dégradés au droit des arcades Nord (gauche) et Sud (droite), mur fissuré au-dessus de l'arcade Nord, joints ouverts sur des voutains.

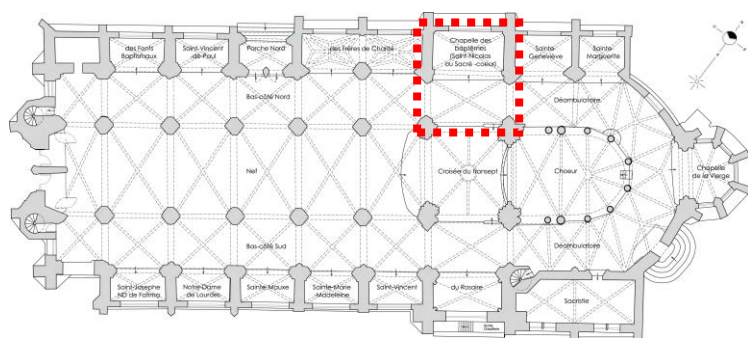


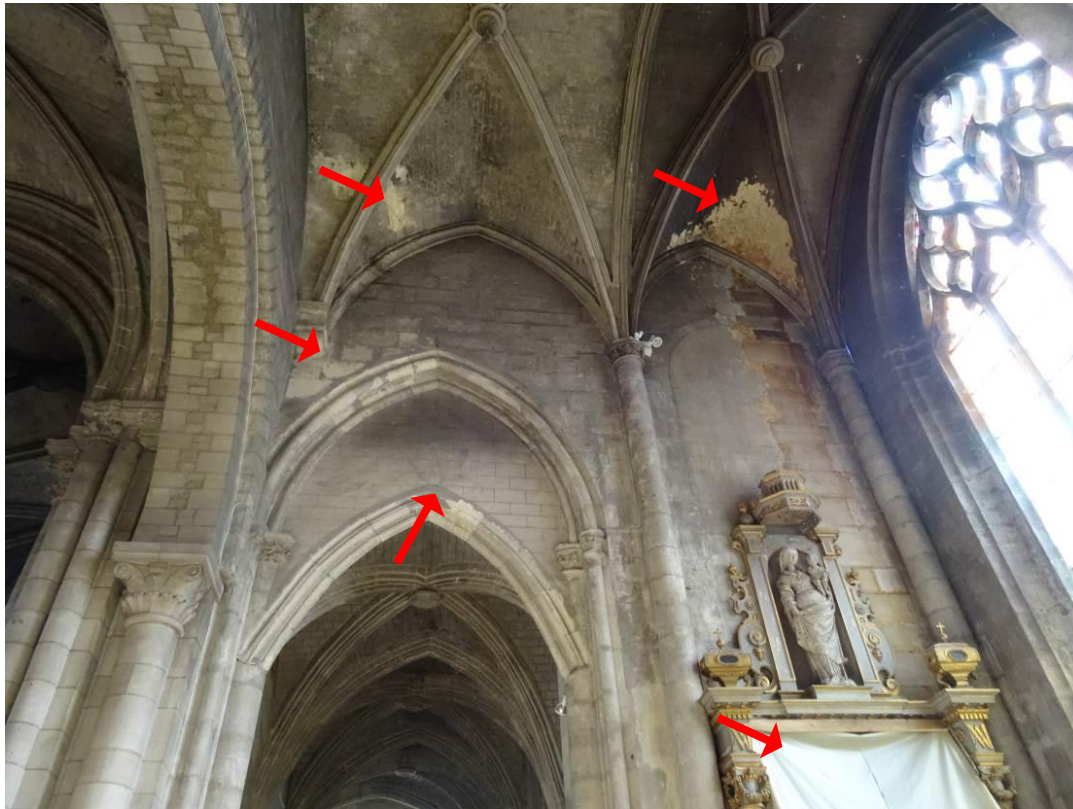


191. Bras Nord du transept : encrassement généralisé sur les murs et sous voûte, traces d'infiltrations sur les voutains.

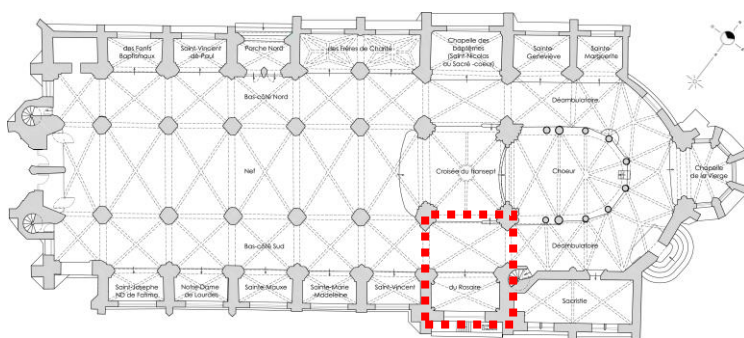


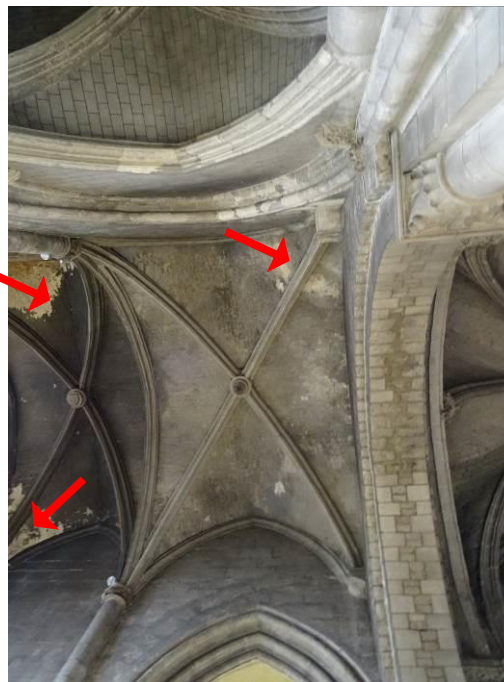
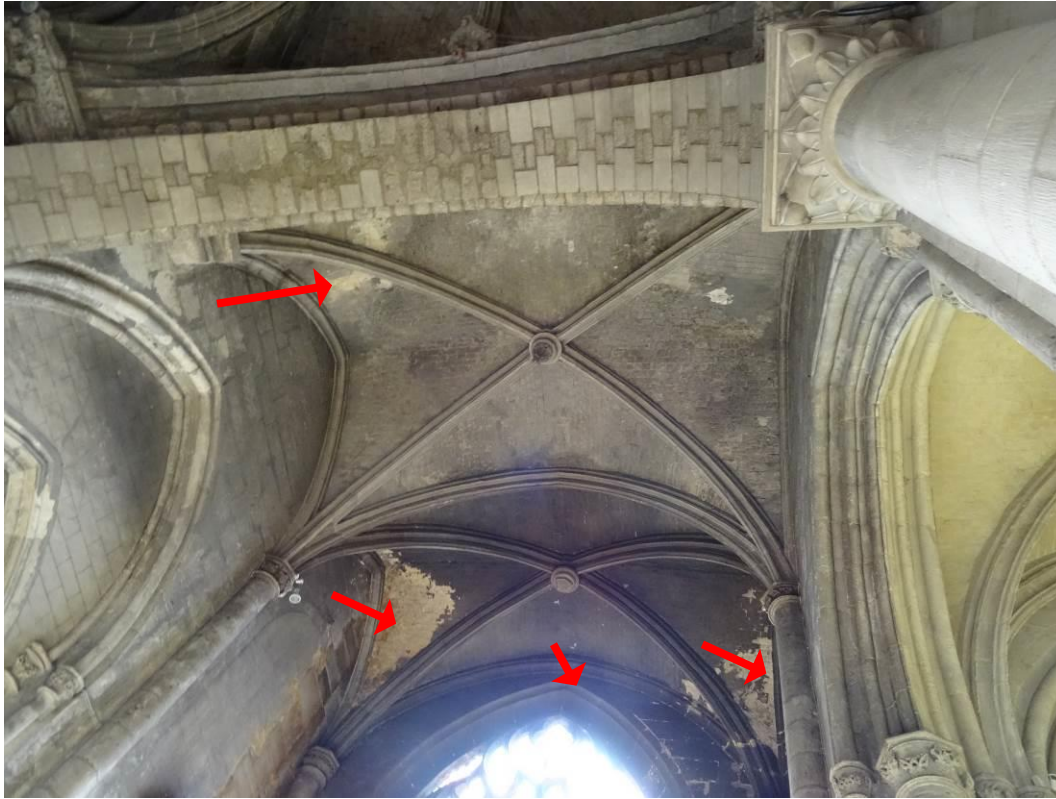
192. Chapelle des baptêmes (Saint-Nicolas ou Sacré-Cœur) au Nord du bras Nord du transept : encrassement généralisé des murs et sous voûte, traces d'infiltrations d'eau sur les voutains.



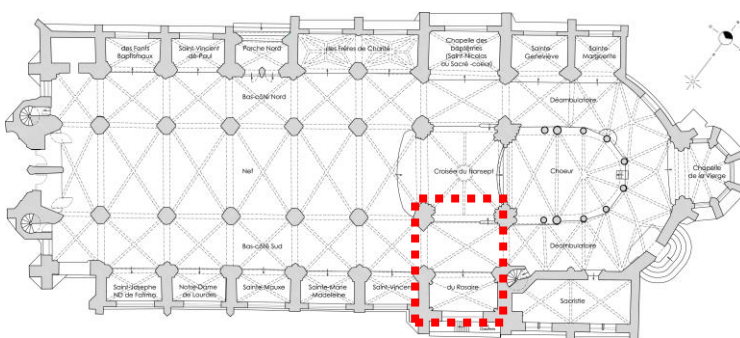


193 et 194. Bras Sud du transept et chapelle du Rosaire : encrassement généralisé, altérations profondes des parements des murs et sous voûte, traces d'infiltrations d'eau importantes sur les élévations. Zone à risque d'infiltrations d'eau et de chute de pierres ou de parties d'enduits. Protection du retable par une bâche plastique.





195, 196 et 197. Bras Sud du transept et chapelle du Rosaire : encrassement généralisé, altérations profondes des parements des murs et des voûtes, traces d'infiltrations d'eau. Zone à risque d'infiltrations d'eau et de chute de pierres ou de parties d'enduits. Protection du retable par une bâche plastique.

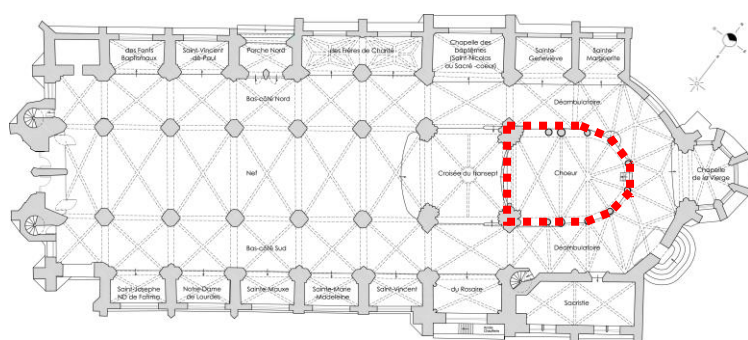


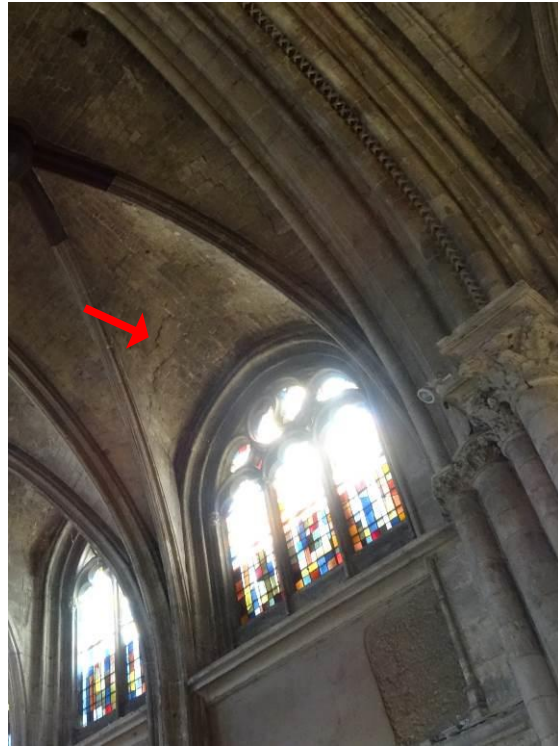


198. Chœur : encrassement généralisé, altérations des enduits, voutains fissurés par endroits.



199. Chœur : encrassement généralisé, joints dégradés sur les voutains.

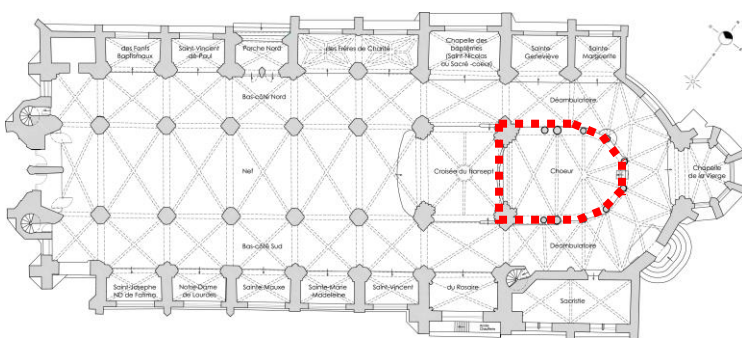


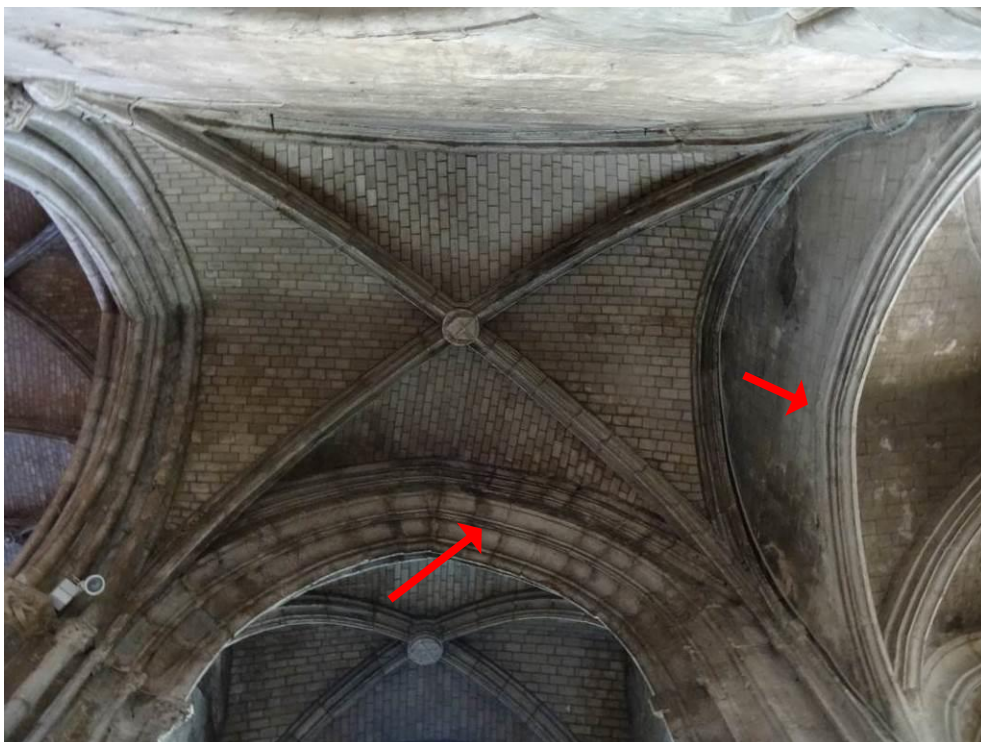


199 et 200. Chœur : encrassement généralisé, altérations des enduits, voutains fissurés par endroits.

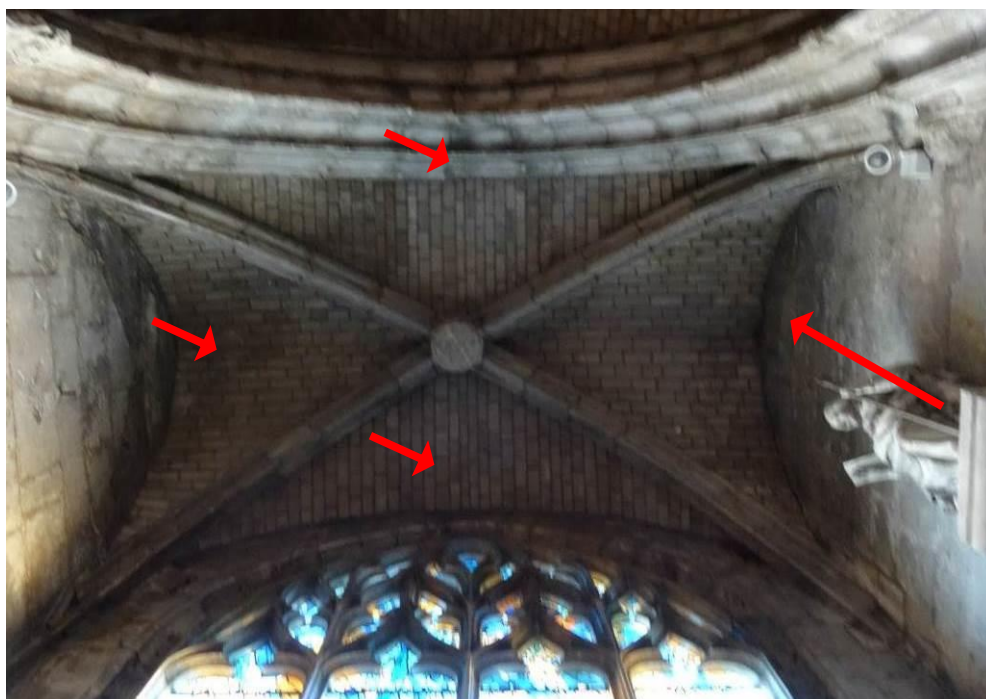


200. Chœur : dégradation de l'enduit sur le tailloir du chapiteau laissant apparent le plat de fer (ceinture pour le frettage ?).

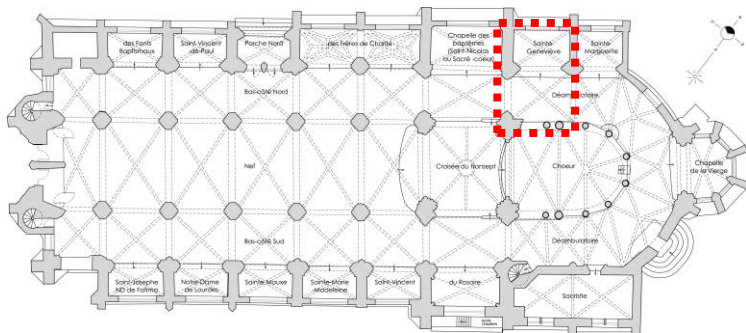


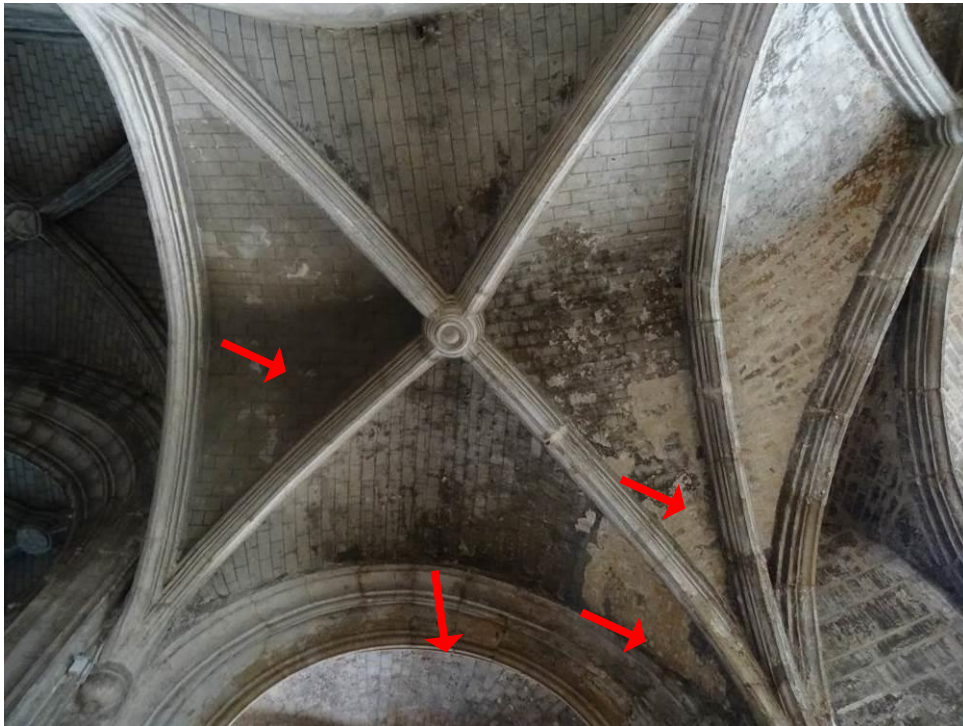


201. 1^{ère} travée du déambulatoire Nord : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts sur l'arc côté chapelle, traces d'infiltrations d'eau sur les voutains et sur la maçonnerie au-dessus de l'arc doubleau.

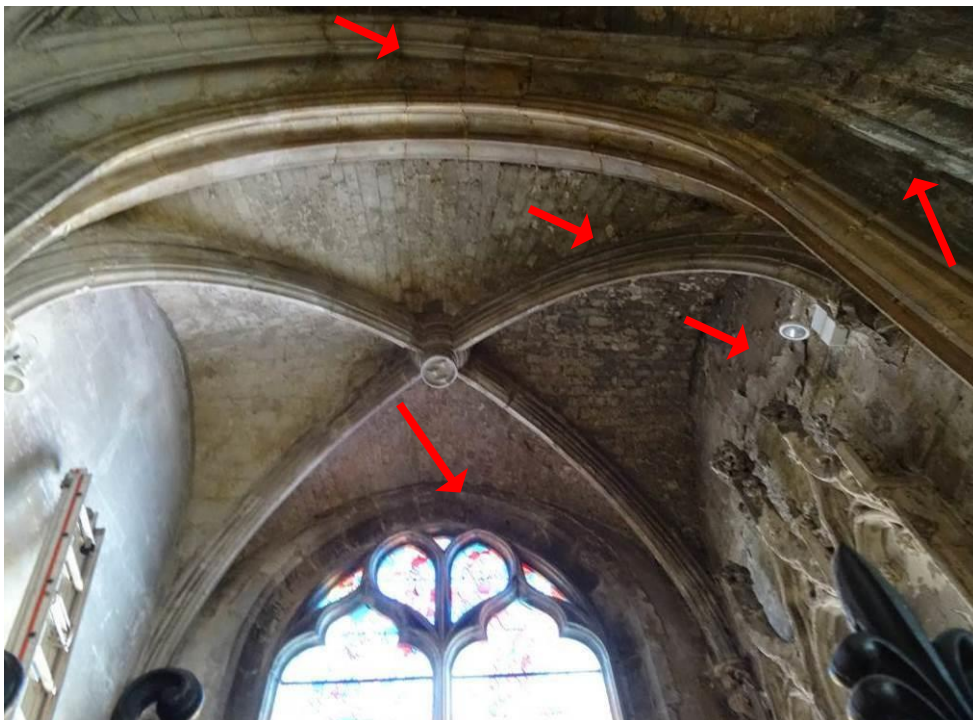


202. Chapelle Sainte Geneviève du déambulatoire Nord (1^{ère} travée) : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de baie, traces d'infiltrations d'eau sur les voutains et les murs.

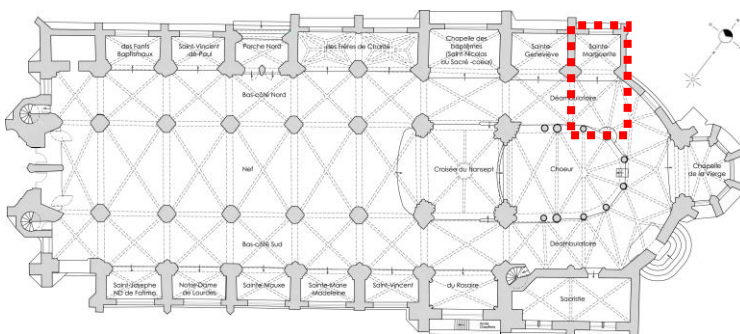


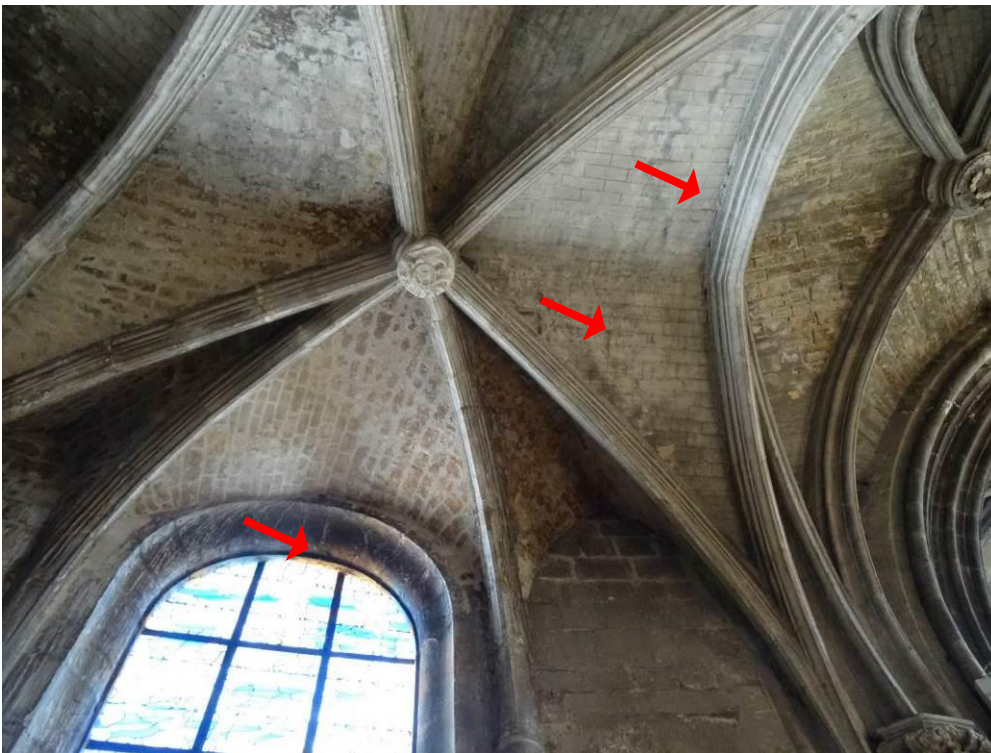


203. 2^{ème} travée du déambulatoire Nord : encrassement généralisé, enduits dégradés et joints ouverts sur l'arc côté chapelle, traces d'infiltrations d'eau sur les voutains.

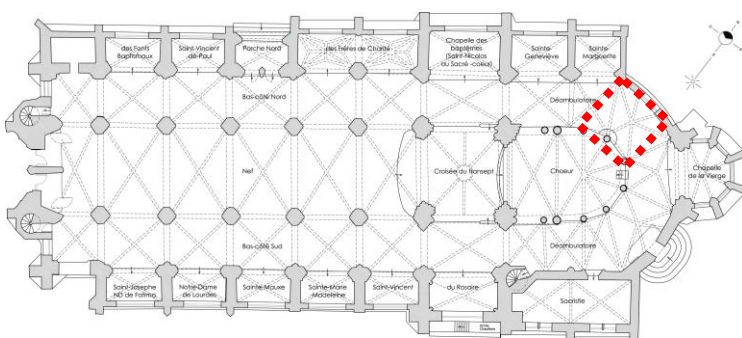


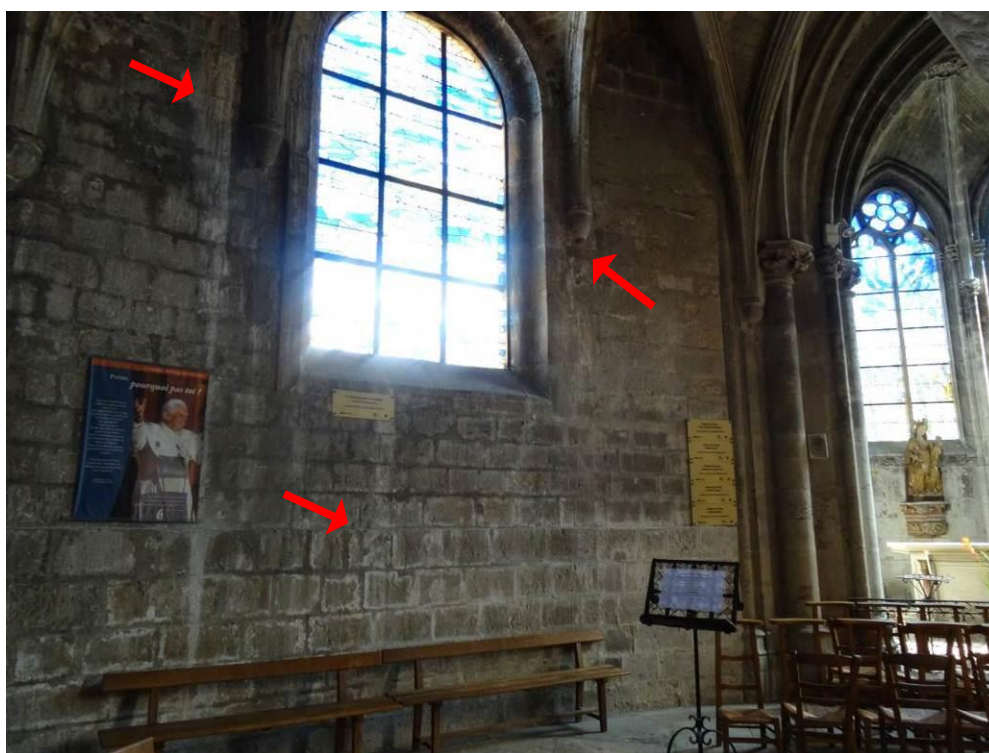
204. Chapelle Sainte-Marguerite du déambulatoire Nord (2^{ème} travée) : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, traces d'infiltrations d'eau sur voutains et murs.



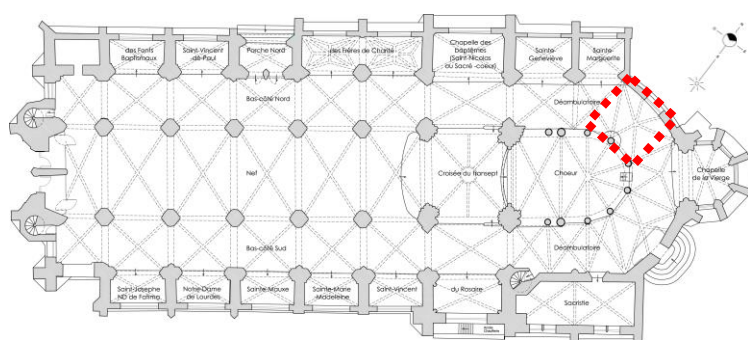


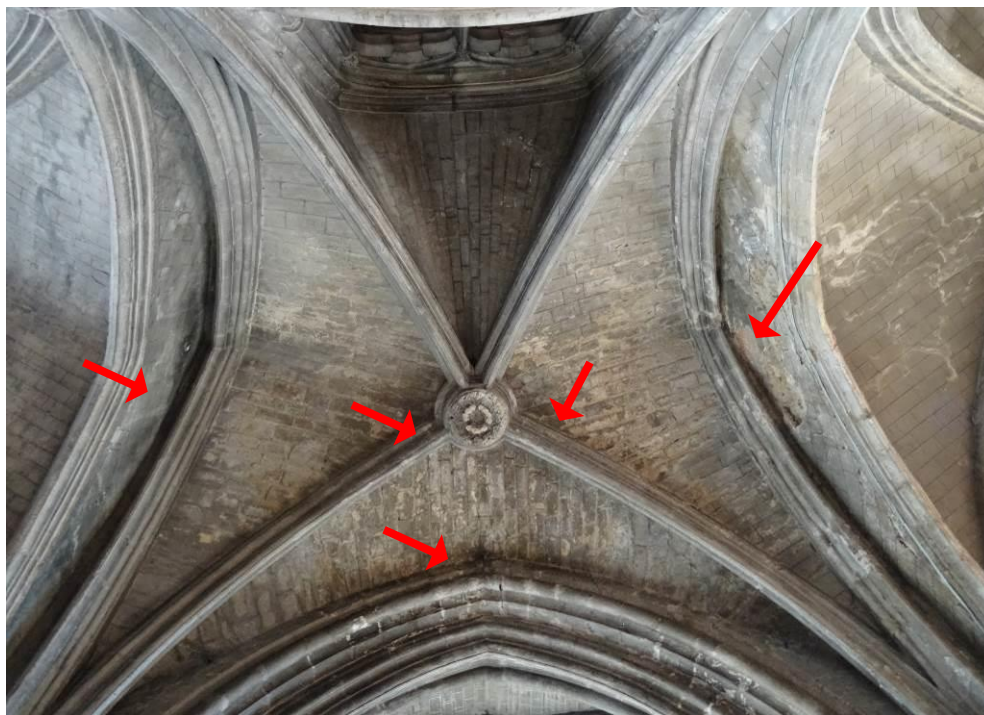
205 et 206. 3^{ème} travée du déambulatoire Nord : encrassement généralisé, enduits dégradés et joints ouverts sur voutains et au-dessus de la baie, traces d'infiltrations d'eau sur voutains.



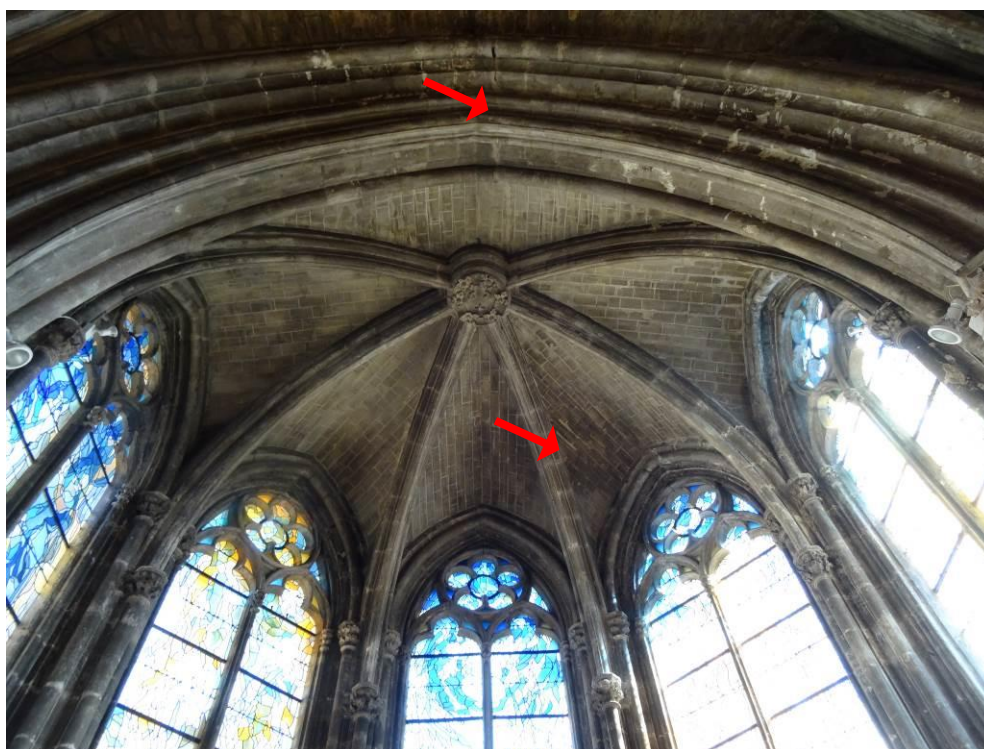


207 et 208. 3^{ème} travée du déambulatoire Nord : encrassement généralisé, traces d'infiltrations d'eau sur les élévations.

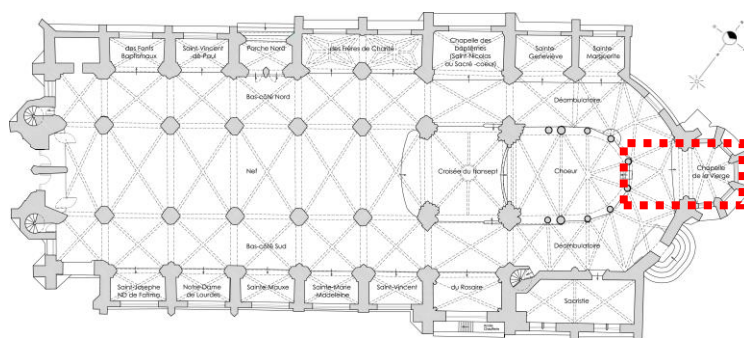


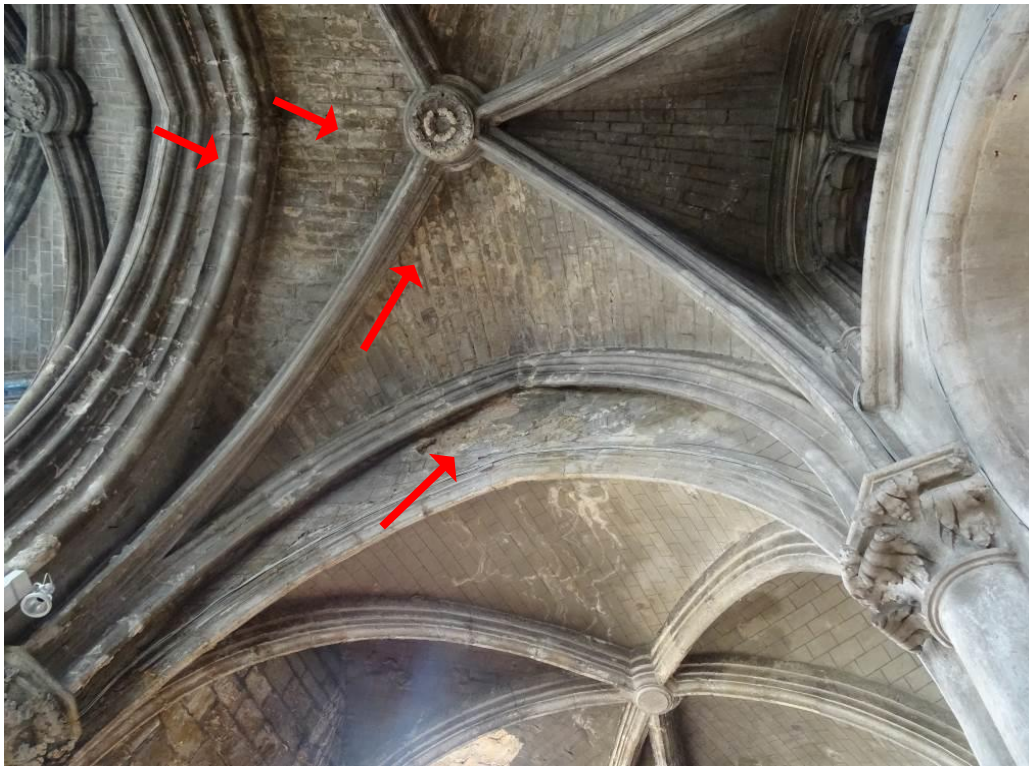


209. 4^{ème} travée du déambulatoire (travée axiale) : encrassement généralisé, parements dégradés et joints ouverts sur voutains et arc doubleau, enduits fortement dégradés.

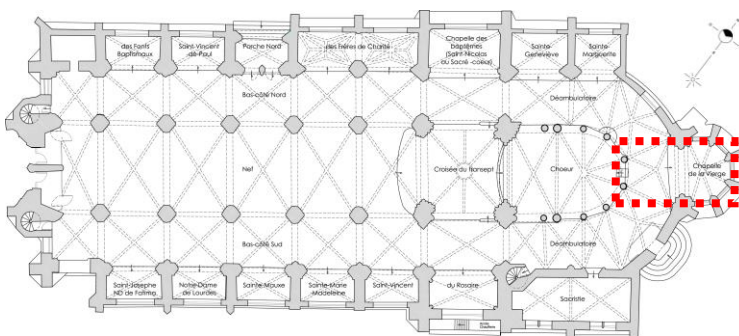


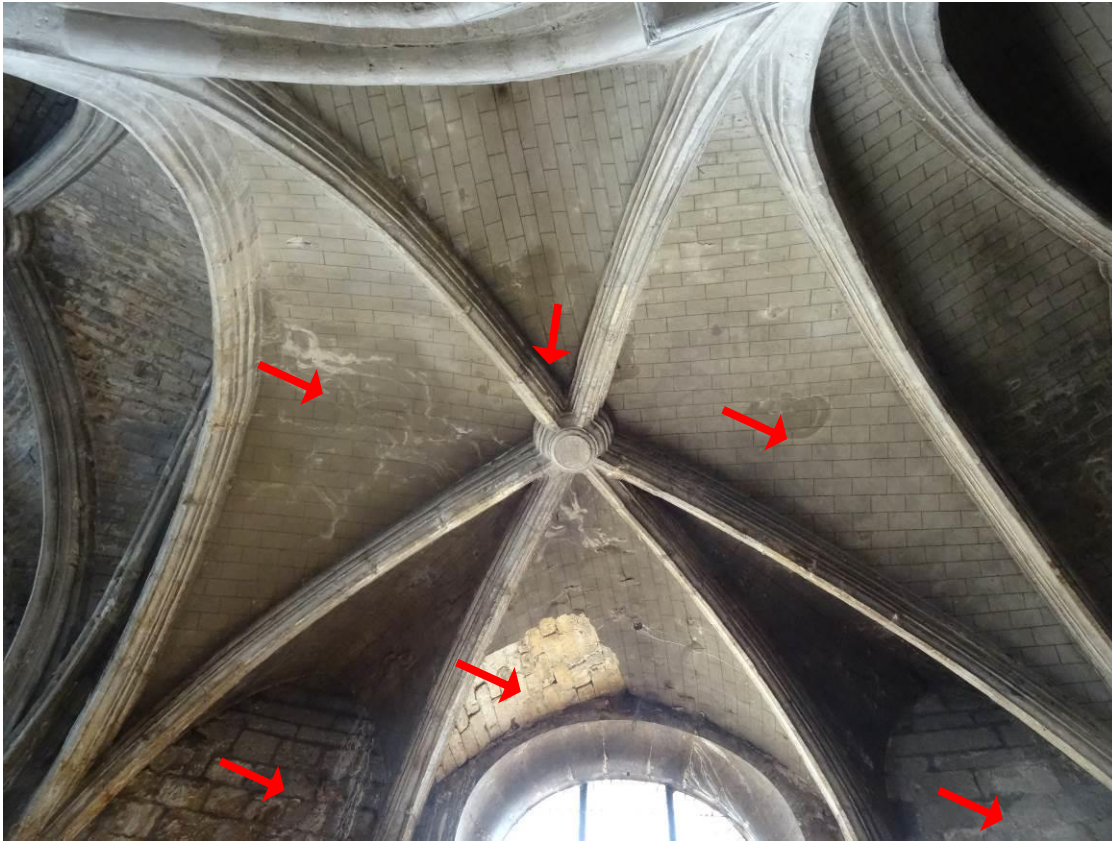
210. Chapelle axiale du déambulatoire : encrassement généralisé, joints dégradés et ouverts au-dessus de la baie, traces d'infiltrations d'eau sur voutains.



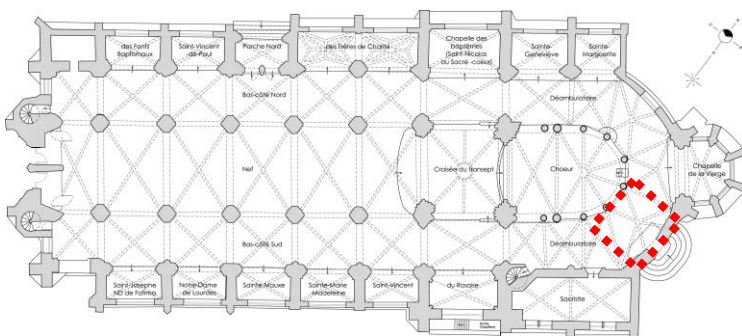


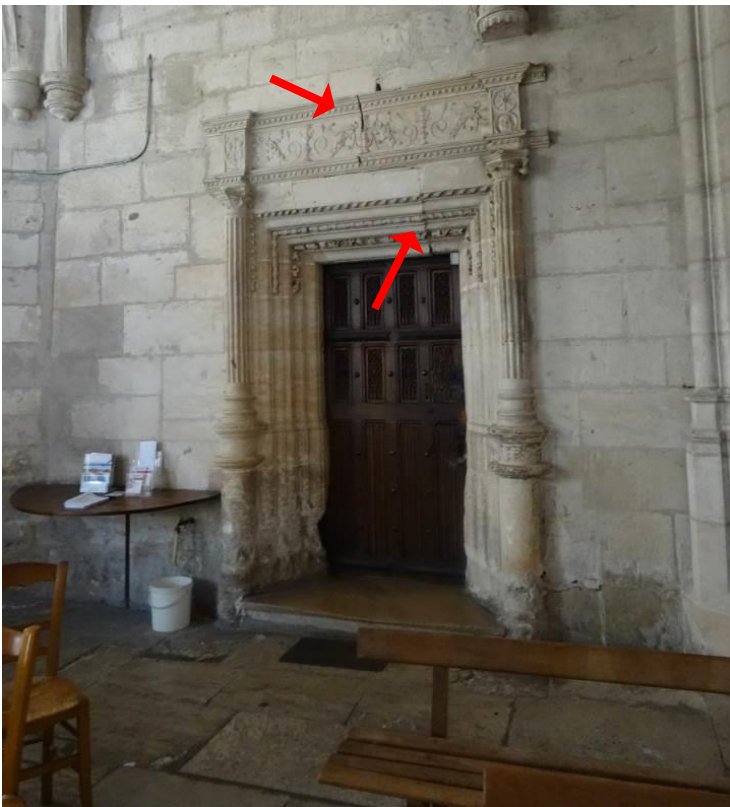
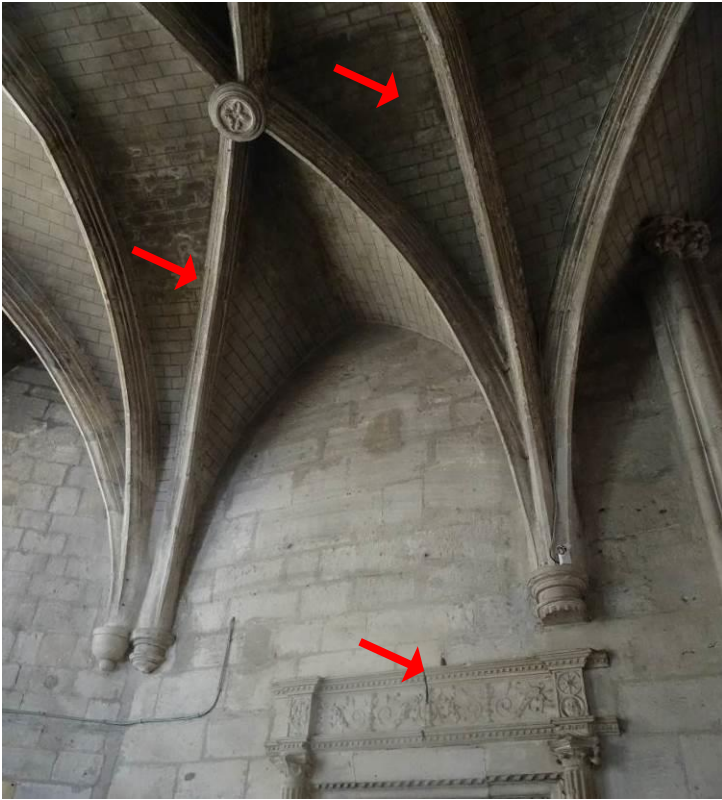
211 et 212. 4^{ème} travée du déambulatoire (travée axiale) : encrassement généralisé, parements dégradés et joints ouverts sur voutains et arc doubleau, enduits fortement dégradés (chute d'enduit, traces d'infiltrations).



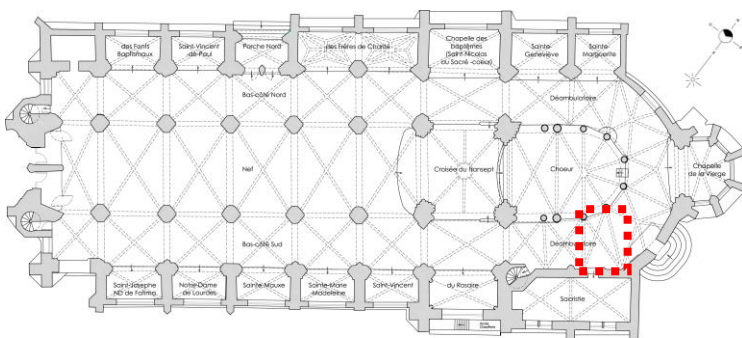


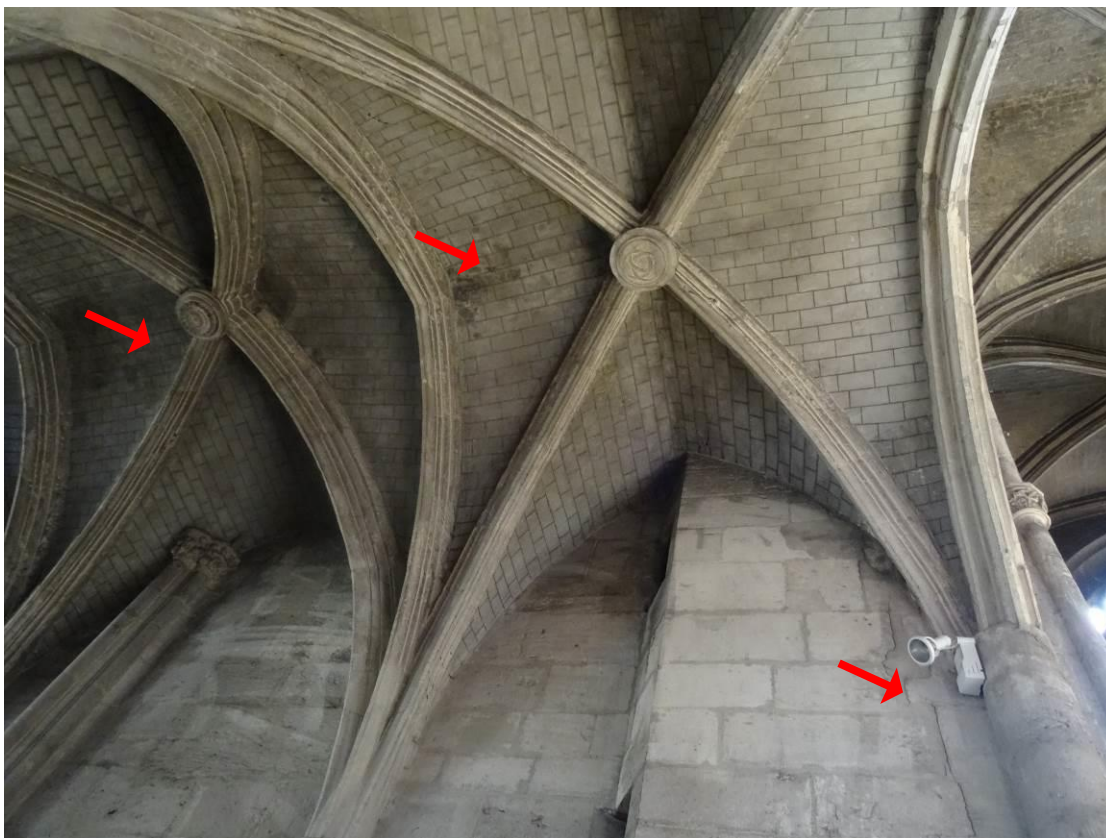
213, 214 et 215. 5^{ème} travée du déambulatoire (portail Sud-Est) : encrassement généralisé, chute des enduits dégradés sur les voutains, joints ouverts au-dessus de la baie, joints dégradés et traces d'infiltrations d'eau.



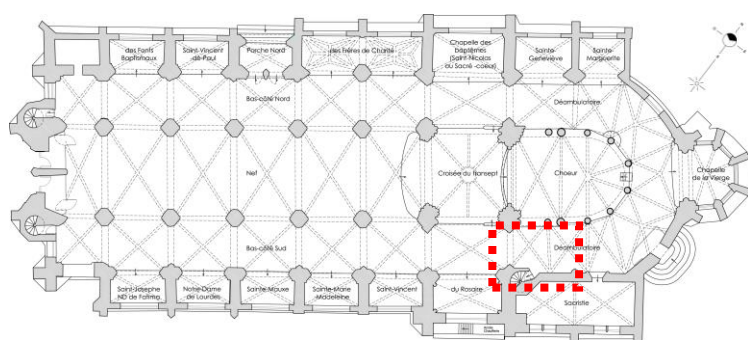


216 et 217. 6^{ème} travée du déambulatoire (entrée sacristie) : encrassement généralisé, enduits dégradés et traces d'infiltrations d'eau sur les voutains, joints ouverts au-dessus de l'entrée de la sacristie.





218, 219 et 220. 7^{ème} et 8^{ème} travée du déambulatoire : encrassement généralisé, enduits dégradés et traces d'infiltrations d'eau sur les voutains, nombreuses reprises des joints au droit du mur de la sacristie.





221. Accès à la sacristie : dégradation des moulures et parements altérés au droit de l'encadrement de porte.



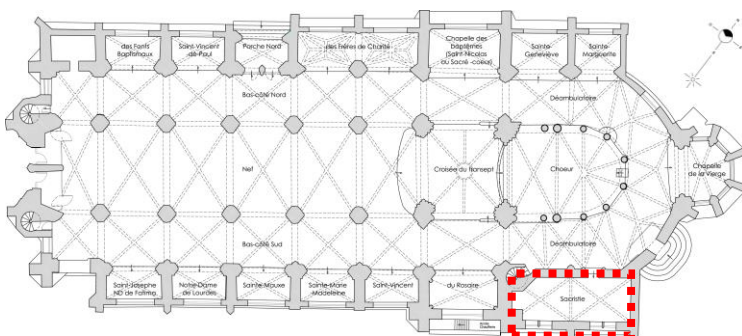
222. Intérieur sacristie : parements dégradés dus aux percements modernes pour assurer les passages de réseaux électriques.



223. Escalier sacristie : encrassement généralisé, présence des pigeons.



224. 1^{er} étage sacristie : joints dégradés, parements dégradés et chutes d'enduit dus aux infiltrations d'eaux.

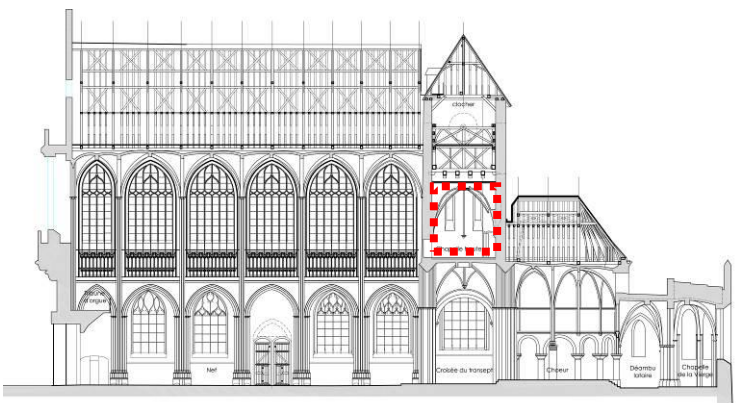


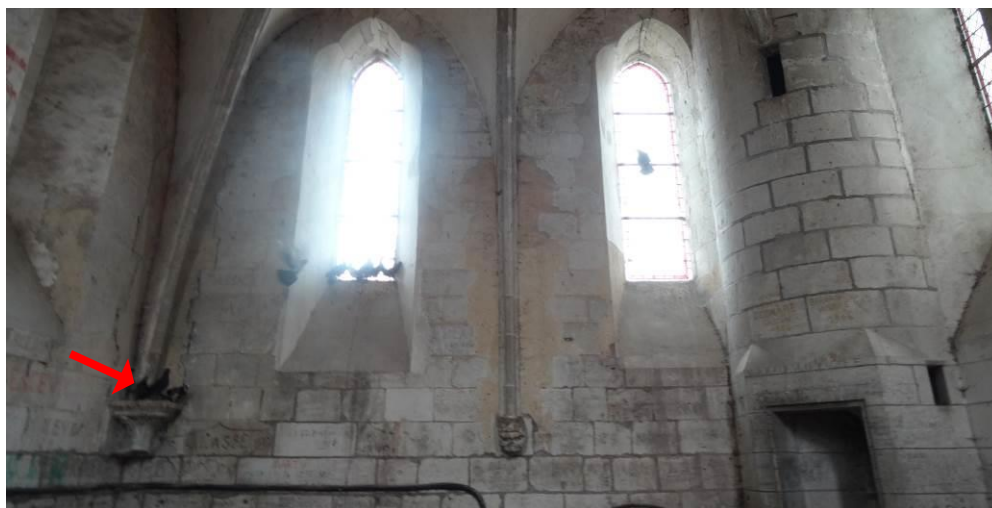
V. ÉTAT SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

LES COMBLES

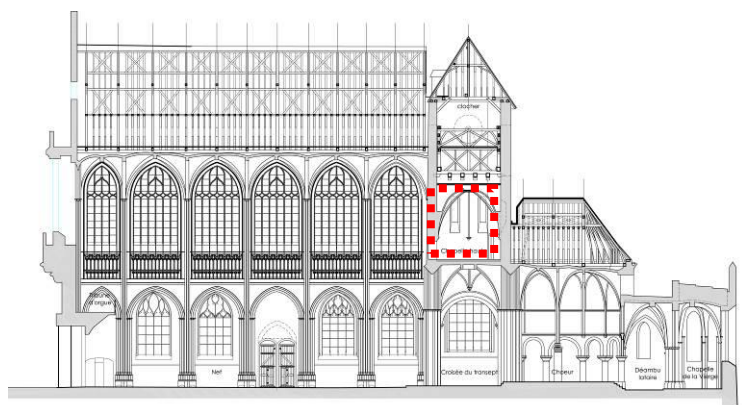


225, 226 et 227. Elévations Ouest de la chapelle haute (croisée du transept) : encrassement généralisé, volume dégradé par pigeons, voûte enduite dégradée et fissurée, présence de fissures sur reprises aux angles Sud-Ouest et Nord-Ouest, joints dégradés au mur, plancher dégradé par fientes, installation électrique vétuste, présence des nombreux graffitis.



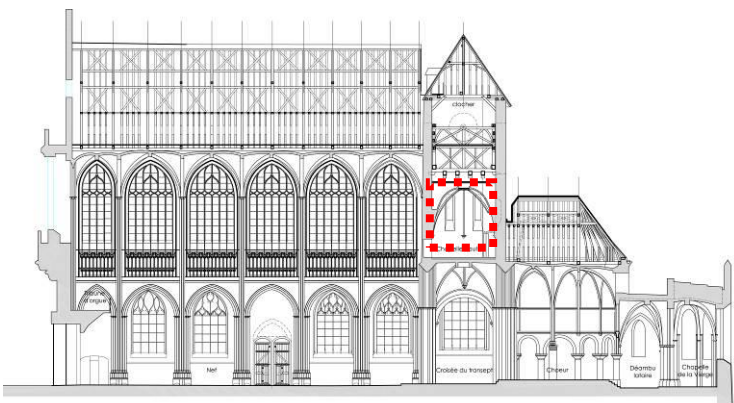


228, 229 et 230. Elévation Nord de la chapelle haute (croisée du transept) : encrassement généralisé, volume dégradé par pigeons, voûte enduite dégradée et fissurée, présence de fissures sur reprises à l'angle Ouest, joints dégradés au mur, plancher dégradé par fientes, installation électrique vétuste, présence des nombreux graffitis.



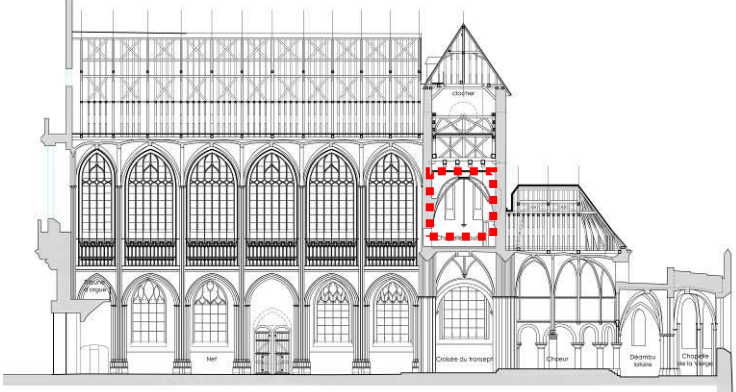


231, 232 et 233. Elévation Est de la chapelle haute (croisée du transept) : encrassement généralisé, volume dégradé par pigeons, voûte enduite dégradée et fissurée, présence de fissures sur reprises à l'angle Sud-Est, joints dégradés au mur, plancher dégradé par fientes, installation électrique vétuste, présence des nombreux graffitis.



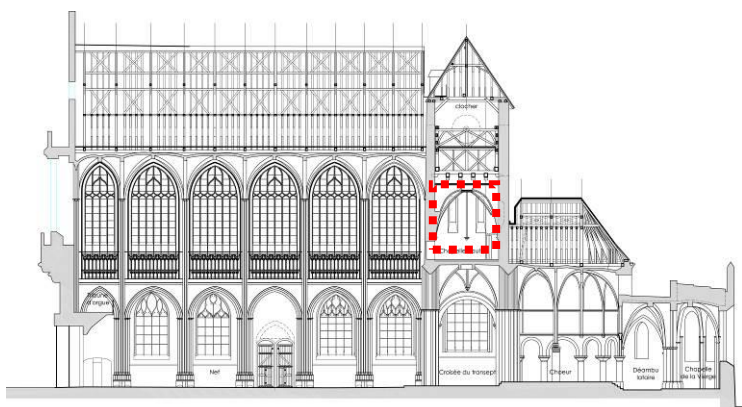


234, 235 et 236. Elévation Sud de la chapelle haute (croisée du transept) : encrassement généralisé, volume dégradé par pigeons, voûte enduite dégradée et fissurée, présence de fissures sur reprises à l'angle Sud-Ouest, joints dégradés au mur, plancher dégradé par fientes, installation électrique vétuste, présence des nombreux graffitis.





237, 238, 239, 240, 241, 242 et 243. Forte dégradation des chapiteaux à crochets (aux angles) et des consoles sculptées de têtes des rois et de reines (au milieu de chaque mur).





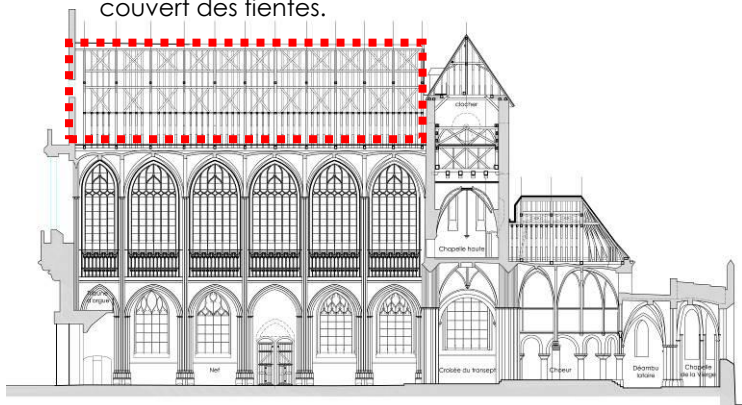
244. Comble de la nef : envahis et dégradés par les pigeons.



245. Clôture défailante, sol couvert des fientes.



246. Anciennes reprises en pied de ferme dégradées.

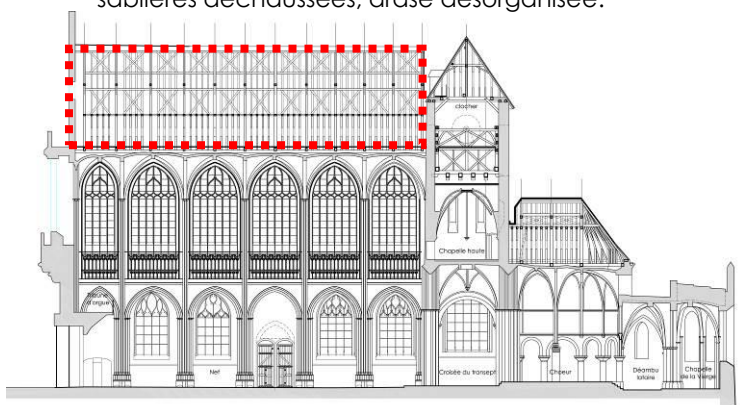




247. Combles de la nef : anciennes reprises en pied de ferme dégradées.



248. Anciennes reprises en pied de ferme dégradées, tirant métallique et rein de voûte couverts de fientes, sablières décaussées, arase désorganisée.

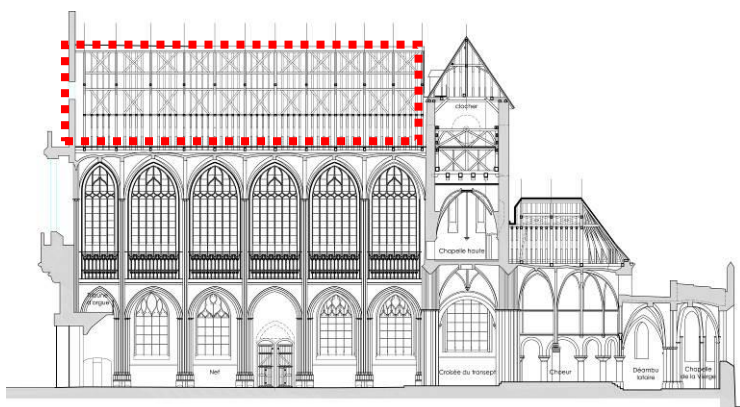




249. Combles de la nef : anciennes reprises en pied de ferme dégradées, sablières dé-assemblées.



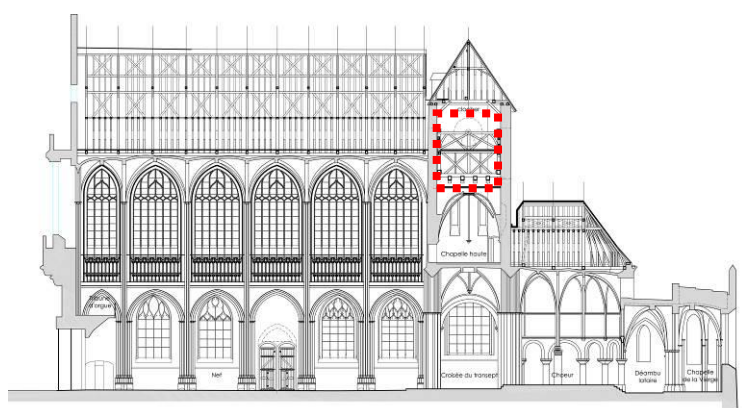
250. Tirant métallique et rein de voûte couverts de fientes, sablières déchaussées, arase désorganisée.

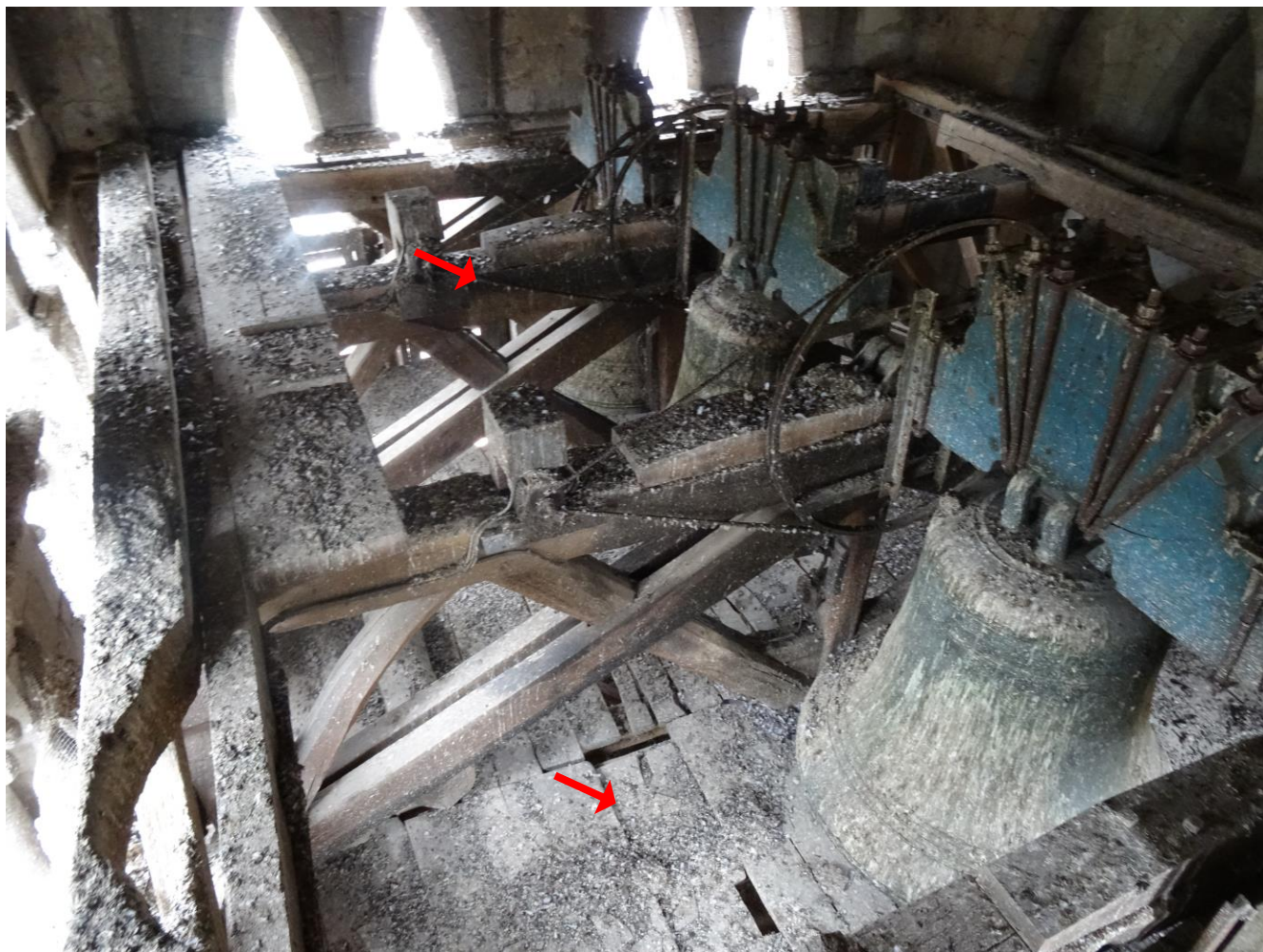




251. Combles de la tour de la croisée, niveau beffroi : joints ouverts et dégradés au droit de l'arase du mur Sud de la tour, grilles métalliques au-dessus des abat-sons dégradés.

252. Combles de la tour de la croisée, niveau beffroi : assemblages de charpente rompus.

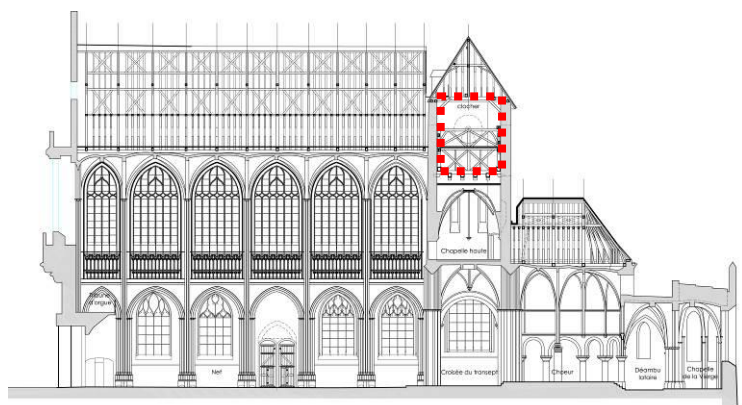




253. Combles de la tour de la croisée, niveau beffroi : structure du beffroi et platelage bois couverts des fientes.

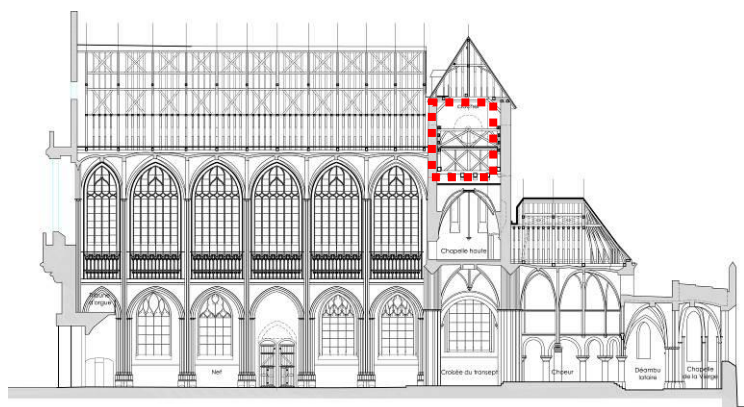


254. Combles de la tour de la croisée, niveau beffroi : abat-sons et platelage bois fortement dégradés.



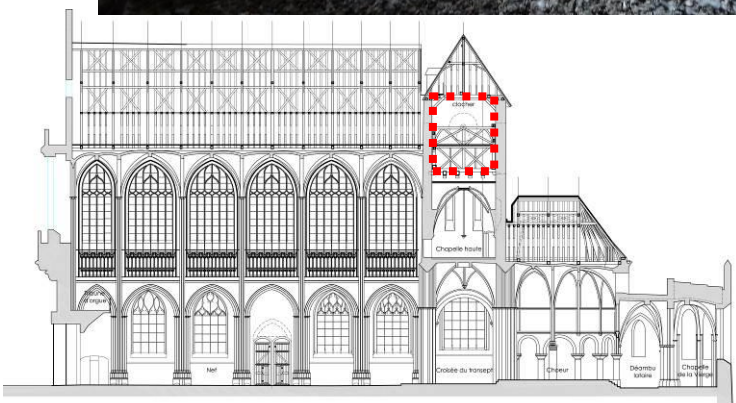


253 et 254. Combles de la tour de la croisée, niveau beffroi : ancienne reprise de l'entrait par gousset dégradée, maçonnerie désorganisée à l'arase du mur de la tour.





255 et 256. Combles de la tour de la croisée, niveau beffroi : ossature du beffroi fortement dégradée par les fientes, abat-sons vétustes laissant pénétrer les pigeons.





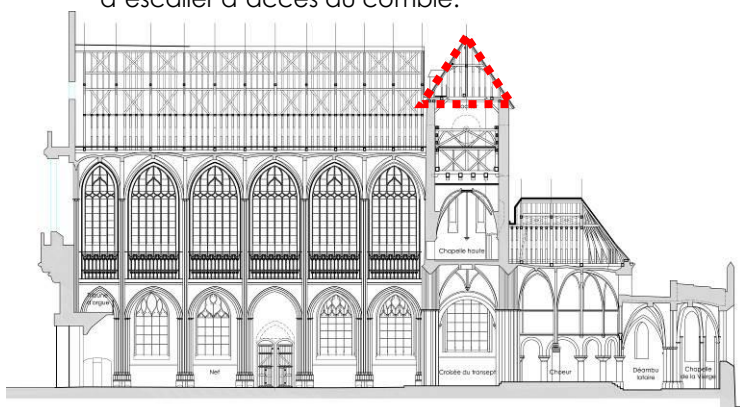
257. Comble de la tour de la croisée : charpente dégradée par les fientes, ancienne reprise de poinçon dégradée.

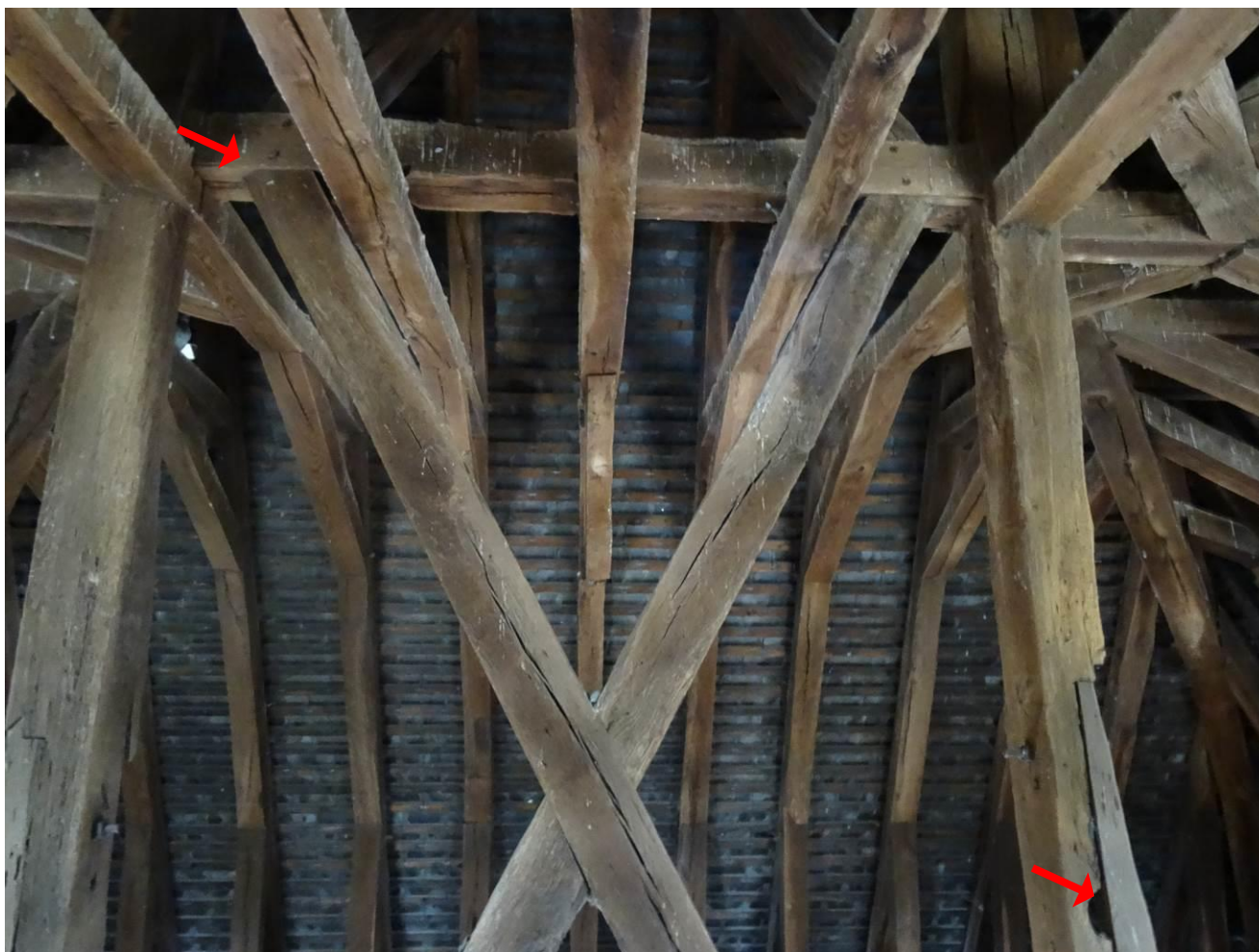


258. Joints ouverts au droit de la tourelle d'escalier d'accès au comble.

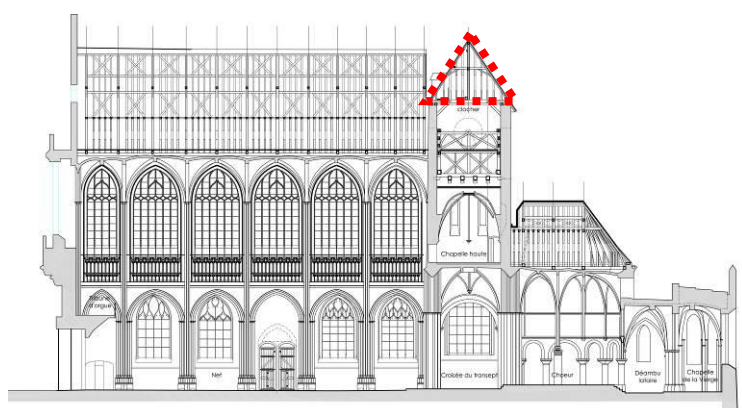


259. Entrait moisé par deux jambes de force dégradées.



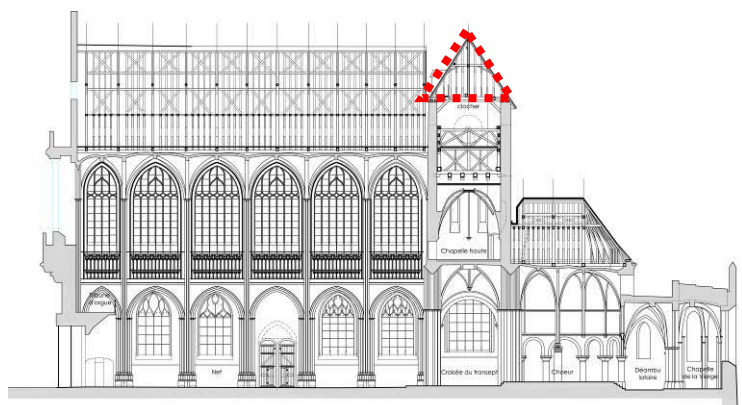


260, 261 et 262. Combles de la tour de la croisée : ancienne reprise de poinçon dégradée, présence de traces d'infiltrations d'eau.



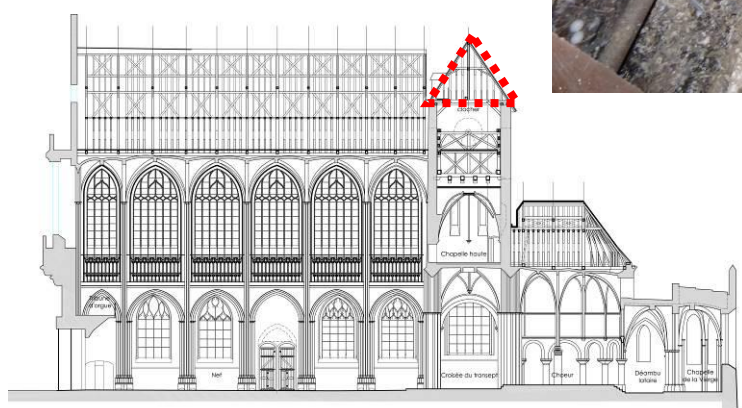


263 et 264. Combles de la tour de la croisée : platelage bois et beffroi dégradés par les fientes surtout au niveau des entrails, sablières, blochets, jambettes et platelage, présence des traces d'infiltrations d'eau.



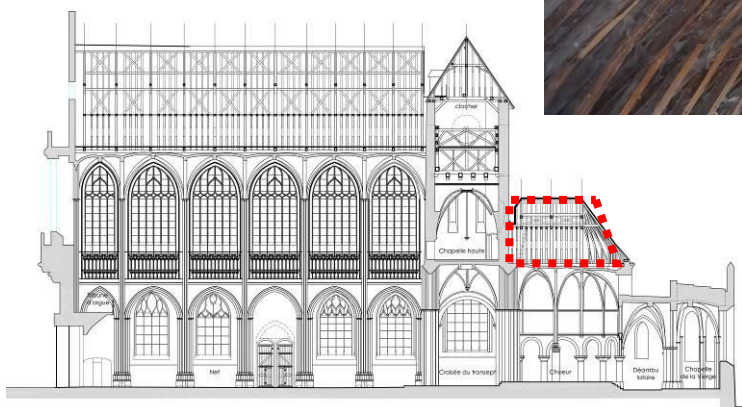


265 et 266. Combles de la tour de la croisée : bois dégradés par fientes surtout au niveau des entrails, sablières, blochets, jambettes et platelage, présence des traces d'infiltrations d'eau.



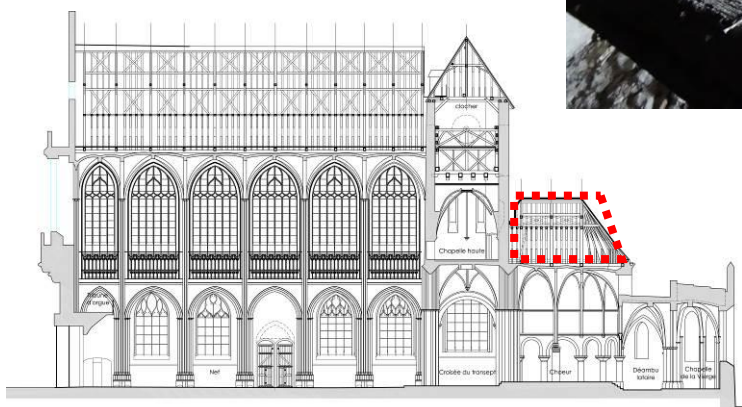


267 et 268. Combles du chœur : poinçon doublé pour décharger l'entrait dégradé à l'appui, fissures sur le mur au-dessous de l'entrée, platelage dégradé par fientes surtout au niveau des entrails, présence des traces d'infiltrations d'eau.



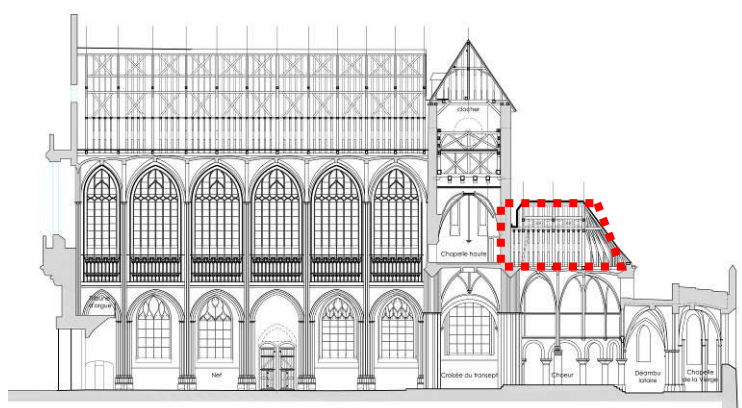


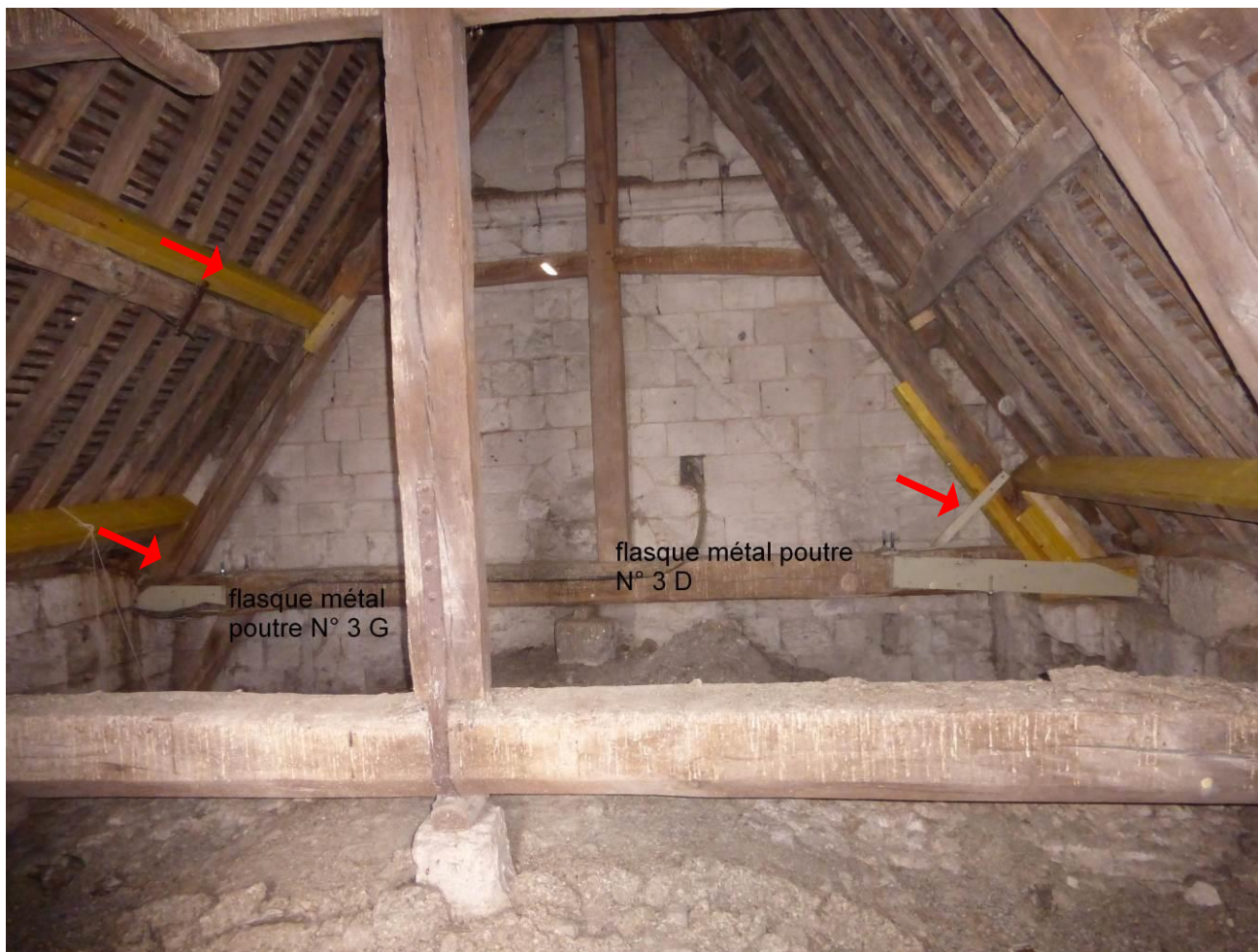
269 et 270. Comble du chœur : l'entrait dégradé à l'appui reprise par un gousset, fissures sur le mur au-dessous de l'entrée.



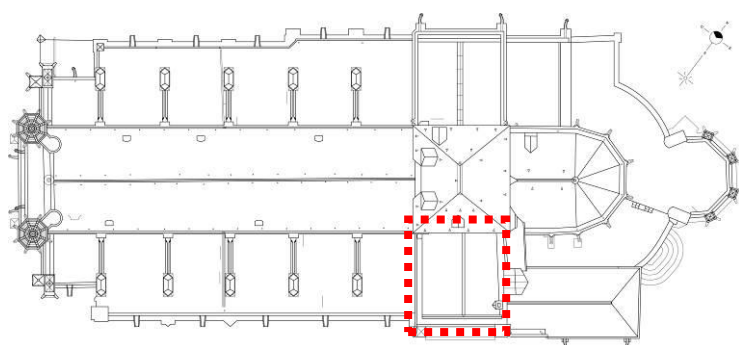


271 et 272. Combles du chœur : platelage et reins des voûtes jonchés de fientes, présence des traces d'infiltrations d'eau au droit des sablières, jambettes et coyaux, arase dégradée.



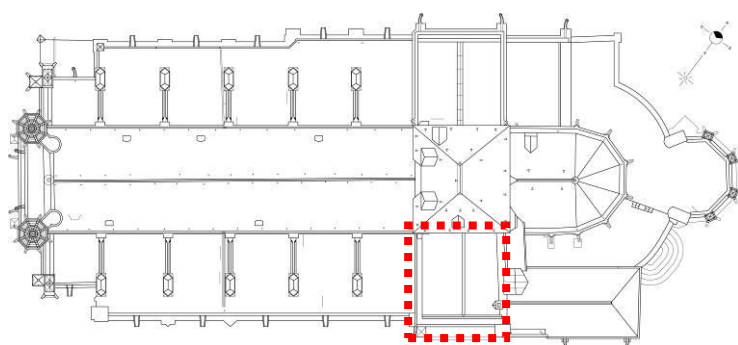


273, 274 et 275. Combles du bras Sud du transept, côté tour de la croisée : arase dégradées, pieds de fermes fortement dégradés, mesures d'urgence prises par AUBERT-LABANSAT en novembre 2016.



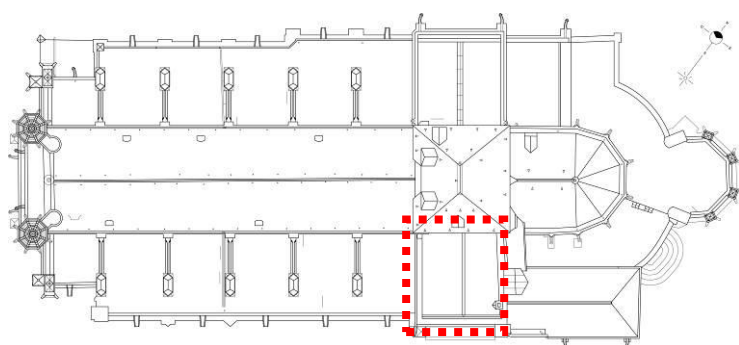
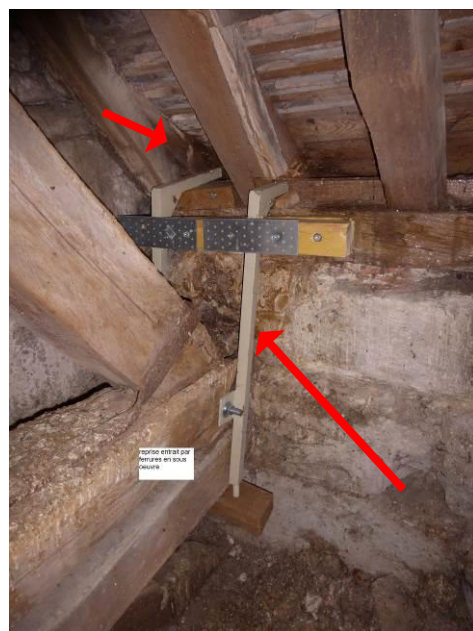


276 et 277. Combles du bras Sud du transept, angle Nord-Ouest : arase dégradée, pieds de fermes fortement dégradés, mesures d'urgence prises par AUBERT-LABANSAT en novembre 2016.



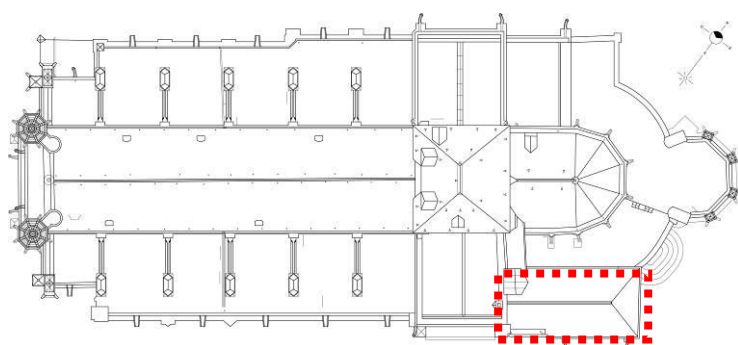


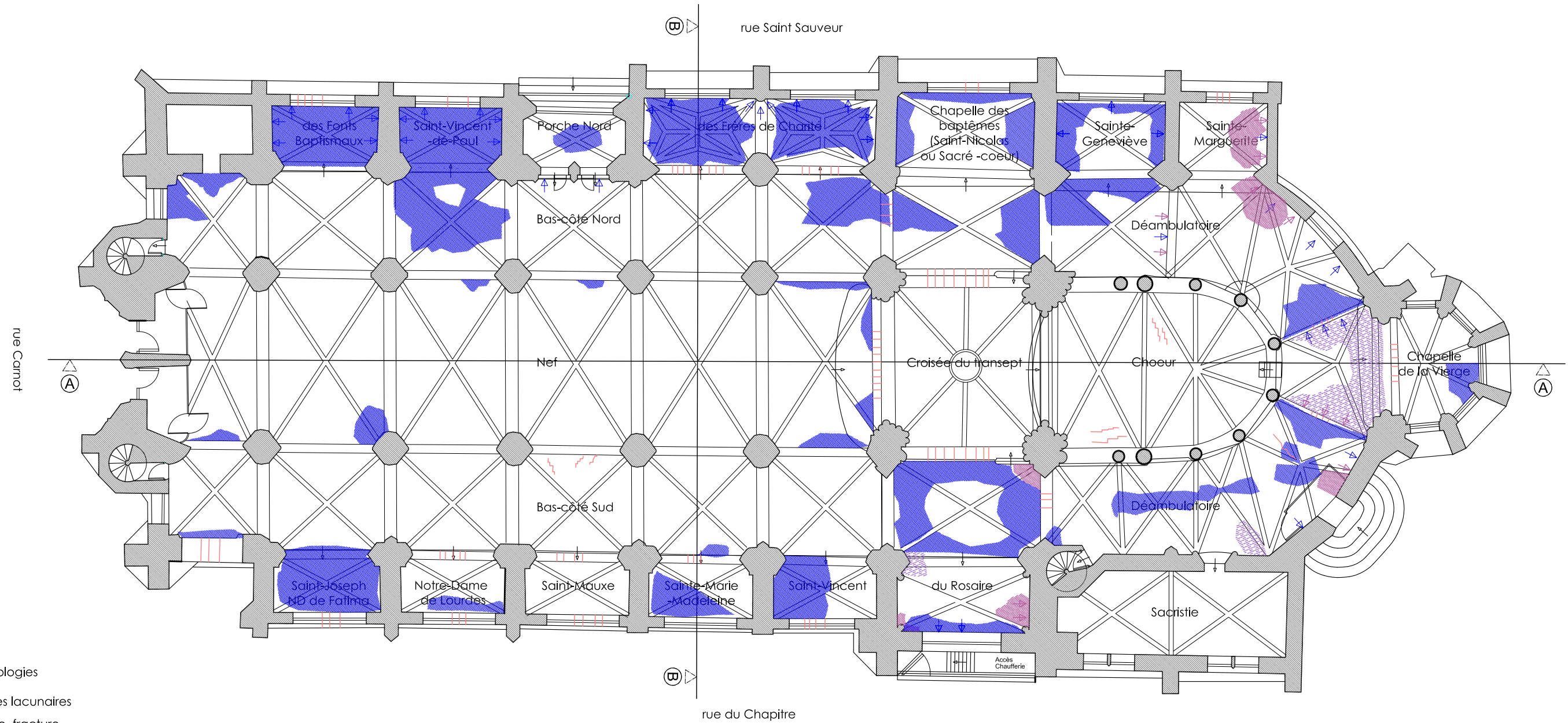
278 et 279. Combles du bras Sud du transept, angle Sud-Ouest : arase dégradée, pieds de fermes fortement dégradés, mesures d'urgence prises par AUBERT-LABANSAT en novembre 2016.





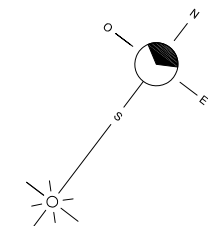
280 et 281. Combles de la sacristie : présence de fientes et traces de ruissellements des eaux.



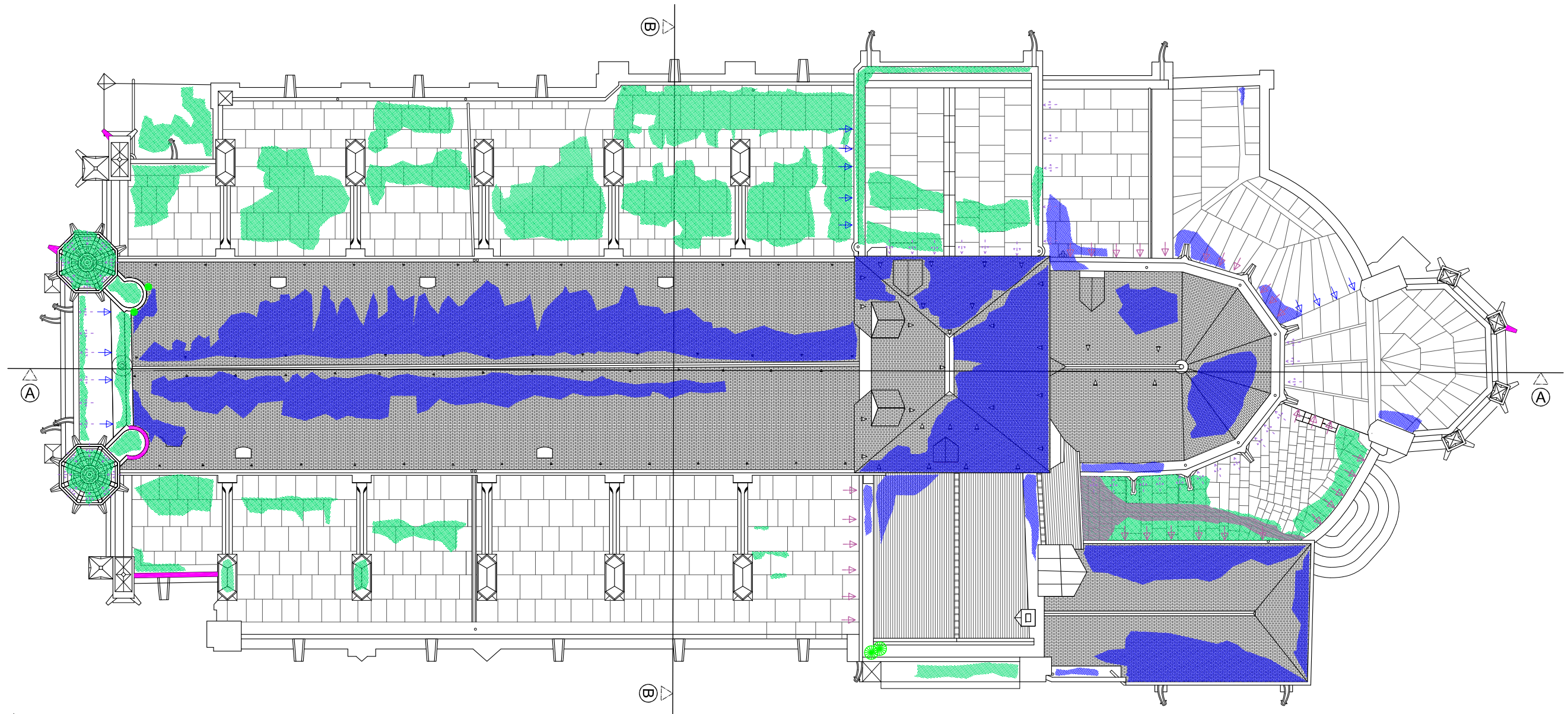


Pathologies

- Parties lacunaires
- Fissure, fracture
- ~ Epaufrures
- Joints dégradés en profondeur ou manquants
- Altération profonde du parement
- Altération profonde du parement murs latéraux
- ▨ Altération superficielle du parement
- - Altération superficielle du parement murs latéraux
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau murs
- Microvégétation
- ⊙ Développement de végétation

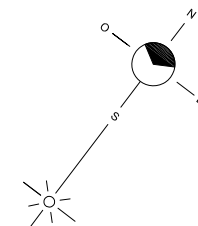


PLAN DE VOÛTE				
ETAT EXISTANT				
0m	2m	4m	8m	16m
EURE - VERNON				
COLLEGIALE NOTRE-DAME				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.			Ech. 1/200	241

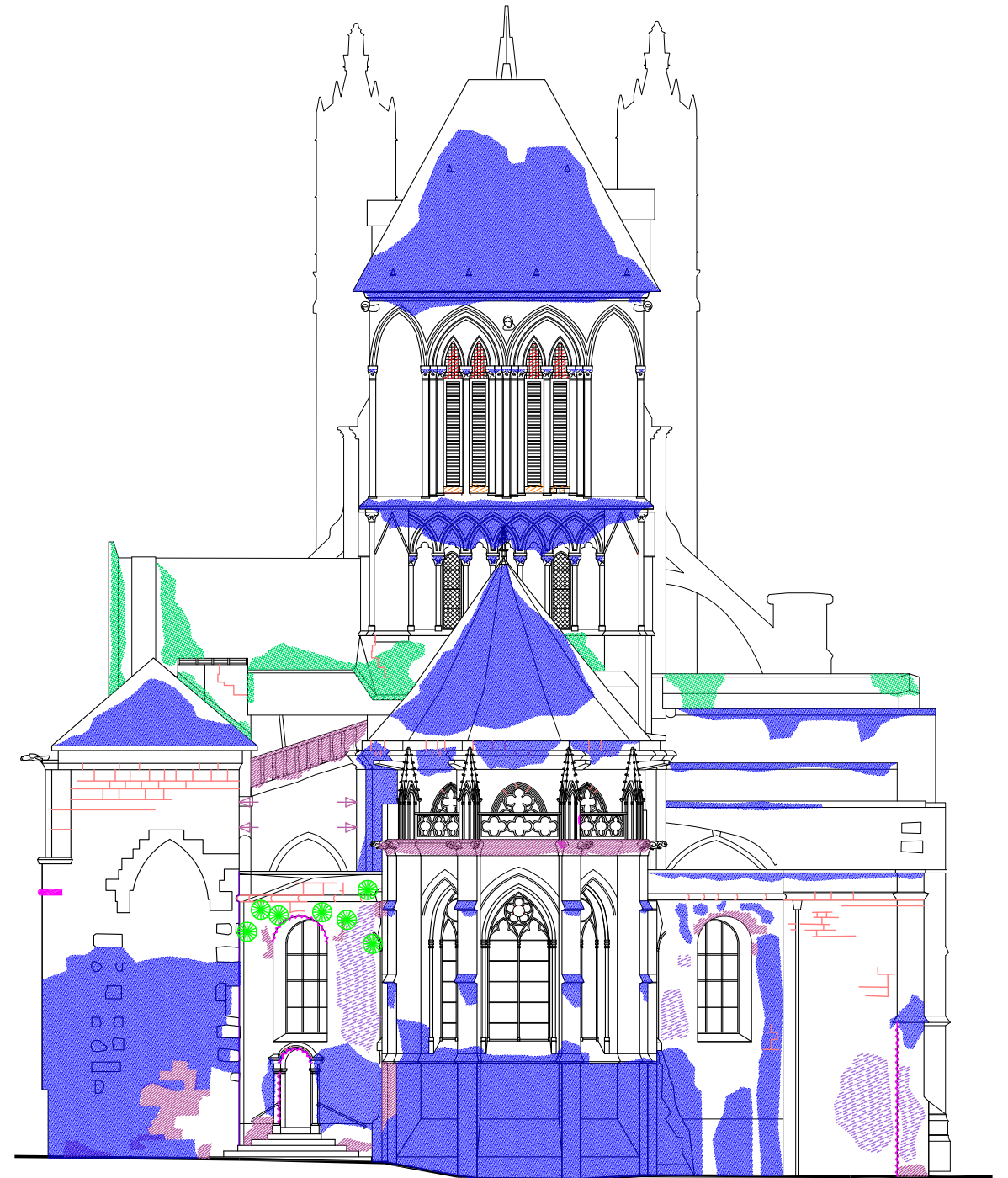
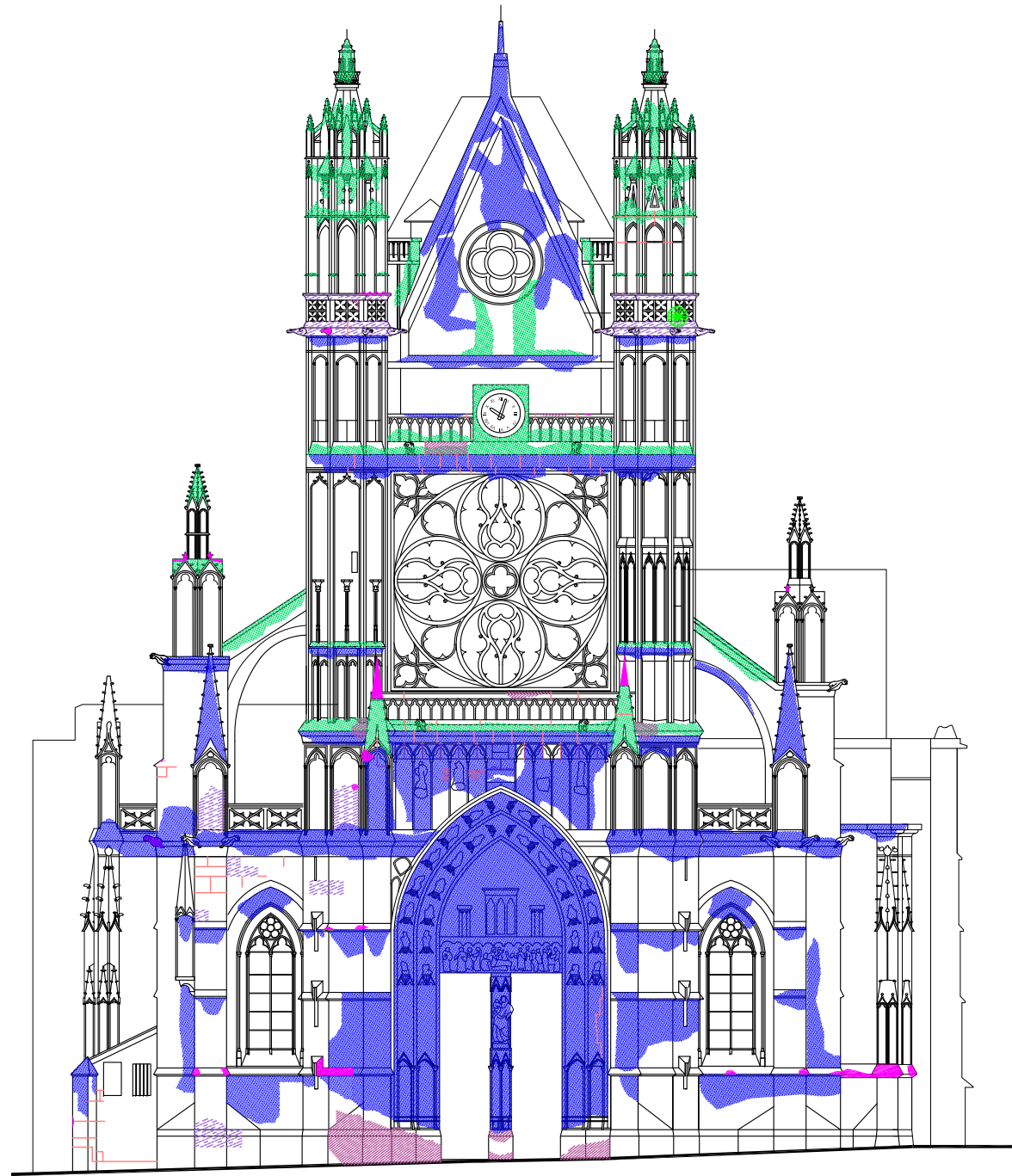


Pathologies

- Parties lacunaires
- Fissure, fracture
- ~ Epaufrures
- Joints dégradés en profondeur ou manquants
- Altération profonde du parement
- Altération profonde du parement murs latéraux
- Altération superficielle du parement
- Altération superficielle du parement murs latéraux
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau murs
- Microvégétation
- Développement de végétation



PLAN DES TOITURES				
ETAT EXISTANT				
0m	2m	4m	8m	16m
EURE - VERNON				
COLLEGIALE NOTRE-DAME				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.			Ech. 1/200	242



Pathologies

- Parties lacunaires
- Fissure, fracture
- ~ Epaufrures
- Joints dégradés en profondeur ou manquants
- Altération profonde du parement
- Altération profonde du parement murs latéraux

- Altération superficielle du parement
- - - Altération superficielle du parement murs latéraux
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau murs
- Microvégétation
- Développement de végétation

Autres pathologies

- Ouvrages bois vétustes
- Ouvrages métaux vétustes

ELEVATIONS EST, OUEST

ETAT EXISTANT

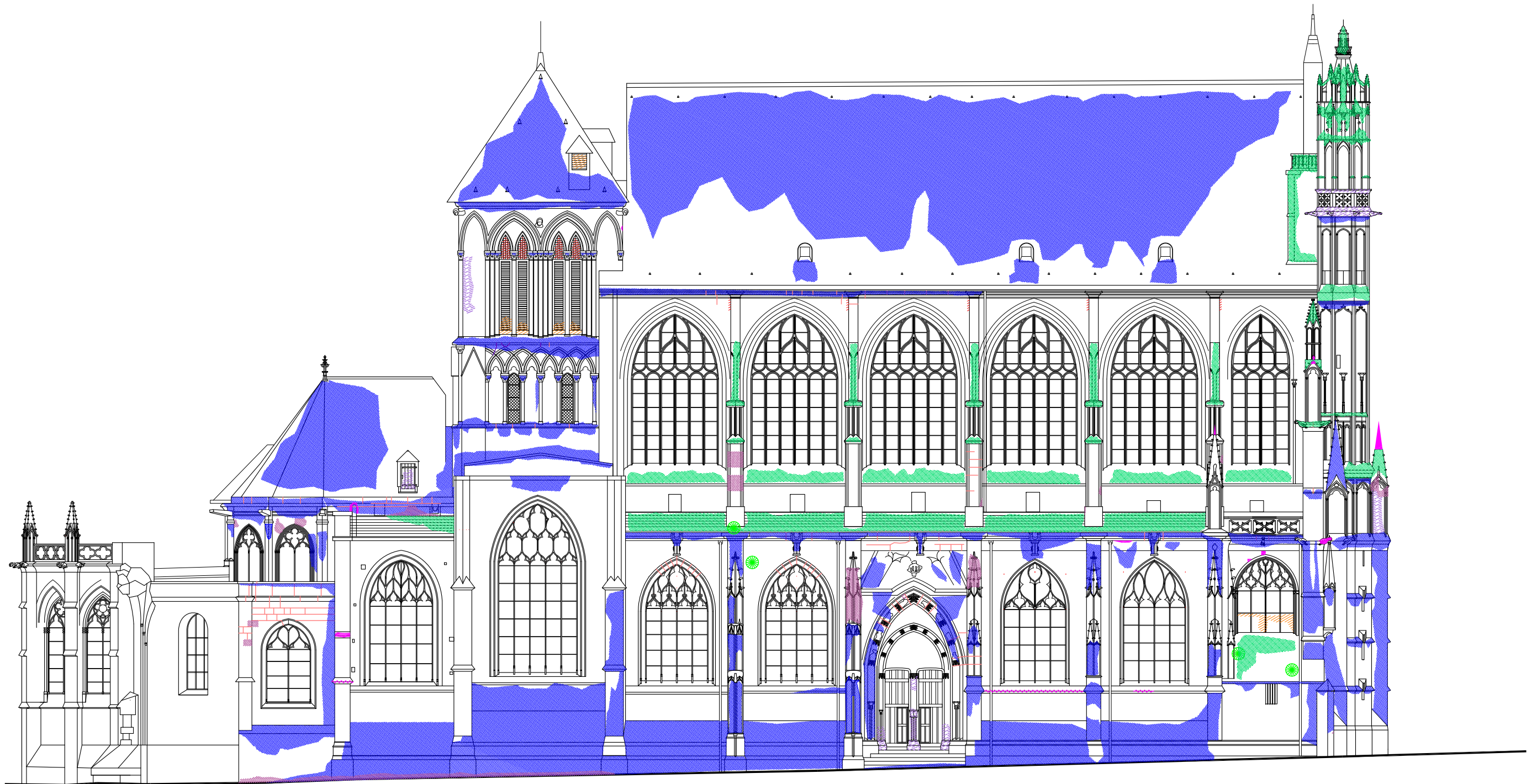
0 m 2 m 4 m 8 m 16 m

EURE - VERNON
 COLLEGIALE NOTRE-DAME

R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.

Ech. 1/200

243



ELEVATION NORD
ETAT EXISTANT
0m 2m 4m 8m 16m
EURE - VERNON
COLLEGIALE NOTRE-DAME
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G. Ech. 1/200 244



Pathologies

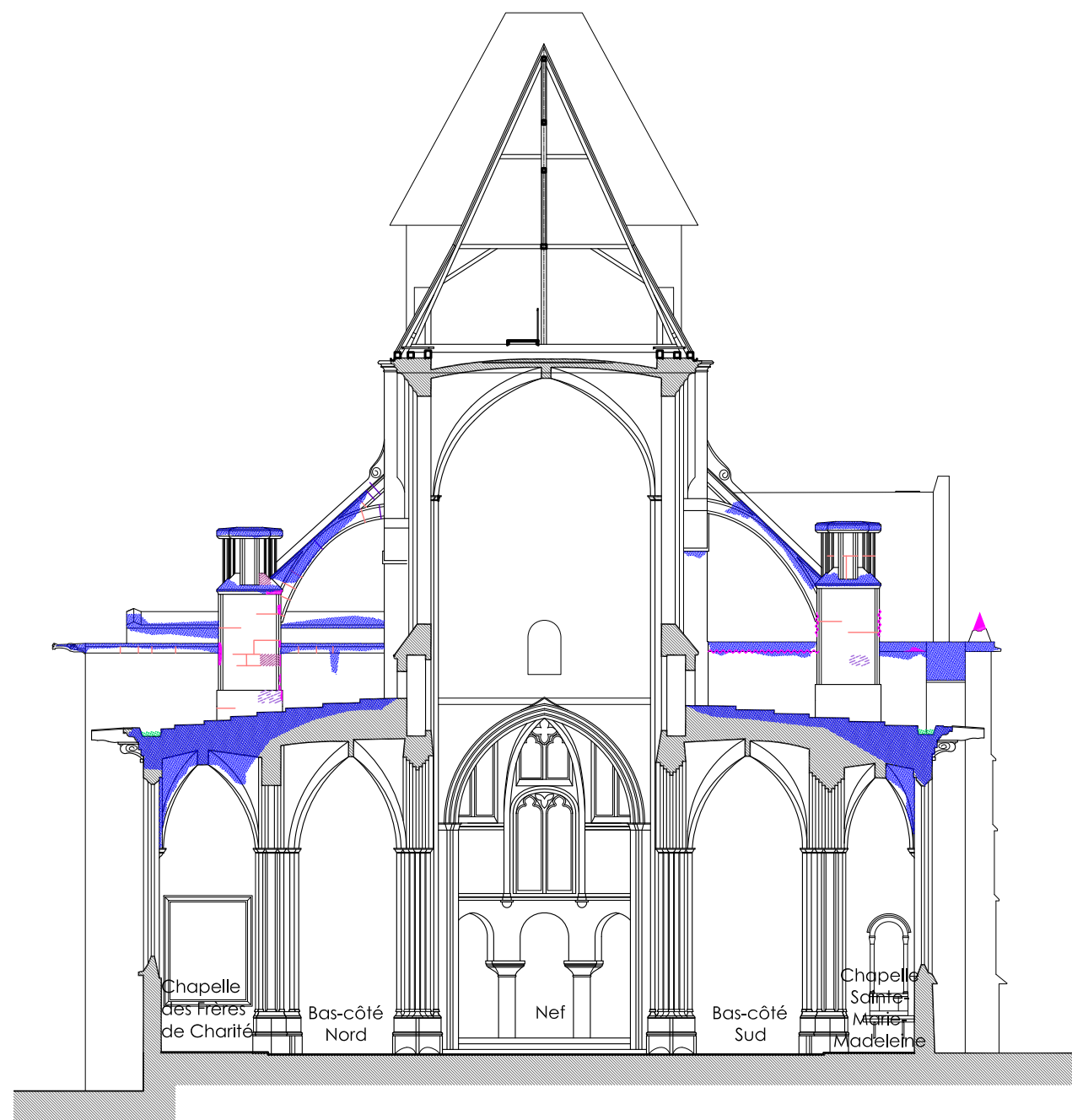
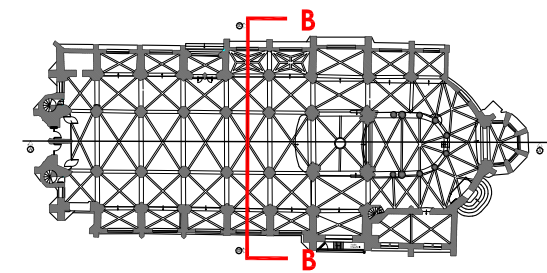
- Parties lacunaires
- Fissure, fracture
- ~ Epaufrures
- Joints dégradés en profondeur ou manquants
- Altération profonde du parement
- ➔ Altération profonde du parement murs latéraux

- Altération superficielle du parement
- - - Altération superficielle du parement murs latéraux
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau
- ➔ Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau murs
- Microvégétation
- Développement de végétation

Autres pathologies

- Ouvrages bois vétustes
- Ouvrages métaux vétustes

E L E V A T I O N S U D				
E T A T E X I S T A N T				
0 m	2 m	4 m	8 m	16 m
E U R E - V E R N O N				
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.			Ech. 1/200	245



Pathologies

- Parties lacunaires
- Fissure, fracture
- ~ Epaufrures
- Joints dégradés en profondeur ou manquants
- Altération profonde du parement
- ➔ Altération profonde du parement murs latéraux
- Altération superficielle du parement
- - - Altération superficielle du parement murs latéraux
- Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau
- ➔ Encrassements liés aux pollutions et ruissellement d'eau murs
- Microvégétation
- Développement de végétation
- Remonté capillaire

C O U P E B B				
ETAT EXISTANT				
0m	2m	4m	8m	16m
EURE - VERNON				
COLLEGIALE NOTRE-DAME				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.			Ech. 1/200	246

VI. ÉTAT PROJETÉ

VI. ÉTAT PROJÉTÉ

Soucieuse de son patrimoine si rare, la commune de Vernon souhaite aujourd'hui que puissent être retrouvées les conditions de conservation de son monument emblématique qu'est la Collégiale Notre-Dame, à travers le rétablissement de conditions de présentation de l'édifice plus dignes de sa valeur. Remédier aux phénomènes dévastateurs des précieux vestiges historiques constitue donc une priorité qui passe par la restauration des couvertures et autres étanchéités.

A. PARTI D'INTERVENTION

Le Diagnostic établi, avec les zones fragilisées quantifiées et cartographiées, permet désormais de proposer un projet raisonné d'interventions appuyé d'une part, sur les urgences sanitaires, mais sans ignorer d'autre part, les spécificités volumétriques et architecturales de l'édifice lesquelles peuvent orienter la chronologie des travaux pour des questions de rentabilité et d'optimisation des moyens d'investigation.

Les travaux envisagés visent la remise en état du monument dans les meilleures conditions possibles de conservation et de présentation eu égard à sa valeur. Les interventions pour lesquelles des opérations à plus ou moins courts termes sont envisagées, sont les suivantes :

- remise en état ou restauration des couvertures en ardoises ou en tuiles plates ;
- restauration des charpentes sollicitées par les entrées d'eau : vaisseau principal de la nef, tour de la croisée, vaisseau principal du chœur, sacristie et bras de transept Sud ;
- rétablissement des étanchéités au droit des terrasses (en dalle de pierre ou habillées de plomb) ;
- reprise complète des organes de récupération et de canalisation des eaux ;
- mise en place d'une couverture en plomb sur la terrasse en dalles de pierre jointives du déambulatoire Sud ;

- restauration des parements appareillés ou maçonnés (extérieurs et intérieurs), consolidation au besoin, régénération des blocages internes avec restitution des enduits ou badigeons d'harmonisation en parement ;
- restauration et traitement des deux portails (Ouest et Nord) ;
- mise en place de protection grillagée au droit des vitraux (baies hautes des vaisseaux principaux de la nef et du chœur, avec création de rejingot de récupération des eaux de condensation) ;
- remise en propreté intérieure de l'édifice.

Au regard de l'ampleur de l'édifice, le programme pluriannuel établi est découpé en différentes phases fonctionnelles, lesquelles pourront être adaptées aux possibilités financières du Maître d'Ouvrage et de ses partenaires.

Outre la façade occidentale dont l'état des pierres appelle une action en conservation d'urgence, pour le reste des volumes, le parti d'intervention vise à rétablir en priorité les conditions d'étanchéité de sorte à pouvoir pérenniser la suite des restaurations.

B. LES TOITURES, LES GOUTTEREAUX HAUTS, LES TERRASSES

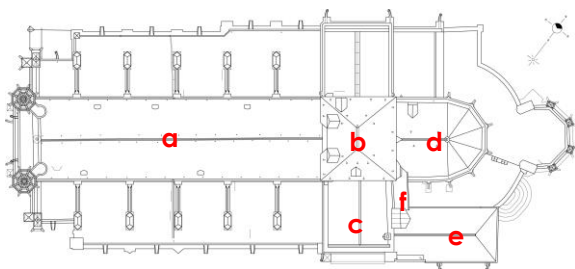
1. les toitures : couverture et charpente

Parallèlement aux restaurations complètes des couvertures et organes de récupération et de canalisation des eaux pluviales, les travaux dans les combles sont prévus. L'ensemble de charpentes, le beffroi et la chapelle haute souffrent aujourd'hui d'un encrassement par les fientes de pigeons et les brindilles qui rendent difficile son inspection. Il conviendra donc dans un premier temps d'assurer un nettoyage poussé de ces parties concernées.

Par la suite, l'installation d'une fermeture grillagée au niveau de la passerelle et la remise en état de protections grillagées en arrière des abatsons permettront d'éviter toutes nouvelles intrusions de volatiles dans les volumes nettoyés.

a. la toiture du haut comble de la nef (vaisseau principal) :

Au vu du vieillissement de l'ensemble de couverture, une réfection complète est prévue, avec reprise des éléments de liaison.



Seront donc réalisés, le remplacement des couvertures, la réfection des solins et la révision de organes de liaisons métalliques (faitages) et des organes de récupération des eaux : chéneaux, descentes EP...

b. la toiture du clocher :

Même intervention en restauration générale que celle prévue au droit de la toiture du vaisseau principal de la nef, avec réfection des éléments des couvertures et remise en état des charpentes.

À noter que les interventions en couverture comprennent la réfection du paratonnerre avec mise aux normes du parafoudre au droit du tableau électrique et liaisons équipotentielles en pied de façade.

L'état des charpentes, compris beffroi, pourra être mieux considéré après nettoyage. Cependant, il est tout de même prévu en provision des réparations, remplacements, greffes et renforts sur ces structures bois et les planchers. Les lucarnes présentes en toiture seront nettoyées sur leurs parties extérieures restaurées. Ici encore un grillage de protection sera placé en arrière et empêchera l'intrusion des volatiles dans la tour de la croisée et la nef.

Un diagnostic sera réalisé avant le démarrage des interventions par l'entreprise pour s'assurer de l'absence de termites, d'insectes xylophages, ou de champignons.

Le système d'horlogerie, en fonctionnement, sera simplement révisé, et les cloches nettoyées afin de les débarrasser des fientes et autres encrassements.

c. la toiture du bras de transept Sud, couverture en tuiles plates :

Restauration complète de la toiture du bras de transept Sud, au droit de laquelle les défauts d'étanchéité jusqu'aux chéneaux entraînent actuellement des désordres sur la charpente et les voutes situées au-dessous : réfection complète de la couverture en terre cuite, avec attention particulière au droit des ouvrages de liaison.

d. la toiture du vaisseau principal du chœur :

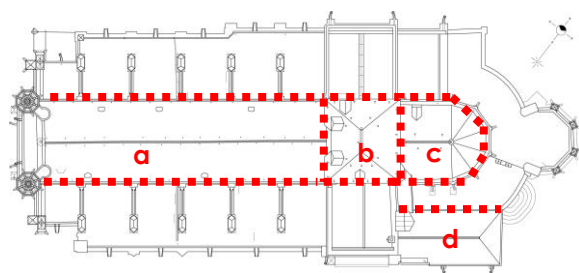
Même intervention en restauration générale que celle prévue au droit de la toiture du vaisseau principal de la nef, avec réfection des éléments des couvertures et remise en état des charpentes.

e. la toiture de la sacristie :

Même intervention en restauration générale que celle prévue au droit de la toiture du vaisseau principal de la nef, avec réfection des éléments des couvertures et remise en état des charpentes.

f. la passerelle de liaison entre sacristie et clocher :

Même intervention de restauration générale, avec réfection de la couverture en tuiles plates, compris faitage, solins et chéneaux. Le pan de bois et la structure de la charpente seront remis en état y compris la surface et la sous-face du plancher avec le garde-corps de la passerelle. Les parements adossés la passerelle seront nettoyés et restaurés. Le tout sera pérennisé par la mise en place d'une fermeture grillagée entre le garde-corps et la couverture pour empêcher les pigeons de venir coloniser le volume abrité.



2. les gouttereaux hauts

- a. les gouttereaux Nord et Sud, élévations du vaisseau principal de la nef sur terrasse**
- b. les élévations de la tour de la croisée**
- c. les gouttereaux du vaisseau principal du chœur au-dessus des terrasses**
- d. le gouttereau Nord de la sacristie au-dessus des terrasses**

De manière générale, l'intervention consiste à rétablir la cohérence de l'appareillage en réparant les parties naturellement endommagées et en purgeant les mortiers inadaptés pour les remplacer par des mortiers traditionnels en fonction des spécificités données par le monument au droit des mortiers anciens conservés.

Après traitement biocide ou algicide des parements, un premier nettoyage sera réalisé, destiné à révéler la réalité des parements. L'état sanitaire des maçonneries pourra alors être vérifié. Les pierres dont l'état ne permet plus une conservation raisonnable seront remplacées. Les échanges seront effectués en tiroir, avec reprise des joints en face extérieure, comme en face intérieure. Ailleurs, des greffes pourront être envisagées quand l'essentiel du bloc justifiera une conservation. Dans tous les cas, le remplacement éventuel d'éléments s'appuiera et respectera la spécificité de l'appareillage ; les queues de pierre seront conservées.

Le travail le plus important s'attachera à redonner de la cohésion aux blocages internes : des coulis de chaux destinés à régénérer le nucléus seront réalisés de manière gravitaire.

À noter, au droit des baies de la chambre des cloches, les abat-sons en bois recevront une peinture de protection dont la teinte sera définie en fonction des vestiges de teinte potentiellement conservés. Les lames les plus altérées seront remises en état voire remplacées.

L'étanchéité des appuis sera assurée par des habillages en plomb.

e. plus particulièrement, les réparations au droit des arcs-boutants :

Les archives et les observations sur place amènent à conclure que les reprises des arcs-boutants ne sont pas récentes. Même si les désordres ne présentent pas de danger de stabilité, ils appellent néanmoins une surveillance attentive afin de suivre les éventuelles évolutions.

Le Bureau d'Etudes Structure (B.M.I.) préconise que soit réalisée une étude structurelle de la stabilité des arcs-boutants, avec réalisation d'un modèle mathématique.

En tout état de cause, la restauration des arcs-boutants procédera du même protocole que celui envisagé au droit des façades appareillées. Concernant les claveaux fatigués, leur remplacement en tiroir est prévu, compris les étalements particuliers destinés à maintenir en fonction les organes de contrebutement le temps des réparations.

f. plus particulièrement, les protections grillagées au droit des verrières :

La révision et la remise en état des protections grillagées existantes seront réalisées. Une nouvelle mise en place des protections grillagées sera proposée pour les baies hautes du gouttereau du vaisseau du chœur comme de celui du vaisseau principal de la nef qui n'ont pas été protégées jusqu'à présent. Pour ce qui concerne les baies à remplages, les protections pourront être adaptées à chaque lancette ou rosace afin de laisser à lire l'architecture de la baie.

Pour mémoire, ces interventions nécessiteront la mise en place d'échafaudages intérieurs, ponctuels, de manière à sécuriser le travail des compagnons depuis les terrasses (maçons tailleurs de pierre et maîtres verriers).

Avant de clôturer les verrières par les protections grillagées, il sera procédé au nettoyage des verres avec reprise ponctuelle des éléments cassés et au traitement anticorrosion des armatures (barlotières). Une goulotte de récupération des eaux de condensation sera créée au bas de chaque verrière.

3. les terrasses

a. **les terrasses des bas-côtés de la nef :**

Le rétablissement des conditions d'étanchéité au droit des terrasses est une condition essentielle à la conservation des volumes sensés être abrités à l'intérieur de l'édifice et à la préservation de leurs décors.

Un sondage préalable sera nécessaire pour vérifier l'état et la consistance des supports des dalles posées en gradin, du côté du bas-côté Nord, de sorte à motiver la restauration de cette partie comme a été précédemment opérée la restauration des terrasses du bas-côté Sud.

Les dalles cassées ou poreuses seront remplacées.

Malgré le peu de pathologies relevées, le contrôle des états des différents volumes qui composent l'église passera également par la révision des conditions d'étanchéité au droit de la terrasse du bas-côté Sud, avec parcours de remise en propreté.

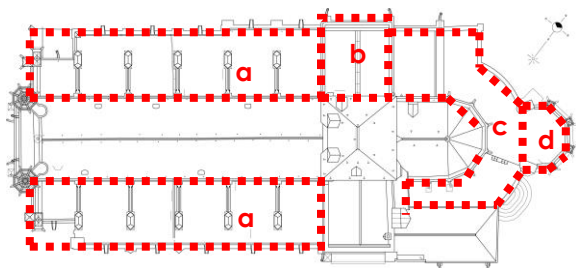
b. **la terrasse du bras de transept Nord, couverte en dalles de pierre :**

La même opération que celle appliquée au droit des terrasses du bas-côté Nord intéressera la terrasse du bras Nord du transept. Ainsi, un sondage préalable sera nécessaire pour vérifier l'état et la consistance des supports des dalles posées en gradin, de sorte à motiver la restauration de cette partie comme a été précédemment opérée la restauration des terrasses du bas-côté Sud.

c. **la terrasse du déambulatoire du chœur, couverte en dalles de pierre jointives au Sud et au Nord ; en plomb à l'Est :**

La terrasse du déambulatoire côté Sud et Nord appelle une réflexion plus sensible puisqu'elle est aujourd'hui la seule terrasse couverte de dalles de pierre posées à niveau avec une pente pour évacuation des eaux. Cette disposition semble ancienne. La terrasse sera nettoyée, assainie et purgée afin de recevoir une couverture en plomb à l'instar de ce qui a été réalisé côté Est, compris support, tables, chéneau central, relevés périphériques, et descentes EP.

La protection sera réalisée selon les mêmes principes que celle avoisinante, en vérifiant les pentes pour une évacuation efficace des eaux pluviales.



d. la terrasse de la Chapelle axiale dédiée à la Vierge :

La révision et la remise en état de la terrasse en plomb du déambulatoire Nord-Est et celle de la chapelle axiale seront réalisées. Les tables, chéneaux, relevés, sorties EP des gargouilles et descente EP seront remise en état, le cas échéant, restaurés ou remplacés.

C. LE MASSIF OCCIDENTAL

1. le portail occidental :

L'intervention à prévoir passe par des pré-consolidations préalables à opérer au droit des décors moulurés et autres statues, avec essais préalables, analyses en laboratoire spécialisé et rapport préliminaire d'intervention.

La restauration intéressera également les abords : l'arcature du portail Ouest, les écoinçons, les soubassements, les contreforts à larmier et à pinacle et les emmarchements devront être nettoyés. Les pierres seront restaurées et rejointoyées. Les voussures, les embrassures extérieures, les piliers centraux, les baldaquins, les statues, les voussures et les corniches seront dégrasés ou nettoyés (solution douce en fonction de la présence éventuelle de vestiges de polychromie, avec traitement biocide éventuel).

Pour les parements verticaux appareillés fragilisés voire pulvérulents, les pré-consolidations et consolidations définitives par imprégnation de silicate d'éthyle dilué dans l'éthanol seront envisagées. Le masticage des bords de lacunes avec façon de solins seront assurés pour éviter toute rétention d'eaux et favoriser leurs écoulements. De même, les fissures seront refichées, agrafées, voire injectées au micro-mortier. Des zones de parements décollés pourront être confortées ou réparées par goujon de fibre de verre. C'est en fait une intervention sensible et microchirurgicale qui sera opérée, avec action mesurée au cas par cas.

Alors même qu'un rapport préalable avec analyses complémentaires sera demandé aux entreprises amenées à travailler sur l'ouvrage (sculpture, restauration des sculptures et décors peints), dans le cadre du présent Diagnostic, les interventions suivantes sont d'ores et déjà envisagées :

- dépoussiérage fin des surfaces abritées ayant permis l'accumulation de matière (poussière, guano ...) ;

- pré-consolidation préalable des écaillés des voussures et décors les plus abîmés ;
- nettoyage de l'ensemble des surfaces par micro-abrasion légère ou laser (hors zones polychromes) ;
- purge des mortiers de rebouchage en plâtre ; purge systématique des mortiers de joint conservés ;
- dessalement de l'ensemble des surfaces du portail par l'application de compresses ;
- consolidation des surfaces desquamées par application de silicate d'éthyle dilué à 50% avec mise en œuvre de micro-solins en mortier fin au droit des lèvres soulevées ;
- consolidation des badigeons colorés au droit du trumeau, du bandeau d'arcatures au-dessus du trumeau et des jambages intérieurs du portail, en référence aux vestiges découverts ;
- rebouchage des fissures identifiées sur le linteau ;
- proposition de restitution en pierre neuve des assises dégradées du rampant du portail ;
- réfection des mortiers de joint à l'aide d'un mortier à base de chaux ;
- Patine d'harmonisation de l'ensemble

2. les tourelles d'encadrement, arcature, galeries, rose, pignon et les deux premiers arcs-boutants :

De manière générale, l'intervention consiste à rétablir la cohérence de l'appareillage en réparant les parties naturellement endommagées et en purgeant les mortiers inadaptés pour les remplacer par des mortiers traditionnels en fonction des spécificités données par le monument au droit des mortiers anciens conservés.

Les trous d'obus, témoignage des combats de la Seconde Guerre mondiale, comme des traces de vandalisme révolutionnaire, seront conservés pour la charge de mémoire qu'ils comportent.

Après traitement biocide ou algicide des parements, un premier nettoyage sera réalisé, destiné à révéler la réalité des parements. L'état sanitaire des maçonneries pourra alors être vérifié. Les pierres dont l'état ne permet plus une conservation raisonnable seront remplacées. Les échanges seront effectués en tiroir, avec reprise des joints en face extérieure, comme en face intérieure. Ailleurs, des greffes pourront être envisagées quand l'essentiel du bloc justifiera une conservation.

Dans tous les cas, le remplacement éventuel d'éléments s'appuiera et respectera la spécificité de l'appareillage ; les queues de pierre seront conservées.

Le travail le plus important s'attachera à redonner de la cohésion aux blocages internes : des coulis de chaux destinés à régénérer le nucléus seront réalisés de manière gravitaire.

Que ce soit sur les parties exposées en pierre comme sur les éléments sculptés, un traitement de re-minéralisation sera assuré de sorte à renforcer la résistance épidermique des pierres conservées afin de les remettre en état pour affronter les siècles à venir.

Une hydrofugation des surfaces directement exposées sera envisagée dans le cadre des travaux.

Les mortiers et enduits anciens éventuellement encore en place serviront de référence à la restauration. Des essais seront réalisés en chantier afin que la restitution des joints ou des parties enduites puisse être collégalement validée comme la plus sensible et la mieux adaptée.

D. LES AUTRES FAÇADES

1. la façade septentrionale

a. **l'élévation du bas-côté Nord de l'avant-nef et de la nef (4 chapelles) :**

Même protocole de restauration que celui présenté au droit des gouttereaux des volumes élevés, comme au droit de la façade occidentale.

b. **le portail Nord :**

Alors même qu'un rapport préalable avec analyses complémentaires sera demandé aux entreprises amenées à travailler sur l'ouvrage (sculpture, restauration des sculptures et décors peints), dans le cadre du présent Diagnostic, les interventions suivantes sont d'ores et déjà envisagées :

- dépoussiérage fin des surfaces abritées ayant permis l'accumulation de matière (poussière, guano ...) ;
- pré-consolidation des écailles des voussures et décors les plus abîmés ;
- nettoyage des surfaces encrassées du portail extérieur par micro-abrasion légère ou laser ;
- purge systématique des mortiers de joint de restauration et en recherche sur les mortiers anciens conservés ;
- dessalement de l'ensemble des voussures sculptées du portail extérieur par l'application de compresses ;

- consolidation des surfaces altérées par application de silicate d'éthyle dilué à 50% avec mise en œuvre de micro-solins en mortier fin au droit des lèvres soulevées ;
- consolidation des vestiges de polychromie le nécessitant au droit du portail intérieur et de la clé polychrome du porche ;
- proposition de restitution en pierre neuve du fleuron du gable du portail extérieur ;
- réfection des mortiers de joint à l'aide d'un mortier à base de chaux ;
- patine d'harmonisation.

c. l'élévation en extrémité du bras de transept Nord et celle des chapelles du chœur :

Même protocole de restauration que celui présenté au droit des parements maçonnés ou appareillés.

2. la façade orientale – le chevet

Même protocole de restauration que celui présenté au droit des parements maçonnés ou appareillés.

3. la façade du midi

Même protocole de restauration que celui présenté au droit des parements maçonnés ou appareillés.

E. LES VOLUMES INTERIEURS

a. voûtes et parements verticaux :

Une fois les conditions d'étanchéité rétablies, l'intervention pourra porter sur la remise en état de la chapelle haute au-dessus de la croisée. Ensuite, les interventions viseront la restauration de l'intrados des voûtes et parois du déambulatoire du chœur, puis celle des parements des bras de transept Nord et Sud et enfin, celle des chapelles des bas-côtés seront remises en état. L'objectif vise un déroulement d'opération qui commence au fond de l'édifice pour se reculer vers la sortie ou entrée principale occidentale, de sorte à éviter de traverser l'édifice et des zones qui auraient été préalablement restaurées avec des moyens d'investigations.

Les voûtes appareillées seront restaurées et consolidées ; les joints pulvérulents seront purgés. Les parties enduites des voûtes dont l'adhérence est assurée seront conservées et consolidées pour servir de référence aux zones refaites. Au final, l'application sur l'ensemble des voûtes d'un badigeon d'harmonisation sera réalisée.

Les autres couvrements et élévations intérieures (vaisseau principal de la nef et ses bas-côtés, croisée et chœur) présentant un état de conservation correcte, une intervention plus légère est prévue par nacelle intégrant le nettoyage et la remise en état en recherche.

b. dallage :

Une purge des jointoiements ciment ou dégradés du dallage apparaît aujourd'hui nécessaire pour assurer une bonne cohésion des sols de l'édifice. L'ensemble des jointoiements dégradés sera refait à l'aide d'un mortier de chaux. La restauration ou le remplacement des dalles cassées et fissurées seront également prévus, sans sollicitation des sols en profondeur, au-delà du matelas de pose sur sable nécessaire.

d. verrières :

Le nettoyage et la remise en état des vitraux sur place sont prévus. À cette occasion, le traitement anticorrosion des barlotières sera assuré. Les quelques verres cassés pourront être ponctuellement remplacés et les scellements repris. En partie basse, un rejingot destiné à recueillir les eaux de condensation des verrières, pour renvoyer ces eaux vers l'extérieur, sera créé.

e. installations techniques :

Il n'existe actuellement aucun système d'éclairage dans les combles de l'édifice. La mise en place de points lumineux dans la charpente de la nef, du chœur et du clocher est donc prévue afin de rendre confortable les visites de surveillance de ces volumes pour contrôler les ouvrages.

La mise en conformité du paratonnerre impose le remplacement de l'installation actuelle et son complément par la mise en place d'un parafoudre sur le tableau électrique de l'église.

f. mise aux normes PMR :

Le seul obstacle contraignant l'accès à l'édifice pour les personnes à mobilité réduite est aujourd'hui le seuil du portail bois au droit du porche en façade Ouest. Une fois ce seuil franchi, l'accès à la nef se fait naturellement puisque le dallage est continu entre le porche et le vaisseau principal.

Un simple remaniement de menuiserie permettrait d'assurer l'accès des PMR au sein de l'édifice.

F. ORGANISATION - PHASAGE

Phase préparatoire

- mise en sécurité par purges préalable pour déposer les éléments risquant de tomber à l'extérieur (décors sculptés, éléments saillants, balustrades fissurées, etc.) et à l'intérieur (voûtes enduites) ;
- mise en place des mesures provisoires anti-pigeons aux endroits suivant : passerelle extérieur entre la tour de sacristie et le clocher, les abat-sons du clocher, etc.) ;
- nettoyage des fientes qui dégradent fortement les ouvrages maçonnés et bois : les terrasses (Nord, Sud et déambulatoire), les combles (nef, tour de la croisée, chœur, sacristie, transept Sud et la passerelle en pan de bois extérieur) ;
- préalable aux travaux à venir : sondages au droit de la terrasse du bas-côté Nord et bras de transept Nord, pour vérifier l'état des supports, afin de pouvoir orienter le dossier à venir de consultation des entreprises.

Phase 1 : Chevet, terrasse du déambulatoire, tour de croisée, bras de transept Sud, passerelle, sacristie et bras de transept Nord

Afin de rentabiliser les moyens d'investigations en évitant de venir poser des échafaudages sur des ouvrages précédemment restaurés, les opérations envisagées ici partent du haut vers le bas. La restauration des parements de façade permet là-encore d'optimiser les échaudages nécessaires aux travaux de toiture.

- **Tour de la croisée**, compris chapelle haute et escalier en vis d'angle :
 - Maçonnerie : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs et intérieur de la tour
 - Vitraux : vérification des vitraux et mise en place des protections
 - Couverture en ardoise : à restaurer, compris faitage, l'épi de toit en coq et châssis de toit
 - Charpente : à vérifier et restaurer, compris appuis des fermes, sablières, assemblage et anciennes reprises).

- Beffroi : reprise des structures compris appuis sur maçonnerie ;
 - Menuiserie extérieure : réfection des abatsons, compris protections grillagées en arrière anti-intrusion des volatiles ;
 - Mise en électricité au niveau du comble et du beffroi ;
- **Vaisseau principal du chœur :**
- Couverture en ardoise : à restaurer, compris faitage, l'épi en plomb, chéneau, solins et châssis de toit
 - Charpente : à vérifier et restaurer, compris appuis des fermes, sablières, assemblage et anciennes reprises ;
 - Mise en électricité au comble ;
 - Maçonnerie : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, compris la façade chœur sur terrasse, les façades de la chapelle axiale et du déambulatoire (avec portail Est et emmarchements)
 - Vitraux : vérification des vitraux et réseaux, mise en place des protections des vitraux au chœur ;
- **Terrasse du déambulatoire :**
- Vérification de la couverture et du chéneau en plomb
 - Vérification de la couverture en dalle de pierre et du chéneau
 - Nettoyage et purge la terrasse Sud en dalle de pierre
 - Mise en place d'une couverture en plomb, compris le chéneau central et traitement au pied des vitraux ;
- **Bras de transept Sud :**
- Couverture en tuiles plates : à restaurer, compris faitage, solins, conduit de cheminée et chéneaux
 - Charpente : restauration des charpentes (compris dépose des mesures d'urgence mises en place en 2016 ; remise en cohérence des appuis ;
 - Mise en électricité du comble, avec création d'éclairage de sécurité et de maintenance ;
 - Maçonnerie : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, compris le retour Ouest sur la terrasse Sud, l'élévation Sud de la tour de la croisée couverte par la toiture, et la passerelle en dalle de pierre d'accès au comble (étanchéité et protection) ;
 - Vitraux : vérification des vitraux et réseaux, création de rejingot et de clôture grillagées de protection ;

- **Passerelle**
 - Couverture en tuiles plates : à restaurer, compris faîtage, solins et chéneaux
 - Charpente : à restaurer, compris structure, surface et sous-face du plancher, garde-corps de la passerelle.
 - Maçonnerie : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements adossés la passerelle ;
 - Mise en place d'une fermeture grillagée entre le garde-corps et la couverture ;

- **Sacristie compris cage escalier en vis :**
 - Couverture en ardoise : à restaurer, compris faîtage, solins et chéneaux ;
 - Charpente : à vérifier et restaurer, compris appuis des fermes, sablières, assemblage et anciennes reprises ;
 - Mise en électricité du comble, avec création d'éclairage de sécurité et de maintenance ;
 - Maçonnerie : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, voir la possibilité de réouverture des croisées en meneaux au premier étage ;

- **Transept Nord :**
 - Couverture en dalle de pierre : à restaurer, compris faîtage, solins, chéneaux et étanchéité entre dalles ;
 - Maçonnerie : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, compris les retours Est et Ouest sur les terrasses ;
 - Vitraux : vérification des vitraux et réseaux ;

Phase 2 : Le massif occidental

- **Maçonnerie :**
 - extérieure : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements et des décors sculptés. Voir restitution des décors sculptés manquants.
 - portail occidental : restauration des statuaires des voussures et du tympan précédée d'une étude spécialisée ;
 - Intérieure : nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements intérieurs (murs et couvrements) de deux cages d'escalier en vis ;

- **Vitraux :**
 - vérification des vitraux et réseaux, compris rose, oculus et deux baies des bas-côtés ;

- **Couverture :**
 - vérification de la couverture en plomb de la galerie basse (étanchéité et évacuation d'eaux) ;
 - vérification et restauration de la couverture en dalle de pierre de la galerie haute (étanchéité et évacuation d'eaux) ;
 - restauration du sol de terrasse (couverte et non-clos) de deux tourelles au-dessus de la galerie haute ;
 - restauration de deux toits-terrasses entre les tourelles et pignon occidental ;

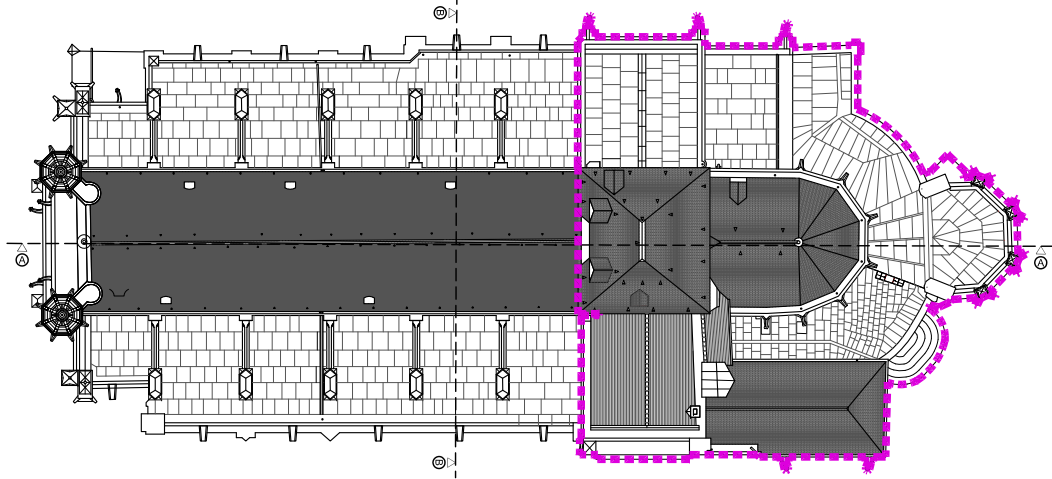
Phase 3 : La nef : vaisseau principal et bas-côtés :

- **Couverture :**
 - en ardoise (nef): à restaurer, compris faîtage et châssis de toit
 - en dalle de pierre (terrasses): à restaurer, compris faîtage, solins, chéneaux et étanchéité entre dalles ;
- **Charpente :**
 - à vérifier et à restaurer, compris appuis des fermes, sablières, assemblage, tirants métalliques et anciennes reprises).
- **Electricité :**
 - Mise en électricité du comble, avec création d'éclairage de sécurité et de maintenance.
- **Maçonnerie :**
 - Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, compris élévations sur terrasses des bas-côtés, les contreforts et arcs-boutants des terrasses, les façades des bas-côtés ;
- **Vitraux :**
 - vérification des vitraux et mise en place des protections pour les fenêtres hautes ;

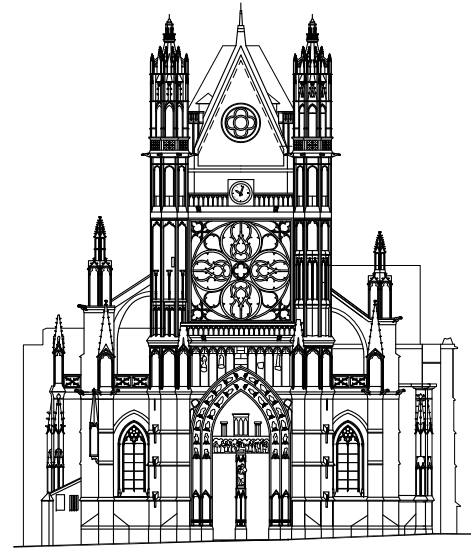
Phase 4 : Volumes intérieurs : voûtes, parements, sols :

- **Maçonnerie :**
 - nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements intérieurs : sols, voûtes et murs, (les zones marqués dans le plan des phasage nécessite d'une intervention avec échafaudages, les autres zones peuvent être intervenues ponctuellement par nacelle) ;

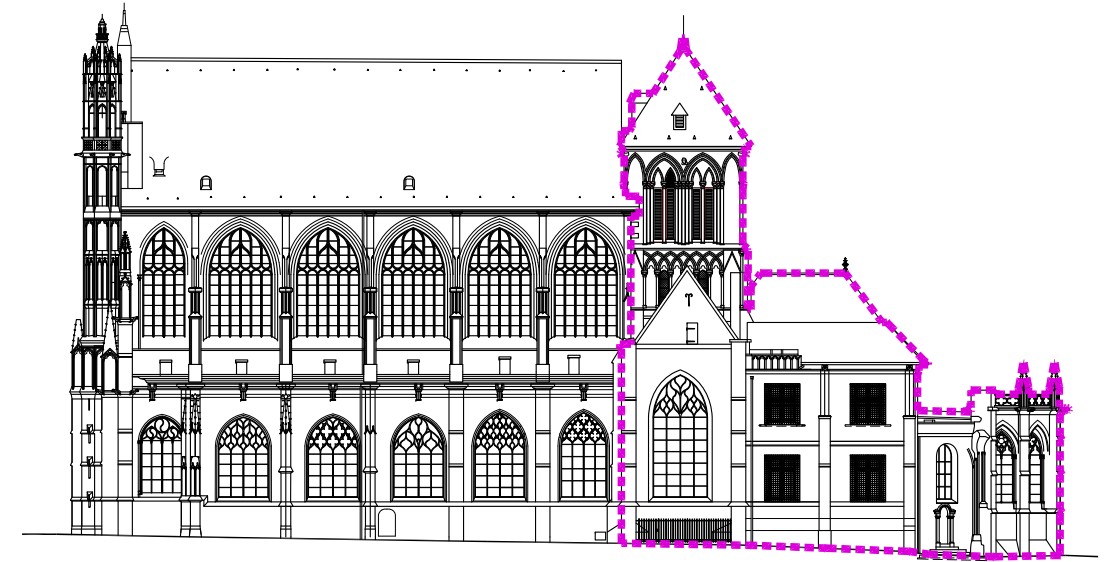
- les décors peints feront l'objet d'une étude de restauration spécifique avant intervention définitive, avec confirmation des protocoles d'action ;
 - réfection des joints des dalles de sol, avec remplacement ponctuel des ouvrages cassés au relief problématique.
- **Accessibilité :**
- voir modification du portail occidental afin de rendre accessible l'avant-nef puis la nef depuis le parvis : inversion
 - la croisée au droit de laquelle s'avance le chœur liturgique comme les chapelles et la sacristie, restent inaccessibles pour les PMR en raison des emmarchements qui contraignent la fluidité de la circulation.



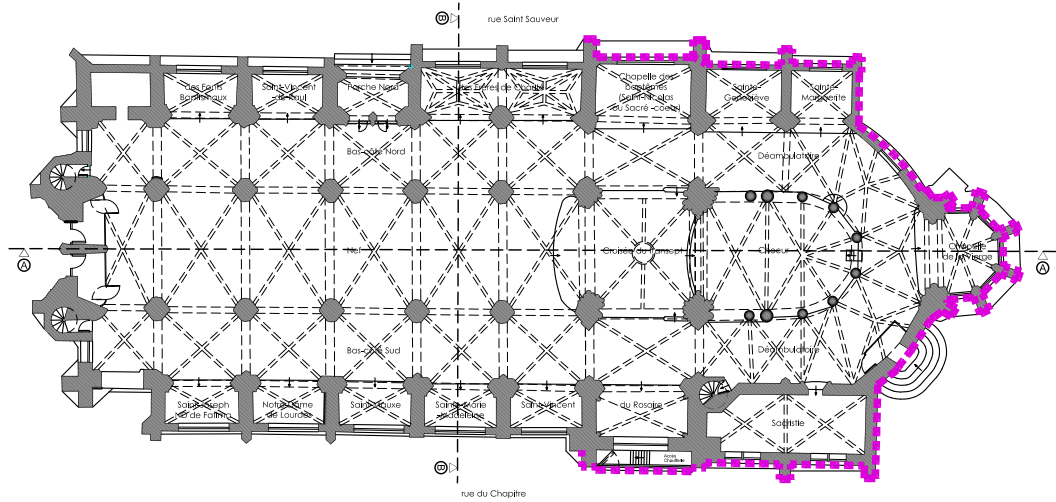
plan des toitures



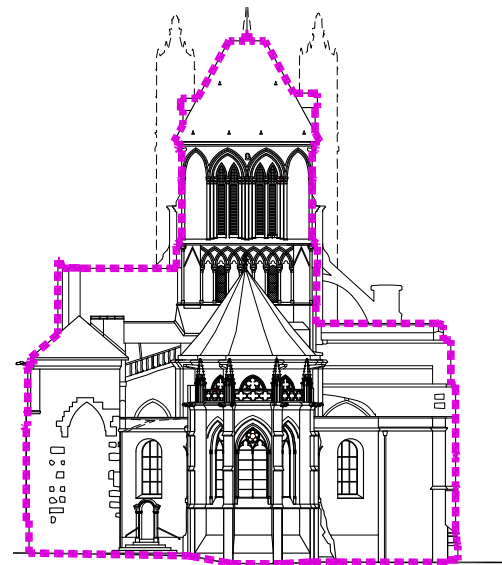
Elévation Ouest



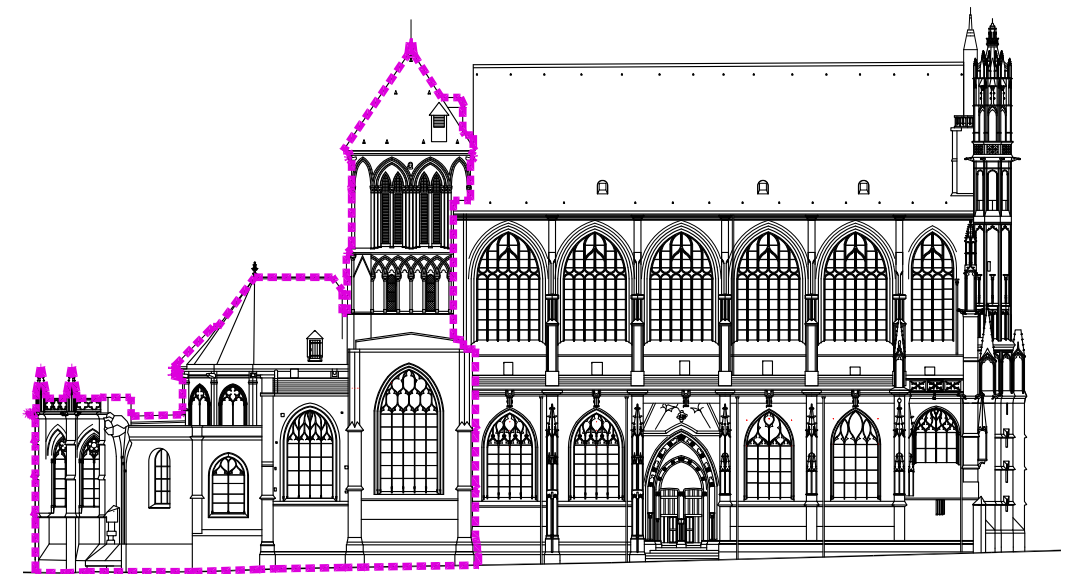
Elévation Sud



plan au sol

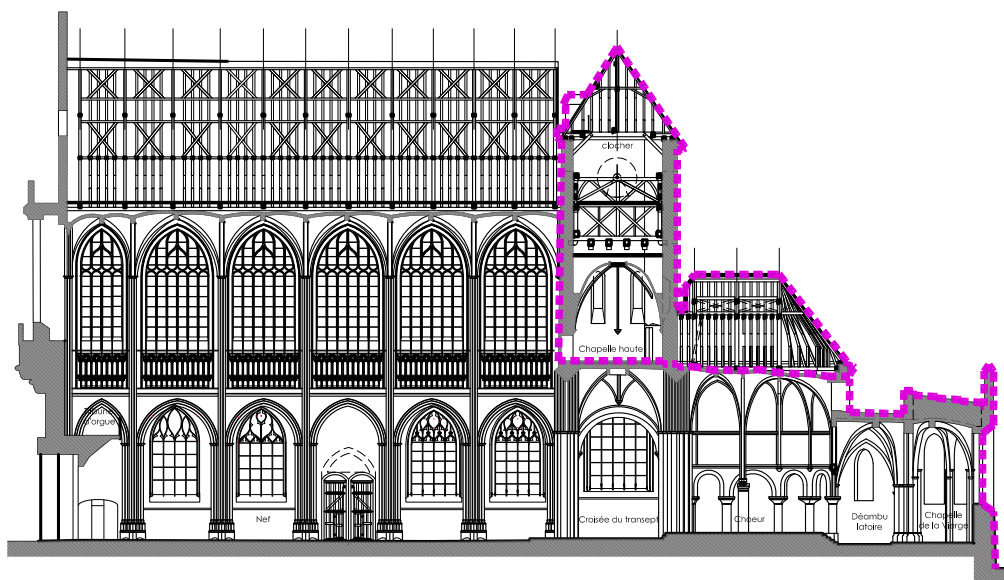


Elévation Est

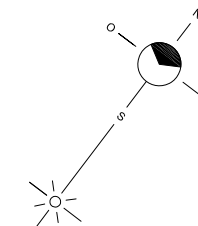
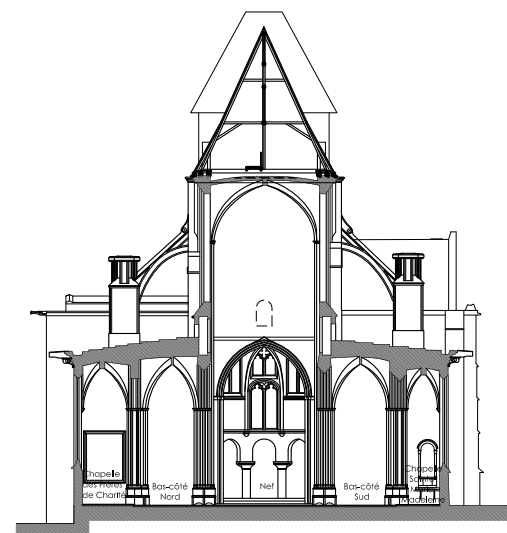


Elévation Nord

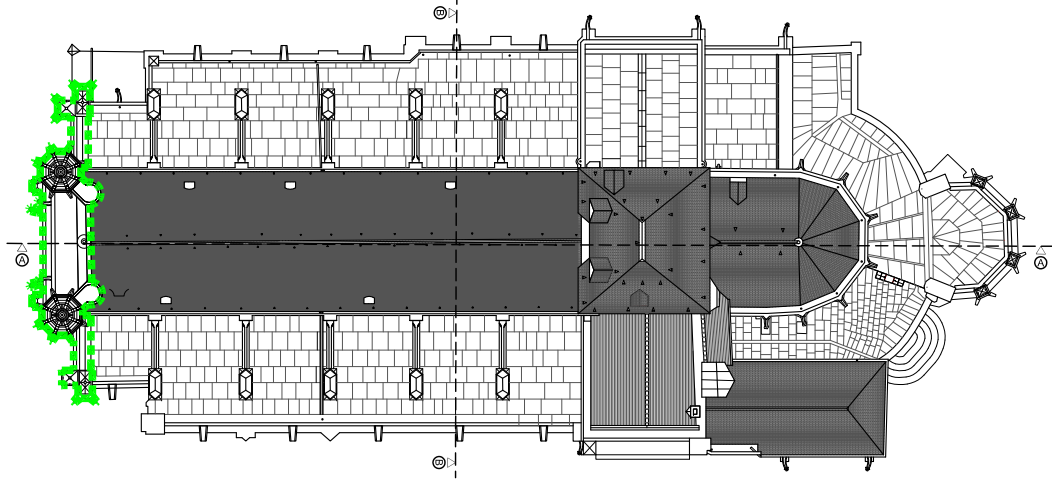
..... Phase 1: chevet, tour de croisée, transept et sacristie
 (façades, toiture, terrasses, passerelle et chapelle haute).



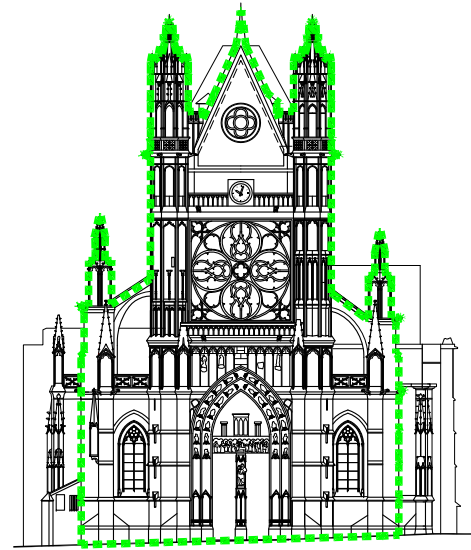
coupe AA



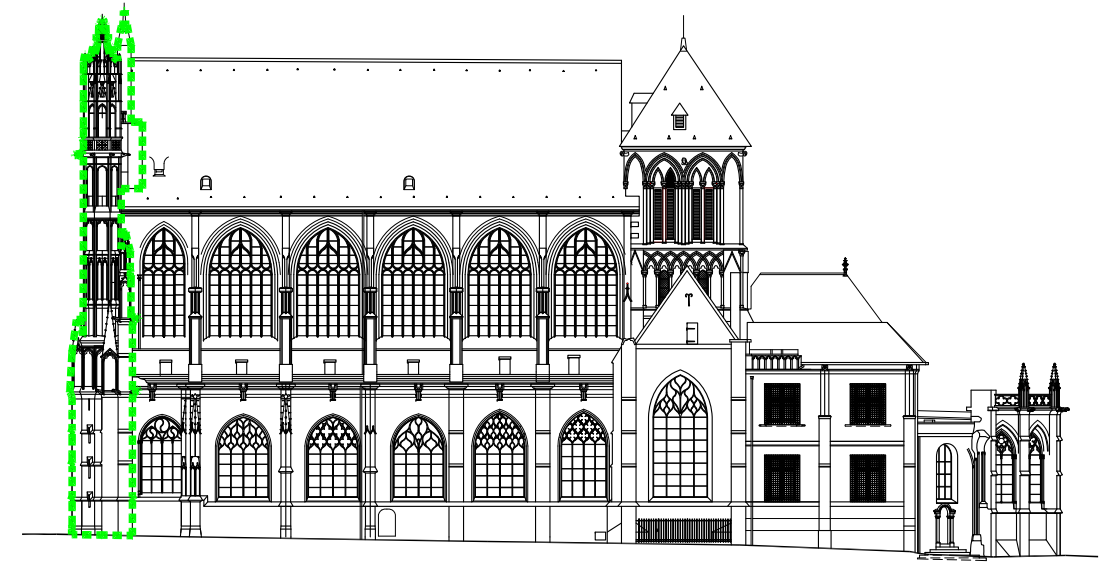
P	H	A	S	E	1
E T A T P R O J E T E					
0m	4m	8m	16m	32m	
E U R E - V E R N O N					
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E					
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.					Ech. 1/500
					265



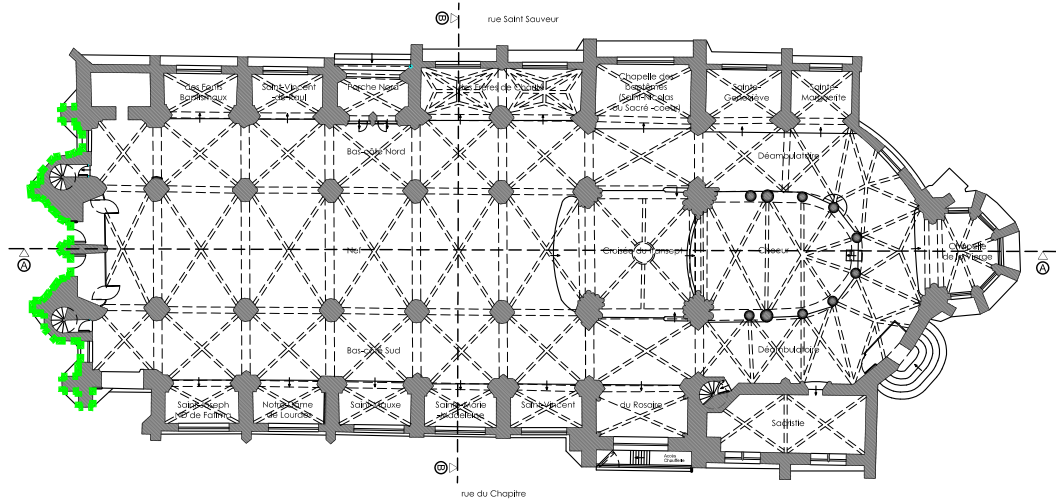
plan des toitures



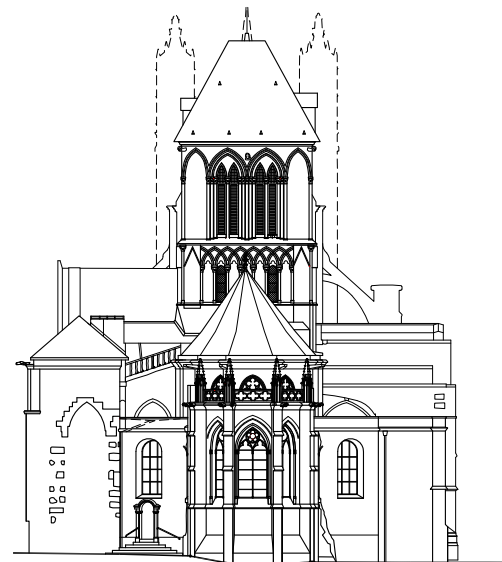
Elévation Ouest



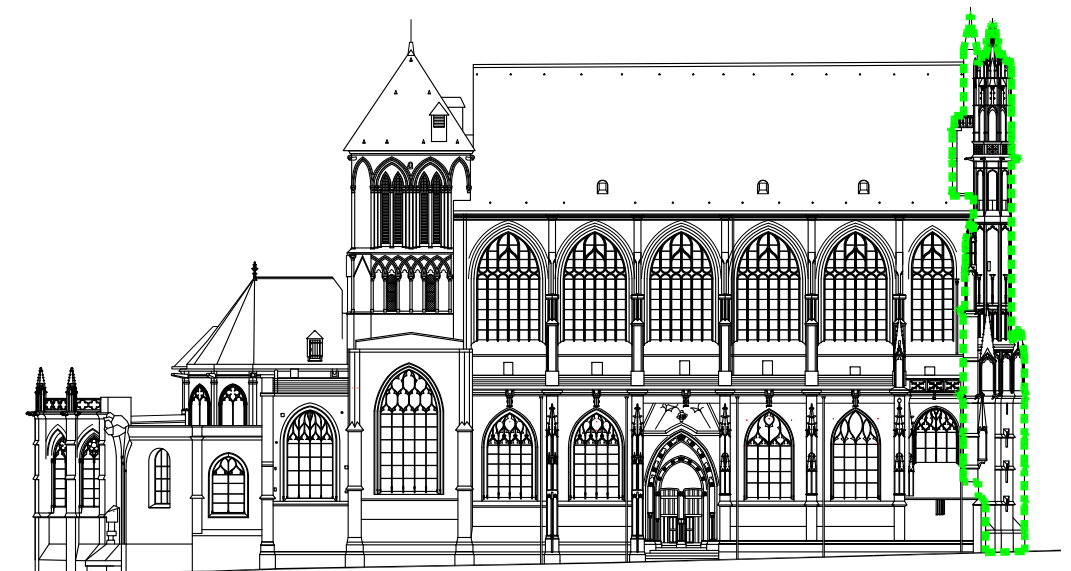
Elévation Sud



plan au sol

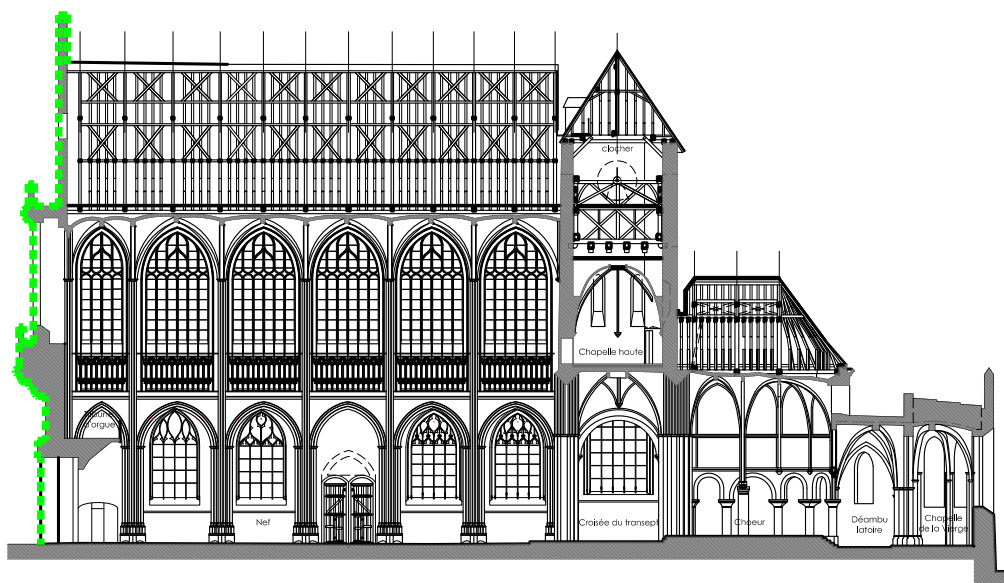


Elévation Est

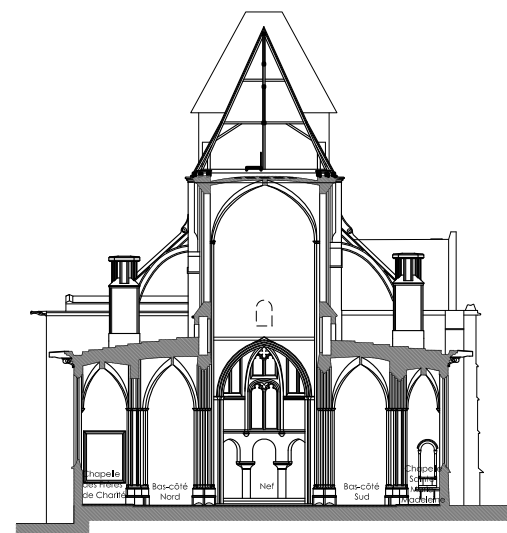


Elévation Nord

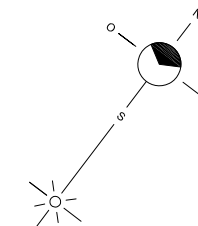
..... Phase 2 : façade Ouest (portail, arcature, rose, galeries, pignon, tourelles, arc-boutants)



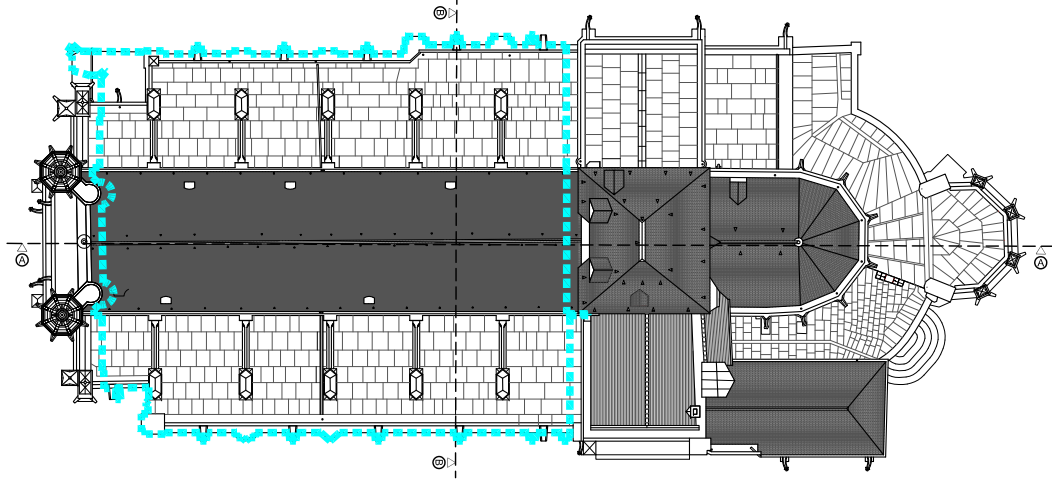
coupe AA



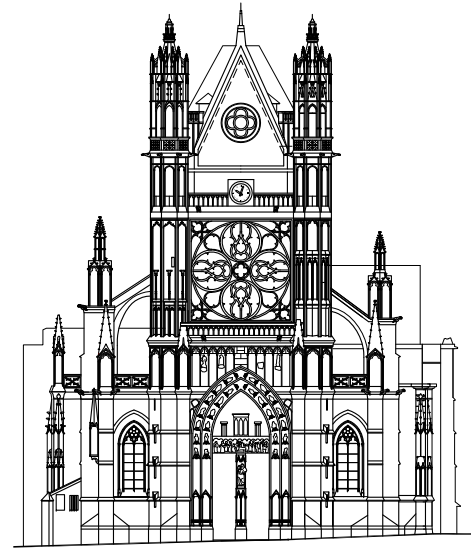
coupe BB



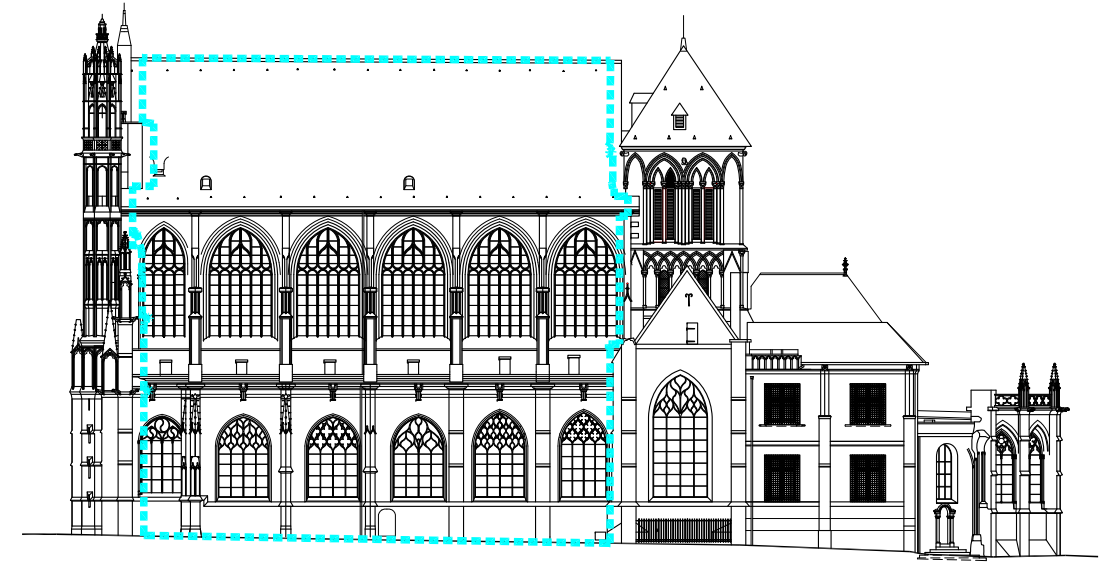
P H A S E 2				
E T A T P R O J E T E				
0m	4m	8m	16m	32m
E U R E - V E R N O N				
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.				Ech. 1/500
				266



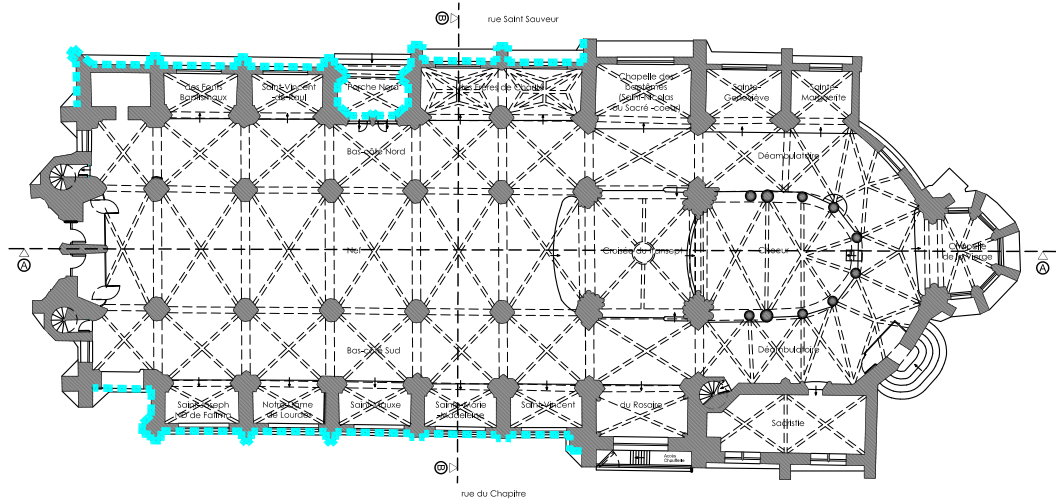
plan des toitures



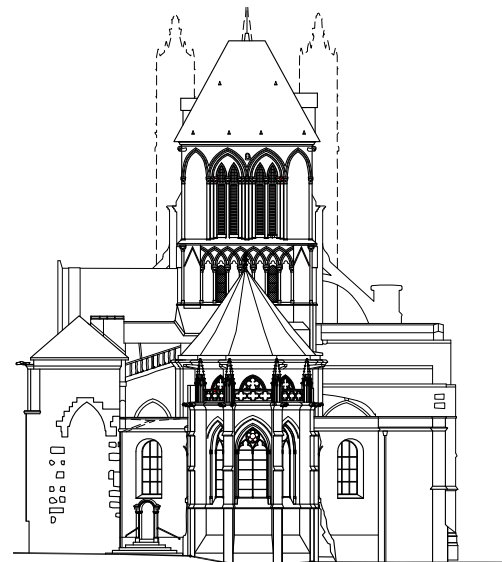
Elévation Ouest



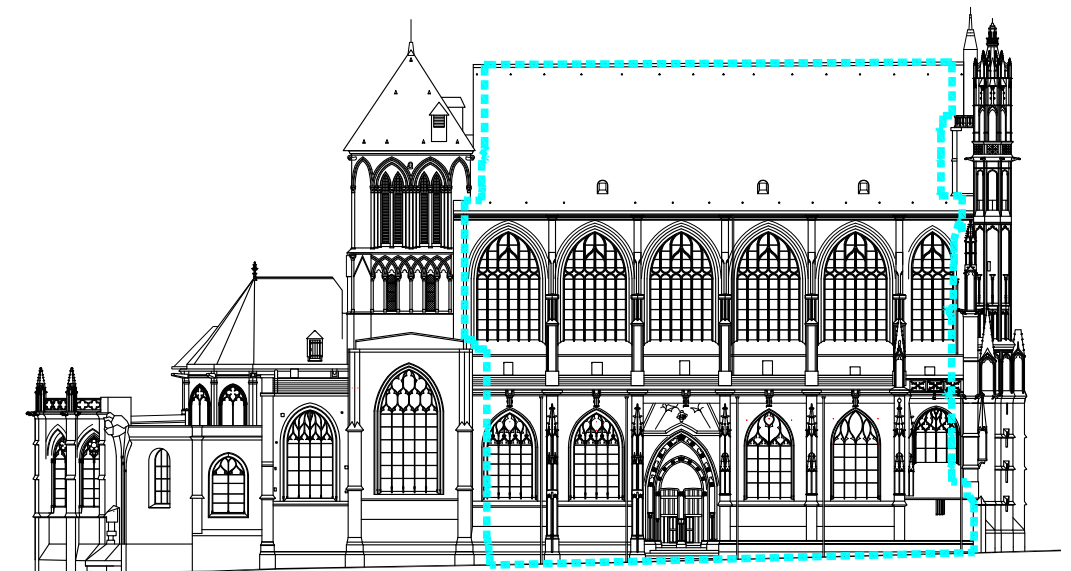
Elévation Sud



plan au sol

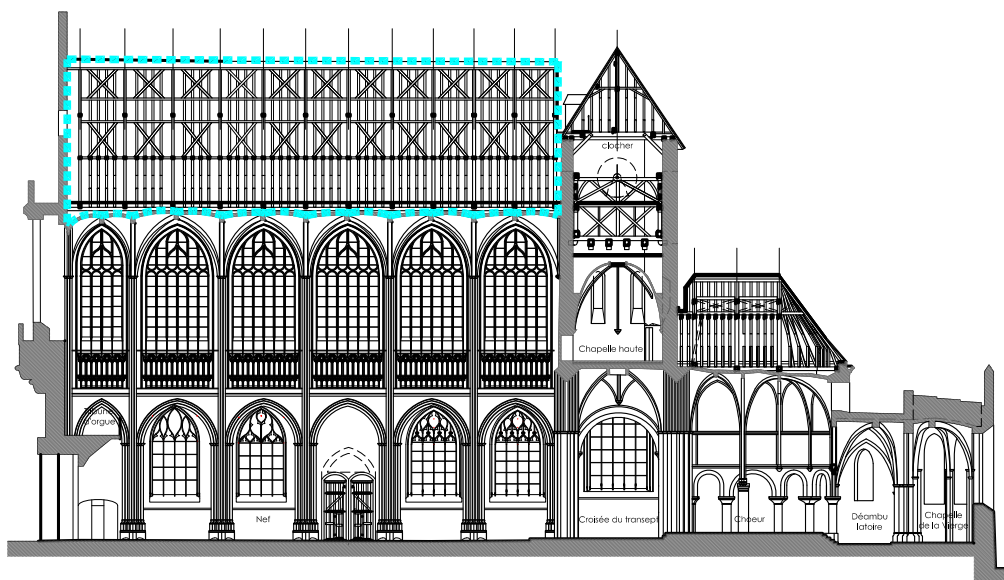


Elévation Est

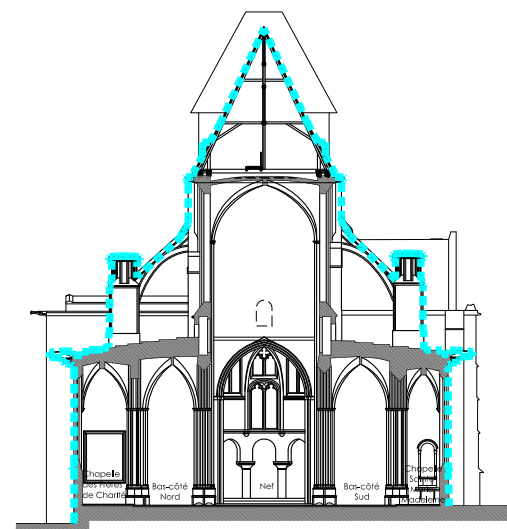


Elévation Nord

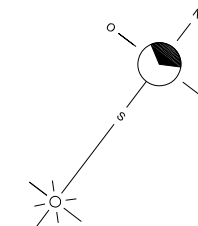
..... Phase 3 : nef et bas-côtés (façades, toitures, arc-boutants et terrasse).



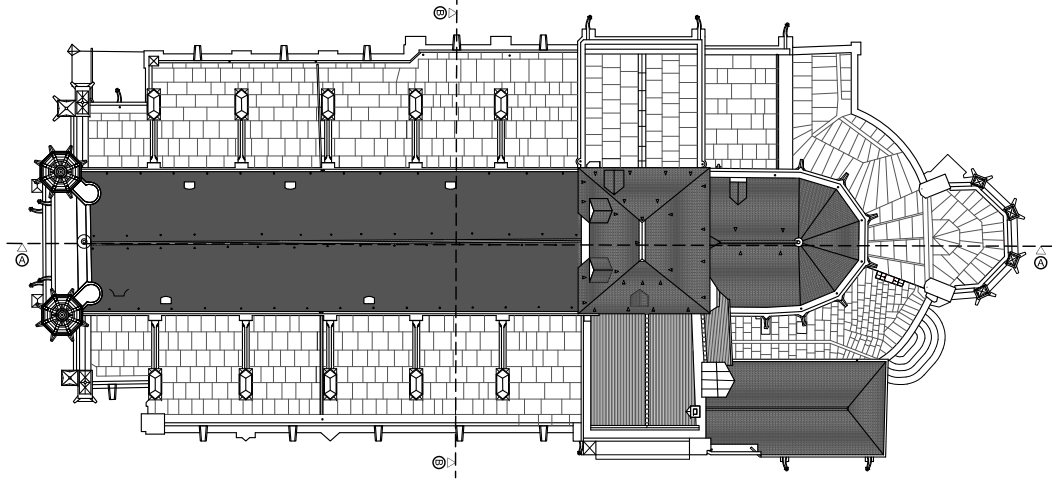
coupe AA



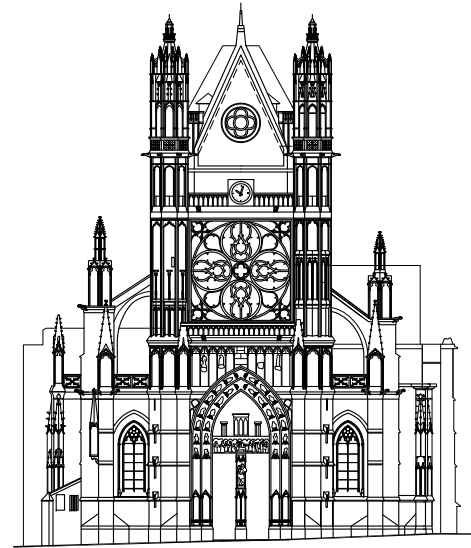
coupe BB



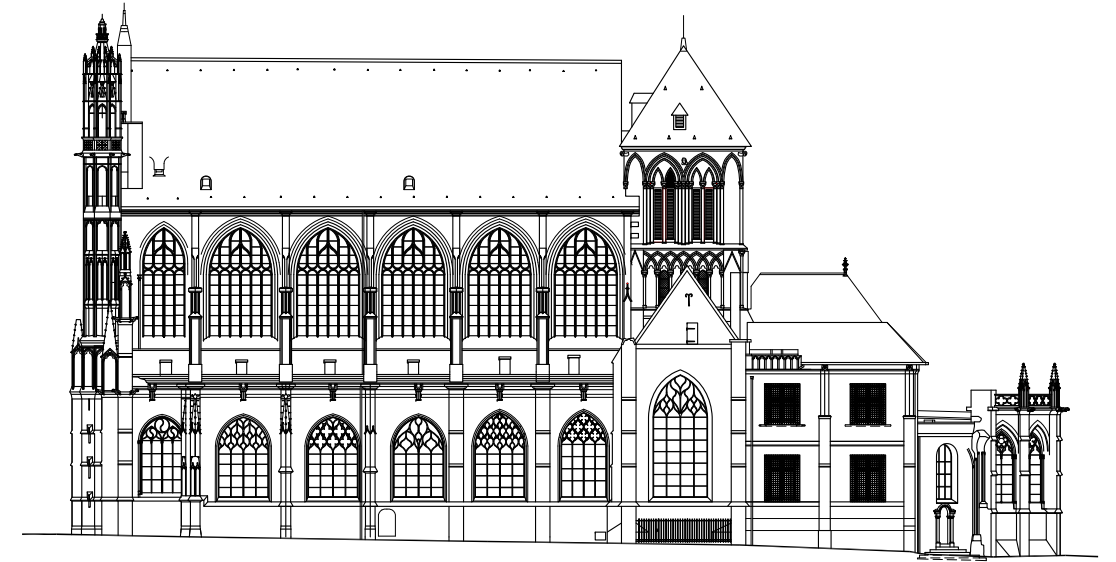
P	H	A	S	E	3
E T A T P R O J E T E					
0m	4m	8m	16m	32m	
E U R E - V E R N O N					
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E					
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.					Ech. 1/500
					267



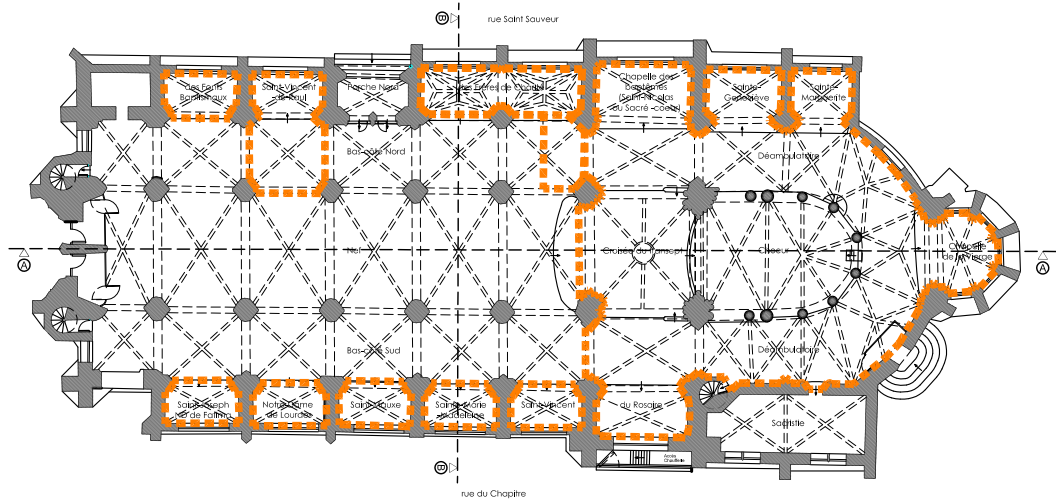
plan des toitures



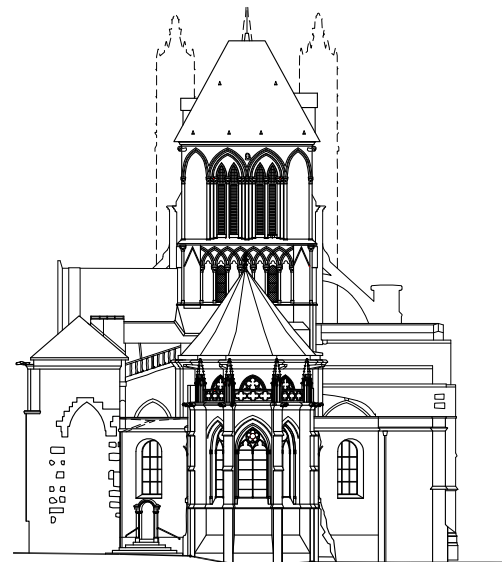
Elévation Ouest



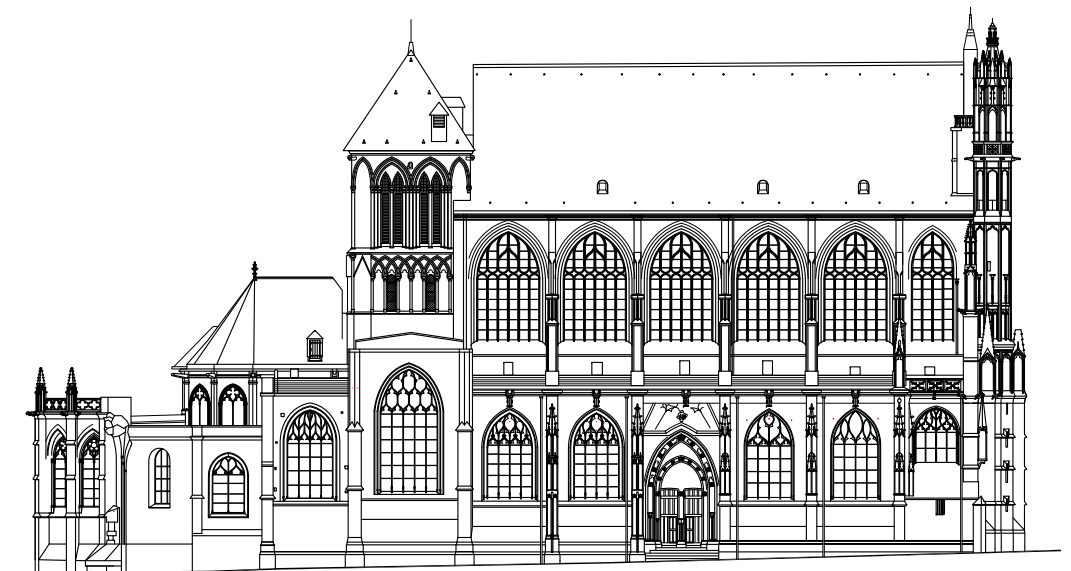
Elévation Sud



plan au sol

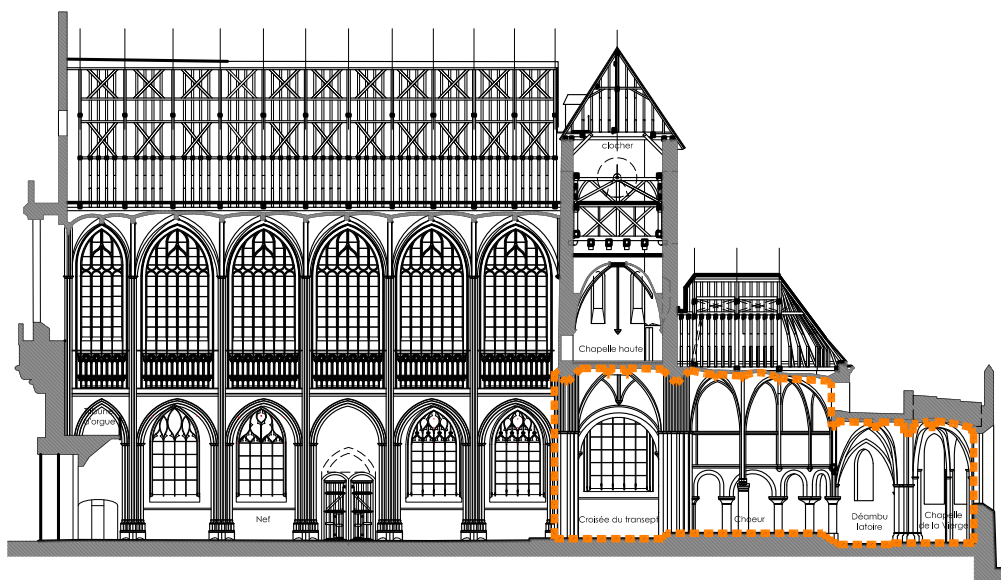


Elévation Est

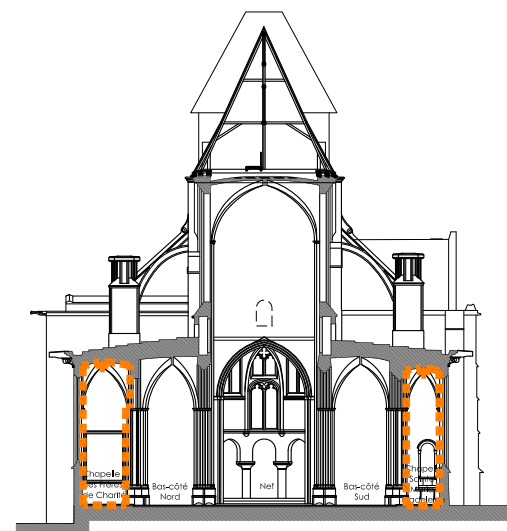


Elévation Nord

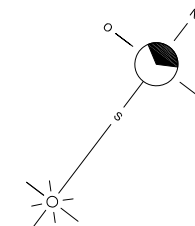
Phase 4 : espace intérieur : voûte et mur du chœur, de la croisée, du transept, du déambulatoire, des bas-côté et des chapelle Nord et Sud.



coupe AA



coupe BB



P H A S E 4				
E T A T P R O J E T E				
0m	4m	8m	16m	32m
E U R E - V E R N O N				
C O L L E G I A L E N O T R E - D A M E				
R. DUPLAT - A.C.M.H. - D.P.L.G.				Ech. 1/500
				268

VII. ESTIMATIONS SOMMAIRE DES TRAVAUX

VII. ESTIMATION SOMMAIRE RÉCAPITULATION FINANCIÈRE

A. MONTANT DES TRAVAUX PAR PHASE

I/ PHASE PRÉPARATOIRE (INTERVENTION D'URGENCE) ET MESURES CONSERVATOIRES

Réalisation des sondages au droit des terrasses du bas-côté Nord, du transept Nord.	ENS	1	5 000,00	5 000,00 €
Verification stabilite des elements risquant de chute à l'extérieur (décors sculptés, éléments saillants, balustrades fissurées, etc...) et à l'intérieur (voûte enduites).				
- Extérieur avec nacelle télescopique adaptée ou moyens d'accès	ENS	1	50 000,00	50 000,00 €
- Intérieur avec moyens d'accès idem	ENS	1	35 000,00	35 000,00 €
Mise en place des mesures provisoires anti-pigeons aux endroits suivant :				
- Passerelle extérieur entre la tour de sacristie et le clocher	ENS	1	5 000,00	5 000,00 €
- Les abat-sons du clocher, etc...	ENS	1	5 000,00	5 000,00 €
- Entre-deux de chevrons et sablières	M2	150,00	180,00	27 000,00 €
Nettoyage des fientes qui dégradent fortement les ouvrages maçonnés et bois y compris moyens d'approche et évacuation des déblais et désinfection:				
- Les terrasses (Nord, Sud et déambulatoire)	M2	900,00	50,00	45 000,00 €
- Les combles (nef, tour de la croisée, chœur, sacristie)	M2	500,00	160,00	80 000,00 €
- Le transept Sud	M2	80,00	160,00	12 800,00 €
- La passerelle en pan de bois extérieur	ENS	1	5 000,00	5 000,00 €
<u>Combles</u>				
Mise en place de platelage de visite et de sécurité dans le volume des combles	ML	100,00	250,00	25 000,00 €
Mise en place d'un éclairage de service pour maintenance et entretien des comble	ENS	1	38 000,00	38 000,00 €

TOTAL "PHASE PRÉPARATOIRE (INTERVENTION D'URGENCE ET MESURES CONSERVATOIRES)" 332 800,00 €

II/ TRAVAUX DE RESTAURATION

PHASE 1 - CHEVET, TOUR DE LA CROISEE, TRANSEPT SUD, PASSERELLE, SACRISTIE ET TRANSEPT NORD

II.1 Chevet :

Maçonnerie :

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, compris la façade chœur sur terrasse **115 000,00 €**

Travaux idem sur les façades de la chapelle axiale (chapelle de la Vierge) **140 000,00 €**

Façades du déambulatoire **100 000,00 €**

Portail Est et emmarchements **8 000,00 €**

Terrasse du déambulatoire :

Vérification de la couverture et du chéneau en plomb **4 000,00 €**

Vérification de la couverture en dalle de pierre et du chéneau **14 400,00 €**

Nettoyage et purge la terrasse Sud en dalle de pierre pour mise en place d'une couverture en plomb, compris le chéneau central et traitement au pied des vitraux **32 000,00 €**

Enlèvement des colonisations végétales au droit de la fenêtre Est du chevet **12 000,00 €**

Reprise des fissurations localisées sur certaines pierres
Brossage et enlèvement des mousses

Reprise de la passerelle d'accès à la tour du clocher
Amélioration de l'aération au niveau du comble du chevet gothique **15 000,00 €**

Vitraux :

Vérification des vitraux et réseaux, mise en place des protections des vitraux au chœur **57 600,00 €**

Charpente :

Vérification et restauration compris appuis des fermes, sablières, assemblage et anciennes reprises **28 080,00 €**

Couverture en ardoise :

Restauration compris mise hors d'eau provisoire, faitage, l'épi en plomb, chéneau, solins et châssis de toit **78 000,00 €**

Sous-total "II.1 Chevet"

604 080,00 €

II.2 Tour de la croisée (compris chapelle haute et escalier en vis d'angle) :

Echafaudages, protections	M2	1 000,00	60,00	60 000,00 €
<u>Maçonnerie :</u>				
Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs et intérieur de la tour	M2	800,00	300,00	240 000,00 €
Parements intérieurs	M2	400,00	200,00	80 000,00 €
<u>Vitraux :</u>				
Vérification des vitraux et mise en place des protections	M2	24,00	800,00	19 200,00 €
<u>Charpente :</u>				
Vérification et restauration compris reprise des appuis de fermes, sablières, assemblage et anciennes reprises).	M2	235,00	200,00	47 000,00 €
<u>Couverture en ardoise :</u>				
Restauration compris mise hors d'eau provisoire, faitage, l'épi de toit en coq et châssis de toit	M2	235,00	500,00	117 500,00 €
<u>Beffroi :</u>				
Reprise de la stabilité de structure et appuis sur maçonnerie à vérifier et restauration	ENS	1	50 000,00	50 000,00 €
<u>Menuiserie extérieure :</u>				
Réfection des abat-sons, compris grilles	M2	24,00	800,00	19 200,00 €
Sous-total "II.2 Tour de la croisée"				632 900,00 €

II.3 Bras Sud du transept

Maçonnerie :

Echafaudages 19 200,00 €

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, compris le retour Ouest sur la terrasse Sud 135 000,00 €

Elévation Sud de la tour de la croisée couverte par la toiture 30 000,00 €

Passerelle en dalle de pierre accès comble (étanchéité et sa protection) 25 000,00 €

Vitraux :

Restauration des réseaux en pierre 8 400,00 €

Vérification des vitraux 22 400,00 €

Charpente :

Restauration (nota : mesures d'urgence : des reprises des appuis des fermes, ont été réalisées à cet endroit fin d'année 2016) 22 400,00 €

Couverture en tuiles plates :

Restauration compris mise hors d'eau provisoire, faîtage, solins, conduit de cheminée et chéneaux 39 200,00 €

Sous-total "II.3 Bras Sud du transept" 301 600,00 €

II.4 Passerelle

Maçonnerie :

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements adossé la passerelle 17 500,00 €

Charpente :

Restauration compris reprises structurelles 6 000,00 €

Toiture et sous-face du plancher, garde-corps de la passerelle 24 000,00 €

Mise en place d'une fermeture grillagée entre le garde-corps et la couverture 4 800,00 €

Couverture en tuiles plates :

Restauration de la couverture compris mise hors d'eau provisoire, faîtage, solins et chéneaux 10 500,00 €

Sous-total "II.4 Passerelle" 62 800,00 €

II.5 Sacristie compris cage escalier à vis

Maçonnerie :

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs 72 800,00 €

Réouverture des croisées en meneaux au premier étage meneaux au premier étage 30 000,00 €

Menuiserie

Restauration des 4 fenêtres croisées 24 000,00 €

Ferronnerie

Grilles en fer forgé à restaurer 80 000,00 €

Restaurer Etage sacristie. Reprise des appuis arrachés 3 500,00 €

Reprise des petites fissures, éclats dans l'allège des fenêtres de la sacristie et corrosion des grilles métalliques ayant entraîné l'apparition de coulures de couleur "rouille" 5 000,00 €

Charpente :

Restauration compris appuis des fermes, sablières, assemblage et anciennes reprises. 20 000,00 €

Couverture en ardoise :

Restauration compris mise hors d'eau provisoire, fâitage, solins et chéneaux 30 000,00 €

Sous-total "II.5 Sacristie compris cage escalier en vis" 265 300,00 €

II.6 Bras Nord du transept

Maçonnerie :

Echafaudage 16 200,00 €

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements extérieurs, compris les retours Est et Ouest sur les terrasses. 135 000,00 €

Reprise des fissurations verticales localisée au niveau du bras Nord du transept (fissure sur pierre et dans les joints) 7 000,00 €

Reprise des pertes de matières, alvéolisation et déjointoiement de la maçonnerie en pied de murs gouttereaux liées au rejet des eaux de pluies en pied de mur (descente EP) et par l'évacuation des eaux par les gargouilles ayant accentué le phénomène de remontées capillaires 8 000,00 €

Reprise des dégradations différentielles des parties saillantes (larmiers de contreforts, bandeaux, gargouilles, etc,,)	12 000,00 €
Nettoyage des traces de coulures en tête des murs	3 800,00 €
<u>Vitraux :</u>	
Vérification des vitraux et réseaux	22 400,00 €
<u>Couverture en dalle de pierre :</u>	
Restauration compris faitage, solins, chéneaux et étanchéité entre dalles	57 600,00 €
Démontage et reprise éventuelle des dalles selon faisabilité	<u>72 000,00 €</u>
Sous-total "II.6 Bras Nord du transept"	<u>334 000,00 €</u>
TOTAL H.T : PHASE 1 "CHEVET, TOUR DE LA CROISEE, TRANSEPT SUD, PASSERELLE, SACRISTIE ET TRANSEPT NORD"	<u><u>2 200 680,00 €</u></u>

PHASE 2 - FACADE OCCIDENTALE

Maçonnerie :

Extérieur :

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements **586 800,00 €**

Façade **280 000,00 €**

Tours (2) **420 000,00 €**

Provision pour nettoyage et consolidation de décors sculptés. **110 000,00 €**

Restitution des décors sculptés manquants (provision) **160 000,00 €**

Portail occidental :

Restauration de la statuaire des voussures et du tympan après une étude spécialisée **180 000,00 €**

Menuiserie **30 000,00 €**

Parements intérieurs au revers de la façade :

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements intérieurs (murs et couvrements) de deux cages d'escalier en vis **425 000,00 €**

Vitraux :

Rose :

Vérification des vitraux et réseaux, compris restauration **48 000,00 €**

Oculus **3 200,00 €**

Les deux baies des bas-côtés Nord et Sud **42 000,00 €**

Couverture :

Vérification de la couverture en plomb de la galerie basse (étanchéité et évacuation d'eaux), (1ère travée côté Nord et côté Sud au-dessus des bas-côtés) **464 000,00 €**

Vérification et restauration de la couverture en dalle de pierre de la galerie haute (étanchéité et évacuation d'eaux) **70 000,00 €**

Restauration du sol de terrasse (couverte et non-clos) de deux tourelles au-dessus de la galerie haute. **70 000,00 €**

EURE / VERNON : Collégiale Notre-Dame
Diagnostic – Étude d'évaluation – Programmation pluriannuelle

Restauration de deux toits-terrasses entre les tourelles et
pignon occidental

2 500,00 €

Horloge :

Révision de l'horloge et ouvrages associés

28 000,00 €

TOTAL H.T : "PHASE 2 - FACADE OCCIDENTALE" 2 919 500,00 €

PHASE 3 - NEF ET BAS-COTES

Maçonnerie :

Bas-côté Sud et mur haut nef **201 000,00 €**

Bas-côté Nord et mur haut nef **201 000,00 €**

Porterie Nord, maçonneries, sculptures, menuiseries et faces
en retours) **70 000,00 €**

Restauration des 2 tourelles **52 000,00 €**

Bas-côté et murs hauts :

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des
parements extérieurs, compris élévations sur terrasses des
bas-côtés, les contreforts et arcs-boutants des terrasses, les
façades des bas-côtés **405 000,00 €**

Arcs-boutants (10) **153 000,00 €**

Pinacles à restaurer (10) **500 000,00 €**

Reprise des désordres observés affectant les
arcs-boutants :

- Reprise des fissures à la naissance de l'arc-boutant 1 **8 000,00 €**

- Reprise des fissures entre les claveaux inférieurs des arcs-
boutants 4, 5 et 6 **20 000,00 €**

- Reprise des fissures du linteau de la porte menant à
l'escalier **15 000,00 €**

- Enlèvement colonisation biologique (mousse) bien moins
développée qu'au niveau de la terrasse du bas-côté Nord **3 500,00 €**

- Fracturation d'une pierre au niveau d'un piédroit de l'arc-
boutant 5 **7 000,00 €**

Provision pour sculpture **150 000,00 €**

Vitreaux :

Vérification des vitreaux et mise en place des protections
pour les fenêtres hautes **112 000,00 €**

Charpente :

Vérification (nef) compris appuis des fermes, sablières,
assemblage, tirants métalliques et anciennes reprises).

140 000,00 €

Couverture :

En ardoise (nef) : Restauration compris mise hors d'eau
provisoire, faitage et châssis de toit

210 000,00 €

Restauration des dalles de pierre (terrasses), solins,
chéneaux et étanchéité entre les dalles

371 200,00 €

TOTAL H.T : "PHASE 3 : NEF ET BAS-COTES" 2 618 700,00 €

PHASE 4 - RESTAURATION DES ESPACES
INTERIEURS : VOUTES, SOLS ET PAREMENTS
INTERIEURS

4.1 - Maçonneries :

Nettoyage, purge, consolidation et restauration des parements intérieurs des voûtes et murs (les zones marqués dans le plan des phasage nécessite d'une intervention avec échafaudages

330 000,00 €

Une grande partie des voûtes sont appareillées, cependant quelques voûtes du déambulatoire sont enduites avec des faux joints, reprise des dites

237 600,00 €

Les autres zones peuvent être intervenues ponctuellement par nacelle :

Nef

84 000,00 €

Bas-côté Sud

55 500,00 €

Bas-côté Nord

55 500,00 €

Chapelles Nord et Sud (15)

90 000,00 €

Croisées

45 000,00 €

Chœur

13 500,00 €

Déambulatoire

52 500,00 €

Sous-total "4.1 Maçonnerie"

963 600,00 €

4.2 - Décors peints :

Les décors peints feront une étude de restauration spécialisée ultérieurement :

Provision pour restauration de décors y compris protocoles :

Nef

84 000,00 €

Bas-côté Sud

55 500,00 €

Bas-côté Nord

55 500,00 €

Chapelles Nord et Sud (15)

90 000,00 €

Croisées

45 000,00 €

Chœur

13 500,00 €

Déambulatoire

52 500,00 €

Sous-total "4.2 Décors peints"

396 000,00 €

4,3 - Electricité :

Mise aux normes de l'installation électrique (courants forts,
faibles, éclairage)

155 000,00 €

Sous-total "4.3 Electricité"

155 000,00 €

4,4 - Chauffage :

Mise en place d'un équipement de chauffage y compris
lustrerie

80 000,00 €

Sous-total "4.4 Chauffage"

80 000,00 €

4,5 - Mobilier/Statuaire :

Provision pour restauration de mobilier et de la statuaire

180 000,00 €

Sous-total "4.5 Mobilier/Statuaire"

180 000,00 €

4,6 - Accessibilité :

Modification de la traverse basse du portail et adaptation
afin de rendre accessible la nef et les bas-côtés depuis le
parvis selon faisabilité

50 000,00 €

La croisée, le chœur, les chapelles et la sacristie resteront
inaccessibles pour les PMR.

PM

Sous-total "4.6 Accessibilité"

50 000,00 €

**TOTAL H.T "PHASE 4 - ESPACES INTERIEURS : VOUTES, SOL ET PAREMENTS
INTERIEURS"**

1 824 600,00 €

B. RECAPITULATION

I/ PHASE PREPARATOIRE (INTERVENTION D'URGENCE) ET MESURES CONSERVATOIRES (4 mois)

H.T

332 800,00 €

II/ TRAVAUX DE RESTAURATION

PHASE 1 (30 mois)

CHEVET, TOUR DE LA CROISEE, TRANSEPT SUD, PASSERELLE, SACRISTIE ET TRANSEPT NORD

II.1 Chevet	H.T	604 080,00
II.2 Tour de la croisée (compris chapelle haute et escalier en vis d'angle)	H.T	632 900,00
II.3 Bras Sud du transept	H.T	301 600,00
II.4 Passerelle	H.T	62 800,00
II.5 Sacristie compris cage escalier à vis	H.T	265 300,00
II.6 Bras Nord du transept	H.T	334 000,00

TOTAL H.T "PHASE 1"

2 200 680,00 €

PHASE 2 (30 mois)

FACADE OCCIDENTALE

H.T

2 919 500,00 €

TOTAL H.T "PHASE 2"

2 919 500,00 €

PHASE 3 (24 mois)

NEF ET BAS-COTES

H.T

2 618 700,00 €

TOTAL H.T "PHASE 3"

2 618 700,00 €

PHASE 4 (24 mois)

RESTAURATION DES ESPACES INTERIEURS : VOUTES, SOL ET PAREMENTS INTERIEURS

4.1 Maçonnerie	H.T	963 600,00 €
4.2 Décors peints	H.T	396 000,00 €
4.3 Electricité	H.T	155 000,00 €
4.4 Chauffage	H.T	80 000,00 €
4.5 Mobilier/Statuaire	H.T	180 000,00 €
4.6 Accessibilité	H.T	50 000,00 €

TOTAL H.T "PHASE 4"

1 824 600,00 €

ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX H.T

9 896 280,00 €

C. Montant total de l'opération

Phase préparatoire

Coût des travaux total :	332 800,00 €
Estimation des honoraires Architecte + économiste (APS / APD-DAT / PRO-DCE / ACT / VISA / DET / AOR)	31 283,20 €
Honoraires du Coordonnateur SPS (estimés à 1,5 %)	4 992,00 €
Hausses et aléas (estimés à 5%)	16 640,00 €

Total H.T. :	385 715,20 €
TVA 20%	77 143,04 €
Montant total TDC :	462 858,24 €

Phase 1

Coût des travaux total :	2 200 680,00 €
Estimation des honoraires Architecte + économiste (APS / APD-DAT / PRO-DCE / ACT / VISA / DET / AOR)	185 957,46 €
Honoraires du Coordonnateur SPS (estimés à 1,5 %)	33 010,20 €
Hausses et aléas (estimés à 5%)	110 034,00 €

Total H.T. :	2 529 681,66 €
TVA 20%	505 936,33 €
Montant total TDC :	3 035 617,99 €

Phase 2

Coût des travaux total :	2 919 500,00 €
Estimation des honoraires Architecte + économiste (APS / APD-DAT / PRO-DCE / ACT / VISA / DET / AOR)	246 697,75 €
Honoraires du Coordonnateur SPS (estimés à 1,5 %)	43 792,50 €
Hausses et aléas (estimés à 5%)	145 975,00 €

Total H.T. :	3 355 965,25 €
TVA 20%	671 193,05 €
Montant total TDC :	4 027 158,30 €

Phase 3

Coût des travaux total :	2 618 700,00 €
Estimation des honoraires Architecte + économiste (APS / APD-DAT / PRO-DCE / ACT / VISA / DET / AOR)	221 280,15 €
Honoraires du Coordonnateur SPS (estimés à 1,5 %)	39 280,50 €
Hausses et aléas (estimés à 5%)	130 935,00 €

Total H.T.:	3 010 195,65 €
TVA 20%	602 039,13 €
Montant total TDC :	3 612 234,78 €

Phase 4

Coût des travaux total :	1 824 600,00 €
Estimation des honoraires Architecte + économiste (APS / APD-DAT / PRO-DCE / ACT / VISA / DET / AOR)	154 178,70 €
Honoraires du Coordonnateur SPS (estimés à 1,5 %)	27 369,00 €
Hausses et aléas (estimés à 5%)	91 230,00 €

Total H.T.	2 097 377,70 €
TVA 20%	419 475,54 €
Montant total TDC :	2 516 853,24 €

Total H.T. de l'opération	11 378 935,46 €
TVA 20%	2 275 787,09 €
Montant total TDC :	13 654 722,55 €

VIII. BIBLIOGRAPHIE

VIII. BIBLIOGRAPHIE

1. Sources

Paris - Archives nationales :
Médiathèque du Patrimoine – Paris
[http://www.culture.gouv.fr/documentation/merime
e/accueil.htm](http://www.culture.gouv.fr/documentation/merime
e/accueil.htm).

Archives Monuments Historiques
Médiathèque du Patrimoine

Archives départementales de l'Eure.

Archives communales.

Sites internet fréquentés :

<http://vernon-visite.org/rf3/hier.shtml>

<http://vernon-visite.org/rf3/vitraux.shtml>

[http://www.normandie.visite.org/FR/visite-collegiale-notre-
dame-de-vernon_3968.html](http://www.normandie.visite.org/FR/visite-collegiale-notre-
dame-de-vernon_3968.html)

[http://remparts-de-normandie.eklablog.com/les-remparts-
de-vernon-eure-a126133544](http://remparts-de-normandie.eklablog.com/les-remparts-
de-vernon-eure-a126133544)

2. Imprimés

a. Ouvrages techniques ou spécifiques

BAUDUIN (Pierre), (préf. Régine Le Jan), *La première Normandie (Xe-XI^e siècle) : Sur les frontières de la haute Normandie: identité et construction d'une principauté*, Caen, Presses universitaires de Caen, coll. « Bibliothèque du pôle universitaire normand » (réimpr. 2006) (1^{ère} éd. 2004), 481 p. (ISBN 978-2-84133-299-1).

BOCARD (Hélène), *Vernon, la collégiale Notre-Dame*, Connaissance du patrimoine de Haute-Normandie, coll. « Itinéraires du patrimoine », 2004 (ISBN 978-2-910316-23-5).

TROTTIN (Nicolas), *Goltzius et l'art religieux du XVII^e siècle dans le département de l'Eure : quelques notes*, Monuments et Sites de l'Eure, n° 150, 2004.

b. Ouvrages généraux

DUVAL (Georges), *Restauration et réutilisation des monuments anciens – Techniques contemporaines*, Liège, Ed. MARDAGA, 1990, 288 p.

FROIDEVAUX (Yves-Marie), *Techniques de l'architecture ancienne*, Liège, Ed. MARDAGA, 1993, 192 p.

PEROUSE de MONTCLOS (Jean-Marie), *Vocabulaire d'Architecture*, PARIS, Ed. du patrimoine, 1993, 622 p.